

## **POLE INSTITUTE**

### **Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.**

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

### **Finalité et but :**

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIETE dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

### **Politique :**

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

### **Collection Culture & Mémoires Vivants**

Editeur responsable : Pole Institute  
Directeur de publication : Aloys Tegera  
Rédacteur en chef : Onesphore Sematumba

**Comité de rédaction :** Aloys Tegera  
Jean-Pierre Kabirigi  
Léopold Rutinirwa  
Onesphore Sematumba

Pole Institute  
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I  
Ville de Goma / Nord-Kivu  
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)  
Tél.: (00243) 99 86 77 192 / (00243) 99 72 52 216 / (00250)788 51 35 31  
Web site: [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org)  
E-mail : [poleinst@free.fr](mailto:poleinst@free.fr)

© Pole Institute, 2013.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

**Collection Culture & Mémoires Vivants**

**Gouvernance et Refondation  
de l'Etat en République  
Démocratique du Congo**

# Sommaire

Un colloque international sur la gouvernance et la refondation de l'Etat en République démocratique du Congo..... 5  
*Par Onesphore Sematumba et Kä Mana*

## Eléments d'analyse du contexte

Province du Nord Kivu ..... 13  
*Par Kennedy Wema*

Province du Bas-Congo..... 17  
*Par Fidèle Muanda Mikiamama*

## Fonder ou... refonder l'Etat congolais?

RD Congo : un Etat à fonder ou à refonder et à partir de quelles bases ?.. 31  
*Par Aloys Tegera*

Elections et légitimité : leçons à tirer des votes de 2011 ..... 41  
*Par Kizito Mushizi Nfundiko*

Les bases de refondation de l'Etat en RDC : Faire du neuf avec du vieux, la justice congolaise est-elle réformable ? ..... 49  
*Par Florence Liégeois*

Le rôle de la finance dans la refondation de l'Etat Congolais ..... 63  
*Par Jean Pierre Bosingizi*

Le civisme et le patriotisme comme base de la refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo ..... 69  
*Par Esther N'LANDU MOYO*

## Gouvernance et refondation de l'Etat: la guerre des mythes

Au cœur des nouveaux mythes d'espérance politique en République Démocratique du Congo..... 83  
*Par Kä Mana*

Démocratiser la R.D. Congo avec la vision de Joseph Kasa-Vubu ..... 99  
*Par Charles Bashige*

Religions et relations internationales de 1816-1908, une plaie ouverte dans la chair du Congo ..... 115  
*Prof. Dr. Timothée B. Mushagalusa*

### **L'Etat en RD Congo : les discours à l'épreuve de la réalité**

Etat de l'Etat ..... 135  
*Par Thierry Vircoulon*

Fungeni mukaba : programme quinquennal du gouvernement de la RD Congo, quelle place pour le social ? ..... 147  
*Par M. Aimé Jules Murhula Manegabe*

### **Gouvernance et refondation des Etats: expériences africaines**

La nation précède l'Etat : en RDC, l'Etat veut créer la nation ..... 161  
*Par Moukoko Priso Elenga Mbuyi*

Décentralisation au cœur du débat politique en RCA opportunités et pesanteurs ..... 177  
*Par Rodolphe DEVAUX-YANGANDA*

Elections et construction de l'Etat : illusions et désillusions, cas de la Côte d'Ivoire ..... 187  
*Par M. OUATTARA Diakalia*

La fragmentation des Etats en Afrique et les leçons pour la RDC ..... 195  
*Par Dominic Johnson*

### **Et pour conclure**

Pour l'Etat éthique en République Démocratique du Congo ..... 209  
*Par Kä Mana*

### **Annexe**

Liste des participants ..... 233

# **Un colloque international sur la gouvernance et la refondation de l'Etat en République démocratique du Congo**

*Par Onesphore Sematumba et Kä Mana  
Pole Institute*

**D**u 25 au 30 juin 2012, la ville de Goma a accueilli un important colloque international consacré à la gouvernance et à la refondation de l'Etat en République démocratique du Congo. Organisé conjointement par POLE INSTITUTE (Institut interculturel dans la Région des Grands Lacs, Goma)), OGP (Observatoire Gouvernance et Paix, Bukavu), Mali (Maniema Liberté, Kindu) et RECIC (Réseau congolais d'éducation civique, Kinshasa), grâce à un appui financier de l'Union européenne (UE) et de OXFAM NOVIB (Pays-Bas), ce colloque a réuni une cinquantaine d'hommes et de femmes qui ont réfléchi sur les bases d'une nouvelle gouvernance et de la construction d'un Etat digne de ce nom au Congo aujourd'hui.

## **Une tragique hypothèse de base**

Dans sa conception de fond comme dans ses lignes directrices, cette rencontre d'experts et de chercheurs s'est articulée sur une forte hypothèse de travail dont il fallait moduler toutes les significations et mesurer toutes les implications dans l'ordre mondial actuel. Ce monde où la RDC peine à trouver une place à la hauteur des espérances de son peuple et souffre mille affres face aux menaces, aux turbulences et aux fureurs des guerres stupides et des pathologies inimaginables pour un pays aux possibilités infinies en matière de promotion humaine et d'utopies créatrices. Cette hypothèse de base est la suivante : en RDC, l'Etat est incarné par une élite coupée littéralement de la population ordinaire, il a de la peine à convaincre de son existence et il est aujourd'hui incapable d'assurer les services minima pour l'épanouissement des citoyens qui se trouvent en situation soit d'assistés permanents des ONG et autres

structures extérieures, soit de débrouillards perpétuels vivant au jour le jour, sans perspectives des lendemains paisibles et rayonnants.

Face à cette situation, les Congolais ont adopté une résignation stoïque et une pudeur complice, préférant cacher la triste réalité pour projeter l'image de grandeur d'un pays qui est en droit légitime d'y prétendre mais qui a de la peine à prendre son envol, plombé qu'il est par une gouvernance sans boussole et par une vision erratique des impératifs politiques, économiques, socioculturels et militaro-géostratégiques sans lesquels un Etat ne peut prétendre s'affirmer comme Etat solide et sérieux dans les temps actuels.

Plus d'un demi-siècle après son indépendance politique et à l'aube de sa deuxième législature, on est en droit de remettre radicalement en question un tel Etat et de poser la question fondamentale de nouvelles bases pour une nouvelle destinée du Congo comme Etat. Il revenait aux experts et aux chercheurs réunis à l'hôtel Ihusi à Goma de répondre clairement et puissamment à cette exigence.

### **Les grands constats**

Les constats faits pour étayer l'hypothèse de base ont été ceux que tout Congolais et toute Congolaise peuvent faire rien qu'en ouvrant les yeux sur les réalités de tous les jours au pays du fleuve Congo.

L'Etat y est accusé ou fortement soupçonné de laxisme, d'incompétence, de prédation, et de centralisation au détriment des provinces. Cela conduit à une tendance de ces provinces à se replier sur elles-mêmes, à revendiquer publiquement une autonomie de gestion, à rêver d'une pure et simple indépendance pour les plus riches d'entre elles ou à être happées par des espaces économiques extérieurs au Congo, dans un élan qui ne peut qu'attiser les convoitises de nouvelles puissances militaires régionales dont la RDC est entourée à l'Est comme à l'Ouest de son territoire.

C'est dans ce contexte que s'expliquent les revendications parfois violentes au droit à l'accès et à la jouissance des richesses locales, avec un phénomène des bandes armées qui met à mal un Etat qui n'a plus le monopole de la violence et qui se fragmente au jour le jour et perd ainsi, en profondeur, tout principe d'unité et toute dynamique

de puissance, Si on ajoute à cela l'organisation calamiteuse des dernières élections et leurs résultats vigoureusement contestés sur l'ensemble du territoire nationale comme à l'échelle mondiale, c'est à un phénomène inquiétant de destruction de la légitimité et de la crédibilité des pouvoirs et des institutions dans leur ensemble que l'on assiste, avec ce que cela entraîne comme impossibilité d'une gouvernance solide dans le vaste pays qu'est le Congo. Les frustrations politiques des populations dans un tel espace sans gouvernance pour répondre aux besoins primaires des hommes et des femmes condamnés à la misère et à la désespérance conduisent aux risques et aux menaces d'implosion de l'Etat. Celui-ci perd tout socle sur lequel se fonderait un Etat responsable : infrastructures, administration, police, armée motivée, services de santé, instances éducatives crédibles, système d'information fiable et imaginaire collectif irrigué par un même rêve d'unité réelle et de développement durable.

### **De l'Etat réel à l'Etat possible**

Percevoir ainsi l'Etat congolais et sa gouvernance ne revient pas à s'enfermer dans un quelconque congopessimisme, encore moins à imposer une perception fataliste du destin du pays. Bien au contraire, il s'agit de voir d'où l'on part afin de mieux voir vers où on doit aller : passer de l'Etat congolais tel qu'il est réellement aujourd'hui à l'Etat congolais possible, celui dont les experts et les chercheurs ont défini la substance et circonscrit les contours tout au long du colloque de Goma.

L'Etat possible est avant tout celui qui doit rompre avec les pathologies dues aux racines mêmes des malheurs du Congo. Notamment : l'impréparation de l'indépendance et le manque d'une élite compétente en 1960 pour conduire le pays vers sa destinée nouvelle, l'intégration de la nouvelle nation dans un espace néocolonial vécu comme un marché dominé par les grandes puissances, l'irruption de la dictature féroce et ubuesque pour animer la vie politique dans le nouvel Etat, avec comme réalité de base un Homme providentiel, un Soleil qui submerge le reste de ses concitoyens de son éblouissante lumière et qui laisse ceux-ci dans la confusion de l'obscurité à sa disparition.

Dans ses sources mêmes, un tel Etat ne pouvait que foncer tout droit dans le mur et souffrir des maux dont il a souffert tout au long de l'ère de l'indépendance : une gouvernance délirante, une administration incompétente, une justice en ruines, une corruption endémique, la gloire de l'informel, la corruption, la forte dépendance vis-à-vis des bailleurs extérieurs et un programme de gouvernement copié –collé, irréaliste face aux attentes des Congolais. Il ne faut pas oublier d'ajouter à ces maux la marginalisation effarante des femmes et l'exaltation de la mentalité masculiniste guerrière incarnée par l'Homme Léopard comme symbole même de la nation.

Refonder l'Etat congolais, ou plutôt fonder un nouvel Etat congolais, c'est construire l'Etat possible en rupture avec ces réalités de l'Etat réel. D'où l'importance du développement de l'intelligence dans la gouvernance du pays. D'où, également, l'importance des valeurs comme piliers et leviers de l'organisation politique et des institutions étatiques. D'où, enfin, un travail éducatif de fond pour changer l'imaginaire congolais et produire de nouveaux rêves, de nouveaux mythes et de nouvelles forces de transformation sociale, au sens le plus pratique du terme.

### **Cela veut dire quoi, concrètement ?**

Cela veut dire que les Congolaises et les Congolais devraient prendre conscience de certaines réorientations à imposer à leur vision d'eux-mêmes et s'engager dans les batailles de l'émergence d'un Congo nouveau.

Les réorientations concernent principalement les champs suivants :

- au lieu de considérer de manière purement fantasmée que le Congo est un grand pays envié par le monde entier, construire plutôt une vraie grandeur politique, économique et culturelle sur le socle d'une démocratie moderne, d'une économie inventive et d'une culture de l'innovation ;
- au lieu de s'enfermer dans l'esprit de victimes sans défense, ambitionner plutôt de forger une puissance moderne qui se fonde sur un système de défense solide et crédible ;
- au lieu de s'accoutumer à la médiocrité des infrastructures et à s'accommoder des budgets de misère dont l'Etat actuel

manipule les chiffres, gérer rationnellement toutes les possibilités d'enrichissement du pays par la recherche de toutes les solutions possibles à nos problèmes.

Cela veut dire, en somme, se donner les moyens de gagner les cinq batailles indispensables pour le pays aujourd'hui : la bataille de l'imaginaire, la bataille de l'organisation, la bataille de l'innovation, la bataille de nouveaux rêves sociaux et la bataille du leadership.

Ces batailles exigent que l'on soit attentif aux dynamiques et aux domaines suivants dans la refondation de l'Etat ou dans la fondation d'une nouvelle société dont l'Etat est le miroir :

La part du secteur privé, de la société civile et plus spécifiquement des femmes, dans la refondation de l'Etat ;

L'équilibre entre identités locales et l'identité nationale ; passage des identités meurtrières aux identités compétitives (d'un pays de mort et d'anéantissement réciproque à un pays de compétition) ;

La force des élus locaux, engagés pour les populations et qui restent en contact avec les populations;

L'invention, la valorisation ou la revalorisation des mythes positifs et des modèles pour disposer d'un socle de fondation de l'Etat et de la Nation ;

L'émergence d'une bourgeoisie africaine et congolaise pour incarner les initiatives autour desquelles le pays se construirait ;

L'effort de tuer en nous les boucs émissaires que nous nous inventons pour ne pas voir nos faiblesses et les juguler radicalement;

Le défi de la formation des élites (de grandes écoles et non des universités qu'on a à profusion qui ne sont pas des lieux où se forment des élites).

Une société civile efficace, qui sert à l'édification de l'Etat et des institutions et non au service ou à la place des tenants du pouvoir.

## **Le Congo, miroir de l'Afrique, préoccupation du monde actuel**

Tout au long du colloque de Goma, l'une des dynamiques remarquables de la réflexion a été de voir à quel point, grâce aux témoignages des chercheurs et experts venus d'autres pays africains (Guinée Conakry, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Nigeria, Kenya, Burundi, Centrafrique) le Congo reflétait et rassemblait des problèmes de beaucoup d'autres pays africains, comme si le destin de cette nation était d'inventer les voies les plus utiles pour que l'Afrique tout entière s'engage sur la voie de la nouvelle espérance. Sous cet angle, il est devenu évident, comme disait le professeur camerounais Moukoko Priso, que les problèmes du Congo sont les problèmes de l'Afrique et les problèmes de l'Afrique sont les problèmes du Congo.

Mais ces problèmes, nous ne pouvons les penser que dans le contexte du monde actuel, avec ses contradictions et ses rêves, dans un devoir de réalisme et d'utopie que les experts et les chercheurs venus d'Europe ont pu mettre en lumière pour donner aux Congolaises et aux Congolais la conscience de leurs devoirs pour la construction d'un nouvel Etat congolais au cœur de l'Afrique. La conscience de prendre en main leurs responsabilités et de ne pas attendre que les solutions tombent du ciel divin ou du ciel de la communauté internationale.

### **Conclusion**

Dans la mesure où l'objectif du colloque de Goma était de réfléchir sur les enjeux de la gouvernance et de l'Etat en RDC ainsi que sur les défis à surmonter pour que les Congolaises et les Congolais puissent mieux qu'aujourd'hui et encore mieux qu'hier, développer un être ensemble, un vivre ensemble, un agir ensemble et un rêver ensemble crédibles, on peut considérer qu'il a atteint son but en mettant en lumière une vérité fondamentale : le Congo sera construit par les Congolaises et les Congolais ou il ne le sera pas.

*Goma, juin 2012*

## **Éléments d'analyse du contexte**



# Province du Nord Kivu

Par Kennedy Wema  
Journaliste, Butembo

**D'**entrée de jeu, il faut préciser que tout se résume et va tourner sur le contexte politique dominé par une résurgence de l'insécurité ambiante des 6 derniers mois. Car au nord du Nord Kivu, l'économique flirte avec le politique et le culturel l'influence grandement.

Il faut dire que les derniers événements (défection des éléments CNDP, théâtralisation de l'arrestation de Bosco Ntaganda et autres) ont beaucoup amené à la machine insécuritaire.

## De la politique

**1) Les dernières élections** avec ce qui s'est passé de boiteux dans le processus, la frustration a gagné les cœurs. Déjà, la gestion du mandat finissant n'avait pas convaincu. Ce sont les députés de l'opposition qui ont été élus en majorité et surtout dans les villes (Professeur Mwaka et Kiro à Beni, Mbusa Nyamwisi, Malisemalisawa, Mbindule Mitono à Butembo pour ne citer que ceux-ci). Même ceux de la Majorité qui ont été élus escamotaient de faire la campagne pour leur famille politique.

**2) La résurgence de l'insécurité :** Dès que l'indiscipline a éclaté au sein des FARDC, plusieurs mouvements Mayimayi se sont réveillés. On ne sait pas si c'est par souci naturel d'auto-défense ou par manœuvre politique. On compte actuellement 3 gros foyers : le Graben (Kyandenga), le flanc du lac Edouard (Muhambalyaki) et le sud Lubero (Lafontaine-Kahasha). Tous cependant se reconnaissent dans l'UPCP (Union des patriotes congolais pour la paix) avec le général Lafontaine Kakule comme élément fédérateur, une nouveauté car avant chaque groupe Mayimayi travaillait en solitaire.

**3) Les groupes armés étrangers :** On compte les ADF-NALU dans le Graben et dans la partie orientale du territoire de Beni et les FDLR dans le sud de Lubero. Tous ont ressurgi et curieusement avec un nouveau sens d'organisation et de stratégie.

La résultante de toute cette situation est que le grand banditisme a pris des proportions inquiétantes. Toutes les routes principales sont infestées de bandits armés qui dépouillent les paisibles citoyens. Ce qui donne l'impression que l'Etat est absent. La population se sent abandonnée et le besoin d'une force de protection renforce l'idée qu'elle est prête à accueillir une nouvelle rébellion, pourquoi pas ?

Avec les différents changements de régimes depuis 1996 (de Mobutu à Kabila Laurent, du RCD/Goma au RCD/KML en passant par le MLC de Jean Pierre Bemba...), les populations semblent avoir pris goût aux changements politiques qui sont une occasion de s'insérer dans le sérail des nouveaux pouvoirs en place. On a l'impression qu'avec Kabila fils II (deuxième mandat controversé) il y a une léthargie qui ne fait que trop durer surtout que le changement tant promis peine à être concrétisé.

### **De l'économique**

Cette situation politique joue directement sur l'économique. Les denrées de première nécessité ont pris de l'ascenseur sur les marchés, les transports haussé de prix... Les populations deviennent de plus à plus pauvres.

Il y a aussi l'appréhension que l'introduction des nouvelles coupures à valeur faciale élevée risque de provoquer une inflation sur le marché, tout cela malgré les explications rassurantes du gouvernement.

La ville de Butembo est bien connue pour l'activisme commercial de ses habitants. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) joue un grand rôle dans la définition de l'espace politique. Des acteurs politiques, qui contrôle la FEC peut se targuer de dicter sa politique. Exemple: dans la désignation ou la destitution d'un Maire de la ville, l'avis de la FEC est capital.

## **Du culturel**

Il faut partir du fait que la partie Nord du Nord Kivu est une nation ou presque: un seul peuple, une seule langue et une seule culture. Il existe bien sûr d'autres clans mais très en minorité (surtout en territoire de Beni et dont les chefs se font souvent utiliser par les pouvoirs politiques de tous bords). Toutefois, cela ne signifie pas que tous parlent d'une seule voix.

Deux éléments se dégagent du culturel:

*Le pouvoir de l'Eglise catholique* existe à partir de ses ramifications au sein de la FEC et de ses bras au sein du pouvoir politique. L'avantage c'est que les jeunes intellectuels bénéficient beaucoup des soutiens des relations de l'Eglise catholique. Elle fait partie intégrante des acteurs politiques.

*Le rôle des médias* : plus de 40 radios émettent dans cette partie du nord Kivu : ce qui fait que les politiques ont des canaux pour diffuser leurs messages respectifs. Le positif de ce foisonnement des médias est qu'ils jouent le rôle de rapprocher les peuples. Le sentiment anti-rwandais a sensiblement baissé grâce aux messages des acteurs qui évangélisent sur la cohabitation pacifique à travers les radios qui sont très écoutées, malgré certaines insuffisances de certains de leurs animateurs.



# Province du Bas-Congo

*Par Pasteur Fidèle MUANDA MIKIAMA*

*Secrétaire Exécutif Provincial*

*Commission Justice-Paix-Sauvegarde de la Création/ECC/ Bas-Congo & Eveilleur des consciences*

## Introduction

La province du Bas-Congo est l'une de onze provinces de la République Démocratique du Congo située au sud-ouest vers l'embouchure du fleuve Congo et qui donne sur l'océan Atlantique. Elle a une superficie d'environ 54 mille Km<sup>2</sup> avec trois districts et deux villes. Elle est la seule province maritime de la RDC, elle a trois millions deux cent mille habitants avec une moyenne de 70 habitants par Km<sup>2</sup>.

La Province du Bas-Congo avec son port maritime, son industrie pétrolière, ses deux cimenteries et sa compagnie sucrière est comptée parmi les provinces les plus juteuses de la RDC. Elle est desservie par le national numéro un, route bien asphaltée de Kinshasa à Matadi. Elle est riche en faune et flore qui est malheureusement en train de disparaître à cause de l'absence d'une bonne politique de déboisement et de reboisement.

Si nous pouvons comprendre la gouvernance comme « la mise en place d'institutions politiques, judiciaires et administratives responsables qui marchent bien et qui sont perçues légitimement par les citoyens et au sein desquelles ils participent aux prises de décisions qui affectent leur vie quotidienne et qui les autonomisent » ou encore comme « l'ensemble de mécanismes ou des procédés qui guident un Etat dans sa quête quotidienne de procurer à sa population la satisfaction des besoins fondamentaux : une alimentation adéquate, un logement ou habitat décent, des soins de santé et une éducation appropriée », nous pouvons donc aborder notre modeste analyse en retenant trois dimensions à savoir : culturelle, économique et politique pour vous présenter un tableau reflétant plus ou moins comment se vit la gouvernance dans la province du Bas-Congo. Il faut d'emblée spécifier

que les essais de définition ci-haut évoquées concernent la bonne gouvernance différente de la mauvaise gouvernance.

Nous tiendrons compte pour chaque dimension des trois caractéristiques qui expliquent la bonne gouvernance qui sont la participation, la transparence et la responsabilité.

### **Domaine culturel**

La culture Kongo à l'heure actuelle n'existe que de nom, du moins pour ce qui est du Kongo-Central. Nous sommes un ancien royaume qui allait du nord-ouest de l'Angola jusqu'au sud Gabon en passant par le sud de la République du Congo. La province du Bas-Congo est au centre de cet ancien royaume, c'est pourquoi elle est appelée Kongo-Central.

En termes de gouvernance culturelle, nous pouvons dire qu'aucun effort significatif n'est fourni pour la participation populaire à la maintenance de nos valeurs et de notre identité. Le programme quinquennal du gouvernement provincial prévoyait des activités à mener pour la conservation de la langue et des valeurs Kongo par la création de l'Académie Kongo mais faute de moyens requis rien n'a été fait dans ce sens et pourtant le problème de l'identité culturelle est existentiel pour nous.

Nous sommes devenus un peuple incapable de répondre au défi du moment parce que nous sommes aliénés. Nous n'avons rien de nous-mêmes, la culture que nous vivons est venue d'ailleurs et nous ne faisons qu'absorber ce qui nous est imposé par l'extérieur. Le brassage culturel dont est victime Kinshasa s'implante de plus en plus dans le Bas-Congo.

Il faut noter la perte de nos valeurs, nos modes de régler les différends comme l'arbre à palabre, nos énigmes et paraboles porteuses. Les aînés n'ont pas eu de transparence pour apprendre aux jeunes les initiations à la vie, la sagesse Kongo et le savoir-vivre Kongo qui ont impressionné les autres peuples dans le passé.

Les conditions actuelles de la jeunesse Kongo ne sont pas roses. En proie aux fantasmes et aux mythes négatifs, cette jeunesse est déboussolée et désaxée. Elle est plongée dans un océan de mythes négatifs qui la rend défaitiste, résignée et sans imagination féconde car tout ce qu'on lui apprend l'amène à nier même sa propre identité.

Il faut aussi noter que la prolifération des mouvements syncrétiques est une source de manipulation non négligeable aujourd'hui dans notre province. Il existe des conflits larvés ou ouverts entre les églises à cause de différences doctrinales et de conceptions religieuses.

Là où le bât blesse le plus, c'est le fait que la religion devienne de plus en plus un fond de commerce, pire encore, on donne à l'évangile un contenu anesthésiant pour endormir la conscience de la jeunesse avec des messages messianiques, futuristes, pleins de fantômes et de mythes négatifs plongeant les adeptes dans le négativisme, la résignation, le pessimisme et la haine. D'autres, avec leur contenu dorlotant, entraînent les adeptes dans l'oisiveté, la politique de la main tendue et l'obscurantisme.

Dès lors que l'on n'est plus fier d'être kongo à cause de tout ce que les autres ont sur nous comme préjugés et stéréotypes, nous ne saurons jamais nous assumer et prendre notre destin en main. Les discours négatifs sur l'homme noir et congolais poussent notre jeunesse à ne pas s'accepter et s'assumer.

Dans la dynamique du sens de responsabilité qui est une caractéristique non négligeable de la bonne gouvernance, la société n'a pas développé en nous de mythes libérateurs à cause de ce type d'éducation bancaire que nous avons reçu consistant à tout avaler. Ce qui vient du plus âgé est accepté sans discussion, ce qu'a dit l'autorité s'exécute mais ne se commente pas et ne se critique surtout pas. Ce que dit le religieux est presque infaillible.

La culture du mythe d'âge, de l'autorité, du religieux fait de nous des êtres muselés, des sans-voix et hypocrites en développant la soumission robotique, l'absence de culture du débat contradictoire, du droit à la différence et l'expression plurielle qui sont des atouts indispensables pour être dirigeants innovateurs et dirigés ouverts, contributifs pour l'éclosion d'une société productrice, compétitive et se prenant en charge.

Notre éducation culturelle a plus cultivé en nous la peur des fantômes jusqu'aux sorciers en passant par les féticheurs. Cette peur paralysante nous rend défaitistes, résignés et amorphes.

Il est impérieux que les acteurs sociaux et les acteurs culturels de l'espace Kongo puissent se redéfinir pour une renaissance culturelle. Si nous faisons nôtre cette définition de Paulo FREIRE que la culture « c'est la manière dont un groupe humain répond aux défis de l'histoire ».

Le peuple Kongo est appelé à refonder ses repères culturels à travers la réflexion et l'action qu'il a perdus. Le peuple Kongo doit librement et objectivement écrire son histoire sinon, il va demeurer un peuple aliéné. « L'aliénation est en effet l'incapacité de l'homme d'écrire sa propre histoire et d'être acteur dans sa vie selon sa façon de voir les choses ».

Il faudra que le peuple Kongo puisse s'interroger sur la manière dont il réagit à l'imposition d'une de nos langues nationales, le lingala, dans tous les coins et les recoins de l'espace Kongo. Le kikongo est en train de disparaître à cause de l'ampleur que prend cette langue qui jadis était considérée comme la langue des soldats, des musiciens et de personnes qui étaient à la mode.

Il faudra réfléchir sur cette question existentielle « Comment ne pas nier son identité tout en restant un Peuple ouvert au dialogue culturel ? » L'humanité est à la croisée de chemins, aucune ethnie, aucune tribu ne peut s'auto-suffire.

La complémentarité de peuples est inéluctable mais il faudra que l'identité de chaque peuple, chaque ethnie et tribu soit respectée. Chaque peuple a la liberté de puiser ce qu'il estime comme valeurs porteuses auprès des autres et les intégrer au sein de son espace.

Nier son identité, c'est copier servilement les pratiques culturelles des autres et rejeter les siennes. Aujourd'hui aucun peuple, aucune nation ne peut se développer en vase clos. On a toujours nécessairement besoin des autres pour son épanouissement culturel.

Dans la dynamique de la gouvernance participative, la maintenance et la promotion culturelle Kongo sont des défis qui doivent être relevés collégialement en encourageant l'usage de la langue Kikongo dans nos cultes au sein de l'espace Kongo, la production artistique et littéraire en kikongo, en menant un plaidoyer afin que le kikongo soit étudié impérativement à l'école primaire et secondaire. La langue est sans nul

doute l'un des éléments essentiels de la culture. Les enfants doivent connaître leur identité, leur authenticité culturelles et en être fiers.

La bonne gouvernance culturelle dans le Bas-Congo est aussi bloquée par les clivages tribaux. Les tribus habitant chaque district semblent s'organiser en écurie et acceptent difficilement de s'ouvrir.

Le comble de malheur est que nous sommes en otage tribal chacun de son côté. Transcender la tribu pour l'intérêt supérieur de la province n'est pas aisé parce que les intérêts se trouvent plus tôt au niveau des tribus. C'est au sein des tribus que se retrouvent les véritables nations dépiécées par la conférence de Berlin en 1885. « C'est dans la tribu qu'existe une conscience réelle d'identité et d'appartenance souvent caractérisée par une langue commune, une organisation culturelle, sociale, politique, économique et religieuse interne »<sup>1</sup>. La bonne gouvernance culturelle en termes de partage ferait que nos diversités tribales soient une richesse et non un sujet d'appauvrissement ou de rejet réciproque. La cohésion culturelle rendra la province plus rayonnante, et productive en savoir intellectuel, artistique, économique et politique, au lieu de demeurer un peuple hypnotisé, vivant dans une négation de son existence au cœur d'une démission totale aux valeurs éthiques et culturelles avec comme conséquence fâcheuse, l'oubli du sens de l'humain, de la vocation en tant que peuple.

### **Domaine économique**

La gouvernance économique de la province du Bas-Congo n'est pas rose à cause de la forte centralisation de la gestion et l'absence de justice distributive. Elle est la troisième force économique des onze provinces en termes de contribution au budget national. Curieusement, le seuil de pauvreté des habitants de cette province atteint un niveau très inquiétant parce que toutes les recettes montent à Kinshasa et la rétrocession décidée par la loi fondamentale n'est pas appliquée tel que prévu.

La population n'est pas vraiment impliquée dans la politique d'élaboration, d'exécution et d'évaluation des programmes

---

<sup>1</sup> Richard MUGARUKA, « Société, justice, Droits de l'Homme : Vers la résolution pacifique des conflits internes, in paix et résolution des conflits durant la transition démocratique au Zaïre, Actes du Colloque tenu à Kinshasa, du 22 au 26 août 1994, p. 102)

économiques de la province. La participation populaire à ce niveau est très faible. Les acteurs de la société civile ne sont pas associés alors qu'ils sont censés être les personnes indiquées pour vulgariser ce programme, son exécution et surtout son évaluation. Parce que dans la société civile participative, tant que le programme des gouvernants vise le bien-être du peuple, la société civile joue le rôle d'accompagnateur des gouvernants en vue de réaliser leur programme économique tout en gardant son autonomie d'une organisation indépendante vis-à-vis du pouvoir.

La transparence dans la gouvernance économique est quasi absente. La présence de la régie financière propre à la province maximise les recettes dans la caisse de l'Etat mais la justice distributive fait encore grandement défaut; pire encore, il y a eu assez de fonds sortis du trésor public qui ne sont pas arrivés aux destinataires.

La province souffre de l'incapacité à établir la distinction entre les ressources publiques et privées. Il y a des grognes au niveau de la répartition des ressources qui ne tient pas compte de l'équilibre provincial; certains districts sont très bien servis et d'autres moins servis se contentent d'actions sporadiques.

Les petites et moyennes entreprises sont asphyxiées à cause du nombre excessif de règlements, de règles et d'exigences en matière de permis et de taxes. Toutes ces réalités moroses prouvent que la gouvernance économique de la province du Bas-Congo est encore loin de procurer à sa population la satisfaction des besoins fondamentaux tels qu'une alimentation adéquate, un logement ou un habitat décent, des soins de santé et une éducation appropriée.

La province est exploitée et paupérisée à cause d'un système sans conscience sociale. Comment comprendre l'état actuel de la cité de MUANDA alors que par expérience partout où le pétrole est exploité, les autochtones voient leur train de vie changer avec l'électrification, l'eau potable, les conditions scolaires et sanitaires modernisées?

L'unique héritage dont bénéficient nos cités industrielles comme MUANDA, KIMPESE, LUKALA et KWILU-NGONGO pour ne citer que ces quelques cas, c'est la pollution de l'air qui écourte la vie de la population qui y vit. Il est universellement reconnu que les habitants d'un coin donné soient en principe les premiers bénéficiaires des dividendes de

tout ce qu'on y produit. Il faudrait que soit appliqué l'article 54 alinéa 2 de la Constitution de la RDC pour ces cités : " Toute pollution ou destruction résultant d'une activité économique donne lieu à une compensation et/ou à réparation".

L'exclusion, la marginalisation et l'égoïsme sont à la base des scandales sociaux et la création des classes sociales et économiques. Il existe une classe néo- bourgeoise sortie des évolués et assimilés d'avant l'indépendance qui se sont enrichis scandaleusement sur les dos des contribuables.

La nouvelle classe des riches d'après l'indépendance l'est devenue à la faveur d'un système des gérants de petites et moyennes entreprises. La RDC n'a pas de classe moyenne et ceci crée un fossé remarquable. Nous sommes d'emblée en face de deux catégories de citoyens.

La première catégorie se sert aisément, sirotant calmement et délicieusement le miel du système. Elle puise dans le trésor public en vue d'investir des capitaux colossaux à l'étranger et fonctionne en réseaux des relations assumant la classe dirigeante et honorant l'impunité.

Il y a la deuxième catégorie où se retrouvent des intellectuels chosifiés et des analphabètes rejetés. Cette classe constitue les citoyens qui sont devenus symbole de la pauvreté extrême, de la mendicité et des personnes minables. Longtemps courbée, cette catégorie des citoyens muselés depuis la dictature de triste mémoire sombre dans le défaitisme, la résignation et l'indifférence. Sans une révolte constructrice de cette catégorie des citoyens, l'émergence de la classe moyenne économique demeurera un leurre dans nos provinces. Il faudra qu'il arrive un temps où la méritocratie aura le dessus sur la médiocrité et la compétence sur le militantisme.

### **Domaine politique**

La province du Bas-Congo a un passé politique très riche. La résistance de KIMPA VITA et celle de Simon KIMBANGU demeurent toujours des lieux de mémoires incontournables pour les acteurs politiques Kongo. « Quoique situées l'une de l'autre à deux siècles de distance et dans deux types d'occupations différentes, les deux soulèvent la même

problématique encore actuelle, celle de l'ouverture sur le monde et de la liberté dans le monde »<sup>2</sup>.

La conservation de notre identité, l'ouverture sur le monde et la liberté dans le monde font partie de la dignité pour laquelle l'une a été immolée sur un bûcher et l'autre mourut en prison après trente ans d'emprisonnement.

« L'ABAKO, fut le mouvement le plus affirmé, en tant que mouvement de renaissance culturelle Kongo. NZEZA LANDU, fondateur du mouvement en 1950, en fut le chef de file. Cette association culturelle eut pour point focal la défense et l'illustration de la langue kongo. Du mouvement culturel, il va muer en un parti politique qui sera l'image même de la "montée du nationalisme" et de la contestation coloniale »<sup>3</sup>.

La gouvernance politique dans la province du Bas-Congo patauge par absence d'un leadership responsable et clairvoyant. Il y n'a pas de vrais rassembleurs qui ont vraiment le souci de la cohésion provinciale imbibés de sens de solidarité, de coopération, et d'unité. Tout se joue au niveau des clans et des tribus, l'ethnie est presque sacrifiée. Les leaders politiques Kongo n'ont pas le sens de dépassement de soi; or tout peuple divisé au-dedans est faible et voué à la domination. Notre peuple souffre d'une carence notoire des leaders pouvant servir des références pour la cohésion Kongo.

Les maux qui rongent la gouvernance politique de la province du Bas-Congo sont nombreux. Nous pouvons épingler trois qui nous paraissent aujourd'hui très significatifs.

**La politisation** à outrance de l'administration et des entreprises étatiques et para-étatiques. Nous observons un retour triste et dangereux aux exigences du parti-Etat. Aujourd'hui pour être retenu en ordre utile lors de la sélection de dossiers en cas de recrutement ou

---

<sup>2</sup> BUAKASA TULU KIA MPANZU : De l'ethnocide à l'ethon développement. Portée sociologique de la résistance Mukongo, in les mouvements de résistance Kongo à l'Evangélisation du 16ème siècle à nos jours, Mayidi, 1992, p. 224.

<sup>3</sup> Augustin MIABETO : La renaissance culturelle Kongo comme facteur de développement et de consolidation de la paix dans la région Kongo en Afrique Centrale. Conférence donnée à la rencontre des acteurs culturels Kongo Angola, Bas-Congo, Congo-Brazzaville, NKAMBA, Septembre 2010, inédit.

d'engagement, l'appartenance politique devient de plus en plus le critère de base.

**L'exclusion** de la scène politique des poids lourds incarnant une bonne partie des vraies attentes de la population (cas de BUNDU DIA MAYALA). Ce regroupement politique incarne une opinion non négligeable dans le Bas-Congo. Il a un message fédérateur qui connaît une adhésion populaire irréfutable mais il est réduit au silence en lieu et place de continuer à dialoguer avec ce mouvement politico-religieux et l'orienter au besoin selon les exigences de la loi fondamentale pour être agréé comme parti politique. L'exclusion, la marginalisation et le rejet de l'autre n'a jamais payé positivement partout au monde. Le dialogue, la concertation et le débat sont aujourd'hui les pistes les plus plausibles de la bonne gouvernance politique.

**La non transmission des vrais problèmes**, des vraies attentes de la population du Bas-Congo profond auprès des gouvernants au sommet de l'Etat par celles et ceux qui y ont accès facile. Une observation qui semble se confirmer est qu'il y a une fosse entre les dirigeants au sommet de l'Etat et le Bas-Congo profond. Il n'existe pas de cadres permanents de concertation entre les gouvernants et les gouvernés. Les leaders de la province qui sont dans l'arène du pouvoir semblent moins intrépides pour transmettre les vraies aspirations du Bas-Congo à ceux qui ont le pouvoir d'y répondre.

La concentration excessive du pouvoir décisionnel à Kinshasa ne favorise pas la gouvernance politique de la province. Les effets de la décentralisation ne sont pas encore ressentis parce que la loi qui la régit n'est pas encore appliquée et vulgarisée.

Le gouvernement provincial n'a pas les moyens de sa politique pour exécuter son programme. Kinshasa impose sa vision sur la province. Ce qui lui est prioritaire doit l'être mutatis mutandis pour la province, comme c'est le cas de l'exécution du budget d'investissement.

Toutes les recettes montent à Kinshasa et la rétrocession se fait à sa guise et non comme un impératif constitutionnel. Nous ne connaissons souvent ni nos droits ni le centre des décisions de notre avenir et même quand nous sommes conscients de l'injustice et de l'oppression, nous avons souvent du mal à les « nommer », ou à les « problématiser ».

Nous semblons tous ou presque être plus ou moins des analphabètes politiquement, d'où notre sort de dominés perpétuels. Et pourtant, la province a des compétences qui peuvent monter au créneau mais par torpeur et risque des représailles, elles optent pour la culture du silence.

La culture de rendre compte est quasi inexistante dans la gouvernance politique provinciale. L'information ne circule pas, le peuple gère plus les rumeurs que les informations fondées. Ceci engendre la méfiance, et la méconnaissance de l'autorité de l'Etat parce que la population ne se retrouve pas dans tout ce qui se fait, étant sous -informée et moins impliquée.

La politique d'embauche émaillée des injustices criantes telles que les parodies des concours et surtout le fait de donner priorité aux jeunes qui ne vivent pas dans le Bas-Congo crée des grognes, des frustrations et développe des conflits larvés tendant vers le non acceptation de l'autre.

La non tenue des élections provinciales et municipales biaisent l'exercice de la démocratie dans notre pays. Nous semblons vivre la parabole "du vin nouveau dans une vieille outre". Il est impensable dans une démocratie qui se respecte de voir un parlement bicaméral avec une Assemblée nouvelle et un Sénat ancien, la dynamique est biaisée, certains gouverneurs élus se choisissent de nouveaux ministres qui constituent un nouveau gouvernement obligé de travailler avec l'ancienne Assemblée provinciale.

## **Conclusion**

La gouvernance culturelle convie la province du Bas-Congo à une relecture de sa façon actuelle de vivre et d'agir. La province doit s'efforcer de conserver, de véhiculer et d'actualiser ses valeurs pour garder son identité et s'ouvrir aussi davantage au monde extérieur. La culture doit cimenter la cohésion provinciale et les diversités tribales doivent être des opportunités d'enrichissement réciproque.

La justice économique dans une gouvernance participative doit se traduire par l'application réelle de la justice distributive, le Bas-Congo doit impérativement bénéficier d'une partie des dividendes de sa production. Il faudra que la redistribution des dividendes soit au cœur de la gouvernance participative pour motiver la participation populaire.

La population du Bas-Congo doit rompre avec la torpeur. Notre rêve est de voir un jour s'accomplir cette prophétie de JOSEPH KASA-VUBU: « *L'avenir sera brillant. Le Congo a toutes les chances. Nos querelles sont passagères. Nos difficultés sont celles de la croissance. Je vois l'avenir du Congo très grand, très prospère...* ».

La gouvernance politique doit impliquer la participation populaire et la responsabilisation du peuple apprenant à s'assumer jusqu'au bout. Il ne suffit pas de dénoncer les injustices mais il faut aussi analyser les causes profondes de ces situations, s'engager résolument à les affronter et les résoudre correctement. Le Bas-Congo mérite une gouvernance véritablement participative, transparente et responsable. Elle est possible, urgente et impérative.

*Goma, le 25 juin 2012.*



**Fonder ou... refonder l'Etat congolais?**



# **RD Congo : un Etat à fonder ou à refonder et à partir de quelles bases ?**

*Par Aloys Tegera*

*Directeur de la Recherche*

*Pole Institute*

**R**écemment, un consultant britannique de passage à Goma me demanda l'impact de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) devenue depuis lors MONUSCO, sur les populations locales et sur la situation générale du pays. Je lui avais répondu qu'il était difficile d'évaluer l'impact d'une telle mission et pour toute explication j'avais une image en esprit : une RD Congo symbolisée par une grosse marmite bouillonnante. La mission onusienne avait réussi, à son début, à mettre un couvercle sur la marmite bouillonnante permettant ainsi le dialogue entre Congolais à Sun City qui devait déboucher sur la formation d'un gouvernement de partage de butin cyniquement connu sous la formule mathématique  $1 + 4$  et, plus tard, le referendum constitutionnel et les premières élections démocratiques en 2006. Cependant malgré ces résultats somme toute respectables, à l'intérieur de la marmite ça bouillonnait toujours si bien que malgré le couvercle, la pression dans la marmite était telle que tout pouvait éclater de nouveau à tout moment et replonger le pays à la case départ. La reprise des combats à l'est du pays depuis avril 2012 est un exemple éloquent de cette explosion de la marmite, et la Communauté internationale – et son bras armée qu'est la MONUSCO- tentent de nouveau de remettre le couvercle, sans véritablement éteindre définitivement le feu qui couve à l'intérieur.

## **Mission impossible ?**

Au fait en quoi la MONUC ou la MONUSCO seraient-elles différentes de l'autre mission onusienne mise en place le lendemain de l'indépendance de la RD Congo, au cours de laquelle Dag

Hammarskjöld le Secrétaire Général de l'ONU d'alors trouva la mort? En effet, la discussion avec le consultant britannique me rappela un article de Julian Borger publié dans le quotidien britannique « *The Guardian* », annonçant la réouverture de l'enquête sur la mort de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU 50 ans plus tard. En effet, le 17 septembre 1961, l'avion DC6 qui amenait Dag Hammarskjöld au Katanga s'écrasa près du village de Chifubu, proche de la ville zambienne de Ndola. Depuis, plusieurs questions sur ce krach<sup>4</sup> mystérieux sont restées sans réponses. Pourquoi l'avion était-il en feu avant de tomber ? Pourquoi les résidents locaux ont-ils évoqué un plus petit avion à grande vitesse qui aurait tiré sur le DC6 ? Pourquoi un cordon sécuritaire encercla-t-il le lieu du crash de l'avion qui ne fut officiellement localisé que 15 heures après ? Et curieusement, parmi les quinze passagers à bord du DC 6, un survivant, Harold Julian, un sergent américain commis à la sécurité du Secrétaire général, succomba de ses blessures cinq jours plus tard faute de soins appropriés ! Avant sa mort, il aurait déclaré à la police avoir vu une étincelle suivie d'une explosion avant le crash.<sup>1</sup> S'il fallait effacer les traces à tout jamais, c'est que Dag Hammarskjöld était perçu comme un homme dangereux dans le dossier katangais. En effet, il soutenait la décolonisation et la souveraineté du jeune Etat congolais. Il avait ordonné « l'opération Morthar », un appui militaire des forces onusiennes à l'armée nationale congolaise qui se battait contre la rébellion katangaise de Moïse Tshombe. Or ce dernier était soutenu par les compagnies multinationales minières et leurs mercenaires. Certes Dag Hammarskjöld soupçonnait le soutien des Belges et des Britanniques à cette rébellion, mais ces derniers redoutaient non seulement son positionnement par rapport à la question katangaise mais aussi la perspective de son éventuelle réélection jugée comme une catastrophe pour leurs intérêts en RD Congo et ailleurs en Afrique dans ce contexte de décolonisation en cascade des années 1960. Il fallait sans doute que Dag Hammarskjöld meure pour préserver ce premier marché libéral créé au cœur de l'Afrique, et laisser ce Congo à la hauteur de sa réputation, à savoir, un Congo des comptoirs.

---

<sup>4</sup> Borger Julian, « *New Inquiry set up into death of UN secretary general Dag Hammarskjöld* », *The Guardian*, 18 July 2012.

## **Un marché libéral mais une trajectoire épouvantable !**

Le créateur du Congo, Léopold II, après avoir négocié durement un territoire aussi vaste que l'Europe occidentale en dépit des appétits territoriaux de certaines grandes puissances de l'époque, n'avait pas tardé à imaginer les profits financiers que son Congo pourrait lui rapporter. La chasse à l'ivoire et surtout la cueillette du caoutchouc s'était avérée une entreprise lucrative bien avant la découverte des minerais katangais, du diamant du Kasai, de l'or de l'Ituri et leur mondialisation à travers l'industrie et les circuits financiers internationaux. Les structures administratives mises en place au Congo étaient au service de ces capitaux étrangers aussi bien durant la période où l'Etat indépendant du Congo était une propriété privée du monarque belge que durant la colonisation belge. L'administration coloniale échangeait la terre contre les capitaux et promettait un bon marché et bien encadré par l'Eglise catholique pour attirer le plus d'investisseurs possibles. La fameuse trilogie coloniale était bien en place. Quant à la population locale, elle faisait de gré ou de force son entrée dans un marché libéral globalisé avec toutes ses conséquences. Et elles étaient nombreuses. La mobilité des populations de leur village vers d'autres milieux de vie inconnus, le travail forcé et l'isolement dans des camps créés de toutes pièces, la brutalité des agents commis d'abord à l'économie de cueillette puis à l'industrie, la relégation des chefs récalcitrants quand ils n'étaient pas tués, les déplacements des populations locales ou étrangères vers les nouveaux centres miniers figurent parmi les plus courantes. D'autres populations étaient quasiment transplantées vers les lieux de construction des réservoirs de la main-d'œuvre. Ce fut le cas des populations des territoires sous mandat belge du Rwanda- Urundi vers le Kivu. Les morts de cet ékonomisme utilitariste se comptent par millions<sup>5</sup>. Quant au traumatisme des populations locales face à l'impact colonial, il reste un vaste champ d'étude.

L'indépendance politique précipitée en 1960 avait comme toile de fond cette réalité socio-économique. Les populations avaient appris à

---

<sup>5</sup> Hochschild, A. *Les fantômes du roi Léopold II, Un holocauste oublié*, Paris, Belfond, 1998.

cohabiter et à produire ensemble dans les mines comme dans les plantations agricoles mais pas à s'organiser ensemble. Les clercs formés avaient appris à exécuter les tâches demandées par le patron/colon mais pas à organiser leur destin commun en puisant dans leurs propres intuitions. C'est parmi ces clercs qu'une sélection fut faite et à laquelle la colonisation distribua les cartes de mérite civique et les cartes des immatriculés évolués. Une sorte de sélection de type darwinien organisée par le colon pour se donner une conscience, en se prévalant d'une « évolution congolaise maîtrisée ». Cette élite congolaise montante coupée de la masse populaire, cette élite ni noire ni blanche, s'avéra une catastrophe dans la post-colonisation. Elle se muera en une élite politique qui ne doit rien à une population qu'elle est pourtant censée représenter. Quant aux universitaires supposés constituer la crème intellectuelle, ils n'étaient même pas une dizaine après 75 ans de colonisation ! La non mobilité des populations imposée par les différentes campagnes sanitaires qui interdisaient tout déplacement sans un passeport interne dûment signé<sup>6</sup> avaient réussi à confiner les populations dans leurs villages respectifs, sans aucune communication entre elles et sans aucun sens ni d'une unité partagée à construire ni d'un destin commun à forger. A l'indépendance, les populations congolaises ont donc hérité d'un Etat dans ses limites coloniales convenues entre les puissances européennes, mais pas vraiment d'une nation comme telle. Le nationalisme congolais était à construire à partir de rien.

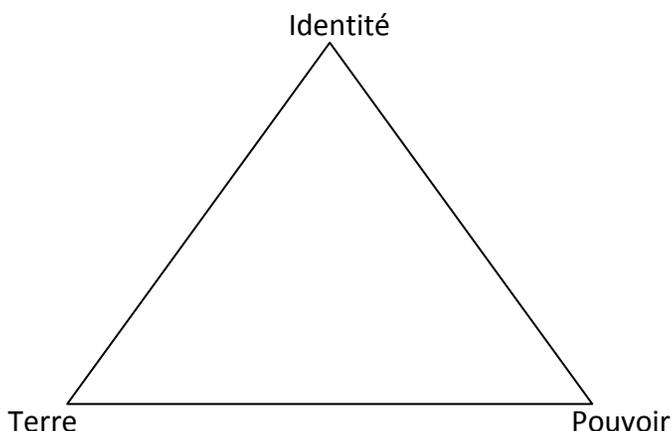
### **Un tribalisme structurel devenu un piège ethnique.**

En effet, les Congolais vivant dans les centres extra-coutumiers, comme on les appelait à l'époque, côtoyant les résidents blancs dans les nouvelles villes autour des mines, des centres de négoce ou port maritime, représentaient le noyau intermédiaire entre l'administration coloniale et les populations congolaises. C'est parmi eux que fut recrutée l'élite politique à la veille de l'indépendance censée conduire le jeune Etat. Cette élite politique ainsi que son organisation politique étaient fondées sur un socle d'abord

---

<sup>6</sup> Les nouvelles versions empêchant la mobilité des populations continuent toujours sous forme de feuille de route, de l'ordre de mission, ou quasiment de taxes payées par la population qui se déplace d'une ville interne à une autre.

fondamentalement tribal. On se pensait Bakongo, Bangala, Basonghe, Baluba ou Lunda avant de se penser Congolais. Les guerres de sécession au Katanga et au Kasai ou les guerres tribales entre Lulua et Luba, Hunde et Banyarwanda au Kivu obéissaient à cette logique de fragmentation ethnique, de repli sur soi et de communautarisme politique. Le pouvoir se pensait d'abord ethnique et s'exerçait avant tout sur son périmètre ancestral conçu comme base à partir de laquelle il fallait revendiquer une part du gâteau national. Un projet unitaire du pays comme naguère celui de Patrice Lumumba se butait incontestablement à un triangle mortel de Terre – identité et pouvoir.



Analysé positivement, ce triangle est le socle de toute construction sociale. C'est sur cette base que, de tous les temps, les armées pour la défense de l'intégrité du territoire ont été conçues, mobilisées, recrutées, et entraînées. C'est aussi sur cette base qu'une politique concertée est menée pour mieux identifier les intérêts particuliers d'une communauté humaine à sauvegarder par rapport aux intérêts des autres communautés proches ou éloignées. Malheureusement, dans le cas du Congo, la marmite bouillonnante puise dans ce triangle devenu mortel. C'est sur cette base que le sang a coulé le lendemain de l'indépendance et continue à couler jusqu'aujourd'hui malgré le répit consécutif à la loi de 1967 condamnant le tribalisme.

## **L'Onu et la marmite congolaise**

A chaque fois que le Congo a sombré dans une folie meurtrière et chaotique, les forces onusiennes sont venues à son chevet, mettant un couvercle sur la marmite bouillonnante dans l'espoir que la pression s'estompe. Ce fut le cas entre 1960 et 1965. Et c'est encore le cas entre 2002 et 2012. Et entre les deux opérations de secours, le pouvoir de Mobutu avait su, à ses débuts, mettre de l'ordre avec le soutien de puissances occidentales dans le contexte de la guerre froide avant de se transformer en un pouvoir dictatorial réprimant toute opposition politique et toute liberté d'expression. Le système mobutiste sitôt créé allait marquer de son empreinte l'ensemble du pays pour plusieurs générations. Il se présente essentiellement comme un monde bipolaire avec, en amont, une élite politique et affairiste soutenue par une élite militaire privée bien payée, bien armée et conçue pour protéger le pouvoir d'un seul homme et, en aval, une population paupérisée, apeurée et dont l'espérance de vie est réduite à 24 heures renouvelables. Entre ces deux pôles que tout sépare, il y a un gouffre. Il n'y a ni infrastructures de base en termes de routes et d'énergie ni services sociaux de base. L'éducation est abandonnée aux mains des parents, le secteur de la santé non tenu par les églises est tout simplement en voie de disparition.

### **Bases prioritaires de la refondation.**

La RD Congo, dans son état actuel, fait face à tellement de défis que, parfois on se demande avec raison par quel bout commencer. Les plans quinquennaux mobutiens ont accouché d'une souris. Ceux de ses successeurs n'ont pas fait mieux. Les plans de stabilisation made in New York à la mode confondent la construction d'un poste de police avec le renforcement de l'autorité de l'Etat tout en sachant qu'un policier impayé va toujours vivre sur le dos des populations malgré son nouveau bureau flambant neuf. Il est donc impératif d'inventer de nouvelles clés de lecture et d'autres outils conceptuels d'analyse et des pratiques innovantes pour refonder la RD Congo. Trois préalables s'imposent sous forme de postulats.

Le premier, c'est que le Congo ne peut et ne pourra jamais se construire à partir de la bonne volonté des puissances externes. Il se

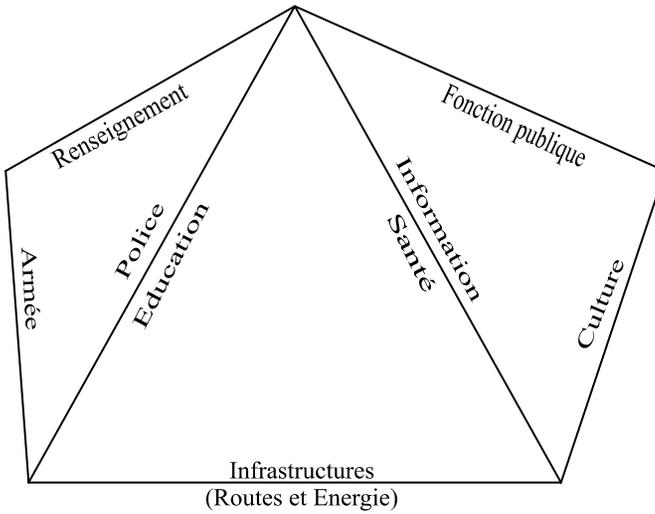
construira par la force et la détermination de ses propres filles et fils. Le statut d'un Congo victime, convoité par les puissances externes mafieuses et invisibles, n'est ni une clé de lecture utile ni une analyse porteuse d'avenir. Il sert à maintenir les Congolais et les Congolaises dans une sorte de délire collectif cherchant à l'extérieur les boucs émissaires de tout ce qui ne marche pas au pays plutôt que de regarder en face nos propres responsabilités dans le délabrement de notre pays. Pour reprendre l'expression d'un sénateur honoraire durant la rébellion du RCD Goma, « si le Congo est occupé, ce que nous nous sommes occupables ». Sa réflexion était pertinente. Il est en effet plus judicieux de s'interroger sur le pourquoi nous sommes « occupables » et chercher les voies et les moyens de sortie de cet état plutôt que passer notre temps à ergoter sur les velléités de ceux qui aimeraient nous occuper.

Le deuxième préalable, c'est que l'Etat doit être impersonnel pour qu'il travaille à la production et à la protection des services publics pour ses citoyens. Certes le Congo est à sa naissance une propriété privée d'un seul homme, Léopold II de Belgique, et les successeurs de ce dernier ont tous cultivé la personnification de leur pouvoir et la loyauté des hommes et des femmes à leur service. Nous devons briser ce cycle de personnification du pouvoir et construire un pouvoir impersonnel au service de ses citoyens, reposant sur un socle tri- triangulaire. Le premier triangle, ce sont les infrastructures (routes et énergie), l'éducation et la santé. Il doit être renforcé par un deuxième triangle, celui de la sécurité, composé de l'armée, la police et les services de renseignement. Et les deux triangles doivent être renforcés par un troisième, celui formé de la fonction publique, la culture et l'information. Ces trois triangles juxtaposés forment la pyramide d'un pouvoir capable de faire émerger une classe moyenne responsable, décomplexée et capable de demander les comptes à ses dirigeants.

Enfin le dernier préalable est qu'il faudrait que parmi les Congolais et les Congolaises émergent des visionnaires qui porteraient ces ambitions. La fameuse phrase de Barack Obama dans son discours d'Acra selon laquelle l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes est à méditer sous cet angle. Mais de telles

institutions ont besoin d'hommes et de femmes visionnaires et déterminés.

De façon schématique, voici comment un pouvoir impersonnel se présente :



### **Deux modèles d'Etat et un choix à faire.**

Le XXème siècle a été dominé par la notion wébérienne d'Etat conçu comme détenteur du monopole de la violence. Mais cette notion n'était viable que dans les pays ayant une forte et longue culture démocratique et dans lesquels les forces de l'ordre étaient constitutionnellement au service de la nation et non de l'équipe gouvernante. Il n'empêche que cette notion d'Etat fut récupérée par toute sorte de personnages désireux de façonner un Etat à la hauteur de leurs ambitions plutôt qu'au service des citoyens. Les résultats furent la pléthore des dictateurs en Afrique et ailleurs à travers le monde et les régimes répressifs qui ont éliminé des millions de citoyens. Ce modèle a montré ses limites surtout dans les pays où la culture démocratique fait défaut. Il y a impérativement une nécessité d'une nouvelle redéfinition de l'Etat. Quel crédit ou quelle légitimité peut-on accorder à un Etat qui a cessé de produire les services publics pour ses citoyens ? Quelle légitimité pour un Etat de collecter des taxes qui ne sont jamais investies dans les services publics visibles

par tous les citoyens mais plutôt empêchées par un pouvoir prédateur? La notion de Jean-Paul Fitoussi d'un Etat conçu comme une entreprise de production des services publics devrait non seulement nourrir notre inspiration mais aussi devenir le cœur de la refondation de l'Etat congolais. Le lien indéfectible entre un peuple et son élite politique passe par les biens publics que cette dernière offre à sa population. L'absence ou la confiscation de ces services publics destinés au peuple signifie la rupture de ce contrat social. Le détenteur de la légitimité, c'est le peuple dit-on et non ses prétendus représentants. Nous le savons tous, il nous revient à le faire appliquer.

### **Le champ d'investissement.**

Nos populations longtemps réprimées, isolées et exploitées devraient constituer le socle et le cœur de toutes les initiatives de la refondation de l'Etat. Elles devraient être le champ privilégié d'investissement des ressources financières et humaines disponibles. C'est avec elles qu'il faut impérativement renouer un dialogue constructif et c'est avec elles qu'il faut inventer les solutions durables. Les services publics de base traduits sous forme des routes, de l'énergie, de l'éducation et de la santé dont elles sont privées ne doivent pas être perçus comme des privilèges mais comme des droits fondamentaux. Personne ne devrait donc les priver les populations ni les privatiser. Une telle population repensée comme moteur de son propre développement est capable de faire émerger en son sein une solide classe moyenne que l'élite politique ne pourra plus ignorer. La route est longue et le chemin tortueux mais l'essentiel est de s'assurer que nous prenons la bonne direction.

*Juin 2012*



# Elections et légitimité : leçons à tirer des votes de 2011

*Par Kizito Mushizi Nfundiko  
Député National*

**S**ur nos célèbres élections du 28 novembre passé, l'encre et la salive ont beaucoup coulé... et pour de bonnes raisons. De nos jours, on le sait, les élections sont devenues le mode préféré de désignation des responsables sociaux et politiques. Et le monde s'accorde que désormais la démocratie s'exprime par les élections et se consolide par d'autres mécanismes complémentaires appropriés. L'entendement que l'on se fait, les objectifs poursuivis et les stratégies déployées sont variées et relatives. Selon que l'on est au pouvoir et que l'on veut le conserver à tout prix, selon que l'on est dans l'opposition et que l'on veut le conquérir, ou encore quand on est citoyen lambda votant lettré ou analphabète les critères de choix varient. De l'autre côté, les intérêts de la communauté internationales ne sont pas non plus toujours les mêmes : pour les pays limitrophes, c'est le désir de voir un régime « ami » accéder au pouvoir, pour les bailleurs de fonds c'est parfois le sentiment de satisfaction d'avoir appuyé un processus qui formellement au moins, donne des résultats dans un climat relativement acceptable (j'en veux pour preuve le peu d'implication de ladite communauté dans la suite des dérapages du processus des élections en cours dans notre pays), pour les Nations unies, ça dépend du mandat... (Côte d'Ivoire Vs RDC par exemple).

J'aborderai brièvement la question de légitimité dans la deuxième partie de cette présentation. Mais puisque tel a été le vœu des organisateurs des présentes assises, en me conférant le devoir de m'entretenir avec vous autour du thème « Elections et légitimité : leçons à tirer des élections de 2011 », arrêtons-nous donc un moment sur le concept de la démocratie, appliquée aux votes de novembre 2011. Après quoi, je tenterai une lecture personnelle de

mon entrée dans la sphère politique congolaise, qui, pour moi, et plus qu'ailleurs est un véritable marigot aux crocodiles dans lequel, néanmoins, j'ai décidé de nager.

## **Les élections de 2011**

La Constitution de la République démocratique du Congo telle que modifiée et complétée à ce jour affirme en son article 5 alinéas 1 et 2 que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élections et indirectement par ses représentants ». La loi fixe les conditions d'organisation des élections et du référendum ».

Mettant en œuvre ces dispositions constitutionnelles, le législateur congolais a adopté la loi N°11/003 qui modifie et complète la loi N° 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales que le Chef de l'Etat a promulguée le 25 juin 2011.

La modification et la complétion de la loi de 2006 est intervenue à l'issue de la révision suspecte et décriée de la constitution le 20 janvier 2011 et en partie en raison de l'évolution contextuelle sur le plan social et politique du pays depuis la transition (2003 – 2006). Pour rappel, parmi les modifications apportées dans son contenu, les plus importantes sont :

- la réduction du nombre de tours pour l'élection présidentielle;
- l'introduction, parmi les conditions d'éligibilité, du niveau d'études ou d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans l'un des domaines suivants : politique, administratif, économique ou socioculturel ;
- l'actualisation du taux de cautionnement électoral à payer par liste et la référence au franc congolais conformément à la réglementation en vigueur ;
- l'organisation par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication des temps d'antenne radiotélévisés pour permettre à chaque candidat Président de la République de présenter son programme d'action ;

- l'établissement d'un centre de compilation dans chaque circonscription électorale ;
- la signature des procès-verbaux par les témoins ;
- la remise des procès-verbaux aux témoins.

Lors des élections de novembre 2011, plusieurs de ces exigences légales n'ont pas été respectées dans certains bureaux de votes et centres de compilation.

J'en veux pour preuve les multiples et récurrentes contestations ainsi que l'énorme remous que nous avons vécu peu après ces votes au sein de la population, des états-majors politiques, les dénonciations des observateurs électoraux ainsi que les atermoiements de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à rendre public les résultats des scrutins et de les communiquer à la Cour suprême de justice aux fins du contentieux électoral.

Par-delà toutes les irrégularités, fraudes et flagrantes violations de la loi constatées et rapportées, les votes de novembre 2011 soulèvent plusieurs interrogations. Mais en même temps, ils posent une certitude : on ne connaîtra jamais les vrais résultats de ces élections-là.

Que ce soit dans la phase de préparation, que ça soit dans celle des scrutins et dans celles de l'après vote, la CENI de Ngoyi Mulunda, grand pasteur devant l'Éternel, paraît-il, est allé de violation en violation. Le gouvernement l'a accompagné politiquement et sécurisé physiquement à chaque étape des opérations. Parmi les points négatifs dans le processus, je peux citer, sans être complet :

- la révision cavalière de la constitution,
- la révision contestable, du fichier électoral,
- le climat général tendu,
- la publication tardive et suspecte de la loi électorale,
- la corruption ambiante touchant services de sécurité et personnel de la CENI,
- les intimidations voire les enlèvements des membres des partis politiques de l'opposition, insécurisations des

- candidats et autres personnalités politiques, censure des medias autres que ceux appartenant aux gens du pouvoir,
- la manipulation et l'instrumentalisation (voire, la chosification) des femmes et des jeunes,
  - des campagnes menées sur fonds ethnique et tribal,
  - la confiscation de la RTNC par le pouvoir,
  - la campagne avec les moyens logistiques et financiers de l'Etat par des candidats occupants des postes politiques,
  - le rôle marginal laissé à la société civile,
  - la CENI à la solde de la majorité au pouvoir,
  - l'éloignement des bureaux de vote des votants,
  - le déploiement insuffisant des bulletins de vote,
  - le début tardif et la fin prématurée des opérations de vote,
  - les bulletins pré côtelés entre les mains des candidats de la majorité... et j'en passe. Voilà le contexte dans lequel il faut parler de légitimité.

Bien que le choix d'un système électoral ne soit pas toujours neutre parce qu'il est un choix politique, les élections de novembre 2011 ont néanmoins fait apparaître, dès leurs débuts, des signes de grandes faiblesses et d'inégalités de chances offertes aux différents candidats. Et ceci a immédiatement aussi entamé la crédibilité desdites élections.

Par le fait de la modification de la constitution, la majorité et de manière générale, le régime Kabila, a sensiblement modifié aussi le mode de scrutin et inévitablement rompu les équilibres naguère consacrés, notamment pour ce qui est du nombre de tours admis aux présidentielles en 2006.

Les faits ainsi présentés soulèvent la question de légitimité pour les acteurs politiques qui prétendent avoir gagné les votes de 2011.

### **Légitimité et leçons à tirer des élections de 2011**

Le dictionnaire Petit Larousse affirme que la légitimité est la qualité de ce qui est fondé en droit, en justice ou en équité.

La légitimité repose sur une autorité qui est fondée sur des bases juridiques et éthiques et permet de recevoir le consentement des

membres d'un groupe ou d'une communauté donnée. Il s'agit, au sens sociologique donc, d'un accord tacite, subjectif et consensuel axé selon des critères éthiques et de mérite de qui en est bénéficiaire.

Les légitimités peuvent être de diverses natures, fondées sur la source qui en constitue le soubassement. C'est ainsi que l'on parle de la légitimité électorale, de la légitimité traditionnelle (en RDC), de la légitimité idéologique (Mao Tsé-toung en Chine) ou même de la légitimité circonstancielle (comme en 2007 avec Laurent Désiré Kabila).

Dans le système démocratique contemporain, la légitimité vient essentiellement des élections.

Il y a lieu de relever que la légitimité des dirigeants a une forte incidence sur le développement de la communauté. C'est ici pour moi le lieu de fonder une forte crainte. La même crainte est d'ailleurs de plus en plus ressentie par l'ensemble de la population congolaise quant à la capacité réelle pour les dirigeants actuels dont la légitimité continue à être contestée, de mener des actions de développement réel du pays.

En témoigne déjà leur incapacité d'assurer la sécurité nécessaire à la population, de protéger l'emploi existant, de créer ou de faciliter la création de nouveaux emplois, de nourrir la population, de protéger ou de susciter l'investissement, et de mettre sur pied l'ébauche d'un Etat viable.

Il y a surtout cette incapacité du pouvoir en place de reconnaître la société civile et les acteurs politiques membres de l'opposition comme des acteurs de la scène politique et des interlocuteurs obligés dans la consolidation de la démocratie.

### **Les leçons retenues par moi, un nouveau venu dans le marigot aux crocodiles.**

L'analyse du contexte du cosmos congolais nous a montré, que dis-je, nous a rappelé, avant-hier, que les tableaux politique, économique et culturel de notre cher et beau pays sont plus que

sombres. A ces trois critères, je crois même qu'il sied d'ajouter un autre : 'un peuple qui en a autant vu, autant subi durant aussi longtemps est un peuple malade psychologiquement. Nous ne sommes plus « normaux ». Les frustrations, les traumatismes de tout genre, les dures épreuves psychosomatiques subies entament nécessairement le mental.

Et voilà comment, après avoir muri ma décision, je décide il y a un an de changer de profession et de m'engager en politique, dans un parti d'opposition. En soi, quitter la stabilité pour l'incertain, voire l'inconnu. J'ai démissionné de tous les postes de responsabilité que j'assurais dans le monde des medias (directeur de Radio Maendeleo, Président de l'Union Nationale de la presse du Congo au Sud-Kivu, coordinateur du réseau des radios et télévisions de l'est de la RDC, conseiller à l'organisation des medias d'Afrique centrale (OMAC) etc., en juin 2011, après 17 ans de vie professionnelle pleine.

Qu'est ce qui m'a motivé à embrasser la carrière politique ? Plusieurs raisons : toutes aussi subjectives les unes que les autres.

Une certaine naïveté ou innocence : comme vous voulez. Je me suis dit que depuis une quinzaine d'années que mon métier me met en contact avec les acteurs politiques congolais, même ceux qui paraissent bien pensants, je ne comprenais pas ce qui les poussait à agir souvent contre le simple bon sens et parfois carrément contre l'intérêt général. Je suis donc entré en curieux soucieux de comprendre.

La révolte intérieure : pourquoi les acteurs politiques congolais prennent leurs concitoyens comme des marchepieds, des idiots, des bons à exploiter ? Je me suis retrouvé complètement révolté par les comportements et les attitudes des hommes et femmes politiques de notre pays qui donnent l'impression d'être satisfaits de diriger un espace qui prétend être un Etat sans beaucoup d'ambitions de la viabiliser.

L'ambition d'être utile ailleurs : j'avais le sentiment personnel que j'avais joué ma partition dans les medias (tour à tour journaliste, manager et formateur), le sentiment d'un devoir accompli et qu'il fallait que je laisse les rennes à d'autres personnes qui puissent

imprimer une autre dynamique à ces diverses structures. Je me suis dit aussi qu'il faut savoir partir, surtout quand tout va bien, les comptes garnis et les machines en parfait état de fonctionner. Je suis convaincu que personne n'est irremplaçable.

L'idée folle aussi de me faire sanctionner par une population à laquelle j'ai consacré une bonne partie de mon savoir, mon savoir-faire et mon savoir-être dans ma profession d'homme de medias, parfois au péril de ma vie. Une façon de tester aussi la maturité de la population de la circonscription. Est-ce que mon travail à Radio Maendeleo a laissé des traces dans l'imaginaire collectif de Bukavu ?

Enfin peut-être aussi, l'envie d'en découdre avec certains vieux routiers de la politique et riches caciques à la fortune douteuse et leur démontrer que le peuple n'est plus dupe et qu'il est capable de se déterminer, de choisir quelqu'un par confiance et non parce qu'il est riche et distribue des sous à tour de bras ni parce qu'il a le pouvoir et qu'il peut mentir, intimider et abuser des biens communs pour se faire élire ni encore parce qu'il peut manipuler la corde tribale et clanique. Pari gagné.

Plusieurs fois, mon nom m'avait précédé là où j'allais en campagne et on ne demandait qu'à me voir.

J'étais le candidat à qui les électeurs donnaient de l'argent et des supports multimedia (calicots, posters, photos, vidéo, t-shirts, casquettes...) : mes amis, ma famille, de simples connaissances se sont organisé spontanément pour me soutenir.

Des bénévoles se sont spontanément mis à battre campagne pour moi sans que je les connaisse et parfois sans que eux-mêmes me connaissent.

J'ai fait une bonne partie de ma campagne à pied, allant de maison à maison à travers toutes les communes de la ville causant avec les gens chez-eux

J'ai axé mon message sur le changement positif de comportement et d'attitude du citoyen congolais et du politicien congolais. J'ai promis

d'être un député différent : plus visible, plus accessible, plus attentif et plus près des préoccupations des citoyens.

Maintenant tout cela a comme résultat que je suis le meilleur élu de la province du Sud-Kivu. En toute modestie, je pèse la signification d'une telle charge. Et comme dit l'adage latin : « honor onus » (l'honneur est une charge), je vis cela. Ce sera un défi personnel énorme de respecter toutes les promesses dans un système qui pue l'illégitimité à pleines narines. Défi de redevabilité devant le peuple qui vous a élu en toute confiance, défi de proximité, défi d'utilité, défi de visibilité, défi d'efficacité...

C'est pourquoi, dans cette volonté de gagner ce pari, je me suis engagé dans la mise en place de quelques initiatives personnelles :

J'ai ouvert un bureau de liaison dans lequel travaillent deux personnes en permanence. Ce bureau est mon trait d'union physique entre mon électorat et moi. Les messages, les colis, les dossiers, les communiqués, les contacts passent par ce bureau. Je le paie de ma poche et je rémunère modestement les gens qui y travaillent.

Mes numéros de téléphone connus sont restés évidemment inchangés et je suis joignable quasiment 24h sur 24 et Dieu seul sait ce que cela nous coûte.

Je finalise l'ouverture de mon blog par lequel mes commentaires et mon travail peuvent être vus par des personnes qui sont connectées.

J'utilise beaucoup l'email et moins facebook.

Je me jure de ne jamais rater mes vacances parlementaires sans une raison objective et valable. J'ai compris que souvent les électeurs ne demandent pas trop : un contact, un échange, une discussion, une visite peuvent changer certains stéréotypes ou préjugés si on sait s'immerger dans leur quotidien.

*Goma, le 25 juin 2012*

# **Les bases de refondation de l'Etat en RDC : Faire du neuf avec du vieux, la justice congolaise est-elle réformable ?**

*Par Florence Liégeois*

*Responsable des Programmes RDC*

*RCN Justice & Démocratie RDC, Bruxelles*

## **Résumé**

*En RDC, il est courant de parler de pluri-juridisme ou de la cohabitation de deux systèmes normatifs et juridictionnels. Les deux systèmes sont souvent présentés comme antagonistes et il est fréquent d'entendre des discours assez tranchés sur l'obsolescence des pratiques coutumières et la nécessité d'imposer un droit « moderne », meilleur garant des droits fondamentaux. A cette vision positiviste s'oppose souvent une vision peut-être trop angélique de la justice coutumière, réputée plus proche des justiciables, moins onéreuse, plus réconciliatrice etc. C'est bien entendu dans un discours nuancé à la croisée de ces deux modèles qu'il faut rechercher des solutions pour un système judiciaire réellement moderne en RDC, et tenant compte de l'extrême perméabilité de ceux-ci, dans tous les sens et à tous les niveaux. Après un bref rappel des avantages et lacunes de chaque système, cette contribution se proposera d'explorer, sur base d'expériences et d'analyses menées en Ituri, au Katanga ou au Bas-Congo des pistes de solutions originales basées sur les pratiques concrètes des acteurs de terrain : des modes de conciliation mis en place en matière foncière, aux membres du ministère public appelés à trancher toutes sortes de litiges selon toutes sortes de normes, nous étudierons comment il est possible en RDC, de « faire du neuf avec du vieux », mais pourquoi pas aussi de « faire du neuf avec du neuf » et de se montrer progressiste quand une poignée de magistrats militaires prononcent des condamnations sévères sur base du droit international pénal, ouvrant une voie qui reste encore trop peu explorée par la jurisprudence. Nous concluons avec un état des lieux de la réforme de la justice.*

## Introduction

Les débats ont jusque-là beaucoup porté sur la dimension politique de la refondation de l'Etat. Nous allons nous attacher ici à une dimension plus administrative, en parlant d'un pilier essentiel à cette refondation qu'est la justice.

Lorsqu'on parle de justice en RDC, on tombe rapidement dans cette « éternelle désillusion » déjà évoquée au cours des discussions, et ceci pour la simple raison qu'il y a une immense inadéquation entre les attentes qu'on place dans le système judiciaire et les moyens dont elle dispose.

Cet exposé s'attachera donc à voir ce qui fonctionne ou pas en matière de justice en RDC afin de dégager des pistes pour la construction d'un système judiciaire endogène, et non pas exogène, comme cela a été décrit par d'autres intervenants.

### I. Etat des lieux des systèmes

Il est ici important de parler des systèmes de justice, tant la réalité de ce concept en RDC est plurielle. Mais, quel que soit le modèle dont on parle, il convient de s'interroger tant sur son effectivité que sur sa légitimité.

Actuellement, on considère couramment que cohabitent deux systèmes juridiques, ou deux conceptions de la justice, qui sont parfois antagonistes, parfois complémentaires, mais en tout cas toujours critiquées et critiquables. D'un côté, la justice formelle, de droit écrit, héritage colonial bien souvent inadapté tant au contexte économique et géographique qu'à la culture. De l'autre, la justice dite « coutumière », qui peine à garder sa place dans un pays traversé par plus de 30 ans de dictature et 15 ans de guerres et de conflits.

#### *1.1 Une justice « moderne » dysfonctionnelle*

On ne va pas reprendre ici la longue litanie des lacunes du système judiciaire. Différents audits du système judiciaire (audit multi-bailleurs de 2004, plan d'action pour la réforme de la justice de 2007, études et analyses menées par les ONG, ASF, RCN, Global Rights,

ILAC, missions de formulations des programmes européens etc.<sup>7</sup>) ont souligné à diverses reprises les nombreux dysfonctionnements en termes de formation, compétences, motivation, faibles moyens de fonctionnement des juridictions, faiblesse de l'aide légale etc. Pour ne citer que quelques exemples, il n'y a pas d'école de la magistrature, l'École de formation des personnels judiciaires (EFRPJ) ne fonctionne plus depuis 25 ans, le personnel judiciaire (greffiers, secrétaires de parquet et huissiers) est globalement vieillissant ou recruté sur le tas et donc mal formé, et surtout non-immatriculé. La non-immatriculation signifie que les personnels ne sont pas identifiés au niveau de la fonction publique, donc non rémunérés. Ces personnels qu'on appelle « volontaires », « assumés » ou encore « stagiaires », utiles aux juridictions en sous-effectif permanent mais non formés, vivent donc des contributions demandées – illégalement - aux justiciables pour la délivrance des actes, un déplacement, ou tout autre acte du quotidien de la justice. Quant aux personnels judiciaires immatriculés, les rémunérations demeurent très faibles (de l'ordre de 50 USD par mois). Les magistrats bénéficient pour leur part depuis quelques années de rémunérations régulières (env. 800 à 1000 USD) mais leurs mutations ne prévoient pas la prise en charge des familles ou des primes de risque du fait de partir exercer dans les zones insécurisées du pays. Ce qui freine largement les affectations en zones rurales et isolées.

On compte actuellement moins de 4000 magistrats (siège et parquets confondus) en RDC, soit un ratio d'environ 6 magistrats pour 100.000 habitants. A titre de comparaison, au Burundi voisin on en a plus du double, et sur une étendue bien moindre<sup>8</sup>. En Europe, les moyennes pour la France et la Belgique (dont les systèmes judiciaires sont les plus similaires à ceux de la RDC) varient de 12 à 23 magistrats (siège et parquet confondus) pour 100.000 habitants<sup>9</sup>. Et de nouveau, le

---

<sup>7</sup> Voir la bibliographie pour les documents publiés.

<sup>8</sup> Voir Dominik Kohlhagen, Burundi : la justice en milieu rural, RCN Justice & Démocratie, Bujumbura, décembre 2009. Etude disponible sur <http://www.rcn-ong.be/-Recherches-?lang=fr>

<sup>9</sup> Chiffres compilés à partir du Rapport 2010 de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice, Evaluation des systèmes judiciaires européens : efficacité et qualité de la justice (données 2008).

[http://www.coe.int/T/dghl/cooperation/cepej/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/T/dghl/cooperation/cepej/default_fr.asp)

critère géographique n'est ici pas pris en considération, puisqu'en RDC, il faut ajouter à ces statistiques les difficultés d'accès géographique.

On constate du coup un faible rendement, qui se traduit par une justice de très mauvaise qualité pour le justiciable : la corruption<sup>10</sup> qui influe sur les décisions, mais aussi des éléments plus techniques tels que les délais, le non-respect du contradictoire, l'absence de notification des décisions (fautes de moyens du système et du justiciable lui-même qui doit s'acquitter de frais d'exécution légaux), et in fine soit un déni de justice, soit l'absence d'exécution.

Enfin, la question de l'indépendance du pouvoir judiciaire est encore à résoudre : le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est de création récente, et peine à affirmer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. Il ne bénéficie pas de budget propre, et les dernières nominations de magistrats lors des recrutements massifs de 2010 et 2011 ont été faites par la Présidence de la République, alors que cette compétence relève normalement du CSM. La nomination des magistrats par le pouvoir exécutif questionne donc sérieusement le principe de l'indépendance de la justice.

## ***1.2 Une justice traditionnelle en quête de renouveau***

Dans un pays où entre un tiers et la moitié des tribunaux de paix seulement sont installés (selon la carte judiciaire prévue en 1978 qui prévoyait un tribunal de paix par territoire), il est évident que la justice coutumière est encore fort présente sur l'ensemble du pays. Pour preuve, même dans la province du Bas-Congo, qui est la mieux desservie en termes de couverture judiciaire, la population se tourne encore massivement vers le chef coutumier en cas de litige ou de problème à résoudre (env. 20% des réponses selon l'Etude sur la justice de proximité au Bas-Congo en 2009<sup>11</sup>). En Ituri, c'est aussi l'instance principale identifiée en matière de conflits fonciers (30%

---

<sup>10</sup> En avril 2012, un greffier d'exécution du TGI de Gombe (Kinshasa) a déclaré que 60% des décisions de justice ne sont pas exécutées pour cause de pressions politiques.

<sup>11</sup> Voir Etude sur la justice de proximité au Bas-Congo, RCN Justice & Démocratie, août 2009. Etude disponible sur <http://www.rcn-ong.be/-Recherches-?lang=fr>

des réponses dans Etude sur les conflits fonciers en Ituri). La justice coutumière continue manifestement de prévaloir : non seulement pour des matières très spécifiques échappant à la justice formelle telles que la sorcellerie ou les litiges entre clans, mais aussi des matières réglementées par le droit écrit : la matière foncière et les affaires familiales notamment.

La justice coutumière présente assurément des atouts en termes de proximité : par son accessibilité géographique, les coûts qui y sont bien moindres et évitent les frais de déplacements, mais aussi par la langue, le monopole du français au niveau des juridictions formelles étant un obstacle majeur à l'accès des plus vulnérables à la justice.

Mais cette justice est également critiquée et contestable : des justiciables se plaignent d'abus de la part de certains chefs, et on constate également, lors d'études anthropologiques<sup>12</sup> que nombres d'autorités coutumières ont soit perdu leur légitimité, soit pratiquent de manière incorrecte. C'est souvent le cas dans des zones de conflits où certaines instances « coutumières » ont été instaurées par des groupes armés illégaux ou bien où les instances coutumières régulières ne sont pas outillées pour faire face aux nouveaux types de litiges et délits qui émergent au cours ou après un conflit (par exemple les violences sexuelles massives ou les conflits de terre liés au retour des réfugiés ou déplacés). Ainsi, on constate parfois dans des procédures d'arbitrage coutumier des interactions entre différents types de normes (normes coutumières, normes écrites, normes religieuses) qui au final brouillent le cadre auquel la population peut se référer, et qui, loin de contribuer à une meilleure compréhension de la justice par les justiciables, aboutit à la construction d'un syncrétisme bizarre très éloigné d'une sécurisation juridique de la population.

Mais face à ces nombreux dysfonctionnements, la population n'est pas restée démunie et a développé de nombreuses solutions alternatives qui lui permettent un traitement a minima de ses problèmes juridiques et de régler certains conflits.

---

<sup>12</sup> Observations menées au cours des programmes de RCN Justice & Démocratie au Bas-Congo, ou encore voir l'étude anthropologique sur les mécanismes extra-juridictionnels de réponses aux violences sexuelles (cf. Bibliographie).

## **II. Les pratiques sociales de justice, ou l'intarissable créativité du justiciable congolais**

A tous les niveaux, il faut considérer une nécessaire évolution, déjà en marche, et une évidente perméabilité des systèmes.

Nous avons parlé précédemment par commodité de « justice coutumière » ou « traditionnelle », mais il semble en réalité plus juste de parler de « pratiques sociales de la justice » tant les solutions imaginées par la société congolaise en dehors du système judiciaire formel sont plurielles. J'en réfère notamment à tous les litiges mineurs qui sont réglés en famille ou au sein des clans, ou encore à tous les outils développés par la société civile particulièrement en matière foncière. Et la province du Nord-Kivu où nous débattons est bien placée en matière d'innovations puisque des organisations telles que Forum des amis de la terre (FAT), la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo (FOPAC) ou le Syndicat de défense des intérêts paysans (Sydip) ont été moteurs dans ce domaine<sup>13</sup>... En effet, les litiges fonciers représentent jusqu'à 80% du contentieux judiciaire alors que c'est une matière coutumière par excellence. Sans vouloir tout ramener dans le chef des autorités coutumières qui ne sont pas toujours légitimes ou compétentes, il est intéressant d'aller explorer les pistes de règlements extrajudiciaires qui existent de ci de là : la commission foncière en Ituri, les mécanismes de médiations mis en œuvre par les organisations locales des Kivus, la commission d'arbitrage coutumier au Bas-Congo, et plus globalement de nombreuses actions entreprises parfois au niveau des ministères et/ou assemblées provinciaux etc. Toute une palette de solutions qui permettent, si elles sont bien gérées et consolidées, de désengorger les tribunaux formels et d'offrir des réponses aux besoins de justice de la population.

Comme on l'a dit plus haut, les matières foncières ou familiales sont des matières « coutumières » par excellence, et il n'est donc pas surprenant de voir se développer tout un tas de pratiques en dehors du système formel pour les traiter. Mais on sait également que le

---

<sup>13</sup> Voir à ce sujet Liégeois F. et Vircoulon T., « Inventer une politique publique dans un Etat failli, le défi de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo », IFRI, Paris, avril 2012.

champ pénal n'est pas exclu de ces pratiques, ce qui est plus surprenant pour l'observateur étranger. Une étude menée dans le cadre du programme Rejusco met en avant les mécanismes extra-juridictionnels de réponse aux violences sexuelles<sup>14</sup>. Cette étude pertinente et singulière montre comment un sujet pénal par excellence, trouve malgré tout une réponse dans le champ de la justice informelle : soit au niveau coutumier en tant que tel, soit au niveau de « pratiques sociales » développées par des organisations locales ou des réseaux locaux. Les résultats d'une telle étude peuvent être un peu étonnants pour un juriste ou un criminologue car il apparaît clairement qu'on appréhende les cas de violences sexuelles de la même manière qu'un litige ou un conflit entre familles, là où l'on considère habituellement qu'il s'agit d'une infraction pénale grave portant atteinte à l'intimité de l'individu. D'un autre côté, là où l'on souhaite généralement la punition de l'auteur, les mécanismes étudiés dans cette étude privilégient la réinsertion de celui-ci, ce qui n'est pas inintéressant car la question de la réinsertion post-détention se pose avec acuité dans tous les pays. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeurs, mais de mettre en évidence les pratiques qui se développent en l'absence d'un système judiciaire efficace, et donner un exemple de cas pénal traité dans le champ informel.

Concernant la justice formelle, une perméabilité aux pratiques sociales et aux stratégies développées par les justiciables congolais est également courante : des nombreux magistrats procèdent à des procédures de conciliation avant de fixer des affaires afin d'une part d'éviter aux parties une procédure judiciaire longue, coûteuse et à l'issue parfois incertaine, et d'autre part d'éviter un engorgement de leur juridiction. Là encore on le constate aisément en matières foncière ou familiale, mais on le constate également (et étonnamment) au niveau du parquet. Gabin Bady Kabuya, docteur en criminologie de l'université de Lubumbashi, a effectué un précieux travail d'observation au niveau du parquet de Lubumbashi, et on y constate à quel point les magistrats du parquet se voient sollicités

---

<sup>14</sup> Etude anthropologique sur les mécanismes extra-juridictionnels de réponse aux violences sexuelles à l'Est de la RDC. Programme Rejusco, Cellule « Genre et lutte contre les violences sexuelles », Goma, mars 2010.

pour n'importe quel type de litige, complètement en dehors du champ pénal qui leur revient légalement<sup>15</sup>. C'est ainsi que les magistrats sont saisis de cas de dettes, de sorcellerie, de voisinage etc. Ces pratiques sont particulièrement évidentes en milieu urbain, où la juridiction tend quelque peu à remplacer les réseaux traditionnels, mais dans un flou institutionnel total, qui in fine, amène les justiciables à se faire une justice « à la carte ». Ainsi, loin, du cliché habituel consistant à dire que les Congolais ne comprennent pas la justice formelle, on s'aperçoit au contraire qu'en zone urbaine, ils savent parfaitement l'instrumentaliser !

Finalement, ce rapide exposé nous permet de dresser quelques constats :

- nous n'avons pas – ou plus- d'un côté la justice formelle et de l'autre la justice informelle ou traditionnelle. On a en revanche tout un éventail de solutions qui vont du très formel au très informel et dans lequel le justiciable congolais pioche au gré de ses besoins, et de ses moyens.
- comme dans d'autres domaines, le citoyen congolais a mis en place des pratiques alternatives qui permettent de pallier aux lacunes d'un Etat défaillant<sup>16</sup>. Ce sont ces pratiques et innovations qui, plus que la justice « formelle », nous paraissent extrêmement modernes.
- Il manque, dans le système judiciaire actuel et la réforme de la justice telle qu'elle est en marche, un échelon de règlement pré-juridictionnel. Il apparaît en effet que même en présence de tribunaux fonctionnels, le justiciable privilégie majoritairement la voie de la conciliation.

---

<sup>15</sup> Gabin Bady Kabuya, « Une approche criminologique pour un autre regard sur le travail d'un magistrat du parquet à Lubumbashi », Université de Lubumbashi, Ecole de criminologie, novembre 2009.

<sup>16</sup> Voir Trefon T., Parcours administratifs dans un Etat en faillite, récits populaires de Lubumbashi, Cahiers africains n°74, Bruxelles, 2007.

### **III. Réformer la justice congolaise, ou faire du neuf avec du vieux**

De toute évidence, un système de justice identique au système européen est illusoire, trop coûteux, pas adapté au contexte. Eviter une désillusion supplémentaire consisterait donc à adopter une approche nécessairement pragmatique, qui permettrait de remettre en adéquation le besoins de justice de la population et les moyens à disposition dans le pays.

En premier lieu, il semble indispensable de reconnaître les divers mécanismes extra-juridictionnels mis en place à différents niveaux. Là on se rend compte que les solutions sont à explorer au niveau local, et l'exemple récent de l'adoption du code de conduite des autorités coutumières au niveau de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu est assez innovant. A l'échelle nationale, on a également les dispositions de la nouvelle loi agricole qui reconnaissent aux Conseils consultatifs locaux un rôle de conciliation en cas de litige sur des terres agricoles. Les pistes sont à explorer avec la population, les autorités locales, les acteurs de la société civile pour faire émerger les pratiques porteuses, surtout pour les matières foncière et familiale. Leur pertinence devra être évaluée à l'aune des impératifs d'équité, de formation des agents, d'accès des femmes, durabilité etc. On peut également s'inspirer des pays voisins ou des expériences d'institutionnalisation de mécanismes pré-juridictionnels ont été menées (les comités de conciliateurs Abunzi au Rwanda, les conseils des Bashingantahe au Burundi par exemple). De même en matière de sorcellerie ou de litiges liés au clan par exemple, il est évident que la compétence des tribunaux formels doit être exclue (en dehors de cas de charlatanisme avérés, d'abus de pouvoir ou autres) : la sorcellerie étant un phénomène de régulation sociale, elle doit être traitée au niveau du groupe social au sein duquel elle s'exprime. Ceci afin d'éviter également des décisions inadéquates, qui vont puiser dans le droit pénal ou dans un arsenal de normes qui ne correspond à aucune référence.

En deuxième lieu, la matière pénale doit être traitée avec précaution, en particulier pour les crimes graves et massifs liés aux conflits armés. La mise en place d'un système judiciaire à même de garantir un minimum de règles procédurales, tant en faveur des victimes que

des auteurs présumés (droit à la défense, au procès équitable, à la protection des victimes et témoins etc.) semble désormais impérative. Non pas qu'on veuille imposer un modèle occidental à tout prix, mais parce que certaines techniques et procédures sont plus sûres et moins arbitraires que d'autres. De plus la population congolaise est désormais consciente de certains droits fondamentaux auxquels elle aspire légitimement. Sans faire l'économie d'un processus global qui prenne en compte le contexte local, la société congolaise est en attente d'un système imaginé comme impartial, fût-il un héritage colonial. Par ailleurs, les très nombreuses violations des droits humains qui se sont déroulées depuis presque deux décennies appellent un traitement particulier. Le traumatisme collectif ne pourra se contenter de décisions judiciaires ponctuelles de la part de quelques juges plus téméraires, ou de résolutions confidentielles au sein des clans ou des familles. On peut songer ici aux propositions de mécanismes de justice transitionnelle telles que la commission vérité et réconciliation prévue dans l'Accord global et inclusif de Pretoria en 2002 mais dont la mise en place a échoué, et plus récemment au projet de loi sur les chambres mixtes pour connaître des crimes recensés par les Nations unies entre 1993 et 2003. L'ampleur des violations est telle que leur traitement judiciaire ne peut demeurer marginal ou délégué à la communauté internationale via la Cour pénale internationale. C'est un processus massif qui doit être engagé, et qui devrait avoir lieu sur place afin d'être pleinement porté par la population touchée. Mais sans rouvrir ce débat, force est de constater que la RDC dispose d'un arsenal juridique relativement solide et qui permettrait déjà des avancées significatives si les lois étaient appliquées (lois de 2006 sur les violences sexuelles, de 2009 sur les enfants en conflit avec la loi, de 2011 sur la torture). La RDC est sans doute aussi le pays au monde le plus avancé en matière de coopération avec la CPI, puisque par la force des choses, les premiers cas traités par la juridiction internationale concernent la RDC. Et il y a dans le pays quelques magistrats, militaires puisque les crimes internationaux relèvent encore de leur compétence, qui connaissent assez bien le statut de Rome et en font même une application directe dans leurs décisions

(voir notamment les jugements rendus dans les affaires de Songo-Mboyo, massacre de Bavi, chef milicien Khawa<sup>17</sup>). Il y a donc à ce niveau un potentiel largement sous-exploité, en en partie bloqué pour des motifs politiques, dans le chef des juridictions nationales.

A l'issue de ces réflexions, il nous semble qu'alléger la justice formelle en terme quantitatif, en proposant le traitement d'un certains nombres de litiges par la sphère extra-juridictionnelle permettrait de l'améliorer en terme qualitatif. Les moyens pourraient alors ainsi être consacrés au renforcement de la gouvernance de la justice : renforcement des contrôles internes et externes, révision du statut des personnels, monitoring du système, gestion des flux du contentieux, information des citoyens, transparence.

Enfin, la réforme de la justice congolaise doit clairement tenir compte de la question de la langue. La situation actuelle qui consiste à interpellier un interprète volontaire dans le public ne grandit pas l'image de la justice et laisse de côté un grand nombre de justiciables... Des interprètes professionnels devraient être officiellement mandatés, aux côtés des magistrats et des juges assesseurs.

## **Conclusion**

En RDC, loin d'un système unifié, c'est la perméabilité des normes et des systèmes qui est à l'œuvre et ce à tous les niveaux : des affaires pénales traitées par des autorités coutumières, des affaires civiles traitées par des parquets ou des officiers de police judiciaire (opj). Cette perméabilité varie selon qu'on se trouve en contexte urbain ou rural mais elle traduit en réalité différentes choses : on va voir celui qui est là et qui est fiable et légitime. Si ce n'est pas le chef coutumier, ce sera l'opj ou le magistrat. D'autre part ce phénomène traduit également le manque d'un niveau pré-juridictionnel de résolution des conflits.

---

<sup>17</sup> Voir à ce sujet l'étude relative à l'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par les juridictions de la RDC, menée par Avocats sans Frontières (parue en 2009).

Il y a aussi une forte perméabilité de la société congolaise à des notions ou valeurs « globalisées » et il est désormais évident qu'il y a au sein de la population des attentes en termes de standards et garanties fondamentales qui étaient probablement moins ressenties il y a quelques années. C'est à tous ces besoins qu'il faut répondre, tout en étant pragmatique : l'augmentation du contentieux loin de refléter un meilleur rendement de la justice, contribue au contraire à son engorgement.

« Faire du neuf avec du vieux » devient possible si on admet cette perméabilité et qu'on ne cantonne pas nécessairement chaque système à un champ ou domaine très réduit. Le défi est d'autant plus grand que la RDC souhaite se doter d'un ordre juridictionnel plus complet avec la mise en place de tribunaux pour enfants, tribunaux du commerce, tribunaux administratifs. Malheureusement les programmes actuels de réforme de la justice tiennent trop peu compte de la dimension sociale de la justice et privilégient souvent une approche juridico-judiciaire qui vise la mise en place intégrale d'un système judiciaire pyramidal. Pourtant, loin de faire concurrence à l'Etat de Droit, un meilleur équilibre entre la justice formelle et l'extra-juridictionnel pourrait permettre de restaurer la légitimité de l'Etat. En effet, c'est au contraire une gestion défailante et anarchique des mécanismes de régulation sociale qui discrédite l'Etat. Et bien souvent, il ne s'agit pas uniquement de convaincre les bailleurs et partenaires internationaux de la pertinence d'une approche plus sociologique de la justice, mais bien les acteurs eux-mêmes, qui considèrent encore trop souvent le système judiciaire occidental comme le modèle à retenir, en dépit du bon sens...

*Goma, juillet 2012*

## Bibliographie

L'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par les juridictions de la RDC, ASF-Belgique, mars 2009.

[http://www.asf.be/fr/publications/asf\\_casestudy\\_romestatute\\_light\\_pageperpage/](http://www.asf.be/fr/publications/asf_casestudy_romestatute_light_pageperpage/)

Une approche criminologique pour un autre regard sur le travail d'un magistrat du parquet à Lubumbashi. Thèse de doctorat en criminologie présentée par Gabin Bady Kabuya. Ecole de Criminologie, Lubumbashi, novembre 2009.

Burundi, la justice en milieu rural. Dominik Kohlhagen, RCN Justice & Démocratie, décembre 2009. Disponible sur <http://www.rcn-ong.be/-Recherches-?lang=fr>

Les conflits fonciers en Ituri, de l'imposition à la consolidation de la paix. RCN Justice & Démocratie, septembre 2009. <http://www.rcn-ong.be/-Recherches-?lang=fr>

Etat des lieux de la détention provisoire en RDC, ASF-Belgique, septembre 2008.

[http://www.asf.be/fr/publications/rdc\\_etudedetpreventive2008/](http://www.asf.be/fr/publications/rdc_etudedetpreventive2008/)

Inventer une politique publique dans un Etat failli : les défis de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo. Liégeois F., Vircoulon Th., Notes de l'IFRI, avril 2012.

[http://www.ifri.org/?page=detailcontribution&id=7105&id\\_provenance=97](http://www.ifri.org/?page=detailcontribution&id=7105&id_provenance=97)

La justice de proximité au Bas-Congo. Anne-Aël Pohu, RCN Justice & Démocratie, août 2009. <http://www.rcn-ong.be/-Recherches-?lang=fr>

Les mécanismes extra-juridictionnels de réponses aux violences sexuelles à l'Est de la RDC. Etude anthropologique, Gaëllane Bourges et Sofia Candeias. Programme Rejusco, Cellule Genre et lutte contre les violences sexuelles, Goma, mars 2010.

Mission multi-bailleurs de l'audit du système judiciaire en RDC, Gouvernement de la RDC, Commission européenne, France, Belgique, DFID, HCDH, Monuc, Pnud. Kinshasa, novembre 2004.

Parcours administratifs dans un Etat en faillite, récits populaires de Lubumbashi, Trefon T., Cahiers africains n°74, Bruxelles, 2007.

Plan d'action pour la réforme de la justice, ministère de la Justice, Kinshasa, 2007. Disponible sur le site du ministère de la Justice : <http://www.justice.gov.cd/dmdocuments/pdaction.pdf>

Reconstruire les tribunaux et rétablir la confiance: une évaluation des besoins du système judiciaire en République démocratique du Congo. International Legal Assistance consortium (ILAC), 2009. <http://www.ilac.se/publications/>

# Le rôle de la finance dans la refondation de l'Etat congolais

*Par Jean Pierre Bosingizi*

*Président du Conseil d'administration de la SOFIGL*

Bukavu, Sud-Kivu

## Introduction

**P**arler du rôle de la finance dans la refondation de l'Etat Congolais peut s'articuler au tour de deux principes et qui sont les suivants :

D'un côté « L'argent c'est le nerf de la guerre » et de l'autre côté « On n'invente pas la roue »

### 1. L'argent c'est le nerf de la guerre

Construire une route, un hôpital, une école, une maison ou un Etat ça requiert de l'argent ; beaucoup d'argent, d'où la nécessité de réunir des moyens énormes.

Pour comprendre le rôle que peut jouer la finance dans la refondation de l'Etat congolais il convient de remonter à l'origine de la création de l'Etat Congolais et de mettre en exergue le rôle prépondérant que la finance avait joué pour mettre en place le mécanisme qui on prévalu à la mise en place de l'Etat congolais. Ainsi nous allons démontrer comment l'Etat Congolais s'est structuré autour des intérêts financiers depuis l'état indépendant du Congo jusqu' à la déclaration de l'indépendance en passant par le Congo Belge.

### ***Fondation de l'Etat Congolais.***

L'Etat congolais en tant qu'entité administrative organisée est avant tout le fruit de la volonté d'un monarque éclairé, le Roi Léopold II, roi des Belges, à la quête d'une colonie pour sont Etat. Face à aux autres

puissances de l'époque, il arrive à se faire reconnaître le droit de propriété sur un territoire quatre-vingts fois plus vaste que son pays, la Belgique, qu'il va appeler Etat Indépendant du Congo(EIC).

Pour rentabiliser ce territoire le roi des Belges a besoin d'argent. La tentative d'exploiter le caoutchouc et l'ivoire tourne vite court faute d'infrastructures. En effet, comme l'avait constaté H.M. Stanley, « Le Congo sans chemin de fer ne vaut pas un sou ». Il lui faut pour cela des capitaux frais et pour les obtenir il s'adresse au gouvernement belge via son Parlement qui lui consent un prêt en échange de son Etat Indépendant du Congo en garantie.

A l'échéance si le Roi ne remboursait pas il devait céder sa propriété à la Belgique. Ce qui fut fait en 1908. Au nom de la finance, l'E.I.C a été cédé à la Belgique et au nom de la finance les structures d'exploitation ont été mises en place. Très vite une coalition va se constituer autour des intérêts économiques pour rentabiliser la nouvelle acquisition.

Pour cela on a créé les compagnies à charte et toute la structuration du nouvel Etat s'est faite autour des intérêts de ces sociétés. Au Katanga les villes ainsi que l'administration se sont créées autour des exploitations de l'Union Minière du Katanga. Les routes, les écoles, les hôpitaux ont été construits en fonction des besoins de cette compagnie. Il en est de même pour la Compagnie Minière de Bakwanga au Kasaï et de la CINKI au Kivu. L'administration publique a été totalement au service des intérêts de ces compagnies et la force publique était prête à tout moment pour mater toute velléité de soulèvement des populations indigènes.

### ***Avantage du système.***

Ce système a eu le mérite d'avoir mis en place les structures qui ont permis à l'Etat congolais d'exister et de fonctionner comme entité administrative telle que nous l'avons connue dans toute sa splendeur jusqu'à son accès à l'indépendance.

## ***Effondrement du système en 1960***

Après avoir fait ses preuves pendant plus de 50 ans le système s'effondre comme un château de cartes suite à l'accès de la RDC à la souveraineté nationale. La raison c'est l'impréparation des Congolais à l'accueil de cet événement d'une part et l'impréparation politique des Belges à accorder cette indépendance d'autre part.

Les politiciens congolais ne voyaient dans l'accès à l'indépendance qu'une occasion de remplacer l'homme blanc dans l'accès aux privilèges sans en assumer les responsabilités. Du côté de la Belgique, l'ex-puissance coloniale, le colonisateur n'avait pas préparé le passage de témoin pour que le système puisse survivre au-delà de la tutelle du colonisateur.

C'est encore une fois autour des intérêts économiques que vont se focaliser les premières difficultés qui ont ébranlé les fondations de la RDC. L'indépendance de la RDC a été immédiatement suivie de la sécession du Katanga qui avait pour objectif de priver l'Etat Congolais des moyens financiers que générait l'Union Minière du Katanga. Il en est de même de la sécession du Kasai.

## **2. Quid de la Refondation de la RDC**

Pour introduire la seconde partie de notre allocution nous allons nous baser sur le principe selon lequel « On n'invente pas la roue ».

Nous avons démontré dans la première partie que la construction de l'Etat congolais s'est construit en conciliant les intérêts privés et les intérêts étatiques. Le résultat est qu'en 1960 on avait un Etat qui fonctionnait parfaitement.

Autant que ce modèle a contribué à l'édification de l'Etat congolais autant nous pensons que nous pouvons nous en servir pour penser refondation dudit état.

### ***Qui seront les acteurs de cette refondation. ?***

En 1885 à la conférence de Berlin il y avait d'une part les puissances européennes conquérantes et d'autre part les populations indigènes congolaises qui, au nom de la mission civilisatrice, devaient assister

impuissantes au partage de l'Afrique. Aujourd'hui les choses ont sensiblement changé ; le Congo existe dans des frontières internationalement reconnues et les bases d'une conscience nationale congolaise sont jetées. A côté de ces acteurs il y a de nouveaux acteurs qui sont apparus sur la scène mondiale ; il s'agit notamment des nouveaux pays émergents.

Cette refondation se fera en premier lieu par la population congolaise qui devra désormais développer un secteur privé dynamique capable de restructurer l'Etat congolais. Il faudra nécessairement compter sur les intérêts financiers d'une multitude d'acteurs dont : les partenaires traditionnels occidentaux, les nations émergentes telles que la Chine et d'autres partenaires africains comme la République Sud-Africaine.

### ***Et comment se fera cette refondation ?***

Elle devra passer par une prise de conscience de l'élite congolaise qui devra s'approprier les moyens de productions pour peser de tout leurs poids dans la structuration économique de leur pays. Et pour que les ambitions et les potentialités contribuent à la refondation de l'Etat congolais, la République démocratique du Congo étant un pays riche doté d'énormes ressources du sol et du sous sol doit utiliser tous ces atouts pour consolider l'unité nationale et s'affirmer ainsi comme une grande nation dans un monde où tout se globalise. L'un des outils majeurs est la relance de la croissance économique et cette croissance ne peut être efficiente que si la classe politique congolaise et les acteurs économiques du secteur privé décident de conjuguer les efforts en la transformant comme un élément de cohésion interne qui favorise l'intégration économique nationale, un élément de transformation sociale par la création d'une classe moyenne nationale, un élément de transformation de la structure de production en créant des industries à haute valeur ajoutée, un élément de transformation de la structure de consommation qui permettra d'obtenir un marché interne capable de soutenir une industrialisation progressive.

## **Conclusion**

Dans notre présentation, nous avons montré que la RDC a existé comme Etat dans sa forme actuelle depuis 1885 à l'initiative d'un monarque « éclairé » Sa Majesté le Roi Léopold II des Belges. La consolidation de cet Etat s'est faite grâce aux capitaux frais obtenus des par le roi auprès du gouvernement belge et plus tard par le concours des autres acteurs qui ont constitué une coalition autour des intérêts économiques indispensables pour la rentabilité de la colonie.

Ensuite, nous avons évoqué la détérioration progressive de la situation économique à partir des années 1960, période de l'indépendance du Congo suite à l'impréparation des acteurs politiques congolais qui ont pris la relève du colonisateur.

Cette détérioration a entraîné l'effritement des structures étatiques avec comme conséquence une mort lente de l'Etat congolais.

Aussi pour remédier à la situation nous restons convaincus que seule l'émergence d'un leadership responsable capable de concilier les intérêts économiques du secteur privé et les impératifs d'un état moderne pourra permettre la refondation d'un Etat congolais capable de s'affirmer comme une puissance dans le concert des Nations.



# Le civisme et le patriotisme comme base de la refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo

Par Esther N'LANDU MOYO<sup>18</sup>

Univeristé Protestante du Congo

Faculté de Théologie

Kinshasa

## Introduction

Il est vrai que le vent de la perestroïka qui a soufflé vers les années 1990, a bouleversé toute la donne politique qui régentait la République Démocratique du Congo. Cette situation a plongé le pays dans une situation de crise multiforme et multidimensionnelle.

Autrement dit, le vide culturel creusé en République Démocratique du Congo par l'impérialisme eucharistique de l'Occident a conduit le congolais à la négation de ses valeurs, de son histoire, de son identité. C'est dans cette perspective que Frantz Fanon souligne que le Nègre ou mieux le Congolais n'existe pas, seul existe l'homme aliéné, colonisé jusqu'à son fort intérieur, devenu esclave de l'Occident<sup>19</sup> : il importe de le libérer par l'unique moyen de la violence.

Certes, la libération du congolais devient plus qu'imminente. Car, il n'y a de véritable dignité pour l'homme que dans l'autonomie. La question de l'autonomie du Congolais soulève celle de la démocratie. Sans doute, les mutations des formes politico-institutionnelles en République Démocratique du Congo apparaissent

---

<sup>18</sup> Esther N'LANDU MOYO, Doctorante à l'Université Protestante au Congo, Faculté de Théologie.

<sup>19</sup> Franz Fanon, cité par PANGADJANGA et KAKESA, Démocratiser la culture, dans Philosophie et politique en Afrique, Actes des Journées Philosophiques de Canisius 1996, Kinshasa, Ed. Loyola, 1997, p. 27.

essentiellement comme des essais de réponses ponctuelles à des conditions sociales d'une permanente fluidité<sup>20</sup>.

Il serait aberrant de parler de la démocratie sans considérer ses différentes vertus, à savoir le patriotisme, le civisme, la légitimité, la liberté d'expression, la bonne gouvernance... ces vertus démocratiques semblent être absentes sur le tableau politique de la République Démocratique du Congo. Car, plusieurs congolais ont considéré la tenue des élections comme une panacée à la crise multiforme et multidimensionnelle qui mine et ronge le peuple congolais. Mais hélas ! Les élections en RDC ont renforcé la résignation stoïque, en entraînant les congolais à l'apathie.

Cette affirmation soulève à coup sûr bien des questions : la RDC, est-ce un Etat à fonder ou à refonder ? Si oui, sur base de quels principes peut-on refonder l'Etat congolais ?

Dans la présente conférence, outre l'introduction et la conclusion, notre propos s'articulera autour de trois constantes, à savoir :

- Approche sémantique de la démocratie
- Epiphanie de la démocratie en RDC
- Civisme, exigence de la refonte de l'Etat en RDC
- Conclusion

### **Approche sémantique de la démocratie**

La démocratie peut être saisie, selon le Pape Jean Paul II, comme un "système qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants, ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun"<sup>21</sup>. Autrement dit, la démocratie est une "valeur universelle qui émane de la volonté librement exprimée des peuples de définir leur propre système politique, économique, social, culturel

---

<sup>20</sup> ATOMATE EPAS NGAN, Développement démocratique au Zaïre : autopsie d'un mythe, dans Revue Philosophique de Kinshasa, Vol. 6, n° 10, 1992, p. 38.

<sup>21</sup> JEAN PAUL II, Centesimus annus, Lettre Encyclique à l'occasion du Centenaire de l'Encyclique Rerum novarum, 1<sup>er</sup> mai 1991.

qui repose sur leur pleine participation à tous les aspects de leur existence<sup>22</sup>.

Il est évident que le concept de démocratie vient de deux mots grecs : demos qui signifie peuple et kratos qui signifie gouvernement, pouvoir, règne. Du point de vue étymologique, la démocratie est le gouvernement du peuple. Mais une telle appréhension paraît vague, ambiguë, voire imprécise. C'est à Athènes vers le 5<sup>ème</sup> ou le 4<sup>ème</sup> siècle av. J. C. qu'est appliquée la première expérience de la démocratie. Le peuple réuni en Agora avait le droit de prendre part aux débats publics et directs. Cette assemblée (Ecclesia) réunissait près de 30.000 à 40.000 habitants, tous citoyens, souvent les campagnards étaient absents, malgré l'indemnité versée aux présents. C'est au cours de ces débats que non seulement étaient examinées et votées les lois et élus les magistrats de l'aréopage, mais aussi le contrôle de l'action de ceux qui exerçaient une parcelle d'autorité leur confiée par le peuple était exercé<sup>23</sup>. C'est à partir du 18<sup>ème</sup> siècle que la démocratie va s'imposer comme forme de gouvernement. Car, la démocratie athénienne était beaucoup plus stigmatisée.

Vers la fin de temps modernes, la démocratie ne sera plus un gouvernement du peuple souverain par lui-même, mais par des personnes élues qui vont le représenter. Il s'agit à coup sûr d'une démocratie représentative qui présuppose des élections à la fois libres, transparentes et ouvertes à toute personne adulte, mâle ou femelle<sup>24</sup>.

Comme on peut aussi le remarquer, la démocratie est "entendue comme un système de gouvernement dans lequel le peuple est censé être l'instance souveraine de prise des décisions, d'orientation et de contrôle de l'ensemble de la société"<sup>25</sup>. A ce sujet, Abraham Lincoln renchérit que la démocratie est le gouvernement du peuple par le

---

<sup>22</sup> L. KOUEVI A., op. cit., p.

<sup>23</sup> M. MBAMBI M. O., op. cit., p. 167 – 158.

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> P. NGOMA-BINDA, La participation politique, Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance (2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée), Kinshasa, IFEP, p. 158.

peuple et pour le peuple<sup>26</sup>. Comment se pratique alors la démocratie en RDC ?

### **Epiphanie de la démocratie en RDC**

Il importe de reconnaître qu'il n'existait, au début des années 90, ni modèle théorique ni tradition de réflexion critique et autonome sur l'Etat de droit, les formes de la citoyenneté et les institutions de la démocratie sur le continent africain. L'atrophie intellectuelle du mouvement de démocratisation a permis la montée en flèche des idéologies nativistes et de nouvelles cosmologies articulées autour de symboliques religieuses et de la réhabilitation des forces occultes.

S'il est vrai que la démocratie est la forme de gestion la plus difficile à réaliser, il est aussi vrai qu'elle est plus difficile que la dictature où les dirigeants imposent des ordres, suivant leurs propres visions, sans le moindre moment d'une discussion réelle avec la base. Parmi les difficultés liées à la pratique démocratique, on peut citer la compréhension de la théorie démocratique en termes de "débat d'idées" et de "gouvernement par le peuple", la gestion laborieuse du temps, la règle de la majorité et la tentation anarchiste de la liberté dans la société démocratique<sup>27</sup>. La RDC se trouve confrontée à toutes ces difficultés dans sa mise en pratique de la démocratie.

Il importe malgré bon gré de reconnaître que la RDC est entrée en indépendance sous forme d'Etat de démocratie libérale. Presque toutes les constitutions de la RDC consacrent la démocratie. Sur le terrain se mettent en place des structures démocratiques, partis politiques et institutions étatiques, inspirées de la démocratie libérale. Mais à l'issue d'une évolution très rapide, sur trois à cinq ans, ces constructions n'ont eu de démocratie que de nom et une façade derrière laquelle fonctionne un système tout à fait étranger à son modèle occidental. Dans un deuxième temps, un peu partout, c'est le rejet officiel de ce modèle libéral pour adopter des régimes

---

<sup>26</sup> ABRAHAM LINCOLN, cité par P. NGOMA-BINDA, La participation politique, op. cit., p. 158.

<sup>27</sup> Ibid., pp. 199 – 200.

monolithiques et autoritaires, de véritables dictatures méconnaissant les droits de l'homme"<sup>28</sup>.

Cela prouve à suffisance que la démocratie en RDC ne s'est pas fondée sur la congolité. C'est pourquoi le peuple congolais a été brimé à cause de l'instrumentalisation de l'ethnicité, de la paupérisation infrahumaine. Il a été rendu plus malléable que responsable de sa destinée, à cause de l'égoïsme et de l'opportunisme de l'élite gouvernante qui profite aux prédateurs. La RDC souffre encore du courroux des chefs lui imposés en lieu et place des dirigeants plutôt démocratiquement élus.

En effet, le jeu se joue souvent ailleurs dans la politique des puissances. Il faut trouver des dirigeants dociles aux puissances étrangères, afin de servir les intérêts rapaces du prédateur tout en fermant l'œil sur la misère des enfants du Congo<sup>29</sup>.

Il est sans conteste que la lutte pour l'indépendance était en elle-même une exigence démocratique. En effet, les premiers et les plus importants arguments utilisés dans ce combat relèvent de l'un des piliers fondamentaux de la démocratie libérale : les droits de l'homme, fondés sur la dignité de la personne humaine ; mais aussi les droits des peuples dans un contexte où les esprits avaient fini par accepter l'égalité des peuples et leur droit à la libre disposition.

De fait, les luttes de libération nationale, armées ou non, se sont toujours manifestées dans un premier temps comme le rejet de l'avisement et de l'exploitation dont les peuples étaient victimes, et comme l'affirmation de leur dignité et de leur personnalité. [...] Les premiers dirigeants de l'Afrique indépendante faisaient leurs premières classes de démocratie ou étaient déjà, pour certains, de

---

<sup>28</sup> H. N'GBANDA NZ.-K-A., Op. cit., p. 60.

<sup>29</sup> E. CISWAKA, « Les élections libres et transparentes, et la mainmise des puissances étrangères (Adresse de Bienvenue) », in Elections et légitimation du pouvoir en RD Congo, Actes de Huitièmes Journées Philosophiques du Philosophat Saint-Augustin, Du 16 au 18 décembre 2004, (Coll. : "Thèmes Philosophiques"), N° 2, Kinshasa, Philosophat Saint-Augustin, 2005, pp.15 – 16.

vieux acteurs politiques dans les institutions métropolitaines, familiarisés ainsi avec la démocratie<sup>30</sup>.

Mais très vite, l'on a estimé, dans un aveuglement étonnant, que rien de bon ni de conceptuellement correct ne pourrait sortir de l'homme politique surtout lorsque ce dernier valorise des principes d'action différents des siens estimés plus rationnels<sup>31</sup>.

Sans doute, la démocratie en Afrique a calqué le modèle de Westminster ou la constitution française, tandis que le Congo recevait, sous l'appellation de "Loi fondamentale", une pâle copie du parlementarisme belge. C'est que, sans expérimentation significative, grandeur nature et en circonstances réelles pour ainsi dire, la RDC se voit obligée de fonctionner du jour au lendemain sur un modèle qui avait mis près de deux siècles pour arriver à maturation dans les Etats occidentaux, sans droit à l'erreur, sans le droit de connaître les premiers balbutiements ou les premières chutes d'un bébé en apprentissage du langage ou de la marche. Mais elle dut prendre et exercer ce droit. Comme on pouvait s'y attendre, c'est la première explication du dérapage<sup>32</sup>.

C'est pourquoi l'Occident s'est substitué aux peuples congolais pour leur choisir une constitution et un modèle de gouvernement. La démocratie "made in Europe", destinée aux congolais, devait plus répondre aux exigences des intérêts de l'Occident que de ceux de la RDC.<sup>33</sup> Ceci revient à dire que la démocratie libérale imposée en RDC ne concorde pas avec les réalités congolaises. C'est ainsi que l'opposition en RDC est une question d'ennemis, le parti politique est beaucoup plus ethnicisé ou tribalisé. Cela implique que la démocratie en RDC est une plaisanterie "de l'Occident ou de son vicaire au pouvoir"<sup>34</sup>.

En d'autres termes, la démocratie en RDC n'est qu'un vain mot pour plaire au maître Occident. Elle est caractérisée par l'assimilationniste.

---

<sup>30</sup> H. N'GBANDA NZ.-K.-A., op. cit, p.62.

<sup>31</sup> P. NGOMA-BINDA, op.cit.,p. 187.

<sup>32</sup> H. N'GBANDA NZ.- K. -A, op. cit, p. 63.

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> P. NGOMA-BINDA, La pensée politique africaine, p. 24.

C'est une démocratie piégée. Le peuple congolais n'est pas non plus le véritable souverain primaire. Si démocratie existe en RDC, il faut considérer qu'elle est essentiellement terroriste. Dans ce sens que tout dirigeant parle au nom du peuple, sans mandat du peuple et sans volonté du peuple.

Sans doute, la démocratie congolaise se manifeste par le populisme, le relativisme, le recul de la citoyenneté, l'ethnicisme, le tribalisme, le provincialisme. Telles sont les pathologies qui la rongent.

A cela, il faut ajouter la grande masse du peuple, comme couche sociale est inférieure, généralement inculte, analphabète, non intelligente, par voie de conséquence, elle est réputée inapte à conduire la destinée de l'Etat.<sup>35</sup> Dans une telle situation, la démocratie devient inopérante. Pour la requinquer, il faut former le peuple au civisme, mieux à la civilité politique pour qu'il exerce pleinement son pouvoir en tant que souverain primaire. La formation du citoyen ou du souverain primaire passe nécessairement par le civisme qui lui inculque l'amour de sa patrie.

### **Civisme, exigence de la refonte de l'Etat en RDC**

Par civisme, il faut entendre la formation civique et politique du citoyen<sup>36</sup>. Nous sommes d'avis que le civisme ou mieux la civilité politique permet au peuple de participer activement à la gestion de la res publica.

Comme on le sait, l'environnement politique aujourd'hui exige que la légitimité du pouvoir repose sur la volonté populaire. Or, pour que la participation de la population à la gestion du bien commun soit optimale, il importe que le peuple soit formé par le biais de l'éducation civique et politique ou de la civilité politique, en vue d'éviter le monolithisme, l'imposition d'une idéologie unique pour ouvrir ainsi le champ politique à la compétition.

L'histoire nous apprend que certains pays africains qui ont organisé des élections en bonne et due forme, sont encore retombés dans les

---

<sup>35</sup> P. NGOMA-BINDA, La participation politique, p. 159.

<sup>36</sup> P. NGOMA-BINDA, La participation politique, p. 41.

affaires des coups d'Etat ou des rebellions. C'est dire que les élections sans changement de mentalité, sans éducation politique et civique des populations et des dirigeants potentiels, sans esprit démocratique et sans volonté de respect des règles établies, ne constituent pas la solution aux problèmes politiques de la RDC<sup>37</sup>. C'est dire que la civilité politique ou mieux le civisme est très indispensable dans tout système qui se veut démocratique.

Dans La Participation politique, Ngoma-Binda conçoit le civisme dans un double versant : théorique et pratique. Dans son versant théorique, la civilité politique désigne "un ensemble de comportements et d'attitudes adoptés et intériorisés par le citoyen, dans une décision consciente, libre et responsable, par rapport aux droits qu'il attend de l'Etat et eu égard aux devoirs et responsabilités qu'il a vis-à-vis de ce dernier et de ses concitoyens, en conformité avec les lois et les valeurs régissant le bon gouvernement d'une société. On parle du civisme dans le sens d'une relation de soumission positive qui s'instaure entre le citoyen et l'Etat. Plus exactement, il y a civisme lorsque le citoyen fait preuve d'un respect libre et lucide des règles de vie commune de la cité<sup>38</sup>. Il permet au citoyen de prendre conscience de sa dimension de citoyen d'un Etat-nation, tout en lui rappelant ses devoirs à remplir et ses droits à réclamer.

Autrement dit, la civilité politique est un processus de déstructuration et de restructuration mentale et morale en vue d'une insertion sociale réussie. Le civisme tente d'extirper les germes du mal ainsi que les habitudes négatives incrustées en l'homme, afin de laisser fleurir les germes du bien avec une nouvelle mentalité respectueuse et promotrice des valeurs morales et patriotiques<sup>39</sup>.

Dans ce sens, la civilité politique devient un processus à travers lequel les citoyens pourront acquérir des attitudes progressistes leur

---

<sup>37</sup> M. EYUPAR E., Argument justificatif, in Elections et légitimation du pouvoir en RD Congo, Actes des Huitièmes Journées Philosophiques du Philosophat Saint-Augustin, du 16 au 18 décembre 2004, Kinshasa, Philosophat Saint-Augustin, 2005, p. 12.

<sup>38</sup> P. NGOMA-BINDA, op.cit. p. 38.

<sup>39</sup> M. MBAMBI M.O, op. cit., p. 6.

permettant non seulement de s'acquitter de leurs devoirs de citoyens, mais aussi de bénéficier de leurs droits civils et politiques<sup>40</sup>.

Par contre, dans son versant pratique, la civilité politique ou le civisme est appréhendé comme un procès qui exige une intériorisation et un engagement d'un bon citoyen.<sup>41</sup> C'est-à-dire qu'il désigne le fait d'être fondamentalement bon citoyen. Et être bon citoyen se résume dans la manifestation, par le citoyen, d'un amour vibrant et sans bornes pour sa patrie. Il s'agit pour le citoyen, de faire montre du patriotisme. C'est aussi respecter les prescrits de la citoyenneté : aimer sa patrie et ses compatriotes. Aimer ses compatriotes, c'est ne jamais accepter qu'ils soient dominés, subjugués, exploités, spoliés ou réduits à l'esclavage par qui que ce soit, concitoyens ou étrangers.<sup>42</sup>

Dans ce sens, le civisme permet à ce que le citoyen congolais participe au bon fonctionnement des affaires publiques de manière consciente et intentionnelle. Il importe de signaler qu'il existe deux sortes de civisme : bon et mauvais. Un bon civisme est celui d'un citoyen qui connaît les raisons de ses décisions et de ses actions positives vis-à-vis de la nation. C'est donc la conscience et la résolution d'action qui marquent la différence entre un bon et un mauvais civisme. Il y a mauvais civisme, lorsqu'il se vit inconsciemment, sans que l'individu prenne véritablement conscience des raisons fondamentales qui prescrivent la nécessité du respect des lois du pays.<sup>43</sup> Il s'agit là d'un civisme relativement aveugle et non responsable. De quel côté se trouve pencher le civisme congolais ?

Il importe de reconnaître que le congolais vit le mauvais civisme. C'est, selon James Roseneau, le civisme des "citoyens médiocres"<sup>44</sup>.

Certes, être citoyen, c'est se sentir interpellé, par la nation et par son concitoyen. C'est se sentir responsable de la destinée, heureuse ou

---

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> <sup>5</sup> P. NGOMA-BINDA, op. cit., p. 40.

<sup>42</sup> Ibid., p. 41.

<sup>43</sup> Ibid., p. 40.

<sup>44</sup> J. ROSENEAU, cité par P. NGOMA-BINDA, la participation politique, p. 40.

malheureuse, de toute sa communauté nationale.<sup>45</sup> Cette interpellation est sans nul doute la conséquence logique de l'éducation civique et politique. En d'autres termes, la civilité politique prépare le citoyen aux valeurs démocratiques, en ce sens que le citoyen devient libre, conscient et responsable de ses devoirs et droits. Il est vrai que si le citoyen jouit de ses droits et remplit librement ses devoirs, il augure à coup sûr un Etat démocratique. C'est pour dire que le civisme cultive les vertus démocratiques ou mieux fonde la démocratie.

En effet, le civisme permet au citoyen de participer à la vie politique en lui apprenant les règles de conduite, des droits et devoirs liés à sa participation à la vie en communauté : principes d'organisation et d'action dans les partis politiques, la transformation des conflits, les droits de l'homme, l'entrée en politique et la bonne gouvernance en même temps que le profil d'un homme politique modèle<sup>46</sup>.

En ce moment historique où la République Démocratique du Congo s'ouvre décidément à la démocratie, le civisme et le patriotisme se présente comme une nécessité primordiale. Car, tout dirigeant politique doté de conscience civique gouverne et gère nécessairement la nation selon les principes de la démocratie et de la justice. Cela revient à dire que le civisme et le patriotisme sont la voie obligée de toute volonté de maximisation de la cohésion, de la paix, de la prospérité et de l'existence globale d'une communauté nationale<sup>47</sup>.

Car, l'occupation, la domination, l'exploitation et le néocolonialisme qui découlent de la néocolonisation de la RDC sont incompatibles avec la mise en œuvre de l'idée de démocratie. C'est pourquoi le civisme et le patriotisme sont un véritable leitmotiv ou une cheville ouvrière pour l'instauration d'un régime démocratique en RDC<sup>48</sup> pour la refonte de l'Etat.

---

<sup>45</sup> Ibid., p. 40.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> P. NGOMA-BINDA, op. cit, p. .

<sup>48</sup> H. NGBANDA N.-K.-A-, Afrique : Démocratie piégée, S. I., Equilibres aujourd'hui, 1994, p. 22.

Que retenir en fin de compte de tout ce qui vient d'être dit ?

### **Conclusion**

Après avoir analysé le civisme, socle de la refondation de l'Etat en RDC, nous sommes menée à induire que l'on ne peut véritablement refonder l'Etat congolais que par le civisme et le patriotisme.

Car, le civisme se présente comme le pétrin où le citoyen doit être pétri. C'est par le civisme que l'on doit modeler le peuple pour la prise de conscience de ses droits et devoirs. Cependant, le civisme et le patriotisme devront se faire dans un esprit de dépassement, mieux de considérer aussi l'étranger qui est à nos côtés. Quelle est la place que nous réservons à celui que nous considérons « étranger », car à notre avis, cette notion devient relative en République Démocratique du Congo. Un Bas-congolais est étranger à un Gomatrancien.



# **Gouvernance et refondation de l'Etat: la guerre des mythes**



# Au cœur des nouveaux mythes d'espérance politique en République Démocratique du Congo

*Par Kä Mana*

*Philosophe et Théologien*

*Président de Pole Institute*

## **Résumé**

*Deux mythes politiques essentiels embrasent aujourd'hui l'univers imaginaire du peuple congolais dans ses forces vives: le mythe d'un nouveau commencement pour le pays dans un changement intérieur de fond d'une part et d'autre part le mythe de la nouvelle puissance du Congo comme moteur d'un nouveau panafricanisme et pouvoir d'impulsion d'une nouvelle mondialisation. La réflexion qui va suivre présente ces mythes dans leur substance et en dégagent les enjeux pour la refondation de l'Etat congolais aujourd'hui.*

## **Introduction**

**J**e fais ici le récit d'un voyage philosophique que j'ai effectué il y a quelques mois dans la capitale de mon pays après de longues années d'absence. J'étais venu dans cette ville pour une saison de conférences et d'enseignement, avec un faisceau de questions dans mon esprit en vue d'un colloque sur la refondation de l'Etat congolais que l'Institut interculturel pour la Région des Grands Lacs se proposait d'organiser à Goma au cours de la période de célébration des fêtes de l'indépendance. Devant intervenir dans ce colloque, j'eus l'idée de prendre Kinshasa comme un important terrain de préparation. Je m'y posais alors, en vue de trouver des réponses utiles, les questions que voici :

Existe-t-il en République démocratique du Congo des courants de pensée susceptibles de fonder et de promouvoir un nouvel ordre

politique face aux problèmes multiples que le pays affronte aujourd'hui ? Sur quelles bases ces courants reposent-ils ? A quelles sources se nourrissent-ils et quelles perspectives ouvrent-ils aux populations dans leurs quêtes concrètes et dans leurs préoccupations les plus urgentes ?

C'est à ces questions que je cherche à répondre ici, dans le but d'éclairer un paysage intellectuel que le grand public cultivé ne connaît pas beaucoup au moment où il est pourtant indispensable de réfléchir sur quelque chose qui me paraît fondamental : les bases à partir desquelles il convient de penser l'Etat, la nation et la politique pour construire l'avenir.

Ces bases, je les ai perçues à Kinshasa sous la forme de grands mythes d'espérance, derrière des débats intellectuels qui en cachent souvent la fécondité. Mon récit a pour but de dévoiler cette fécondité sous un éclairage de réflexion philosophique.

### **Atterrir à Kinshasa quand la nuit s'annonce**

Lorsque l'avion de la compagnie Brussels Airlines, que j'avais pris à Douala, atterrit à l'aéroport de Ndjili, à la tombée d'une nuit tendrement chaude dont je reconnus tout de suite les inflexions et les modulations suaves dix-huit ans après mon dernier passage dans cette capitale de mon pays, mon cœur se serra d'une tendresse brusque et d'une joie palpitante. La nostalgie que j'avais éprouvée pendant toutes mes années d'absence remonta du fond de mon être avant d'exploser dans une sensation d'exaltation pulpeuse face au corps de ma nation que je redécouvrais comme une fabuleuse nudité. J'en tremblais d'érotisme intérieur, étrangement, comme si Kinshasa fût une femme de fantasme dansant devant mes yeux médusés. Je me concentrai en moi-même devant cette image. Des milliers de souvenirs jaillirent de mon esprit et je me mis en prière devant Dieu, devant les mânes des ancêtres et devant les figures prestigieuses dont Kinshasa, par sa musique, par ses arts, par son monde de la culture et de la pensée, berça mes années d'adolescence à la fois studieuse et ludique. Kinshasa de mes jeunes amours. Kinshasa de mes ardentes amitiés. Kinshasa de mes maîtres à penser. Kinshasa de mes rêves et de mes jouissances infinies. Tout

cela défila en moi sans que je sache que la magie ainsi déclenchée sera brusquement brisée, de manière inattendue.

En effet, dans la salle de contrôle des papiers d'identité vers laquelle j'avançais, le cœur illuminé de tendresse et l'âme ivre de passion pour mon pays, une ruée désordonnée se déclencha, comme si tout le monde voulait envahir en même temps les guichets pour que chaque passager soit le premier à arriver au grand hall pour retirer ses bagages. Le désordre ainsi créé choqua et agaça profondément un passager venu de Bruxelles qui s'écria, juste derrière moi : « Ce pays ne changera jamais ! ».

Cette première parole que j'entendais à mon arrivée au pays natal eut sur moi l'effet d'un coup de fouet et me tira de ma rêverie. Je venais participer à un colloque des universités protestantes d'Afrique centrale et j'avais hâte de montrer à mes collègues camerounais venus avec moi ce que je considère comme le génie de ma nation: une certaine joie de vivre et une indomptable foi en l'énergie vitale, une impressionnante force d'affronter les malheurs et une capacité infinie de les dépasser, un grand courage d'être et une puissante volonté d'espérer contre toute espérance, la ferme conviction qu'au bout des luttes contre les pesanteurs du mal et les affres de l'inhumain sous toutes leurs formes, la vie et le bien finissent toujours par vaincre, par triompher. Je voulais montrer un Congo en reconstruction: le Congo de la renaissance africaine.

Parce que mon esprit était porté par une fougueuse exaltation de retrouver, palpitante et belle, la capitale qui eut à un certain moment la réputation d'être Kin-la-Belle, j'avais imaginé que ce que je devais voir différencierait de la nouvelle image de Kinshasa dont on parle partout dans le monde : une poubelle glauque et un immense dépotoir de toutes les désespérances humaines du pays.

Dès l'arrivée, mon espoir était battu en brèche par cette phrase lourde de sens sortie de la bouche de mon compatriote à l'aéroport: « - Ce pays ne changera jamais. »

La phrase me fut insupportable et je me retournais vers celui qui me l'avait assénée dans le dos pour lui dire: « - Mon frère, ce pays changera. » L'homme fut surpris par la fureur avec laquelle je lui

avais parlé et il perçut dans mon regard toute la colère qui s’y était concentrée. Je m’en pris vertement à son désespoir: « - Nous ne pouvons pas avoir un pays comme celui-ci et croire qu’il ne peut pas changer, ce n’est pas possible et il faut tout faire pour qu’il change. »

Mon interlocuteur me regarda fixement et je vis dans ses yeux une souffrance aiguë, une sorte de pitié pour le Congo. Une pitié profonde mêlée à une attente sourde de voir qu’un miracle se produise dans le pays. Il me répondit avec gentillesse par une question qui semblait l’obséder et qu’il devait s’être posée sans doute mille fois : « Qui changera ce pays ? »

C’est avec cette question dans tout mon être que j’entrai dans Kinshasa, prêt à découvrir les forces du changement qui doivent sûrement s’y concentrer et s’y déployer, contrairement à l’image désastreuse que le pays a dans le monde entier.

### **Pensée d’en bas: croire au peuple du changement**

Par réflexe d’homme de culture et de pensée, je n’ai pas voulu me tourner spontanément vers le monde de l’agitation politicienne et chercher la volonté du changement dans les luttes postélectorales qui opposaient en ces mois de février et mars 2012 les partisans des « deux présidents » dont il m’était difficile, faute d’informations fiables au Cameroun, de savoir qui était vraiment élu et qui ne l’était pas. J’avais vaguement le sentiment que le changement ne se trouverait pas de ce côté de l’agitation politicienne. Je connaissais trop l’univers politique de mon pays depuis des années pour croire que les batailles des camps en présence aboutiraient à autre chose qu’à de l’immobilisme desséchant. J’avais perçu dans les prises de position du cardinal de Kinshasa sur les élections un signe très clair: l’élan de la politique congolaise était plombé et ce n’était pas de si tôt que la situation serait débloquée. De même, l’incohérence de la communauté internationale qui trouvait que les élections au Congo n’étaient pas crédibles et qui en acceptaient pourtant les résultats me paraissait complètement incompréhensible. Elle traduisait une situation d’absurdité qui caractérisait tout le processus électoral dans sa substance même: son manque de préparation sérieuse, le doute sur l’impartialité de son instance organisatrice, l’absence

d'explication profonde des enjeux du scrutin aux populations et le tissage des ruses et des mensonges des acteurs politiques, camp présidentiel et camp de l'opposition confondus.

Ce dernier point est capital. A partir du moment où la règle du scrutin à double tour avait été votée par le Parlement, le camp présidentiel savait qu'il venait de semer le doute dans l'esprit du peuple sur le sérieux même des élections. De même, lorsque l'opposition accepta d'aller à ces élections dans des conditions ainsi piégées, elle savait bien à quelle débâcle elle allait et elle se mentait à elle-même en croyant qu'elle pouvait gagner. Il était clair que se préparait alors un faux scrutin dont l'aboutissement ne pouvait être que des faux résultats, dans le principe même des choses. Les urnes et leur contenu n'avaient rien à voir là-dedans: c'est le principe même d'une élection pipée qui posait problème.

Le statu quo était ainsi programmé et aucune pensée de changement n'avait droit de cité dans le champ de la politique politicienne. Cette conviction que j'éprouvais avant le scrutin présidentiel et législatif, je voulus savoir si elle correspondait à une sensibilité partagée par la population dans la ville de Kinshasa comme baromètre de l'orientation politique nationale.

Tout au long de mon séjour dans la capitale, j'entrepris d'en discuter avec les étudiants, avec les membres de la société civile, avec les écrivains et les artistes et avec les représentants de ce que l'on a coutume d'appeler le petit peuple. Tous les échanges aboutirent à un résultat fortement impressionnant: la tendance la plus lourde qui se dégage sur le changement politique au Congo est la tendance du doute sur la capacité de l'ordre politique actuel dans sa configuration globale à changer profondément et positivement le Congo.

Ce doute ne m'a pas fait l'impression d'être un doute sentimental ou une humeur factice de la mode. Il m'a paru être un doute de fond, basé sur une observation solide de la classe politique et argumenté de manière crédible dans une réflexion permanente. C'est pour cela que je le considère comme un véritable courant de pensée. Un courant que j'ai cherché à caractériser par quatre idées directrices.

La première idée directrice qui m'a frappé dans tous les échanges que j'ai eus avec mes interlocuteurs, c'est **la conviction que la politique au Congo est dominée par la culture du vol**. Une culture qu'elle répand de plus en plus dans l'administration et la gestion de l'Etat. « On ne change pas un pays avec la culture du vol », m'a clairement dit un étudiant de l'Université protestante au Congo. La lutte à mener pour changer le Congo est donc la lutte contre la gouvernance du vol. Cette lutte, l'ordre politique actuel ne veut pas et ne peut la mener: dans le camp du président comme chez les prétendants au pouvoir dans l'opposition, la gangrène des esprits est telle qu'il ne s'agit pas d'une question de tel ou tel dirigeant, d'un qui serait pourri et d'un autre qui serait pur comme l'eau de roche, mais d'un système national complètement pathologique.

La deuxième idée directrice qui m'a frappé est **la conviction que l'ordre politique régnant se nourrit du leurre démocratique pour mieux asseoir sa dictature et refuser toute alternance** par les urnes, condamnant ainsi le pays à ne pas penser à d'autres alternatives de changements qu'à ceux par les armes. Même une certaine opposition qui avait jusqu'ici cru à la non-violence comme voie d'alternance politique commence à déchanter dans la capitale. Le leurre démocratique devient de plus en plus visible dans ses ruses, dans ses mensonges et dans ses violences. Il caractérise la situation du pays aux yeux du monde de la culture et de la pensée comme aux yeux du petit peuple. Leurre démocratique, système de violence et tentation de contre-violence populaire sont ainsi les réalités actuelles du champ de la politique telle qu'elle est pensée et vécue dans la capitale congolaise. « Nous en avons assez », m'a dit un chauffeur de taxi sur le Boulevard triomphal de la capitale, dans un lingala succulent dont les Kinois ont le secret, « il faut que les choses changent, par tous les moyens, même s'il faut que le sang coule. »

La troisième idée directrice qui m'a frappé dans mes discussions avec le monde de la capitale, c'est **la conviction que la crise et la stagnation actuelles de la RDC sont voulues et entretenues** dans des liens explicites entre les autorités politiques en place, les pouvoirs politiques dans certains pays voisins, le réseau de certains trusts internationaux de prédation et la complicité d'une communauté internationale que le statu quo arrange d'une manière ou d'une

autre. Cette analyse, je l'ai entendue non seulement dans les hauts lieux du savoir, chez les professeurs d'université ou dans les rédactions des organes de presse, mais même dans les taxis, dans les petits marchés et dans les ngandas les plus populaires de la capitale. C'est surtout au sujet de l'insécurité à l'est du pays que les arguments crépitent comme des balles: « C'est toujours la même chose dans le Kivu: opérations militaires ratées, attaques des FDLR sur les populations, milices de toutes sortes qui pillent, tuent et violent, présence rwandaise permanente, vous n'allez pas dire que le gouvernement congolais n'y est pour rien? » ; « La MONUSCO, elle fait quoi si la situation ne change jamais ? C'est devenu un business bien lucratif pour notre gouvernement, pour le Rwanda et pour tous les prédateurs » ; « Et tous ces généraux qui s'enrichissent dans le Kivu, pourquoi voulez-vous qu'ils fassent la guerre pour défendre la nation? » ; « Quand la solde des militaires est détournée par leurs chefs, cela est quand même clair que le gouvernement coopère avec les fossoyeurs du Congo. » J'ai entendu toutes ces phrases, à saturation, comme si un même disque tournait sans fin. J'en ai conclu qu'il s'agit là d'une lame de fond de la pensée politique populaire dans Kinshasa aujourd'hui.

La quatrième idée directrice qui m'a frappé dans mes échanges kinois, c'est **la conviction qu'une culture de l'impunité et de la corruption est volontairement entretenue** pour noyer le Congo dans une crise endémique. « Il n'est pas possible que tant de fortunes illicites se construisent au vu et au su de tous sans qu'aucune lutte contre l'impunité et la corruption ne soit déclenchée par les autorités établies », m'a affirmée un avocat de la place. Pour me donner un exemple précis, il m'a décrit le système de détournement des fonds dans le monde des douanes où, selon ses estimations, l'Etat ne reçoit même pas le tiers de ce qu'il doit recevoir pour le développement du pays. « Vous appelez ça un Etat ? Moi pas. »

En réfléchissant sur ces lignes de fond du sentiment politique à Kinshasa, sentiment que j'ai perçu comme une véritable vision qui forme une pensée populaire, j'ai compris aujourd'hui que la conscience qui s'exprime dans ses analyses configure déjà une mentalité. Celle de l'émergence d'une culture d'indignation qui aboutira sans doute, si rien de décisif n'est fait, à des conflagrations

catastrophiques. Quand un peuple veut des changements et qu'il voit sa situation économique et sociale empirer dans un système comme celui que l'on observe actuellement, il ne peut pas ne pas faire de son désespoir, à un moment ou à un autre, une énergie d'explosion politique. De ce point de vue, Kinshasa est une poudrière, un volcan qui gronde chez le peuple du changement.

Parler ainsi ne signifie pas du tout être un oiseau de mauvais augure ni un pessimiste invétéré. C'est plutôt prendre conscience d'un mythe important qui est en train de prendre corps au Congo: le mythe d'un nouveau commencement pour le pays, le mythe de la refondation du destin congolais grâce à l'énergie des Congolais eux-mêmes. S'il faut entendre par mythe le récit fondateur par lequel un peuple se donne une certaine image de lui-même et construit la représentation de ses grandes espérances, la pensée politique populaire qui s'épanouit dans la capitale est un récit sur un autre Congo à faire naître, même si le mythe n'a pas encore toute l'emprise qu'il devrait avoir dans les consciences, dans les esprits et dans les imaginations.

Evidemment, compte tenu du charivari officiel de ceux qui dominent aujourd'hui l'espace public et médiatique, beaucoup de personnes ne sont pas encore sensibles à ce mythe comme dynamique congolaise de fond. J'ai le sentiment que cela deviendra de plus en plus possible et qu'on va vers un avenir des changements radicaux, quand le mythe, dans sa temporalité profonde et dans son lent travail de mûrissement dans les consciences, donnera les fruits qu'il doit donner pour la construction d'une nouvelle destinée congolaise. Tant d'hommes et de femmes ne peuvent pas à ce point souhaiter un changement et se retrouver longtemps encore sous le joug du statu quo.

Mais comme tout mythe, celui du commencement d'un nouveau Congo a besoin d'être raconté partout. Il a besoin de devenir un flot de rêves et de paroles, un discours de foi et d'espérance pour faire tout le travail qu'il doit faire dans les profondeurs des citoyens. Il suscitera alors des révoltes qui seront autre chose que la violence stérile. Il suscitera la confiance du peuple en lui-même pour que surgissent des initiatives radicales que tout souci d'un nouveau commencement comporte. On pourra y récupérer toutes les luttes

du peuple contre la dictature et en faire une nouvelle énergie contre le mal politique et tout son système. Il y a là une immense espérance.

### **Pensée d'en haut: croire en la nouvelle puissance du Congo**

A côté du profond et puissant courant de la pensée populaire qui agite politiquement Kinshasa sous forme d'un grand mythe de nouveau commencement dans les réflexions d'une multitude de personnes, j'ai été fortement impressionné par le dynamisme du mouvement contre la balkanisation de la RDC. Dans les débats intellectuels publics, c'est actuellement le courant le plus visible, qui cherche à mobiliser le monde universitaire et les milieux de la culture et de la pensée avec le plus de vigueur et de conviction.

Au centre de sa pensée: **la conviction qu'il existe un plan international de balkanisation du Congo et que ce plan est en marche**, avec des hauts et des bas liés à la capacité du peuple congolais à réagir ou pas. L'est de la RDC est l'enjeu de ce projet dont les pays voisins tirent profit dans une guerre de prédation dont le chaos actuel est le résultat.

Pour nourrir cette conviction de fond, tous les signes d'une volonté de balkanisation sont notés au jour le jour, les plus manifestes comme les plus subtils : ceux du poids militaire du Rwanda dans le Kivu, ceux des tribulations causées par les FDLR dans les populations congolaises pour dépeupler les villages, ceux de l'ambition ougandaise d'exploiter le pétrole congolais, ceux du regard féroce et froid de l'Angola sur les richesses aux frontières avec le Congo, ceux des déclarations américaines successives depuis Bill Clinton jusqu'à nos jours, ceux de l'orientation de plus en plus visible de la région du Kivu vers l'espace économique-financier des pays d'Afrique de l'Est. Même le monde de l'imaginaire littéraire comme les romans de John le Carré est mis à profit pour valider la thèse du complot anglo-saxon en vue de déstabiliser, puis de diviser le Congo. Le journal *Le Potentiel*, sous l'impulsion de son administrateur directeur général, Freddy Mulumba, s'est d'ailleurs donné un mot d'ordre significatif: « Non à la balkanisation du Congo. »

Quand on le regarde de plus près, on se rend compte que ce courant anti-balkanisateur ne se présente pas seulement comme un mouvement anti-balkanisation. Il a un projet positif qui est de penser et de construire l'unité du Congo sur des bases qu'aucune dynamique de balkanisation ne pourra plus ébranler. A mon avis, l'agitation qui est créée par ses thuriféraires autour de l'idée du complot contre le Congo vise moins à fournir des informations scientifiques justes et vérifiables qu'à créer un nouvel imaginaire de la refondation de l'unité du Congo. Il s'agit moins de science que de furie idéologique qui cherche à exploiter les affects congolais les plus profonds en vue de résister aux puissances internes et externes qui affaiblissent le pays et de créer un sursaut psychique pour la renaissance de la nation comme puissance en Afrique centrale, au sein du continent africain tout entier et dans le monde. D'où un travail particulier que les antibalkanisateurs abattent dans le monde universitaire à travers des conférences-débats et des ateliers de réflexion. D'où aussi le matraquage médiatique dont les émissions radio et télé en constante ébullition sont des symboles fougueux.

Comme dans tout combat idéologique fort, l'unité visée s'enracine dans les tripes, avec un ancrage profond dans les peurs irrationnelles et dans le refus de se faire phagocyter par des voisins que l'on transforme en épouvantails permanents. Mais elle est aussi une unité à construire et à sauvegarder dans la vigilance permanente face aux ennemis externes ainsi que dans la critique constante des faiblesses internes qui divisent le pays contre lui-même.

On peut reprocher aux antibalkanisateurs leur dramatisation de la thèse du complot contre le Congo et leur hyperbolisation de tout élément qui conforte leur thèse. Il est pourtant indéniable que leur discours a un poids politique certain dans le monde du savoir, de la culture et de l'intelligence. C'est un discours auquel les milieux diplomatiques sont sensibles et que les pouvoirs politiques prennent au sérieux, même s'ils ne lui donnent pas des réponses à la hauteur des menaces mises en lumière.

Un autre groupe de réflexion dont l'action frappe l'esprit à Kinshasa, c'est celui qui rassemble en son sein des néopharaonistes et des

néotraditionalistes qui veulent fonder une nouvelle politique congolaise sur le socle d'une refondation globale de l'être africain.

J'appelle néopharaonistes les élites intellectuelles fascinées par la référence à l'Égypte pharaonique dans leurs recherches sur les problèmes de l'Afrique actuelle. Leur pensée s'articule autour de cinq nœuds dont chacun est à leurs yeux un enjeu politique actuel pour le continent africain.

**Le nœud de la spiritualité.** Dans la pensée néopharaoniste, la spiritualité désigne le mouvement d'ouverture aux grandes sphères d'énergie dont tout être humain et les sociétés doivent se nourrir pour s'accomplir. Cela depuis le cœur énergétique de la réalité qu'est Dieu jusqu'aux énergies végétale et minérale, en passant par l'énergie des dieux, l'énergie des esprits, l'énergie des ancêtres et l'énergie des hommes parfaits, chaque sphère représentant une exigence pour l'homme d'être dans un certain type de porosité avec la réalité. Chaque fois que sont oubliées ces exigences de fécondation de l'homme par les énergies, les individus et la société dépérissent, faute de force spirituelle. C'est cela qui arrive au Congo, avec pour conséquence politique un manque manifeste d'orientation vers l'avenir.

**Le nœud de l'éthique.** Dans la pensée néopharaoniste congolaise, l'éthique est l'incarnation des valeurs irriguées par la spiritualité dans la vie concrète. C'est le domaine des valeurs d'humanité profonde, qui unissent les êtres et composent la trame de leur destinée communautaire. Là où manquent ces valeurs d'humanité, la société se déstructure. C'est ce qui arrive au Congo aujourd'hui.

**Le nœud de la gouvernance.** Il s'agit ici du leadership dans une société, domaine où les dirigeants doivent être ouverts à l'exigence éthique et à la puissance de la spiritualité. Quand les leaders n'ont aucun sens de ce à quoi engagent ces réalités sublimes, toute la société se délite, faute de boussole et de gouvernail. C'est ce qui arrive au Congo aujourd'hui.

**Le nœud de l'éducation.** Les néopharaonistes congolais voient dans l'éducation un vrai lieu initiatique de transmission des valeurs, du sens spirituel de l'existence et de la solidité de l'être pour conduire

les hommes vers l'état d'homme parfait et le statut d'ancêtre. Quand une société n'a plus de tels repères fondamentaux et que son système éducatif se réduit à la course vers les biens matériels et l'enrichissement insensé, la société se vide de toute substance et dépérit. C'est ce qui arrive au Congo aujourd'hui.

**Le nœud de la langue.** Les peuples qui n'honorent pas leurs langues pour en faire des langues de culture, de savoir, de pensée et de rayonnement mondial sont des peuples d'aliénation et d'extraversion, condamnés à n'avoir aucune influence sur la marche et le destin du monde. C'est ce qui arrive au Congo aujourd'hui.

Dans la pensée néopharaoniste, les cinq nœuds ainsi définis ont un statut spécial: celui de définir la mesure à partir de laquelle il est possible de penser la refondation de l'être, condition même de la refondation de la société dans ses dimensions politique, économique, sociale culturelle et religieuse. Plus exactement, ils constituent un protocole d'évaluation de la néopharaonité d'un pays ou d'un peuple en Afrique, par rapport à la grandeur de la pharaonité antique qui, grâce à ces critères, fit de l'Egypte ancienne une nation de première grandeur, selon le pape actuel du néopharaonisme à Kinshasa, Martin Massonsa-Wa-Massonsa.

De cette Egypte, dans la perspective spécifique de la refondation de l'Etat qui est le problème actuel de la RDC, trois figures de pharaons sont toujours invoquées comme représentations de ce qu'il y a lieu de construire en termes de mythes porteurs de vie nouvelle:

Le pharaon Menès Narmer, fondateur de l'empire de l'Egypte antique par un acte d'unification politique qui est aujourd'hui encore la route politique à suivre en Afrique et au Congo: s'unir en vue de la nouvelle puissance.

Le pharaon Akenathon, inventeur du monothéisme comme symbole d'une unité spirituelle rassemblant toutes les identités religieuses en une grande vision d'identité commune pour construire une nouvelle destinée au peuple. On voit bien tout le bénéfique que le Congo peut tirer de cette figure tutélaire pour casser les reins aux identités meurtrières actuelles.

Le pharaon Sesostri, qui fut un conquérant plus grand et plus fascinant qu'Alexandre Le Grand et Napoléon ensemble, puisque ses conquêtes furent la source d'une civilisation mondiale nourrie par le souci des valeurs d'humanité.

Il s'agit ici plus de mythe que d'histoire, dans l'espoir de forger pour les nouvelles générations qui rêvent d'une nouvelle Afrique et d'un nouveau Congo un esprit de puissance créatrice et organisatrice. Les néopharaonistes leur proposent un mythe de refondation de l'être et de la société: le mythe de la nouvelle puissance pour un nouveau rayonnement mondial de l'Afrique et du Congo. Pour réussir la renaissance et la reconstruction du Congo, le nouvel Etat à bâtir doit se ressourcer à l'esprit de la grande pharaonité que représentent Narmer, Akenathon et Sesostri, symbole d'une puissance et d'une grandeur à construire comme énergie d'avenir.

Vu sous cet angle, le néopharaonisme de Kinshasa est fortement lié à un autre courant anthropologico-politique dont j'ai découvert la substance au cours de mon voyage: le néo-traditionalisme. Il s'agit d'une volonté ferme de redécouvrir les traditions culturelles de l'Afrique et du Congo de manière à la fois scientifique et idéologico-mythologique. Cela selon une double perspective: enseigner l'Afrique aux nouvelles générations et booster l'imaginaire de la jeunesse avec les normes africaines capables de les décomplexer totalement et de les conduire à inventer une modernité nouvelle dans la rencontre avec les autres civilisations. Ce néo-traditionalisme résolument tourné vers l'avenir a pour objectif de créer un nouveau type de conscience congolaise: la conscience d'une authenticité créatrice, différente de la farce mobutiste qui fut une catastrophe politique et culturelle pour le Congo. Selon Olivier Sangi, le représentant le plus marquant de cette néo-authenticité enracinée dans une tradition inventive et libératrice, l'ambition est de reprendre toutes les grandes luttes des figures de la liberté africaine dans l'histoire pour en faire une nouvelle sève anthropologique et politique : la sève de la nouvelle puissance d'humanité africaine.

Deux idées ont frappé mon esprit dans la nouvelle authenticité congolaise prônée par les néo-traditionalistes de Kinshasa.

Premièrement, la tradition africaine est invoquée comme puissance à reconquérir dans ses mystiques vitales, dans ses valeurs initiatiques, dans ses mythes anthropologiques et dans ses ambitions de créer une société forte. Il s'agit, pour reprendre un concept popularisé par Placide Tempels, de donner à l'Afrique et au Congo une nouvelle force vitale, fondée sur la vitalité même de l'histoire et de l'humanité africaine, sur la vitalité profonde de l'histoire de l'humanité africaine.

Deuxièmement, il s'agit d'un processus de fertilisation d'un instinct d'amour du pays, en vue des initiatives qui soient des preuves d'amour pour la nation, « car aimer son pays, affirme encore Olivier Sangi, n'est pas une question d'attachement sentimental, mais un commandement pour le changer en liant son avenir au présent et au passé ».

Un jour, soucieux de ne pas laisser les néo-traditionalistes verser dans l'idylisme et la délectation d'une Afrique purement et fausement fantasmée, je rappelai à leur souvenir toute la littérature d'attaque contre la culture africaine et ses atavismes destructeurs. Notamment: la mentalité anti-développement, l'arriération des structures sociales et la faiblesse des rationalités créatrices. La réponse que je reçus fut cinglante de lucidité: « Nous préparons un nouveau panafricanisme, nous et ceux que tu appelles néopharaonistes et antibalkanisateurs. Nous sommes un et nous ramons tous dans le même sens contre les politiques d'aliénation, de division, d'affaiblissement et de destruction du Congo.»

L'idée du néopanafricanisme me parut alors comme le véritable horizon politique du mythe du nouveau commencement de l'Afrique et du mythe de la nouvelle puissance africaine, deux leviers du discours politique dans la haute sphère des hommes de la culture et de la pensée dans la capitale congolaise. L'homme qui incarne aujourd'hui le néopanafricanisme à Kinshasa, Emmanuel Kabongo Malu est un féru de la conscience historique africaine, un militant anti-balkanisation et un panafricaniste kadhafiste. Il unit toutes ces dimensions de ses recherches dans une volonté d'action contre la faiblesse actuelle de la RDC dans le monde. Son panafricanisme est avant tout un pancongolisme destiné à donner à la nation le statut de tête de pont du nouveau panafricanisme, après la mort de Kadhafi.

« Les projets d'un Fonds monétaire africain, d'une organisation panafricaine de communication, d'un gouvernement continental et d'une action commune des pays africains pour une nouvelle mondialisation délestée de la domination occidentale du monde, nous devons en faire l'orientation décisive de la politique congolaise », m'a affirmé Kabongo Malu.

Il se rapproche ainsi, malgré leurs différences d'appréciation de la conscience historique africaine et des valeurs culturelles de l'Afrique, des ambitions du penseur politique le plus en vue à Kinshasa aujourd'hui: Philippe Biyoya. Celui-ci est un spécialiste en géostratégie. Il prône un néo-réalisme politique où il convient de penser le Congo en fonction du monde tel qu'il est et non en fonction d'un monde idyllique que nous désirerions. Dans ses discussions avec les néopharaonistes, avec les néo-traditionalistes et avec les anti-balkanisateurs, il m'a paru être une conscience concrète pour une puissance congolaise qui intègre, sans état d'âme, la puissance militaire, la puissance économique, la puissance politique et la puissance culturelle dans des luttes concrètes au sein de l'actuelle mondialisation. « Il faut que les Congolais sachent cela et s'organisent en conséquence », affirme-t-il. J'ai senti dans cette pensée une énergie utile à la jeunesse actuelle.

### **Et la révolution de la modernité ?**

« Et la révolution de la modernité dont parle le pouvoir politique en place, qu'en avez-vous appris à Kinshasa? » me demanderez-vous.

J'ai appris qu'il faut encore lui donner un contenu politique et philosophique solide. Elle n'est pas encore une idéologie construite, encore moins une action visible. J'ai compris qu'il s'agit de relancer la politique de cinq chantiers dont les résultats sont fort mitigés à Kinshasa et très décevants sur l'ensemble du territoire national. Quand on vit dans un pays où l'eau potable, l'électricité, la nutrition et l'emploi sont des denrées rares pour la majorité de la population, la modernisation est une exigence majeure en termes d'infrastructures. Mais il faut plus pour que cette modernisation devienne une révolution de la modernité, c'est-à-dire l'invention de nouvelles rationalités et de nouvelles structures logiques capables de

changer le pays. En plus, le mot “modernité” est philosophiquement mal choisi comme slogan. Il a une connotation spécifique en Occident, que le monde actuel a déjà dépassée au profit des combats altermondialistes tournés vers la conquête des vraies valeurs d’humanité.

J’ai cherché en vain à rencontrer les conseillers du chef de l’Etat qui lui avaient proposé le slogan de révolution de la modernité. J’étais sans doute mal tombé. Ces conseillers attendaient tous en ce moment-là d’avoir un poste au gouvernement et ils n’avaient pas le temps à me consacrer pour une discussion sur le sens de la modernité au Congo. Pourtant, je voulais juste dire à quelques-uns qu’ils avaient sans doute lancé un slogan plaisant, mais que le temps était venu de construire une vraie pensée politique et une idéologie féconde, à l’écoute des cris du peuple congolais.

## **Conclusion**

Au moment où décollait l’avion de Brussels Airlines qui me ramenait au Cameroun par une belle nuit calme, j’ai regardé du haut du ciel les lumières de la ville. J’ai ressenti un profond sentiment d’amour pour mon pays et tout mon esprit fut envahi par la figure du poète qui m’a accueilli, guidé et orienté dans Kinshasa durant tout mon séjour : François Médard Mayengo. J’ai pensé à ce qu’il a cherché à me faire comprendre dans sa parole poétique et dans sa force d’humanité, à savoir que la politique est l’art de rêver un nouveau monde possible et d’imaginer les moyens de le construire. Ce fut sans doute là la plus belle leçon de ma saison à Kinshasa.

# Démocratiser la R.D. Congo avec la vision de Joseph Kasa-Vubu

*Par Charles Bashige*

*Enseignant à l'Université Evangélique en Afrique*

*Bukavu/Sud-Kivu*

Les questions qui vont accompagner cette intervention tournent autour de la « démocratie » comme lieu de refondation de l'Etat en R.D.Congo. J'ose croire que l'on ne saurait faire un seul pas dans la connaissance de la vie politique de notre temps sans s'interroger sur la démocratie; que quiconque voudrait travailler à l'instauration de la démocratie et se détourne de la question s'est condamné au mensonge ou à la bêtise.

Pendant que les principaux régimes anti-démocratiques du XXème siècle (communisme, nazisme, fascismes) ont disparu dans leurs décombres, les dictatures militaires discréditées pour leurs échecs se sont dotées d'une façade pseudo-démocratique. Toutes les alternatives à la démocratie ou bien ont disparu ou se sont transformées en pittoresques survivances. Mais peut-on conclure que la démocratie a gagné l'Afrique en général et la R.D. Congo en particulier? Si la RD Congo se dit démocratique, est-elle résolue d'affermir ou de consolider les institutions et les valeurs démocratiques? Quelle appréhension se fait-elle de la démocratie? Que peut-on dire des perspectives politiques pour notre futur? Qu'avons-nous fait du passé politique de la nation et de ses acteurs politiques?

Saisissant cette occasion, nous voudrions orienter cette réflexion vers une inflexion profonde sur la démocratie en R.D. Congo pendant et après des périodes tumultueuses jonchées par des élections apparentes. Peut-on parler de démocratie face aux insécurités grandissantes, face à la misère pathologique d'un peuple qui meurt à petit feu? La démocratie est-elle envisageable sans paix ni justice?

Comment bâtir une démocratie face au visage morose que présente la RD Congo actuellement, visage doré d'irrationalité politique et d'injustices innombrables générant des misères matérielles atroces, rationnellement, moralement et humainement intolérables ?

Dans notre exposé, nous tenterons d'analyser le concept démocratie et son rôle dans la refondation de l'Etat. Notre intervention s'articulera sur trois points:

### **1. De la démocratie**

Parler de la démocratie à nos jours renvoie à deux doctrines répandues permettant de vérifier si le déplacement et l'extension de la notion de démocratie ne conduisent pas à son affadissement.

Pour certains, la démocratie est une méthode de sélection des élites; ils la transforment en une polyarchie élective réduisant le peuple à une fiction logique. Ainsi comprise, la démocratie n'est pas différente du totalitarisme dans ce sens que même des dictateurs peuvent se dire démocrates.

Sans nous attarder sur des considérations historiques et philosophiques nous voudrions relever en premier lieu les critères qui peuvent déterminer dans quelle mesure un gouvernement est démocratique. La question est ici de déceler les valeurs qui ne peuvent être mieux servies que par la démocratie.

Encore est-il que lorsque nous posons la question : « qu'est-ce que la démocratie ? », nous formulons des jugements fondés sur nos propres valeurs, sur ce que nous estimons être bon, juste et désirable. Pourquoi démocratiser la RD Congo? La réponse restera marquée par nos valeurs idéales mais également par la prise en compte de nos interprétations des faits, réels ou supposés. C'est ce qui justifie que cette question ne peut se résoudre que par une théorie inflexionnelle dénonçant les vices qui érodent la vie sociale et politique pour de meilleures actions et des modalités d'exécution d'un agir politique rationnel et éthique.

La démocratie est un rêve à réaliser, un idéal à conquérir qui passe par le consentement de tous et la participation active des citoyens à

la gestion de la chose publique en exposant chacun ses points de vue. Chacun a droit à la parole, il a le devoir de donner son meilleur argument à qui le demande ; il doit écouter sans préjugé favorable l'argument de l'autre. C'est l'éthique de la discussion qui caractérise la démocratie. Paradoxalement, l'espace de la discussion constructive n'existe pas en RD Congo. Comment alors devenir démocrates et faire advenir la démocratie si aucun espace public doté de constances et des règles propres n'est disponible? Est-il possible d'oublier que la démocratie dans sa définition lincolnienne est un nouveau mode de vivre ensemble, un théâtre de la parole et de l'action? Cette problématique est concrètement posée par Paul Ricoeur lorsqu'il définit la moralité par le souhait de vivre bien, avec et pour les autres dans des institutions justes dans un rapport dialogique d'amitié et d'amour.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, plusieurs pays soutiennent encore la supériorité des régimes autoritaires et avilissants aussi bien sur le plan théorique que pratique. Mais la majorité des êtres humains n'admet plus cette pratique, refusant d'être soumise à la loi des autorités autoproclamées. Sinon, comment peut-on naître à la démocratie sans se départir des pratiques clientélistes et égoïstes susceptibles de prendre en otage les libertés fondamentales? Personne ne peut jouir de la démocratie sans être responsable de lui-même et de ses actes.

Si le débat de nos jours reste celui du gouvernement par un seul, par un petit nombre d'élites ou par le plus grand nombre, cette évidence historique montre que la gouvernance démocratique constitue un mode de gouvernement préférable à tout autre système non démocratique pour les raisons ci-après :

La démocratie met l'accent sur la conception, l'organisation et l'exercice du pouvoir par un peuple libre et pour son intérêt général. La démocratie est aussi la doctrine selon laquelle la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens qui exercent leur pouvoir directement ou indirectement à travers ses élus.

En RD Congo, la situation ne semble pas tourner ainsi. L'histoire de la RD Congo, depuis son indépendance n'a connu que des dirigeants

qui, poussés par la mégalomanie, la paranoïa, l'intérêt personnel ont fait du despotisme leur cheval de bataille. Le surprenant paradoxe demeure celui d'entendre tous les gouvernements affirmer que le développement de la nation est l'unique but de leur action.

Comment caractériser aujourd'hui la situation de la R.D Congo sinon qu'elle est un éteignoir de la démocratie naissante avec ses dirigeants tortionnaires ayant concentré entre leurs mains le pouvoir et l'argent, laissant le peuple croupir dans une misère étouffante? Cette attitude génocidaire est bien décrite par Kä-Mana en ces termes :

*« Au sommet de la pyramide des partis-Etats qu'ils avaient soumis à leur volontés, ils (nos dirigeants) régnaient en autocrates et en potentats sans âmes, prêts à tout pour se maintenir au pouvoir et jouir de leur statut de Seigneurs invincibles »<sup>49</sup>.*

Par leur conception et leur mode de gestion, les dirigeants politiques Congolais sont les principaux fossoyeurs du pouvoir de l'Etat. Leur égocentrisme politique et leur gestion irresponsable de la chose publique ont contribué à la dépréciation des institutions démocratiques et ipso facto, à la dévaluation de l'Etat, ajoute Albert Kasanda Lumembu<sup>50</sup>. En conséquence, leur gouvernance est restée aveugle, et incompétente, porteuse des misères chroniques et des désespoirs étouffants.

L'idéologie coloniale reprise par les dirigeants de la RD Congo n'a fait qu'enfouir dans les décombres la nation naissante. Pendant que le peuple congolais attendait de l'accession à l'indépendance une rapide transformation, ses espoirs se sont vite estompés. Et l'évolution actuelle de la RD Congo, celle dite de la démocratisation et de la révolution de la modernité, ne permet pas d'envisager une réelle amélioration des conditions d'existence des couches populaires. Son image reste sombre et ternie. Elle est ainsi présentée par le professeur Kä Mana :

---

<sup>49</sup> KA MANA, L'Afrique notre projet, Yaoundé, Ed. Terroirs, 2009, p.119.

<sup>50</sup> A. KASANDA LUMEMBU, « De la pertinence du suffrage universel en Afrique : Réflexion sur la légitimité de l'Etat africain », dans Congo Afrique, n°335 (Mai 1999), p.295.

*« Le Congo, l'un des pays les plus riches de la planète, est devenu ce qu'il est maintenant : une terre de désespérance et de désolation par la faute d'une classe politique incompétente, insignifiante et futile ; par la faute d'une classe de criminels économiques, de vampires et de requins qui ruinent notre économie ; et par la faute de nos mentalités sociales d'aliénation, de désorganisation, d'imbécillité, d'immoralité, de mensonge et d'esprit de jouissances matérielles égoïstes »*<sup>51</sup>

C'est tout le problème du Leadership qui est remis en question mais aussi du système dans lequel évolue notre pays. L'erreur commise depuis l'indépendance par nos dirigeants est de faire fonctionner la chose politique comme « l'art d'éloigner le peuple de ce qui le concerne »<sup>52</sup>. Ils utilisent une démocratie dictatoriale par des décisions de la majorité pour fléchir de façon scélérate les genoux du peuple, non pour la loi mais selon leurs humeurs. Par ailleurs, ceux qui s'estiment « libérateurs », hommes providentiels, prennent les rênes du pouvoir épris de cette ambition malhonnête de piller pour se bourrer scandaleusement les poches du patrimoine national. Ils ont essentiellement une visée machiavélique d'enrichissement personnel. Ils cherchent le pouvoir pour l'avoir, non pour-soi. Dépourvus de vision, de cœur et de largesse de vue, de tels dirigeants tortionnaires ne peuvent régner autrement que par une gestion irrationnelle et calamiteuse caractérisée par des détournements frénétiques des biens de l'Etat, l'insouciance des dirigeants face aux souffrances du peuple. Une telle logique de gouvernance immorale et irrationnelle ne peut que développer une culture d'antivaleurs: « L'indiscipline, l'intolérance, la concussion, la gabegie financière et la corruption »<sup>53</sup>.

Avec un tel comportement de la part des acteurs politiques congolais, il faut avouer que l'exercice de la démocratie sans le peuple ne peut conduire qu'à des violences. A quand la fin de cette

---

<sup>51</sup> Ka MANA, Le Congo est à inventer, entretien avec Freddy Mulumbe Kabuayi, Kinshasa, édition le Potentiel, 2008, p.34.

<sup>52</sup> MUSUA NIMBIRI, La démocratie comme valeur universelle et exigence du progrès, in NORAF, éd. Louvain La Neuve, vol 3, n°10, Janvier 1988, p.187.

<sup>53</sup> V. MBAVU MUHINDO, Revitaliser un Congo en panne, un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo, Genève, Globetchics, net, 2011, p.166.

démocratie de façade, fondée sur les mensonges qui n'améliorent pas les conditions de vie du peuple mais fait danser les dictateurs et leurs acolytes pour attirer l'estime des maîtres du monde? Une telle irrationalité témoigne d'un manque d'éthique civique et politique car la bonne gouvernance s'enracine dans le limon de la moralité. Toute société qui ne perçoit pas la place des vertus morales, intellectuelles et spirituelles dans la gouvernance comme dans la vie quotidienne est loin de l'excellence. Il ne peut y avoir de leadership d'excellence en dehors d'un souci cardinal et permanent pour le peuple. « Le souci implique l'attention aux conditions de vie et au malheur de l'autre, il suppose la compassion active, le service qui soulage, qui engage à combattre la misère, le dénuement, la pauvreté. »<sup>54</sup>

La façon d'agir des dirigeants congolais non conforme à la joie d'exister des hommes et des femmes souffrant fondamentalement au Congo, d'absence de leadership politique d'excellence, constitue pour nous une opportunité pour affirmer que la RD Congo n'est pas démocratique et qu'elle mérite d'être « démocratisée ». Sinon, comment peut-on concevoir une démocratie qui ne sert pas la société en toute justice, avec humilité et sacrifice ? Une politique ne saurait être vraie, adéquate et acceptable que lorsqu'elle se veut comme service à l'autre, à sa société, comme service à rendre en toute justice au peuple et à la nation toute entière. C'est comme le disait Ngoma-Binda;

« Il n'y a ni culture ni esprit démocratique là où il y a absence d'attention morale et civique constante à l'impératif du salut de tous comme voie obligée du sien propre (...) L'esprit démocratique est bien plus qu'un gouvernement du peuple. Il est volonté de vie de l'ensemble du peuple exprimée et réalisée par chacun des membres du peuple pour la vie heureuse de chacun des membres de son peuple »<sup>55</sup>. C'est tout le problème « du vouloir vivre ensemble » qui est ici soulevé.

Le mot fondateur demeurant le respect de l'homme comme personne, il y a lieu d'affirmer que tout homme vaut un autre et que

---

<sup>54</sup> P. NGOMA – BINDA, Principes de gouvernance politique éthique... Et le Congo sera sauvé. Belgique, Bruylant Acadamia, Louvain-la-Neuve, 2009, p.64.

<sup>55</sup> Ibidem, p.87.

nul n'a le droit de domination sur nul autre. Il est temps de rompre avec le leadership de violence dépourvu de bonne éducation morale et intellectuelle et vivant de mimétisme. Il est temps d'engager une lutte patriotique qui ne permette plus de laisser aux autres les rênes de notre pays en aliénant notre pouvoir de choisir nous-mêmes nos dirigeants et de conduire nous-mêmes nos affaires. N'est-ce donc pas légitime d'affirmer que : « tous les hommes sont égaux, égaux parce que libres, et nul n'a pouvoir sur nul autre. Corrélativement, tous les hommes ont un droit égal à la jouissance de la terre et de ses produits, autant qu'il est nécessaire à la satisfaction de leurs besoins.»<sup>56</sup>.

Si nous voulons comprendre pourquoi la raison exige que nous nous engagions en faveur de l'égalité des citoyens congolais, nous entendons exprimer un jugement moral sur l'être humain, nous entendons faire connaître notre sentiment sur ce qui, selon nous, devrait être.

« Nous devons considérer le bien de tout être humain comme intrinsèquement égal à celui de chacun des autres...En conséquence, disons-nous, nous devons traiter tous les individus comme s'ils avaient des droits égaux à la vie, à la liberté et au bonheur, et autres biens et avantages fondamentaux »<sup>57</sup>

Sur ce principe, nous pouvons bâtir une démocratie qui prend en compte une vision globale de l'humain et qui fonde la rupture avec les forces politiques assises sur le mensonge et la manipulation électorale. Il y a nécessité de gouverner autrement, d'oser penser pour que naisse un nouveau type de leadership qui rompt totalement avec les pathologies de notre société, à savoir, la culture de l'insouciance et de l'impunité, la corruption et le détournement des biens publics. Il faut pour cette fin démocratiser la R.D.Congo.

---

<sup>56</sup> J.J. ROUSSEAU, Du contrat social, Précédé de la démocratie selon Rousseau par J.P. Siméon, Paris, seuil, 1977, p.57.

<sup>57</sup> R. DHALL, De la démocratie, traduit par Monique Berry, Paris, Nouveaux Horizons, 1998, p.63-64.

## **2. Démocratiser la RD Congo avec la vision de Joseph KASA-VUBU**

Dans ce point, nous voulons penser la politique congolaise, à la lumière de la pensée de Joseph Kasa-Vubu, premier président de la R.D Congo. Il s'agit pour nous de saisir comment cette première autorité, parvenue au sommet de l'Etat, avait entendu construire l'émancipation, mieux l'indépendance totale du peuple Congolais. Cette approche voudrait faire ressortir l'image de l'homme politique voulu par Kasa-Vubu et les responsabilités lui dévolues. Nous voudrions également montrer ce que la politique d'aujourd'hui, peut retenir de la politique dessinée par Kasa-Vubu à l'aube de notre indépendance en vue de démocratiser la RD Congo qui, en dépit des élections déjà organisées, patauge de manière évidente dans une marre d'eau infestée par la corruption, le clientélisme, la soif du pouvoir pour le pouvoir, le familialisme et les désirs effrénés d'enrichissement illicite et rapide.

### ***2.1. Profil de l'homme politique congolais***

Des discours et allocutions prononcés par Kasa-Vubu entre les années 1961 – 1965, il ressort que le premier Président de la RD Congo est un démocrate engagé pour le triomphe de l'intérêt général du peuple, de l'ensemble de la communauté nationale. Se considérant comme premier serviteur du pays et de la nation, il invite tous les gouvernants et dirigeants politiques à être modèles des vertus civiques et à bannir les considérations partisans dans la gestion de la « res publica ». Pour Kasa-Vubu, la tâche de l'homme politique est : « de demeurer attentif à la loi, et d'agir conformément aux vertus civiques les plus propres à construire l'unité et la paix pour le progrès de la patrie et de chacun de ses citoyens. Il s'agit de faire régner l'ordre et la légalité en faisant du Congo un véritable Etat de droit où règne la justice, la paix et l'unité. »<sup>58</sup>.

Le respect de la culture du droit, le respect des lois et conventions, voilà ce qui fonde un Etat de droit démocratique. Le non-respect des lois et conventions engendre et augmente la corruption, les conflits, les tensions et les guerres. Il est source d'anarchie et de désordres

---

<sup>58</sup> P. NGOMA BINDA, Introduction à la pensée politique Congolaise, Kinshasa, Ifep, 2009, p.52.

dans tous les domaines de la vie. Peut-on seulement envisager une vie harmonisée en dehors du respect des textes, limon sur lequel germe toute confiance ? Si nous avons choisi la démocratie, nous devons honnêtement jouer le jeu.

« La démocratie n'est pas un habit que l'on peut accommoder au goût de chacun... Elle est une fin en soi mais ne constitue pas nécessairement un moyen d'arriver au pouvoir. Elle est essentiellement un instrument destiné à faire le bonheur du peuple. Ce que le peuple attend de nous c'est la paix et le travail qui doivent lui procurer le bien-être<sup>59</sup>, disait Joseph Kasa-Vubu.

Pour avoir choisi la démocratie comme mode de gestion du pouvoir et de consolidation des acquis de l'indépendance, il est du devoir des gouvernants et gouvernés de se conformer aux principes, à savoir: la transparence, la sincérité, la sagesse, la dignité, la discipline, le civisme, le respect de la loi, la justice, le souci de l'intérêt national. Telles sont les valeurs qu'il voudrait voir ressortir dans les actes et les dires de toute personne qui se veut politique. Et Elie Phambu Ngoma – Binda d'ajouter : « *Le dirigeant politique est censé être le modèle pour les citoyens gouvernés, en tant qu'il est respectueux des vertus civiques et morales prescrites par la loi, la raison et la conscience morale. Sans ces vertus, la démocratie est impossible.* »<sup>60</sup> Le but de la démocratie demeurera à jamais celui de « restaurer le pouvoir au peuple qui en est la source et le fondement ». C'est pourquoi, tout dirigeant politique a l'obligation de se convaincre que le pouvoir n'est pas un « bien privé » mais « un bien commun » à l'ensemble du peuple destiné à faire son bonheur. La démocratie ne peut se définir autrement que la recherche du « bien-être de tous ».

Pour asseoir une démocratie, Kasa-Vubu met au premier plan le respect strict de la Constitution, loi fondamentale à laquelle personne ne doit déroger. Ainsi, dit-il,

---

<sup>59</sup> J. KASA-VUBU, Recueil des discours, allocutions et messages prononcés par le Président de la République, son excellence Joseph Kasa-Vubu, Juin 1960 – Juin 1965, Léopoldville, Bureau de documentation et des relations publiques du Ministère de l'Information, 1965, p.151.

<sup>60</sup> P. NGOMA – BINDA, Op.cit., p.53

*« Chacun des citoyens et habitants de notre pays, grands et petits, gouvernants et gouvernés, à l'obligation de se soumettre à la loi. Nul n'est au-dessus de la loi et nul n'est dispensé de s'y soumettre. »<sup>61</sup>*

Tel serait l'impératif catégorique qui constitue le souci de toute société bien ordonnée. A ce niveau, la démocratie voulue par Kasa-Vubu s'inscrit dans une perspective éthique qui valorise la personne morale caractérisée par la rationalité, la liberté, la dignité et le respect ; une démocratie qui se veut collective. La conduite d'un pays est essentiellement un travail d'équipe. Elle exige par conséquent une unité de vue, une solidarité et une discipline à toute épreuve: d'où la nécessité de disposer d'hommes ayant la maîtrise d'eux-mêmes, des hommes honnêtes et consciencieux, non imposés mais librement et démocratiquement choisis par le peuple.

Tout le mandat politique de Joseph Kasa-Vubu a été une lutte acharnée pour la sauvegarde de la souveraineté du peuple, la conquête d'une indépendance à la fois politique, sociale et économique, une quête du nationalisme comme force de construction d'un avenir commun avec le moyen politique d'une démocratie fédéraliste, seule capable de retrouver l'unité dans la diversité. A ce propos, il disait :

*« Nous avons un passé qui nous est commun. Et si nous voulons avoir un avenir meilleur, celui-ci nous doit être également commun. Seule notre unité peut garantir notre diversité. Si toutes ces diversités, toutes nos tribus, toutes nos ethnies, travaillent ensemble, main dans la main, en se respectant, en mettant toutes nos forces humaines, toutes nos ressources pour le salut de la nation, le Congo maintiendra sa grandeur. »<sup>62</sup>*

Il est temps que nos dirigeants sortent de leur torpeur, qu'ils se tiennent « debout » pour redonner au Congo son « plus bel élan dans la paix » et bâtir un pays où il fait beau vivre. C'est par la réconciliation nationale, une réconciliation qui se veut totale et définitive. Que tous écoutent Kasa-Vubu qui, par sa vie et ses conseils, nous donne cette belle leçon de civisme :

---

<sup>61</sup> J. KASA-VUBU, op.cit., p.151

<sup>62</sup> Ibidem, p.48.

*« Devant le pays qui souffre et qui reste déchiré, chacun doit maintenant prendre ses responsabilités ; si les appétits individuels ne cèdent pas le pas à l'intérêt général, si les dirigeants politiques ne s'emploient pas à faire taire les semeurs de discordes et ne les empêchent pas de nuire, si chacun ne se met pas au travail tout de suite pour assurer l'activité économique ou la bonne administration du pays, nous connaissons des jours plus sombres encore que ceux que nous avons vécus »<sup>63</sup> et que nous sommes en train de vivre.*

Pour être effective, une telle appréhension nécessite, de la part des dirigeants et dirigés une ascèse en faveur du bien-être de tous. Tous, petits et grands, nous devons nous mettre au travail, avec courage et abnégation, rigueur et pureté morale, pour redorer l'image ternie de notre nation à cause de nos appétits égoïstes et nos intérêts toujours tournés vers notre propre personne et nos familles.

### **Quelles leçons pour l'homme politique d'aujourd'hui?**

La situation actuelle de la R.D.Congo n'est pas très loin de celle héritée par Kasa-Vubu lors de l'accession de notre pays à l'indépendance. A son époque Kasa-Vubu avait arrêté des stratégies intelligentes susceptibles de rendre le pays vivable. Ces stratégies peuvent encore servir de miroir pour visualiser le chemin parcouru et nous servir d'instruments de mesure quant à la longue route qui reste à parcourir. D'où la nécessité d'avoir des leaders intelligents, courageux, persévérants, sages et soucieux de l'intérêt général, qui ne se débinent pas devant leurs responsabilités. Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de s'arrêter, d'évaluer, de relire notre histoire et de s'interroger sur la manière dont chacun à servi le pays.

*« Notre volonté d'action actuelle est obligée d'intérioriser et de mettre en pratique la vérité fondamentale énoncée par nos ancêtres politiques et qui nous fait savoir qu'à la base de tout développement, se situe le principe de la présence permanente de la rigueur morale et civique dans l'agir politique »<sup>64</sup>, écrit Ngoma – Binda.*

---

<sup>63</sup> P.NGOMA – BINDA, op.cit., p.181.

<sup>64</sup> Ibidem, p.183

A l'exemple de Joseph Kasa-Vubu, l'homme politique de notre temps doit développer en lui une conscience nationale et patriotique, voie indiquée pour maintenir l'unité des filles et fils du Congo, d'assurer l'intégrité du territoire national et contrecarrer la balkanisation de notre pays. Ils doivent consolider la démocratie acquise comme voie d'accès, à la paix et à la refondation de la nation. Au premier plan de l'action gouvernementale doit se placer la restauration de l'unité territoriale du pays.

Pour les dirigeants soucieux de refonder le Congo et assurer le bonheur de tous, la pratique politique de Kasa-Vubu reste un modèle et une référence. Ils feront du respect de la loi et de la lutte contre l'impunité leur cheval de bataille en vue d'éviter la désagrégation du tissu vital de la nation. C'est à cette condition seulement que l'on mettra fin à la corruption, à la recherche des intérêts égoïstes, à la culture de l'insouciance.

Il est donc urgent pour les dirigeants de ce pays de poursuivre l'idéal démocratique du bien commun, du bonheur et de la dignité du peuple. Il est urgent que les gouvernants développent un idéal démocratique fondé sur la justice pour une société de droit.

Les dirigeants politiques de notre temps doivent restituer le pouvoir au peuple, engager celui-ci dans une auto-gouvernance car le peuple reste le seul détenteur du pouvoir. En démocratie, le peuple est souverain. Personne ne conteste ce principe mais il ne suffit pas de l'accepter, encore faut-il le respecter et l'appliquer. Le modèle d'homme politique commis à la reconstruction et à la refondation de l'Etat congolais peut se tracer par le portrait de Joseph Kasa-Vubu, présenté par Jérôme Bonso.

« La bonne gouvernance a une référence : Joseph Kasa-Vubu, l'homme de la transparence, l'homme hostile aux détournements des deniers publics. L'homme qui octroyait un salaire décent aux fonctionnaires et agents de l'Etat. L'homme qui restituait les frais des missions au Trésor Public, Défenseur des droits de l'homme et de la politique de non exclusion. Apôtre du dialogue et de l'unité

nationale. Patriote luttant contre le bradage de la nationalité congolaise »<sup>65</sup>.

Sans ces vertus civiques et morales, la refondation de l'Etat est impossible. Toute nation qui se veut démocratique doit être le fruit d'une longue lutte dont les fondements se trouvent dans les vertus du dialogue, de la tolérance et l'égalité des êtres humains. Comment conquérir ces vertus et amorcer la voie de décollage pour sortir la RD Congo de l'impasse. Que signifie finalement démocratiser la R.D.Congo ? Par quelles voies y arriver ?

### **Démocratiser la R.D. Congo pour changer notre situation**<sup>66</sup>

Plusieurs Congolais ont placé leurs espoirs en la démocratie procédurale faisant des élections de 2006 la porte de tout espoir et de mise en déroute des gouvernements illégitimes. En matière de démocratie, il convient de dissocier le fond de la forme. Démocratiser la R.D.Congo c'est, pour nous, chercher une vision globale de l'humain et pourvoir des valeurs capables de construire une société de bonheur partagé, une société qui respecte l'homme et tisse des liens qui ne donnent pas d'occasion à la marginalisation ou à l'exclusion de certains par un certain type de pouvoir. C'est en fait, construire en R.D.Congo un Etat de droit. Devant cette gestion, il n'y a pas une voie unique et universelle de la démocratie. Celle-ci n'est pas une robe que toutes les filles peuvent enfiler et qui conviendrait à chacune d'elles. La démocratie est un nouveau mode de vivre - ensemble qui garantit à chacun ses droits et lui donne les possibilités d'en jouir pour son épanouissement. A ce propos Kä Mana dira que l'horizon vers lequel nous devons tendre est : « *L'horizon où le génie de chaque peuple s'inscrit dans le génie de toute l'humanité afin d'assurer à chaque personne, à chaque peuple et à toute l'humanité la jouissance de tous nos devoirs et de tous nos droits en tant qu'être humain* »<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> J.BONSO, cité par NGOMA – BINDA Phambu, op.cit., p.27

<sup>66</sup> Ce texte s'inspire largement des idées développées par, KA.MANA dans son ouvrage « L'Afrique notre projet » publiée à Yaoundé aux Editions Terroirs, 1999.

<sup>67</sup> KA MANA, Le Congo est à inventer, op.cit, p.49.

Démocratiser le Congo, c'est s'engager pour construire notre destinée comme peuple pour que demain le peuple soit capable de choisir ses dirigeants et assumer en toute lumière les conséquences de ce choix. Pour ce faire, une éducation civique de haute portée doit être envisagée pour donner à notre peuple une maturité politique. Démocratiser la R.D. Congo, c'est divorcer d'avec un leadership pyramidal et sa gouvernance autocratique et engager notre pays dans une gouvernance solidaire. C'est refuser les agitations contestatrices de types des oppositions qui ne cherchent qu'à partager avec les leurs la part du gâteau national. Il s'agit de conduire la population congolaise à la responsabilité devant son destin. Il s'agit en plus d'utiliser les solidarités et les énergies régionales existants pour de réelles actions du développement, cette voie d'utilisation des solidarités locales et régionales peut libérer très vite les énergies bloquées et donner enfin à la R.D.Congo les moyens d'affronter par elle-même ses graves problèmes.

La R.D.Congo doit se construire sur de nouvelles bases qui prennent en compte le leadership communautaire et la gouvernance de responsabilité réciproque, ainsi définies par Kā Mana : « le leadership communautaire, c'est avant tout l'émergence d'une conscience : la prise en compte des intérêts communs et la participation de tous et de toutes aux rouages par lesquels les décisions sur ces intérêts sont prises »<sup>68</sup>. Une telle démarche peut nous éviter le tableau sombre que présente aujourd'hui la R.D. Congo. On aurait compris, ajoute Kā Mana : « qu'il faut fonder toutes nos politiques sur un avenir de responsabilité et de partage, sur des gestes de dialogue d'humanité qui conduisent non pas à la victoire d'un camp sur un autre ou à l'écrasement de la majorité par une minorité gouvernante, mais au sentiment que ce qui est essentiel pour la réussite de la vie communautaire devra être sauvegardé aux yeux de tous et de toutes »<sup>69</sup>.

Une telle appréhension de notre être prouve à suffisance que le combat congolais n'est pas d'ordre matériel mais d'ordre éthique, intellectuel et même spirituel et nécessite une conversion en

---

<sup>68</sup> Kā Mana, Afrique notre projet, op.cit., p.203.

<sup>69</sup> Idem, p.203.

profondeur qui conduirait à une gouvernance solidaire et réciproque, c'est-à-dire la capacité de s'organiser collectivement pour agir ensemble.

« La grande exigence de ce leadership communautaire et de cette gouvernance solidaire consisterait à savoir qu'il y a un bonheur collectif à construire, les intérêts communs à sauvegarder, un avenir communautaire à bâtir, où chaque peuple est responsable de ce bonheur, de ces intérêts et de ce bonheur qui nous sont communs »<sup>70</sup>.

Il nous faut désormais rompre avec cette culture anti-démocratique qui agite plusieurs citoyens congolais vers la recherche de positionnement, voulant vivre pour eux-mêmes et pour « les leurs ». Nous devons en finir avec la culture de politique politicienne qui nous enlise dans l'insignifiance, l'inconstance. Le temps de travailler sur la base des profits individuels est révolu devrait laisser désormais la place à un agir communautaire pour un destin communautaire.

Une telle option exige une réorientation de l'esprit et des mentalités par un travail d'éducation. Et puisque l'on attend des citoyens une participation, n'est-il pas nécessaire de mettre en place des institutions qui contribuent à leur assurer la formation adéquate ? Oui sans nul doute. Offrir la possibilité d'acquérir une vision éclairée des affaires publiques n'est pas seulement un aspect parmi d'autres de la démocratie : c'en est une exigence fondamentale. C'est pour cette raison que les défenseurs de la démocratie doivent toujours accorder une grande importance à l'éducation. Et l'éducation civique n'exige pas seulement un enseignement purement formel, mais la libre discussion, le débat contradictoire, la mise à disposition d'une information fiable et toutes les autres institutions qui caractérisent une société libre. Il faut donc renforcer les institutions en charge de l'éducation civique. Ceux qui ont foi en la démocratie ont l'obligation de rechercher et de mettre en place les moyens qui permettront aux citoyens d'acquérir la compétence dont ils ont besoin. C'est ce que souligne Kä Mana lorsqu'il écrit :

---

<sup>70</sup> Ibidem, p.204.

« La vrai c'est d'engager maintenant une nouvelle bataille de formation pour qu'émerge une nouvelle avant-garde qui croirait à ce nouveau leadership et à cette nouvelle gouvernance au point d'en faire le grand enjeu de l'avenir et de l'éducation de l'ensemble de nos sociétés »<sup>71</sup>.

Désormais, pour construire une démocratie en R.D. Congo, il faut que les forces vives s'investissent et s'engagent dans la formation d'une démocratie que nous voulons sociale et communautaire en vue de la vraie force et la paix : « la capacité de partager le bonheur, et d'assurer à tous et à toutes, l'épanouissement auquel nous avons droit en Afrique »<sup>72</sup>.

## **Conclusion**

Nous avons adhéré au principe intrinsèque : Le bien de chaque être humain est intrinsèquement égal à celui de tous les autres. Nous avons appliqué ce principe au gouvernement de l'Etat : au moment de prendre des décisions, le gouvernement doit accorder une égale considération au bien et aux intérêts de toutes les personnes concernées.

Nous avons rejeté le système de la tutelle comme ne permettant pas de satisfaire à ce principe. Nous avons adhéré au critère de totale inclusion pour démocratiser la R.D Congo.

Nous avons opté à forger des nouvelles consciences. Ainsi souligne Kä Mana ; « dans notre pays où tout donne l'impression de chavirer, la lumière de la pensée constitue une grande espérance et permet de croire, en l'avenir, grâce à la capacité de forger des nouvelles consciences et de bâtir des nouvelles personnalités pour une nouvelle destinée Congolaise, pour une nouvelle destinée Africaine, voire mondiale »<sup>73</sup>.

Démocratisons la R.D.Congo suppose un projet de société dans laquelle la population aurait confiance parce qu'il réunirait le peuple

---

<sup>71</sup> Ibidem, p.205

<sup>72</sup> Ibidem, p.204.

<sup>73</sup> KÄ MANA, la R.D.Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba, Kinshasa, Ed. Le potentiel, 2006, p.35.

comme une nation consciente de ses intérêt vitaux. Il ne s'agit plus de verser dans une dictature démocratique qui ferait croire que la majorité à toujours raison et que la minorité n'a qu'à se conformer aux décisions du plus grand nombre.

Démocratiser la R.D.Congo, c'est poser des nouvelles rationalités éthiques et spirituelles, seules capables de donner un sens à l'humanité. C'est vivre clairement le « bisobansoïsme » pour une nouvelle éthique du pouvoir et une nouvelle pratique de la démocratie fondée sur l'idée communautaire et le bonheur partagé pour sauver l'homme et la R.D.Congo.

Finalement, pensons-nous, la thérapie nécessaire serait que les détenteurs du pouvoir se ravisent, se remettent au service du Peuple pour l'aider à accéder à son épanouissement intégral. Dans la relation avec les « dirigés », la sensibilité des « dirigeants » et leurs compétences devront renforcer les effets produits par leur volonté de progrès social et économique exprimé par leur manière d'être solidaires dans la soif de la recherche de la paix véritable fondée sur la justice et la vérité<sup>74</sup>, comme le rappelaient récemment les évêques catholiques de la RD Congo. Car une démocratie et un Etat de droit ne se construisent pas dans une « culture des antivaleurs ». L'enjeu est donc grand pour les Congolais !

---

<sup>74</sup> Voir CENCO, « Le courage de la vérité » (cf.2 Cor 7,14). Message de l'Assemblée plénière extraordinaire de la CENCO aux fidèles catholiques et à l'ensemble du peuple congolais, Kinshasa, 11 janvier 2012. Et pour un bref commentaire, lire : SPIRITUS, « Pour une paix fondée sur la justice et la vérité », in Spiritus, Mars 2012, n°206, pp.18-21.



# Religions et relations internationales de 1816-1908, une plaie ouverte dans la chair du Congo

*Prof. Dr. Timothée B. Mushagalusa*

*Recteur de l'ULPGL*

*Bukavu*

## 1. Introduction

**J**e tiens d'abord à remercier les organisateurs de ce colloque pour m'avoir associé à ce banquet de savoir portant sur 'Les bases de la refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo'.

En effet, mon analyse traite de 'Religions et relations internationales de 1800-1908, une plaie ouverte dans la chair du Congo'. Je dirai mieux encore, les sociétés missionnaires d'outre-mer dans la gestion de la politique internationale de leurs Etats respectifs. Ma réflexion ne prétend nullement être celle d'un spécialiste en relations internationales mais celui d'un observateur du facteur religieux dans le concert de la politique internationale d'après la nouvelle configuration de la définition de ses acteurs. Celle-ci considère à côté des Etats, les groupements non étatiques ou sociétaux en occurrence, les entreprises, les associations, les Eglises<sup>75</sup>, les mercenaires, les cartels de drogues ou autres associations

---

<sup>75</sup> Zidane (2010: 207), propose cinq règles d'or de la diplomatie religieuse : 1. Les acteurs doivent éviter de s'informer des faiblesses de tel ou tel groupe religieux en vue de l'affaiblir ou de le détruire ; 2. les contacts ne doivent avoir pour unique but qu'un dialogue centré sur la prévention en évitant le recours aux armes et à la répression ; 3. tenir compte dans le dialogue des méfaits du racisme et de la discrimination qui ont pour but de réaffirmer la prétendue supériorité de certaines ou religions ; 4. Sans tabou entamer une réflexion sur les aléas de l'injustice de coulant de l'histoire( esclavage, colonisation, déportation, holocauste, etc.) en incitant les différents participants à ces dialogues de s'engager dans la voie de la non-violence et de la dignité ; 5. Amener les acteurs de dépasser l'étape d'une simple juxtaposition des thèses religieuses prévalant le plus souvent dans les rencontres interreligieuses actuelles. Notons que Zidane Meriboute est Docteur en Relations internationales et Droit de l'université de Genève.

criminelles, les foules sans leaders, les simples individus citoyens, organisations non gouvernementales, groupes identitaires, maffias, réfugiés, diasporas, individus), comme ayant le statut d'acteurs internationaux au sens d'entités dont les décisions et actions affectent les activités transfrontalières, les Etat.

Un excursus sémantique recentre lapidairement les notions de religion et de relations internationales. En second lieu le contexte du dix-neuvième siècle et début du vingtième siècle est peint dans le cadre de l'histoire de la RD Congo. En plus le 'syndrome diplomatique du soupçon' des sociétés missionnaires dites étrangères de Léopold II sera circonscrit. En fin, La guerre médiatique de 'Congo Reform Association' conduite par Morel, est présenté comme l'un des facteurs ayant conduit à l'annexion de l'EIC par la Belgique comme sa colonie.

D'après un dicton ancien romain d'Auguste 'il n'y a pas de politique sans religion' et récemment Hans Kung soulignait ' qu'il n'y a pas de paix politique sans paix religieuse'

## **2. Sémantique de concepts religion et relations internationales**

### **2.1. Religion**

L'observation des sociétés humaines de toutes les époques révèle Mellerin et Grand<sup>76</sup>, met en lumière à la fois l'universalité du sentiment religieux et la variété des formes qu'il a pu revêtir.

Comment définir ce concept ? D'entrée de jeu, il faut renoncer à trouver une définition unique et satisfaisante de ce concept sur laquelle tous les spécialistes s'accordent. Par exemple, Paul Schebesta<sup>77</sup> déclare avoir recensé cent cinquante définitions diverses de ce concept. Au regard de ce qui précède qu'est-ce 'religion' ? Pour Jean Claude Basset (2006 :1191), plus d'un siècle d'étude comparée des religions et de réflexion y afférente n'a pas permis de parvenir à une définition unique et satisfaisante d'un phénomène dont les chercheurs s'accordent au contraire à reconnaître aussi bien

---

<sup>76</sup> Mellerin, L., Grand, J., L'homme et le divin : aborder les relations par les textes, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, p.9.

<sup>77</sup> P. Schebesta, Le sens religieux des primitifs, Paris, Mame, 1963, pp.57ss.

l'extraordinaire diversité des manifestations (on ne connaît pas de société humaine dépourvue de toute dimension religieuse).

Retenons cependant avant de revenir à son étymologie, spécifie Jean-Claude Basset (2006 : 1191s), les cinq acceptions que C. Smith accorde à ce concept. 1. La religion comme ensemble de mythes et rites enracinés dans une culture donnée, 2. la religion comme référence idéale et critère de vérité, 3. la religion comme réservoir de valeurs et pouvoir de légitimation, 4. religion comme pitié personnelle et engagement quotidien, 5. religion comme réponse existentielle au sens de la vie et à l'énigme du monde.

En outre, pour Alfred Whitehead, la religion est ce que l'individu fait de sa propre solitude, alors que pour Hermann Lübbe, considère la religion comme 'riposte à la contingence'.

## **2.2. Relations internationales**

Les Relations Internationales, d'après Grawitz (2004:349), est 'l'étude scientifique des phénomènes internationaux pour découvrir les données fondamentales ou accidentelles qui les régissent', distinctes du droit international, leur étude fait partie de la science politique.

L'étude des relations internationales s'attache surtout à analyser et à expliquer les relations entre les communautés politiques organisées dans le cadre d'un territoire<sup>78</sup>, c'est -à -dire entre les Etats. Certes, elle doit tenir compte des rapports établis entre les peuples et entre les individus qui composent ces peuples -échanges des produits et des services, communication des idées, jeu d'influences réciproques entre les formes des civilisations, manifestations de sympathie ou d'antipathie. Ces relations peuvent rarement être dissociées de celles qui sont établies entre les Etats : les gouvernements ne laissent pas libre cours à ces contacts entre les peuples ; ils leur imposent des réglementations ou des limitations, qu'il s'agisse du mouvement des

---

<sup>78</sup> Le territoire est l'une des composantes de la réalité matérielle de l'Etat-nation et de sa souveraineté, délimité par des frontières. Il n'y a pas d'Etat sans territoire, répartiteur de compétences juridiques. Bien que dans le monde animal, le territoire désigne 'un espace occupé et défendu par un animal contre toute intrusion', ce mot signifie chez les êtres humains 'cadre spatial déterminant la compétence de l'Etat'.

marchandises ou des capitaux, des mouvements migratoires, ou même de la circulation des idées. Ils peuvent aussi, par d'autres procédés, orienter les courants sentimentaux. C'est donc l'action des Etats qui se trouvent au centre des relations internationales.

### **3. Contexte international du 19ème siècle et la tenue de la Conférence de Berlin**

#### **3.1. Contexte**

C'est le siècle de l'expansion de l'impérialisme européen prélué par l'exploration de l'intérieur de l'Afrique.

Pour le cas de la RD Congo, on peut retenir que la présence britannique semble être bien antérieure à celle belge à travers les expéditions sporadiques de Turkey (1816), de David Livingstone (1871) par Nyangwe au Maniema et plus par celles plus organisées de Henry Morton Stanley (1841-1904). Ce dernier, rappelons-le, parti, d'après Verleyen (1950 : 17), de Bagamoyo le 17.11.1874 avec une caravane de 370 Zanzibaristes et trois blancs (F.Barker et les deux frères Edward et Franck Pocock). Stanley atteignit Nyangwe sur le Lualaba en début octobre 1876 où il conclut un accord avec le trafiquant arabe d'ivoire et d'esclaves<sup>79</sup> Mahomed ben Ahmed Tippto-Tip. Avec son 'Lady Alice' (un bateau d'acier démontable, amené de Bagamoyo par des porteurs), le 04.01.1877, Stanley atteignit des chutes sur le Lualaba qu'il qualifiait de 'Stanley Fall. Le 14.08.1877, Stanley atteignit Boma avec 115 personnes. C'est le fameux voyage de 11.600 kms dit 'de 999 jours' ou le périple de trente-trois mois. Avec ce voyage Stanley découvrit en descendant le cours du fleuve Congo de 1876 en 1879<sup>80</sup>, Stanley fonda le 01.10.1879, le poste de

---

<sup>79</sup> Pour une vue plus étendue sur la traite négrière atlantique, ses origines, développement, son fonctionnement, sa pratique, ses conséquences démographiques, économiques, sociales, politiques et son abolition, lire avec intérêt, J Iliffe, Les Africains : histoire d'un continent, édition revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2009, pp. 257-319 ; A Hochschild (2007: 21-41), spécialement le 'Prologue' où il est question de ' Les marchands enlèvent nos sujets'.

<sup>80</sup> Cabanes (1963 : 17), contrairement à Verleyen, considère que Stanley aurait quitté Zanzibar plutôt en Décembre 1894 et parvint à Boma sur l'Atlantique en Avril 1897. Stanley, d'après Cabanes avait été le premier d'avoir traversé l'Afrique de l'Est à l'Ouest en éclairant le mystère de l'Afrique centrale.

Vivi. Avec son apport, Léopold II se constitua un Etat personnel 'EIC' à partir de 1876<sup>81</sup> (Conférence géographique de Bruxelles) jusqu'à la tenue de la Conférence de Berlin (1885). L'EIC devint 'Congo belge de 1908 jusqu'en 1960.

Durant cette période en outre, les destinées de l'Afrique furent décidées par des Occidentaux à l'insu des Africains. En effet, depuis les années 1880, le marché intérieur africain commençait à être livré à une compétition commerciale laquelle engendra une course entre les puissances occidentales de l'époque. Anglais et Français profitèrent de leur position économique et culturelle ainsi que les Portugais dans leur course à la conquête des occupations territoriales en Afrique. A ceux-ci s'ajoutait Léopold II, Roi des Belges qui se mêla dans cette course ayant des visées tantôt politique, commerciale et diplomatique<sup>82</sup>. En effet, Léopold II (1835-1909, devenu roi des

---

<sup>81</sup> A l'initiative de Léopold II, sera créée l' 'Association Internationale Africaine' (A.I.A) laquelle avait pour but la répression de la traite des Noirs et l'ouverture de l'Afrique au commerce international. C'est ainsi que dès 1877, le comité belge de cette association organisa des expéditions : la première de celles-ci, dirigée par le belge Cambier, parcourut le lac Tanganyika et fonda le poste de Karema en 1878.

<sup>82</sup> La Conférence Internationale de Géographie de Bruxelles (1876) fut convoquée en vue de mettre toutes les chances du côté de Léopold II. Celui-ci se rendit successivement à Londres et à Berlin. A Londres il s'entretint avec plusieurs géographes et explorateurs. A Berlin il y avait dépêché le baron de Borchgrave dans but de 'chercher les moyens de coordonner ce qui restait encore à faire dans le domaine de l'exploration de l'Afrique et on traiterait des questions qui toucheraient à l'intérêt humanitaire, scientifique et économique. Le roi était heureux de donner, dans ce but élevé, l'hospitalité aux grandes illustrations de la science' (p.136). En outre, cette conférence a connu la forte personnalité d'Emile Banning. En effet, ce dernier infirme, journaliste, juriste et simple Directeur au ministère belge des Affaires étrangères, secrétaire de cette conférence, sans avoir été en Afrique, était plongé dans les études et passionné pour l'Afrique. Banning s'était confirmé dans l'élaboration du droit international en matière d'organisation coloniale. Idéaliste de nature et de conviction, d'une intégrité morale frisant l'ascétisme, Banning encouragea et fit réussir les grands desseins de Léopold II qu'il admirait. En patriote belge, Banning fut l'un des premiers à voir dans l'aventure congolaise un moyen d'accroître la puissance de son pays. Voici comment en janvier et février Banning dans ses trois articles lesquels constituent le véritable acte de la colonisation : 'Il faut créer des foyers de colonisation et les relier par des lignes de communication. C'est la science qui d'abord oblige le désert à livrer ses secrets, mais la conquête de la science devient promptement celle de la culture morale et intellectuelle, de l'industrie et du commerce' (Cornevin 1989: 137).

Belges de 1965 à 1909), un des souverains les plus riches du XIXe siècle. Bien que n'ayant pas visité le Congo, le modela. Il était le premier à concevoir toutes les possibilités d'exploitation de ces territoires. Pour le compte de la Société du Congo, créée par lui, Stanley explora le Congo qui devint lors de la Conférence de Berlin (1884-1885), malgré les revendications anglaises et portugaises l'EIC. Pierre Van Zuylen (*L'échiquier congolais ou le secret du roi*, Bruxelles 1959, p.6) analysa sa réussite nous apprend que Léopold II fut un homme qui sut 'se faire attribuer un royaume par les puissances malgré la faiblesse de ses moyens, malgré les ambitions de plusieurs d'entre elles, malgré la faiblesse de ses moyens, malgré la répugnance de la plupart de ses sujets à la seconder dans ses entreprises. Léopold II réussit grâce à ces collaborateurs de talent comme Banning, Brialmont, Lambermont, Van Eetvelde, Strauch. Soucieux de l'expansion coloniale du peuple belge il sut, le premier, comprendre dans l'atmosphère des rivalités européennes, qu'un état faible avait une chance de s'installer au Congo. En un temps où la recherche des débouchés préoccupait les nations industrielles d'Europe, offrir la liberté du commerce, c'était se concilier bien des prétendants. Dans la stratégie mondiale, la neutralité du Congo levait d'autres réserves. N'étant pas certain de l'opinion publique belge pour l'encourager dans ses visées coloniales, Léopold II, recourut à la couverture internationale pour l'accomplissement de ses desseins.

### ***3.2. La Conférence géographique de Bruxelles***

Le roi Léopold II débuta par la Conférence géographique de Bruxelles du 12 au 19 septembre 1876 avec les délégués de six Etats : Allemagne, Autriche –Hongrie, Grande-Bretagne, France, Italie, Russie. Dans son discours d'ouverture, Léopold II considérait que la Belgique abritait cette conférence à cause de son statut de neutre et de sa situation au centre de l'Europe, pour devenir un 'quartier général de mouvement civilisateur.'. Tout en voulant 'planter

---

Cornevin, citant Banning, nous rend les objectifs assignés à cette Conférence géographique en ces termes : ' Le roi a conçu le projet d'amener les puissances à établir en Afrique des stations scientifiques, des postes d'observation et de secours qui seraient placés sous la protection de leur fédération et qui serviraient aux voyageurs, aux explorateurs de point de départ, de lieu de référence, et de refuge en cas de nécessité' (Cornevin 1989 : 137).

l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale et de lutter contre la traite des esclaves', Léopold II énuméra les questions précises à débattre lors de cette conférence : 1. Désignation précise des bases d'opérations à acquérir sur la cote de Zanzibar et près de l'embouchure du Congo, soit par conventions avec les chefs, soit par achats ou locations à régler avec les particuliers ; 2. désignation des routes à ouvrir successivement vers l'intérieur, et des stations hospitalières, scientifiques et pacifiques à organiser comme moyen d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre chefs, de leur procurer des arbitres justes, désintéressés, et. ; 3. Création, l'œuvre étant bien définie, d'un comité international et central et de comités nationaux pour en poursuivre l'exécution, chacun en ce qui le concernera, en exposer le but au public de tous les pays et faire au sentiment charitable un appel qu'aucune bonne cause ne lui a jamais adressé en vain. Cette conférence ne se borna, à cause des dissensions entre Britanniques et Français, qu'à créer une 'Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale' dont le comité exécutif avait comme président, Léopold II, Sir Bartle Frere, le Dr Nachtigal, Quatrefages. Une zone d'action à l'intérieur du continent africain était créée. Elle était délimitée au nord par le Soudan égyptien, au sud par le bassin du Zambèze, à l'est et à l'ouest par les océans. L'association choisit un drapeau bleu orné d'une étoile d'or symbolisant l'espérance luisant dans les ténèbres africaines. Chaque nation était représentée par un Comité qui conservait sa propre liberté d'action. Cette course (Scramble), aboutit à la tenue de la Conférence de Berlin pour départager les uns comme les autres sur leurs possessions africaines.

### ***3.3. L'Afrique arrachée aux Africains: La Conférence de Berlin***

N'étant pas certain de l'opinion publique belge pour l'encourager dans ses visées coloniales, Léopold II, recourut à la couverture internationale pour l'accomplissement de ses desseins à travers la Conférence de Berlin, tenue de 15 novembre 1884 au 26 février 1885.

### 3.3.1. Considérations générales

D'après Cuypers (1980 :117-119), sur le plan scientifique et juridique, le Congrès de Berlin doit être étudié en fonction du mouvement d'exploration de l'Afrique<sup>83</sup>, commencé au début du XIXe siècle. Il faut également tenir compte de l'évolution du droit international : les états étaient devenus plus conscients de la réalité d'une communauté des peuples. Sur le plan politique et économique, il se rattache au regroupement des puissances en Europe. En dehors de la Grande -Bretagne, s'intéressaient également aux possessions coloniales l'Allemagne devenue selon Cornevin (1966 :538) 'la principale puissance de l'Europe' et la France qui voulaient trouver de nouveaux débouchés à leurs industries. L'intention des puissances occidentales était de créer en Afrique équatoriale une région où toutes les entreprises civilisatrices pourraient s'exercer librement, une contrée qui serait accessible à tous les peuples colonisateurs<sup>84</sup>, aussi sur le terrain économique. Bismarck voyait dans la reconnaissance de l'Association Internationale du Congo (A.I.C) le moyen de réaliser cet objectif. En outre, l'intention des possessions coloniales n'étant pas le but de sa politique, Bismarck ne visait qu'à assurer au commerce allemand l'accès de l'Afrique à des endroits jusqu'alors indépendants de la domination d'autres puissances

---

<sup>83</sup> Il importe ici de préciser que l'actuel territoire de la RDC fut à la fin du XVIIIème siècle redécouverte par le Portugais Francisco de Lacerda (cfr. Biographie Coloniale -B.C.B, t.3, col. 485-9, t.5.col. 517-21.), qui à partir de la Zambèze atteignit le Katanga en 1798. Un peu plus tard, soit en 1816, le capitaine anglais James Tuckey réussit à remonter le fleuve Congo sur le 200 km soit de Banana à Isangila. En 1857 sir Richard Burton et John Speke découvrirent le lac Tanganyika. En 1870(1), David Livingstone traversa le Maniema. L'allemand Georges Schweinfurth explora l'Uélé. Parti de Lisbonne en 1873, Alexandre Delcommune gagna l'embouchure du fleuve Congo et y planta le drapeau aux trois couleurs de la Belgique. A son retour en Belgique en 1884, il devint l'homme de confiance du roi Léopold II et l'un de ses agents les plus entreprenants.

<sup>84</sup> C'est le motif commercial qui poussait Bismarck, au mois d'août 1883 de demander aux villes hanséatiques (association des marchands allemands du nord et de l'Europe septentrionale) ce qu'elles croyaient souhaitable de faire pour assurer leur commerce sur les côtes d'Afrique. La réponse de Hambourg demandait : 1.l'établissement du protectorat allemand sur les territoires indépendants fréquentés par les commerçants allemand ; 2. l'acquisition de la baie de Biafra ; 3. la neutralisation de l'embouchure du Congo,....

européennes. Du reste, cette idée avait été déjà avancée auparavant dans une réunion de l'Institut de Droit international tenue à Munich en 1883. L'internationalisation de l'Afrique centrale ralliait également les suffrages du roi Léopold II qui escomptait par cette voie obtenir de Bismarck la reconnaissance de l'A.I.C. C'est ainsi que dans ses clauses les plus importantes, l'Acte de Berlin est un traité de commerce. Dans ce congrès même, on ne s'est pas occupé de régler la question des frontières ; elle fut traitée presque exclusivement entre la France, le Portugal et l'A.I.C.

### *3.3.2 Sa convocation, ses buts et ses retombées*

Elle a été convoquée sur l'initiative du chancelier allemand Bismarck. Elle regroupait les nations d'Europe et d'Amérique suivantes: Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays –Bas, Portugal, Russie, Suède et Turquie. Le motif premier de cette conférence étant le traité anglo-portugais, elle parvint à fixer les règles du jeu et les conditions du partage lesquelles permirent une série d'accords bilatéraux sur les litiges frontaliers franco-allemands mais surtout la reconnaissance de l'Etat Indépendant du Congo. Cependant, contrairement à cette assertion Cuypers (1980:119), considère que l'EIC ne fut pas créé par le Congrès de Berlin comme on l'a souvent prétendu erronément. On pourrait esquisser brièvement l'évolution et le développement rapide des projets élaborés par Léopold II à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 de la façon suivante : immédiatement après cette Conférence fut créée l'A.I.A, dans un but scientifique et philanthropique. Bientôt elle fut suivie par le Comité d'Etudes. Celui-ci ne tarda guère à devenir l'A.I.C. Bien que non encore reconnue en tant que tel, celle-ci avait pris l'aspect d'un état au stade rudimentaire. (Cf. JS Keltie, *The Partition of Africa*, London, 1893, p. 209). Le 1er août 1885, le roi Léopold II<sup>85</sup> notifia aux divers gouvernements que 'les possessions de l'Association Internationale du Congo formeront désormais l'Etat Indépendant du Congo'. Dans

---

<sup>85</sup> C'est en 1877 que Stanley entra au service de Léopold II. En 1890, le Comité d'Etudes de Haut Congo détenait un capital d'un million des Francs. Il envoya Stanley préparer une expédition pour le Congo via Zanzibar. En 1890, Léopold II fit un testament de léguer l'EIC à la Belgique qui lui avait prêté 25 millions de francs pour la mise en valeur du Congo.

ce document il rappela en outre que le pavillon de l'Association avait été reconnu par les puissances, et il finit en concluant que 'la position de l'Association était fixée au point de vue internationale' (Cf. EIC, Bulletin Officiel, 1885, p.22.). Cette notification et les réponses favorables qu'y firent les puissances, sont les actes qui ont constitué le nouvel état. Pour le reste, ces actes ne furent que conformes aux promesses contenues dans les conventions antérieures et intentions manifestées par la Conférence de Berlin. Ces divers actes sont inséparables. Ils constatent l'accord des volontés dont est sorti l'Etat du Congo. Le cas est absolument contraire à celui des autres états dont la construction en communauté politique précède la reconnaissance (Cf. 'Les frontières de l'Etat du Congo' in Revue Générale de Droit International Public, t.1. 1894, p.413-414).

En outre, cette Conférence aborda, les questions, entre autre, humanitaires, (lutte contre la traite<sup>86</sup> des esclaves, amélioration de niveau de vie) qu'économiques ou du droit international. Voici l'extrait du discours d'ouverture prononcé par Bismarck soulignant l'importance de la mission civilisatrice de l'homme blanc :

En organisant cette conférence, le gouvernement impérial a été guidé par la conviction que tous les gouvernements invités partagent le désir d'associer les indigènes d'Afrique à la civilisation en ouvrant l'intérieur de ce continent au commerce, en fournissant à ses habitants les moyens de s'instruire, en encourageant les missions et entreprises de nature à propager les connaissances utiles et en préparant la suppression de l'esclavage, surtout de la traite des noirs.

---

<sup>86</sup> D'après Cabanes (1963:16-18), la Belgique n'a jamais conquis le Congo; elle l'a libéré du cauchemar arabe. Elle a assuré sa survie. C'est grâce à l'action d'un Français, Cardinal Charles Lavigerie et à l'appel du primat d'Afrique, la Société Belge contre l'esclavage leva une armée pour libérer les Congolais de la pieuvre arabe et les amener à l'Etat Libre du Congo (libre de l'esclavage). A son appel donc, les troupes de la société belge contre l'esclavage se joignirent à la petite force de l'état libre et Tippo-Tip regagna prudemment Zanzibar, laissant son fils Sefu et son lieutenant Rashid défendre sans lui l'empire des esclavagistes. La guerre se généralisa en 1888. En 1890, Ngongo Lutete, chef des Batetela, le principal mercenaire des Arabes, fut défait par Deschamps, Michaux et Légats. Nyangwe la citadelle arabe tomba en 1894.

C'est dire en d'autre terme que c'était sous le 'drapeau humanitaire' que les intrigues des puissances européennes se développèrent lors de la Conférence de Berlin (1885).

En diplomate avisé, Léopold II fit, le 08.11. 1884, soit une semaine avant l'ouverture de la Conférence de Berlin, reconnaître la souveraineté internationale de l'A.I.A par le gouvernement allemand auquel il avait promis la liberté commerciale. Cette reconnaissance de l'A.I.A sera par la suite acceptée par l'Allemagne suivie par celle de la Grande Bretagne le 14.12.1884, par l'Autriche-Hongrie, le 24.12.1884, par l'Espagne le 07.01.1885, la Russie le 05.02.1885, la Suède et Norvège, le 10.02.1885. Il ne restant que la France et le Portugal dans la course. A la première, Léopold II abandonna le Kwilu- Niari. Le 14.02.1885, le Portugal abandonna ses prétentions au nord de l'estuaire du fleuve Congo sauf en ce qui concernait le Cabinda. Le 23.02.1885 enfin, le Danemark et la Belgique reconnaissent à leur tour la souveraineté de l'A.I.A. Le 26.02.1885, l'acte de Berlin reconnut le statut du bassin du Congo. Ce dernier comprenait :

- Sur le plan politique, l'occupation territoriale effective et neutralité des territoires définis par la Conférence ;
- Sur le plan économique, la liberté de commerce et de navigation sur le fleuve Congo ;
- Sur le plan social, l'interdiction de l'esclavage, répression de la traite en Afrique continentale et sur mer, enfin, l'engagement d'améliorer les conditions morales et matérielles des indigènes.

L'Etat indépendant était constitué sans ses limites bien précises et Léopold II fut alors désigné à l'unanimité par les puissances européennes siégeant, comme le Chef du nouvel Etat. Le parlement belge accepta cette décision de la conférence par ses déclarations des 28 et 30 avril 1885. Comme le note Pirenne ' ce vote est un simple vote de courtoisie, sinon de résignation. Il n'engage que le souverain dans l'aventure congolaise' toutes charges et toutes responsabilités étant déclinées par la Belgique'. C'est à titre exclusivement personnel que Léopold II a été autorisé par le Parlement belge à devenir souverain de l'E.I.C. Pour gérer cet Etat,

Léopold II désigna comme premier administrateur général, l'Anglais Sir Francis Winton, qui proclama Vivi comme le chef-lieu des premières installations du pays. Vivi était située à l'embouchure du fleuve Congo. Avec son talent admirable durant neuf ans c'est-à-dire de la conférence géographique de Bruxelles (1876) au Congrès de Berlin, Léopold II usa pour des projets africains une couverture internationale nécessaire tant sur le plan interne- l'opinion belge que sur le plan externe. Celle-ci lui réussit grâce à sa fortune personnelle laquelle le permettait de manœuvrer aussi bien dans les chancelleries européennes que dans la brousse congolaise. En plus Léopold II détenait d'autres atouts non les moindres : ses parentés européennes, son charme personnel étaient en Europe incomparables. A cela s'ajoute sa suprême habileté laquelle le fit parvenir à 'endormir' l'Angleterre en utilisant pour ses explorations et la première mise en œuvre un personnel en grande partie britannique. La Conférence de Berlin enfin de compte marqua une sorte de sommet dans la carrière congolaise de Léopold II qui sut profiter à merveille de la somnolence portugaise, de la distraction britannique et du retard allemand au départ de la course.

En définitive, Léopold II ayant réussi de mettre Bismarck dans son jeu, la Conférence de Berlin établit : 1. l'indépendance du Congo, propriété du roi des Belges ; 2. les limites avec le Congo français ; 3. un droit de préemption de la France sur le Congo. Le 'Talleyrand économique' qu'est Léopold II mena remarquablement son jeu personnel, par un testament rendu public en 1890, il lègue ses propriétés congolaises à la nation belge, qui lui prête 25 millions pour le Congo (Cornevin 1966 :288-289).

#### **4. Le syndrome diplomatique de soupçon léopoldien face aux missions dites 'étrangères'**

L'article 6 de l'acte de Berlin, légitimait l'installation des sociétés tant religieuses, scientifiques que philanthropiques en provenance de quatorze pays européens signataires de cet acte pour œuvrer en faveur de la civilisation des Congolais.

En voici le libellé :

*Toutes les puissances exerçant les droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires... protégeront, sans distinction de nationalités ni de culte, toutes les institutions et entreprises religieuses ; scientifiques ou charitables créées et organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation. Les missionnaires chrétiens... seront également l'objet d'une protection spéciale. La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes, aux nationaux et aux étrangers. Le libre et public exercice de tous les cultes, le droit d'ériger des édifices religieux et d'organiser des missions appartenant à tous les cultes ne seront soumis à aucune restriction ni entrave<sup>87</sup>.*

Notons, à la suite de Tharcisse Tshibangu Tshishiku<sup>88</sup>, que l'acte de Berlin scella le lien entre l'évangélisation et la colonisation. Pour ce qui était de l'EIC singulièrement, les initiatives personnelles de Léopold II pour la promotion des missions nationales catholiques belges, le recours aux missionnaires créait un état de fait historique de liaison toujours plus ou moins étroite entre la mission de l'évangélisation et les démarches de la colonie. Ceci prédisposa Léopold II ne pas coopérer avec les autres nations dans la mise en valeur du bassin du Congo. Ce qui fut une violation de cet acte en lui valant une dénonciation internationale sous la botte du Congo Reform Association.

#### **4.1. Congo Reform Association**

Cette association constituée en majorité des sociétés missionnaires protestantes d'origine scandinave, britannique, allemande et américaine, en signe de protestation contre le non-respect de l'application sans discrimination du prescrit de l'article 6 de l'acte de Berlin du point de vue religieux comme du point de vue économique faisant de l'EIC, un lieu d'échange et du commerce pour les 14 Etats signataires.

---

<sup>87</sup> Cfr 'Acte général de la Conférence de Berlin' in Bulletin officiel de l'Etat Indépendant du Congo, 1885, pp. 9-10.

<sup>88</sup> T. Tshibangu Tshishiku. 'L'évolution des thèmes des Assemblées des Supérieurs et Evêques des Missions catholiques du Zaïre 1905-1979', Kinshasa, 1981, p.316.

A cela s'ajouta la question sur la sévérité des violences économiques du système léopoldien contre la population congolaise. En effet, d'après Robert Cornevin (1989 : 228), était stigmatisée par Félicien Cattier (Etude sur la situation de l'Etat indépendant du Congo, 1906) en ces termes : 'Ils ne peuvent rien céder aux commerçants, puisqu'ils ne peuvent vendre, sans commettre de délit, un gramme de caoutchouc ou d'ivoire. Il leur est impossible de rien acheter, puisqu'ils n'ont à leur disposition aucune valeur d'échange'. C'est devant ce système dont ses agents étaient qualifiés de 'sans valeur morale' et ayant entraîné de multiples abus sur les Congolais, qu'une campagne très virulente fut déclenchée par la Congo Reform Association'. Cette association à la suite d'autres reprochait au roi Léopold II (1835-1909) de violer la liberté commerciale, de créer des monopoles à son profit, de maltraiter les indigènes, de confisquer leurs terres, de les restreindre à des excessives corvées mettant ainsi une croix sur les buts humanitaires de la Conférence de Berlin. Elle s'insurgeait contre les exactions congolaises en dénonçant les méthodes employées par les agents de l'EIC au Congo pour rafler le caoutchouc rouge (theredrubber) de par leur qualité des témoins oculaires de ces exactions. Edmund Morel, un ancien employé d'une société de navigation en était l'animateur principal. Il comptait ses partisans tant en Scandinavie (Suède et Norvège), en Allemagne, en Italie, en Suisse, en France, en Nouvelle- Zélande, aux Usa. Cette association serait née à la suite de la parution du magazine 'La Vérité sur le Congo', lequel était distribué gratuitement. Morel ainsi que Mary French Sheldon, éditrice londonienne qui voyagea au Congo, animaient les attaques portées contre Léopold II. D'après les déclarations d'un missionnaire basé à Bangala, en prévision de l'arrivée MF Sheldon<sup>89</sup>, les administratifs belges présents au Congo

---

<sup>89</sup> Notons aussi d'après R Cornevin (1989 : 229), qu'une commission d'enquête fut constituée par Léopold II pour vérifier les allégations portées contre lui et ses agents au Congo. Les membres cette commission furent MM. Jensens (Belge), Nisco (Italien), et Schumacher (Suisse). Elle partit d'Anvers le 15 septembre 1904. Ses membres travaillèrent au Congo durant 4 mois et demi. A l'issue de leur rapport publié en automne 1905, Léopold II fut lavé des accusations mais maintint les abus en proposant des réformes. Pour une vue plus étendue sur l'ampleur internationale qu'eut en Europe la campagne de la Congo Reform Association, lire : RP. Vermeersch, La question congolaise, Bruxelles, 1906 ; Vandervelde, Les

dépensèrent trop d'argent en vue de démolir les prisons en faisant disparaître toute trace de tortures. En définitive la Congo Reform Association établie en Angleterre avait comme but de 'mettre fin au régime léopoldien au Congo'. La branche de Congo Reform Association aux USA était connue sous le nom de 'American Congo Reform Association'<sup>90</sup>.

Au regard de ce qui vient d'être dit, il se dégage que la campagne internationale qui aurait abouti à la prise en mains du gouvernement belge des affaires au Congo serait une entreprise d'abord ecclésiastique au travers des actions positives et dénonciatrices d'un système politique au pouvoir. Morel s'en apprenait au rapport de la commission constituée pour vérifier les accusations contre Léopold II et ses agents au Congo en ces termes '... de quel droit le souverain absolu du Congo fait-il exécuter en Belgique des travaux publics et construire des monuments avec les revenus arrachés à une population en Afrique écrasée sous un régime féroce de contrainte et d'esclavage ?' (R. Cornevin 1989 : 231)

## 5. Propositions conclusives

- La notion du pouvoir politique serait une réalité appartenant au domaine du sacré ;
- Les groupements ecclésiastiques sont devenus des acteurs incontournables dans les relations internationales ;
- La dénonciation de la traite à face du monde par un missionnaire, David Livingstone ;
- Le syndrome du soupçon léopoldien à l'égard des sociétés missionnaires dites 'étrangères' c'est-à-dire non belges, l'ayant incliné à priver les premiers arrivants européens au Congo, de droit hégémonique, serait une causes des appétits

---

derniers jours de l'Etat Indépendant du Congo, 1909 ; Vandervelde, La Belgique et le Congo : le passé, le présent, l'avenir, Paris, 1911.

<sup>90</sup> Cf. A. Hochschild, Les fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'Etat du Congo 1884-1908, Paris, Tallandier, 2007, pp.393, 394, 395, 401. Pour une vue plus étendue sur la traite négrière atlantique, ses origines, développement, son fonctionnement, sa pratique, ses conséquences démographiques, économiques, sociales, politiques et son abolition, lire avec intérêt, J Iliffe, Les Africains : histoire d'un continent, édition revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2009, pp. 257-319.

non assouvis de ces pays dupés et floués par Léopold II, un diplomate pointu, usant de son intelligence, de ses origines hybrides-anglaise, allemande et française ainsi que sa fortune personnelle pour l'intérêt de son pays ;

- Léopold II légua à la Belgique un territoire dont les frontières définitives ne furent délimitées qu'en 1922 après des conciliabules avec l'Angleterre et l'Allemagne; source d'instabilité due aux vellétés belliqueuses en RD Congo;
- La compréhension du contexte international dans lequel notre l'Etat congolais fut érigé serait une base de sa refondation et de sa reconstruction ;
- L'apport de la religion serait d'un apport appréciable dans la refondation et l'établissement des relations paisibles entre communautés humaines.

Je vous remercie.

**L'Etat en RD Congo : les discours à  
l'épreuve de la réalité**



## Etat de l'Etat

*Par Thierry Vircoulon*

**E**n République démocratique du Congo (RDC), il ne s'écoule pas un jour sans que l'Etat soit invoqué comme la solution des problèmes du pays. Les séminaires d'experts se terminent inmanquablement par des recommandations sur ce que l'Etat devrait ou ne devrait pas faire tandis que les articles de la presse nationale regorgent de commentaires sur la « politique de l'Etat congolais ». Les bailleurs eux-mêmes passent leur temps à invoquer l'Etat congolais en le souhaitant plus proactif et réformateur. Que ce soit à Kinshasa, Bruxelles ou Washington, tous les cercles dans lesquels on débat de la RDC estiment que l'Etat est LA solution aux problèmes du pays. Pour les observateurs de longue durée, cette omniprésence de l'Etat dans les discours sur la RDC révèle, en fait, un déficit d'Etat. Les bailleurs, les experts et les citoyens congolais invoquent un Etat développeur car celui-ci est un Etat prédateur, un Etat qui sécurise la population car celui-ci insécurise la population. La constante invocation de l'Etat dans le discours public n'est pas un signe de son omniprésence et encore moins de son omnipotence, c'est un indice de déception et de frustration et peut-être une vague croyance dans le pouvoir magique de transformation des choses par le verbe.

Comprendre cette obsession très congolaise de l'Etat nécessite de faire un détour par l'état de l'Etat. Il s'agit à la fois d'analyser ce qu'attendent les Congolais de l'Etat, de mesurer l'écart entre le discours et la réalité et de proposer une voie pour passer d'une croyance magique dans le verbe à une action transformatrice. Cette voie est malheureusement étroite mais elle est la seule qui existe dans le contexte actuel et nécessite de démystifier les concepts : l'Etat n'existe pas, ce qui existe ce sont les fonctionnaires et les gouvernants, l'Etat n'étant que le produit de leurs pratiques.

## 1) La renaissance de l'Etat : un espoir déçu

Comme toutes les mythologies, le discours sur l'Etat congolais fait référence à un âge d'or et ressemble à une lamentation nostalgique. Cet âge d'or renvoie à l'époque du mobutisme bâtisseur, l'époque où les autorités publiques pourvoyaient à de nombreux besoins et où les grandes réalisations du mobutisme ont eu lieu : la construction du barrage d'Inga au Bas-Congo, des grands immeubles de Kinshasa, du palais présidentiel à Gbadolite, etc. Dans l'imaginaire collectif, le mobutisme n'est pas seulement synonyme de dictature mais est aussi synonyme d'un relatif bien-être qui se traduisait de manières différentes selon son statut et son emploi. Les étudiants pouvaient aller étudier en Europe grâce à des bourses de l'Etat congolais - et non des bourses des Etats étrangers dispensés au compte-goutte - ; les fonctionnaires et militaires recevaient un salaire - et non des primes - ; les entreprises publiques étaient excédentaires et non déficitaires et leurs employés bénéficiaient d'une prise en charge quasi-gratuite pour les soins et l'école alors qu'aujourd'hui elles ne vivent que de joint-ventures et d'injection de subventions d'Etat et ont une dette à l'égard de leurs créanciers privés et de leurs employés impayés depuis plusieurs années.<sup>91</sup>

Ce retour à un âge d'or du mobutisme est évident dans le discours des anciens fonctionnaires et de tous les Congolais qui ont plus de 30 ans. Mais cette nostalgie d'un Etat qui fonctionnait, c'est-à-dire fournissait des services aux citoyens, se manifeste aussi en termes d'impératifs de politique publique. Selon le discours public congolais, il y a quatre signes qui devraient indiquer la renaissance de l'Etat :

- L'augmentation du budget : chaque année, l'Etat congolais doit être plus riche, le budget voté par le parlement doit être

---

<sup>91</sup> Les entreprises publiques Miba (diamant), Okimo (or)-et Gécamines (cuivre et cobalt) sont toutes confrontées au problème de leur dette sociale vis-à-vis de plusieurs centaines d'employés. La MIBA reçoit régulièrement des injections de fonds du gouvernement mais, paradoxalement, son personnel est aussi régulièrement en grève pour défaut de paiement des salaires. "Congo-Kinshasa: Cinq mois d'arriérés des salaires - Miba, punition post-électorale ? » Le Phare, 9 janvier 2012.

en constante augmentation (le budget 2012 vient d'être voté à 7 milliards de \$).

- Le paiement des salaires : les fonctionnaires et militaires devraient recevoir régulièrement leurs salaires ainsi que leurs arriérés qui s'élèvent à plusieurs années. Cet espoir de recevoir plusieurs années de traitement maintient à leur bureau des fonctionnaires qui ont depuis longtemps atteint l'âge de la retraite et n'ont de toute façon pas de pension.
- Une politique de grands travaux : les infrastructures devraient être reconstruites et une politique de grands travaux – les cinq chantiers du président Kabila –<sup>92</sup> se matérialiserait sur l'ensemble du territoire national, refaisant de l'Etat le bâtisseur de la nation qu'il a été par le passé.
- La fin des groupes armés : les groupes armés qui font régner l'insécurité à l'Est de la RDC depuis les années 90 devraient être neutralisés. En d'autres termes, grâce à une police et une armée efficaces, « l'autorité de l'Etat » serait restaurée dans l'Est de la RDC et la mission des Nations unies au Congo (MONUSCO) et le cortège des ONG internationales qui l'accompagnent n'auraient plus de raison d'être et quitteraient la RDC.

Dans la psyché politique congolaise, ces quatre développements marqueraient sans conteste le retour de l'Etat et de ses bienfaits essentiels: le développement, la sécurité et la souveraineté. Pour l'heure, depuis la fin de la transition en 2006, les Congolais n'ont vu que les prémices de ce retour de l'Etat qui avait été annoncé et était donc attendu pour le premier mandat du président Kabila. Ce mandat s'est malheureusement achevé sur un constat d'échec patent : seul le premier impératif de politique publique a été réalisé – de 2006 à 2012, le budget voté est passé de 1 à 7 milliards de \$ mais l'analyse de cette « amélioration » doit aller au-delà de la notion de budget

---

<sup>92</sup> Les « cinq chantiers » sont le programme de reconstruction et de développement sur lequel le président a fait campagne en 2006.

voté et pour examiner en détail les budgets exécutés.<sup>93</sup> Concernant les trois autres objectifs, ils font maintenant partie du programme du second mandat du président Kabila : les fonctionnaires et militaires attendent toujours leur paye, la politique de grands travaux balbutie timidement sur l'ensemble du territoire national et les groupes armés de l'Est sont plus actifs que jamais – comme le prouve la nouvelle rébellion du M23 au Nord Kivu. La réforme de l'administration élaborée durant la transition n'a pas dépassé le stade des séminaires et les espoirs de renaissance de l'Etat se heurtent à la réalité dramatique de l'Etat.<sup>94</sup>

## **2) L'état de l'Etat**

Loin d'être une solution aux problèmes des citoyens congolais, l'Etat, c'est-à-dire l'administration, continue d'être un problème à la taille du pays. L'administration congolaise est une organisation en ruines qui survit grâce à l'assistanat international et est paralysée par un système de corruption.

Selon les déclarations officielles, d'environ 387 mille agents en 2000, l'administration congolaise est passée à environ 400 mille maintenant. Ces chiffres doivent être traités avec prudence dans la mesure où, depuis la guerre (et sans doute même avant), il n'y a plus de système de gestion fiable des effectifs de l'administration et il n'y a pas eu de recensement exhaustif des fonctionnaires, uniquement des recensements sectoriels à l'instigation des donateurs. L'évolution des effectifs dans le secteur public et le secteur privé a été inversement proportionnelle : tandis que l'emploi formel se réduisait drastiquement dans le secteur privé des années 80 aux années 90, l'emploi public gonflait sans véritable décision politique de recrutement massif. Pendant les années troublées, d'une part, les sorties de l'administration ont cessé (plus de départs à la retraite) et, d'autre part, le recrutement est devenu anarchique – chaque directeur d'administration, chef de service et/ou groupe armé

---

<sup>93</sup> L'écart entre le budget voté et le budget exécuté est structurellement important en RDC.

<sup>94</sup> Sur l'échec de la réforme de l'administration, lire Raphaël Diumasumbu Mukanga « Réforme administrative de la République démocratique du Congo : leçons et travers du passé », *Afrique contemporaine*, 2008/3, n°227.

décidant de son propre chef de recruter de nouveaux « agents publics ». Dans l'Est qui a été sous le contrôle de groupes armés de 1996 à 2006 et l'est encore en grande partie, l'administration compte de nombreuses « unités non mécanisées », c'est-à-dire d'employés qui n'ont pas été régulièrement recrutés. Par ailleurs, la pratique des fonctionnaires fantômes est courante dans l'administration : en 2005, un recensement des fonctionnaires de la ville de Kinshasa avait révélé que 20% d'entre eux n'existaient pas. Des exercices de recensement ont eu lieu dans l'armée et ont aussi mis en évidence de faux effectifs tandis que, dans le Sud-Kivu, environ la moitié des effectifs de police déclarés n'existe pas. Déclarer des sureffectifs permet évidemment de détourner une partie des primes qui font office de masse salariale.

Cette pratique très répandue met en lumière une caractéristique essentielle de l'administration congolaise : un bricolage constant de solutions qui permettent aux services de continuer à « fonctionner » mais sont illégales et font des fonctionnaires les premiers auteurs d'illégalité et les premiers prédateurs de la population. La carence salariale est compensée de deux façons : perception de taxes indues et gonflement fictif des effectifs. Les services administratifs font preuve d'une grande inventivité pour pallier leur manque de ressources. Cela va de l'inspection des finances qui faisait financer ses missions de contrôle par les organismes contrôlés aux juridictions qui font de l'occupation illégale, faute de pouvoir s'acheter ou louer des locaux. Dans les prisons qui sont systématiquement toutes en sous-effectifs, la règle du capita prévaut : des prisonniers remplacent les gardiens qui n'existent pas. La taxation indue à tout propos est un sport national : une étude a dénombré qu'une dizaine de services administratifs prélevaient des taxes sur le commerce des minerais à Mubi dans le territoire de Walikale – ces taxes étant réparties entre le salaire des agents, le fonctionnement du service et le sursalaire des responsables.<sup>95</sup>

---

<sup>95</sup> Lire Sebastien Melmoth « Extraction et commerce de la cassitérite dans le territoire de Walikale » in Jeroen Cuvelier, « La complexité de la gestion des ressources naturelles dans un contexte de fragilité de l'Etat: le cas de l'Est de la RDC », IPIS, 2010.

Dans ce contexte, le secteur privé, le milieu associatif et les bailleurs se sont substitués depuis longtemps mais partiellement à une administration défailante – ce qui a donné naissance au concept d'organisation de la société. Néanmoins, après la transition, les plus importants bailleurs ont décidé de reprendre l'aide institutionnelle afin de contribuer au retour de l'Etat dans ses missions traditionnelles. Le résultat n'est certes pas la renaissance de l'Etat mais une fraction minoritaire de l'administration congolaise bénéficie désormais de l'appui des bailleurs. Ces projets d'appui institutionnel se déclinent généralement selon le triptyque classique « formation-équipement-investissement ». L'Union européenne a ainsi soutenu les juridictions des Kivus et du district de l'Ituri pendant quatre ans en formant le personnel judiciaire, équipant les tribunaux et en construisant là où ils faisaient défaut. Récemment mise en déroute par les troupes moins nombreuses du M23, l'armée congolaise bénéficie de formations dispensées par de nombreux pays (Afrique du Sud, Belgique, Angola, Etats-Unis, Chine, etc.), de casernes construites par les Nations unies et, quand elle est en opération contre les groupes armés dans l'Est, les Nations unies lui fournissent un appui logistique (nourriture, transport, etc.). Là aussi se retrouve le triptyque « formation-équipement-investissement ». D'autres administrations reçoivent aussi un appui institutionnel qui permet d'obtenir des moyens de fonctionnement minimalistes mais indispensables (par exemple, sous forme de véhicules) et quelques investissements (sous la forme de nouveaux bâtiments le plus souvent).<sup>96</sup> Une étude détaillée des projets des bailleurs montrerait que, depuis 2006, la plupart des investissements administratifs sont le fait des bailleurs et non des autorités.

Néanmoins, si les bailleurs sont disposés à payer des formations, de l'équipement et un peu d'investissement pour l'administration congolaise, ils ne sont pas disposés à payer ce qui est le plus important pour faire fonctionner une administration : les salaires. Les rares tentatives de « complément de salaire » fourni par les bailleurs

---

<sup>96</sup> Parmi les bénéficiaires de cet appui institutionnel, on peut citer notamment les ministères du plan, de l'environnement, la police, etc.

ont été des échecs retentissants<sup>97</sup> et les donateurs ne veulent pas s'engager dans ce qu'ils perçoivent comme un piège fatal : se substituer à l'Etat sans pouvoir de commandement. C'est la raison pour laquelle chaque projet d'appui institutionnel est un jeu de persuasion et de pression pour obtenir un substitut salarial sous une forme indirecte. Pour les fonctionnaires congolais, les bailleurs acceptent de payer un nouveau bâtiment et une nouvelle politique mais refusent de payer ce qui est le plus important pour eux, plus important que leur environnement de travail et plus important que la politique qu'ils doivent appliquer : leur pain quotidien. Ces projets d'appui institutionnel génèrent donc des frustrations et une sourde contestation de leur bien-fondé chez ceux qui sont censés les mettre en œuvre.

Liée au problème salarial, la corruption est l'autre réalité fondamentale de l'administration congolaise. La prédation se retrouve à tous les étages, de la base au sommet de l'Etat. Ainsi que le signale Eric Kajemba dans cette publication, la corruption n'épargne pas l'administration communale tout comme elle n'épargne ni les policiers qui s'improvisent, par exemple, médiateurs entre familles dans les affaires de viol contre rémunération<sup>98</sup> ni l'administration provinciale<sup>99</sup> ni les magistrats dénoncés par l'exécutif lui-même<sup>100</sup> ni les députés soupçonnés d'avoir reçu de l'argent pour faciliter la révision constitutionnelle de janvier 2011.<sup>101</sup> Comme cela s'est déjà produit par le passé, les récentes mises en cause du personnel de la primature sortant confirment les soupçons de

---

<sup>97</sup> En Ituri, l'Union européenne a payé pendant un laps de temps limité des « primes » aux magistrats dans le cadre d'un projet de rétablissement du système judiciaire. Elle n'a pas souhaité poursuivre dans cette voie dans le cadre du projet suivant.

<sup>98</sup> Alors que la loi congolaise interdit les arrangements transactionnels dans les affaires de viols.

<sup>99</sup> « Révocation d'un cadre de l'administration publique œuvrant à la direction générale des recettes au Nord Kivu », Digital Congo, 19 juin 2012.

<sup>100</sup> La corruption de la magistrature a été un des arguments avancés par le président pour justifier la mise à la retraite d'office d'un certain nombre d'entre eux en deux vagues.

<sup>101</sup> "Révision constitutionnelle: Congolais, indignions-nous!!" HuffingtonPost, 16 janvier 2011.

corruption au sommet de l'appareil d'Etat.<sup>102</sup> Il semble, en fait, qu'il y ait une grande continuité entre le maréchal Mobutu, Laurent-Désiré et Joseph Kabila dans la mesure où la technique de détournement de fonds reste la même ou, en termes plus congolais, le « safari minier » continue. De même que la Gécamines était la « vache à lait » du régime Mobutu, Laurent Désiré Kabila accordait des concessions minières à des sociétés avant même d'être président en titre et, indirectement, Joseph Kabila a fait de même en juin 2010 en octroyant des droits de prospection pétrolière dans les blocs 3 et 5 situés dans des zones du Nord Kivu qui échappent largement au contrôle de l'armée et où les vrais maîtres du territoire sont les groupes armés.<sup>103</sup> Les ressources naturelles – et plus particulièrement le secteur minier –<sup>104</sup> constituent toujours la principale source des détournements de fonds selon un système éprouvé : octroi de concessions à bas prix à des sociétés fictives qui revendent quand les cours montent et détournement des taxes payées par les sociétés. Ainsi la publication du dernier rapport de l'ITIE qui indiquait un écart de plusieurs dizaines de millions entre les taxes perçues par l'Etat et les taxes déclarées par les sociétés a déclenché une réquisition du procureur général de la République.<sup>105</sup> Quelques financiers étrangers bien introduits au palais présidentiel mettent en œuvre ces montages qui ne requièrent, après tout, que la signature des autorités congolaises compétentes. C'est ainsi qu'il y aurait 59 sociétés basées dans des paradis fiscaux qui opèreraient en RDC et 22 d'entre elles seraient liées à un homme d'affaires bien connu sur la place de Kinshasa.<sup>106</sup> En plus de ce système de corruption d'Etat qui implique les instances dirigeantes, la corruption s'est répandue dans l'administration congolaise depuis le célèbre « débrouillez-vous » du maréchal Mobutu, et rien n'a encore été entrepris pour l'extirper.

---

<sup>102</sup> « L'affaire Muzito « bientôt » aux mains du PGR », Le Potentiel, 31 juillet 2012.

<sup>103</sup> A ce propos, lire International Crisis Group, L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?, 11 juillet 2012.

<sup>104</sup> "Congo's Undisclosed ENRC Mine Stake Sale May Breach IMF Pact", Bloomberg, 28 mai 2012.

<sup>105</sup> Rapport de l'administrateur indépendant de l'ITIE sur les revenus 2008-2009, ITIE, Fair Links, février 2012.

<sup>106</sup> « Fraude minière en RDC: une enquête démasque 59 compagnies fictives », Radio Okapi, 29 mai 2012.

L'effet pervers de la corruption est bien sûr d'être à la fois un poison qui ressemble à un remède. La petite corruption quotidienne permet aux fonctionnaires mal ou peu payés d'améliorer leur très maigre revenu mais elle bloque aussi toutes les politiques, vide de sens les institutions et surtout constitue un obstacle majeur à toute tentative de réforme administrative. En d'autres termes, elle permet aux fonctionnaires de survivre mais elle les empêche de se développer. En effet, d'une part, les bailleurs restent très circonspects sur l'intérêt d'investir dans une administration corrompue et, d'autre part, les réformes se heurtent aux efforts de préservation des systèmes de corruption en place comme en témoigne l'évolution du projet de chaîne des paiements dans l'armée. Promu par Eusec (la mission militaire de l'Union européenne), l'établissement d'une chaîne des paiements dans l'armée « propre » afin d'éviter le détournement des soldes des militaires a été contourné par l'attribution de « dotations spéciales » pour les régiments et autres nouvelles allocations financières. Par ailleurs, la résistance à une meilleure connaissance des effectifs policiers n'a pas d'autre origine que la continuation de la pratique des sureffectifs. Quant à la décentralisation, à en croire les autorités provinciales, son seul enjeu semble être la délégation du droit de taxer et non le développement des provinces.<sup>107</sup>

### **3) La lutte contre la corruption : d'illusion en fiction**

Pour que l'écart entre le discours sur l'Etat et la réalité de l'Etat se réduise et que cesse la politique des incantations, la lutte contre la corruption devrait devenir une priorité nationale. Or, à l'instar de l'Etat, cette lutte est plus un discours qu'une réalité.

Un survol historique rapide de la lutte contre la corruption en RDC montre que les initiatives institutionnelles n'ont jamais été sérieuses - ou prises au sérieux par leurs promoteurs et les bailleurs - et que les initiatives non institutionnelles, de la société civile ne parviennent pas à enclencher une dynamique vertueuse. Le problème de la

---

<sup>107</sup> "Budget 2012: Le Katanga annonce la retenue à la source des 40 %", Le Potentiel, 1 octobre 2011. Pierre Englebort, "Incertitude, autonomie et parasitisme: les entités décentralisées et l'Etat en République démocratique du Congo", Politique africaine, juin 2012.

mauvaise gouvernance a été pourtant identifié très tôt comme une source de l'instabilité de la RDC. Les accords de Sun City prévoyaient la création d'une commission d'éthique et anti-corruption, ce qui fut fait sans grand résultat. Par conséquent, les bailleurs refusèrent de financer le prolongement de cette commission au-delà de la transition et la lutte contre la corruption fut intégrée dans la politique de réforme de l'administration avec la création d'une structure qui se voulait pérenne, l'observatoire du code d'éthique de l'agent public (OCEP) intégré dans l'organigramme du ministère de la fonction publique. Un collège de la bonne gouvernance fut créé à la présidence et de nouveaux outils légaux adoptés (loi anti-corruption en 2005, loi contre le blanchiment en 2007, cellule de renseignements financiers, etc.). La mise en œuvre de l'Initiative sur la transparence des industries extractives peut être intégrée dans la lutte contre la corruption mais sa progression très lente et son périmètre incomplet ne laissent que peu de place à l'espoir d'un changement véritable et ont démontré que rendre publique l'information financière n'est pas suffisant pour lutter contre la corruption.<sup>102</sup>

La présidentialisation de la lutte contre la corruption a marqué l'apogée de cette politique publique, le président en faisant une priorité à l'instar d'autres dirigeants de la région (le Camerounais Paul Biya, le Tchadien Idriss Déby et le burundais Pierre Nkurunziza). Comme ses homologues, Joseph Kabila mit la « tolérance zéro » au goût du jour avec, malheureusement, autant de succès que ses homologues dans la région. La tolérance zéro qui est censée s'appliquer de bas en haut du système administratif a conduit à zéro procès. Selon un mécanisme consacré, si certains ont payé de leur poste le lancement officiel de cette politique, ils n'ont pas été condamnés et cette politique a rapidement sombré dans les oubliettes de la mémoire administrative. Faute de moyens, la

---

<sup>102</sup> Le rapport de l'ITIE sur les revenus 2008 et 2009 a été publié au début de l'année 2012. A ce propos, lire International Crisis Group, L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?, 11 juillet 2012.

politique de lutte contre la corruption ne s'est pas institutionnalisée et est restée une incantation à usage politique, voire politicien.<sup>108</sup>

Par ailleurs, les initiatives de la société civile sur ce sujet sont encore dans une phase de démarrage. Par rapport au nombre considérable des ONG locales en RDC, celles qui se consacrent partiellement à la lutte contre la corruption ne sont qu'une petite minorité. Elles n'ont pas atteint la masse critique pour impulser un changement, ne serait-ce qu'au niveau local.

Dans ce contexte, les donateurs pratiquent une politique d'engagement minimal sur la question de la corruption. Dans les réunions de bailleurs à Kinshasa, on en parle un peu mais on agit le moins possible au prétexte qu'intervenir sur ce sujet suscitera inmanquablement des tensions avec les autorités congolaises sans apporter aucun résultat effectif – les autres expériences africaines dans la région n'ayant certes pas été probantes. Les interventions se font donc ponctuellement, sur des cas précis et a posteriori. Il n'y a pas de projet spécifique d'envergure sur ce problème et les bailleurs préfèrent préserver leur image et leur accès auprès des autorités congolaises plutôt que d'appeler à une politique structurée et effective dans ce domaine. Attentifs même à leur vocabulaire, les bailleurs évitent de parler de corruption ou de mauvaise gouvernance et dissimulent le fond de leur pensée à travers des projets d'amélioration du climat des affaires qui ne permettent d'approcher qu'indirectement le problème réel – la sanction faisant dans ces projets toujours défaut.

En l'absence de pression extérieure et après l'échec des soi-disantes initiatives officielles, la société civile congolaise n'a d'autre option que de se mobiliser sur ce sujet afin de l'imposer sur l'agenda des bailleurs et d'exiger le paiement des salaires des fonctionnaires - préalable indispensable à une réduction de la corruption. Le salut ne viendra que de ce côté-là car ni l'opposition largement neutralisée ni les bailleurs n'ont la possibilité et la volonté de promouvoir cette politique. Seule une coalition formée par une société civile congolaise

---

<sup>108</sup> « RDC : la corruption se poursuit malgré les nouvelles lois anticorruption, selon l'Onu », Radio Okapi, 20 juin 2012. International Crisis Group, L'enlèvement démocratique, 8 avril 2010.

mobilisée et des organisations internationales pourront non pas mettre fin à la corruption mais imposer une telle politique pour permettre le retour tant attendu d'un Etat développeur et prestataire de services. L'état de l'Etat ne pourra s'améliorer qu'à ce prix et l'héritage de Mobutu ne pourra être surmonté qu'avec cet effort.

## **Fungeni mukaba : programme quinquennal du gouvernement de la RD Congo, quelle place pour le social ?**

*Par M. Aimé Jules Murhula Manegabe*

*Enseignant à l'Institut Supérieur de Développement Rural  
ISDR-Bukavu*

Cinq mois après les élections présidentielles et législatives de novembre 2011, le Chef de Gouvernement de la RD Congo a finalement été nommé, les membres du Gouvernement ont aussi été désignés et le Programme d'action pour la période de 2012 à 2016 avait été soumis à l'appréciation des honorables députés et membres de l'Assemblée Nationale issues des récentes élections. Et voilà plus de deux semaines après l'adoption du Programme d'action et l'investiture du Gouvernement central que le budget 2012, pourtant, officiellement promis aux honorables députés par le 1er Ministre n'est toujours pas déposé et donc, le pays n'aura pas vu son budget pour l'année en cours.

De l'analyse de ce plan de 57 pages, on retiendra que le programme d'action du Gouvernement actuel de la RD Congo s'articule autour des six axes à savoir ; poursuivre et finaliser les réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat ; consolider la stabilité macro-économique et accélérer la croissance et la création des emplois ; poursuivre la construction et la modernisation des infrastructures de base ; améliorer le cadre de vie et les conditions sociales de la population ; renforcer le capital humain et faire de la société congolaise un vivier de la nouvelle citoyenneté et enfin ; renforcer la diplomatie et la coopération au développement.

Au regard du contenu et de la qualité de la planification de ces axes, l'ensemble fait penser à du déjà vu et au déjà entendu. Un nombre des députés nationaux l'ont déjà traité d'un chapelet de bonnes intentions ou d'une bonne litanie des vœux. Au fait, ce programme

présente beaucoup des bons souhaits qui ne sont malheureusement pas définis en objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables et limités dans le temps et dans l'espace). Nombreux résultats sont confondus aux actions et aux stratégies. Les indicateurs de progrès sont quasi-inexistants et dans certains cas, ils sont confondus à des proportions déclarées. En plus, le chronogramme de réalisation du programme ainsi que le budget de mise en œuvre n'ont pas été associés directement au Programme. Aussi, alors que le programme d'action était attendu pour une période précise de 5 ans à dater du 06 décembre 2011, l'esprit et la lettre de certaines déclarations narratives du programme d'action se fondent sur le concept de « révolution de la modernité » avec un horizon temporel allant jusqu'à 2030, ce qui ne semble pas être juste au regard du mandat limité et dont on connaît clairement déjà qu'il ne peut pas dépasser 2016.

Si le programme d'action de tout gouvernement normal devrait viser à améliorer les conditions de vie de ses citoyens, le programme d'action du Gouvernement de la RD Congo pour la période de 2012 à 2016 semble contenir plus des phraséologies et des bons souhaits que des réponses aux préoccupations vitales de la population congolaise. Pour vérifier la véracité de ces perceptions, les populations de chacune des 11 Provinces de la RD Congo devraient s'adonner à l'exercice d'analyse rigoureuse de ce programme d'action afin de se rassurer des avantages à tirer des actions du Gouvernement au cours de cette législature. Voici l'analyse critique sur ce que prévoit l'action du gouvernementale jusqu'en 2016 en prenant, quelque fois, comme référence le cas de la Province du Sud-Kivu :

### **De l'axe visant à poursuivre et finaliser les réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat.**

Beaucoup des réformes sont envisagées notamment celle de la justice, de l'administration publique, de la Police, de l'Armée et des services de sécurité. En plus, il est prévu d'améliorer les procédures de prise des décisions publiques, poursuivre le processus de décentralisation, promouvoir les droits de l'homme, lutter contre la corruption et l'impunité ainsi la promotion du genre et l'amélioration

du statut de la Femme. Il est un constat malheureux que le programme n'a rien signalé quant à la mise en œuvre des nouvelles provinces en vue d'atteindre le vœu de 26 Provinces prévues par le législateur congolais de 2005. Il n'a rien envisagé pour traquer les groupes armés étrangers et nationaux qui sont redevenus actifs, surtout à l'Est de la RD Congo. Il n'a pas prévu de remettre l'organisation des élections au Ministère de l'Intérieur pour en faire une administration électorale indépendante, spécialisée et réellement apolitique comme cela se fait dans d'autres pays qui se veulent sérieux en lieu place de se cacher derrière les Institutions d'appui à la démocratie qui finissent, malheureusement, par se prostituer aux politiciens. Le programme n'a pas clairement dit combien des prisons et autres structures pénitentiaires seront réhabilitées et humanisées. Le programme entend combattre la fraude et la corruption mais il n'a rien prévu face au détournement qui est devenu familier dans la vie publique, face à l'immoralité dans la vie publique, à l'enrichissement sans cause ainsi qu'à l'inapplication des lois de la République. Il entend poursuivre les hauts fonctionnaires publics reconnus coupables de fraude et de corruption sans rien dire sur le simple citoyen qui est aussi, pourtant, un autre maillon de la chaîne des antivaleurs qui gangrènent la RD Congo. Enfin, rien n'a été prévu pour mesurer la performance de l'Administration publique et autres services étatiques que l'on voudrait efficaces.

**De l'axe visant à consolider la stabilité macro-économique et accélérer la croissance et la création des emplois.**

En plus des réformes prévues et du soutien de l'Etat aux secteurs économiques clés, le programme d'action voudrait se baser sur la mise en œuvre des pôles de croissance. Pour ce faire, ce programme d'action voudrait, par exemple, porter le taux de croissance à 15 % en 2016. Alors que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a récemment reconnu que les récentes croissances économiques n'ont pas été porteuses d'emplois en Afrique, le programme n'a pas clairement dit combien d'emplois il va réellement créer pour résorber le chômage cruel auquel est exposé la population active, surtout les jeunes congolais. L'enrôlement des chômeurs, dans le cadre du PRO YEN, part de l'hypothèse que l'Etat serait en difficulté

de créer des emplois parce qu'il ne sait pas si les chômeurs existent alors qu'il suffirait des créer des emplois pour voir si il n'y aura pas des preneurs. Et ce, en distinguant les contributions des différents secteurs (Administration publique, ONG, ONGI, Privés, etc.). Le programme d'action voudrait poursuivre la mise en œuvre de la réforme de la TVA et la poursuite de la campagne du civisme fiscal alors qu'il n'a clairement rien prévu par rapport à la réforme de l'administration fiscale (rajeunissement, formation, équipement, informatisation, etc.) quand on sait que même les pays super-équipés perdent de milliards d'euros par an du fait de la fraude fiscale. Même si le programme ambitionne d'activer la 2ème et la 3ème feuilles de route des mesures pour l'amélioration du climat des affaires et investissements, il n'a pas non plus dit clairement comment il compte assainir le monde des affaires afin de protéger les investissements des nationaux, des étrangers et des plus petits opérateurs économiques face à ces innombrables tracasseries de l'Administration Publique et des services des fiscs qui empêchent à ceux-ci de contribuer à la création des emplois ainsi qu'à la relance de l'économie congolaise. Enfin, la création des Zones Economiques Spéciales (ZES) pour matérialiser la stratégie de développement du secteur industriel paraît théorique au regard de la grandeur du rayon d'action que chacun d'elles voudrait couvrir. Si jusque-là il était impossible de viabiliser économiquement la Province comme le Sud-Kivu, comment est-ce qu'il serait possible de viabiliser économiquement, dans 5 ans, une zone qui va d'Uvira à Bunia en passant par Bukavu, Goma et Beni, pratiquement trois Provinces mises ensemble ? Encore que dans cette ZES, le minier n'est pas pris en compte pourtant, il est actuellement la ressource la plus prisée et constitue, même, la base de l'insécurité dans cette partie du pays. Parlant des industries structurantes existantes ou à créer comme c'est le cas des cimenteries, comment sera-t-il possible de viabiliser la cimenterie de Katana, par exemple, sans la protéger contre les ciments importés qui sont curieusement vendus localement à des prix très concurrentiels que le ciment produit localement ? Il en va de même des autres produits qui concurrencent les produits et potentiels locaux.

Le programme prévoit le renforcement de la mécanisation agricole qui portera sur la poursuite des acquisitions annuelles de nouveaux lots de 750 à 1.000 tracteurs par an, soit 5.000 pour tout le quinquennat en raison d'une moyenne de 454 tracteurs par Province. Malheureusement, l'expérience de la phase précédente n'a pas encore montré des exploits alléchants, à part le fait que ces nombreux tracteurs servent, désormais, de moyen de transport en commun ou de séchoirs pour d'autres. Il en est de même des brigades agricoles mécanisées ainsi que du programme spécial de réhabilitation et d'entretien des pistes rurales dans les Territoires, tels qu'ils sont envisagés. Le programme prévoit de réhabiliter les centrales thermiques et hydroélectriques existantes et renforcer les lignes de transport existantes sans clairement dire qu'est-ce qui sera fait, par exemple, sur les centrales basées au Sud-Kivu. La construction de la centrale hydroélectrique de Bendera avec 17MW est prévue sans préciser à quand le début des travaux. Le programme prévoit de finaliser la restructuration de la SNEL en vue d'améliorer sa gouvernance économique, financière et technique alors que même les non initiés savent que la solution durable viendrait de la séparation des fonctions de production, de celles de transport et de la commercialisation/distribution pour faciliter la gestion orthodoxe de l'énergie disponible. Le démarrage de la production du Gaz naturel dans le Lac Kivu est aussi prévu mais sans dire comment, quand et par qui.

### **De l'axe visant à poursuivre la construction et la modernisation des infrastructures de base.**

L'objectif ultime de cet axe est de développer un système de transport intégré et intermodal capable de relier les pôles économiques en vue de favoriser l'émergence d'un vaste marché intérieur et assurer, à des prix compétitifs, l'interconnexion de ces pôles avec les marchés extérieurs. Alors que le programme d'action prétend matérialiser la révolution de la modernité, il prévoit de réhabiliter et moderniser d'ici la fin de la législature 17.000 km linéaires de routes dont près de 2.000 km revêtus et 15.000 km en terre. Comment une route en terre peut-elle être modernisée autrement si elle n'est pas asphaltée ? Si pendant 5 ans il n'y aura que 2.000 km asphaltés pour toute la République, cela signifie qu'il

n'y aura que 181 km par Province, soit 36 km par an au courant de cette législature. Le programme prévoit de réhabiliter 30 km linéaires de voiries dans chaque chef-lieu de provinces et les villes importantes du pays. Autrement dit, pour le Sud-Kivu qui n'a qu'une seule ville, la Ville de Bukavu ne pourra bénéficier que de 30 km sur un ancien réseau déjà délabré de 75 km hérités de la colonisation et ce, sans compter les nouvelles villes et communes récemment créées ainsi que les nouveaux quartiers comme Muhungu, Panzi, Mukukwe, Karhale, Nyarwizimwa, Nyamyera, Cahu, Burhiba, Kalengera, Keredi, Camp TV, etc. qui exigent un aménagement rapide. Dans le chapitre de réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires, on peut noter que la réhabilitation de l'aéroport de Kavumu qui a coûté la vie à un conseiller et proche du Chef de l'Etat, la réhabilitation du deuxième port de la RD Congo (Kalundu/Uvira) n'ont pas été curieusement prévues. Comment alors le Gouvernement prévoit-il de réaliser l'intégration à l'intérieur du pays ?

### **De l'axe visant à améliorer le cadre de vie et les conditions sociales de la population.**

Le programme d'action a reconnu que le taux de pauvreté de la RD Congo (71 %) reste parmi les plus élevés en Afrique. Pour y faire face, ce programme a prévu d'améliorer le taux d'accès de la population aux services sociaux de base et accroître le niveau de protection sociale. Malheureusement, le programme d'action prévoit de renforcer les capacités de captage, de traitement, de stockage et de distribution d'eau sans prévoir la réhabilitation et le renforcement de l'usine de Murhundu/Kabare qui dessert la Ville de Bukavu et celle de Mulongwe qui dessert la cité d'Uvira ou alors des alternatives appropriées. Il n'a pas aussi clairement prévu combien des sources d'eau potable seront captées, combien des puits seront forés, combien des latrines publiques et privées seront construites, etc. De même, le programme ne prévoit pas d'infrastructures du même genre pour les nouvelles villes et communes récemment créées au Sud-Kivu avant que la suspension ne soit levée. Rien n'a été dit sur le renforcement des capacités de service en énergie électrique ou alternative à Bukavu, Uvira, Shabunda, Mwenga, Kalehe, Idjwi, Kabare, Fizi et Walungu. Ce programme ambitionne de développer

les biocarburants, par la mise en culture des maïs, du jatropha et d'autres cultures sans démontrer comment il compte d'abord assurer que chaque congolais ait au moins trois repas quantitatifs et qualitatifs par jour avant de se lancer dans ces investissements de charme. Le programme prévoit d'accroître le taux d'accès de la population au logement décent sans dire combien des logements seront réellement construits au cours de la mandature. Il prévoit d'étendre les villes et moderniser certains quartiers de grandes villes ainsi que de créer des villes économiques viables sans dire comment il va le faire, moins encore comment il compte viabiliser les villes existantes qui sont déjà très mal gérées. Alors que le même programme reconnaît que le pays connaît un déficit des logements estimé à 12 millions de logement, il n'a prévu que la construction de 30.000 logements soit 206 logements dans chacun des Territoires de la RD Congo. L'appréciation du problème de transport (problème et solution) s'est malheureusement limitée à la Ville de Kinshasa oubliant que toutes les villes de la RD Congo connaissent des sérieux problèmes de transport des populations et leurs biens. La preuve est qu'il n'a prévu que l'achat de 1.500 bus pour renforcer les 400 bus pour City-Train et 200 bus pour Stuc jadis achetés pour Kinshasa. Le programme prévoit de stopper la propagation du VIH/Sida sans dire ce qu'il prévoit pour les personnes déjà atteintes du VIH/Sida quand on sait que les ARV sont devenus difficilement accessibles. Il n'a pas non plus précisé le taux de couverture médicale et d'accès aux soins de santé qu'il voudrait réaliser. Rien n'a été dit sur le nombre d'infrastructures sanitaires et médicales à réhabiliter et à construire. Les ambitions par rapport à la promotion des sports et loisirs n'ont pas pu être décrites et géographiquement localisées.

Alors que l'amélioration du bien-être de la population et de ses conditions sociales sont considérées comme la finalité de ce programme quinquennal, il n'a pas été dit à quel taux le Gouvernement voudrait croître le pouvoir d'achat de la population, à quelle proportion les salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, des magistrats, des médecins et du personnel soignant, des enseignants, les soldes des militaires et des policiers seront augmentés. Il n'a pas aussi dit à quelle proportion les salaires extravagants des dirigeants politiques et des gestionnaires des

entreprises publiques et paraétatiques seront réduits pour lutter contre les tensions salariales et l'injustice sociale. Enfin, la situation et le statut de la femme congolaise n'ont pas été foncièrement abordés afin de promouvoir l'implication de la femme dans la vie publique. Le programme est resté muet sur les quotas à réserver aux femmes dans les Institutions politiques, publiques et paraétatiques afin de booster la mise en œuvre de la parité du sommet à la base. Il n'a pas non plus prévu la révision de la loi organisant les élections afin d'exiger des listes zébrées, la cooptation des femmes aux seins des Assembles Provinciales ainsi que l'élimination de la donation telle que généralement appliquée dans les campagnes électorales, empêchant ainsi les femmes leaders de concourir dans les mêmes conditions que les hommes (généralement friqués que leurs concitoyennes). Pour illustrer la contradiction, sur un Gouvernement de 36 Ministres, il n'y a eu que 6 femmes alors qu'il était possible d'accorder 30 % des Ministères aux femmes, soit 12 Ministères (en raison d'une femme par Province) afin de donner déjà des bons exemples à suivre à différents niveaux. Le programme se fonde sur le partenariat public-privé mais il a sous-estimé la contribution des associations locales, des ONG nationales et ONG Internationales qui offrent, pourtant, un appui qui, si il était bien canalisé, donnerait un coup de pouce au transfert des compétences ainsi qu'à la création des richesses locales et nationales.

### **De l'axe visant à renforcer le capital humain et faire de la société congolaise un vivier de la nouvelle citoyenneté.**

Nombreuses reformes sont ambitionnées mais elles ne laissent pas clairement percevoir comment est-ce que la profession de l'enseignant sera revalorisée. Il n'est pas clairement dit comment est-ce que l'éducation formelle va contribuer à la transformation de l'homme congolais afin d'en faire un citoyen contribuant à la refondation et au développement de son pays. Il n'a pas été dit comment est-ce que le gouvernement va dépolitiser et détribaliser les universités, combattre les points sexuellement et financièrement transmissibles au sein des écoles primaires, secondaires et universitaires congolaises, etc.

Face à la nouvelle citoyenneté à promouvoir par le Gouvernement, il n'est pas clairement exprimé les valeurs recherchées au cours de la mandature. Et le Programme pense qu'il va se concentrer à la formation et/ou à éduquer les citoyens congolais, surtout les jeunes, au respect des valeurs républicaines alors que les jeunes ne sont que des victimes d'absence de modèle chez les adultes. Il y a là un risque de ressusciter le très tristement célèbre Institut Makada Kabobi de l'ex Mouvement Populaire de la Révolution (MPR).

### **De l'axe visant à renforcer la diplomatie et la coopération au développement.**

Les prévisions sur cet axe sont théoriquement intéressantes mais malheureusement elles ne visent pas à faire de la diplomatie congolaise un outil de promotion et de garantie de la paix ainsi qu'un matelas de croissance et de développement. Surtout, lorsque l'on constate que rien n'a été prévu pour stabiliser le pays par rapport à toutes les convoitises des ressources naturelles du pays, surtout l'effectivité des forces et des groupes armés étrangers qui bénéficient, d'une façon ou d'une autre, de l'appui des pays voisins ainsi que des certains acteurs politiques et militaires nationaux qui demeurent impunis.

Bref, au regard du contenu qui a été donné à cette planification quinquennale, la révolution de la modernité risque de demeurer un ensemble des termes peu compréhensibles et perceptibles par l'ensemble de la population et donc, une vision des seuls initiés du Gouvernement alors que la Population congolaise a besoin et le droit de comprendre où est-ce que on la conduit. Il est probable qu'il y aura quelques reformes et quelques réalisations physiques mais la crainte de ne pouvoir toucher et provoquer la transformation intégrale de l'homme congolais reste forte et entière. On ne saura toujours pas exactement combien sont les congolais et pour combien d'âmes travaille le Gouvernement. Au moins on sait déjà que sur un total de 48 milliards que le Gouvernement congolais voudrait mobiliser pour matérialiser son programme de 5 ans et ce, en faveur des 70 millions des congolais (estimés) le Gouvernement promet de TOUT FAIRE pour ne donner à chaque citoyen qu'une moyenne théorique de USD 137,14 par an soit USD 0,38 (FC 342) par jour pour

répondre à tous ses besoins de santé, de sécurité, d'éducation, d'alimentation, d'aménagement du cadre de vie, de gouvernance, de protection de l'environnement, de sécurité et de défense du pays sans oublier ceux de résolution des conflits et de maîtrise des guerres qui lui seront imposées. Il faut dire que la moyenne cachant les écarts, ces FC 342 prennent aussi en compte les charges d'investissement public et de solidarité internationale. Entre temps, le fossé déjà criant entre les riches et les milliers des pauvres va continuer à croître parce que la tension salariale va demeurer, les anti-valeurs ne seront pas réellement traquées et la prime scolaire payée par les fonctionnaires et agents de l'Etat, les magistrats, les médecins, les infirmiers, les enseignants, les policiers et les militaires très faiblement récompensés pour leur travail ne sera malheureusement pas encore bannie. Et entre temps, les membres du Gouvernement, les Mandataires de l'Etat et les députés continueront à se taper des salaires extravagants.

Ce qui est quand même étonnant est qu'à la page 53 du document du programme d'action, il est écrit « que l'atteinte des résultats dans les domaines diplomatique et de la coopération repose sur deux actions, entre autres, la volonté politique des dirigeants du pays ». On estime que cette volonté politique de changement est aussi nécessaire pour la matérialisation de tous les autres objectifs dudit programme. Cette insistance du Gouvernement entrant à obtenir la volonté politique paraît inquiétante parce que à qui d'autre on attendrait ou on exigerait une réelle volonté politique si ce n'est qu'aux membres du Gouvernement ? Aussi, le fait de responsabiliser l'atteinte des objectifs du programme qui incombent aux Provinces et autres Entités Territoriales Décentralisées (ETD) au Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation paraît une fuite en avant ou alors pousser les Provinces à la débrouillardise lorsque l'on sait que le Chef du Gouvernement est responsable de tout son Programme d'Action et ce, sur toute l'étendue de la République.

Au regard de tout ce qui précède, il ressort que la contribution du Gouvernement centrale face aux préoccupations des populations des Provinces demeure minime et déviée. Ceci paraît une contrainte énorme mais aussi une opportunité à saisir en renforçant la qualité de gouvernance au niveau des Provinces. Les prévisions du

Gouvernement Central étant aussi faibles par rapport aux attentes des populations en Provinces, il apparaît donc urgent au peuple congolais :

- d'exiger beaucoup plus et une gouvernance de qualité aux ceux qui gèrent la cité. Car, la population est aussi coupable de s'être accoutumée aux anti-valeurs, à la pauvreté et à la mauvaise gestion. Un peuple qui ne se fâche pas ne peut pas changer son avenir ;
- d'exiger l'organisation effective, des élections provinciales, urbaines, municipales et locales. Au-delà d'un calendrier il faudrait un plan d'action et une volonté politique de sa mise en œuvre ;
- d'exiger, en attendant la tenue des élections susdites et la mise en place des nouveaux gouvernements provinciaux, ceux existants devraient, si ils sont de bonne foi, développer des programmes d'actions couvrant les problèmes réels en Provinces afin de donner la chance à celles-ci de répondre aux préoccupations vitales des populations qui les habitent.

Sinon, si l'Etat ne protège pas et n'entretient pas ses citoyens, il y a lieu de craindre que ces derniers, victimes de l'insensibilité et de l'indifférence, s'organisent par tous les moyens et fassent des alliances quelles qu'elles soient, pour leur survie ; il n'est pas admissible que de paisibles citoyens soient traités de manière indigne dans leur propre pays.

*Bukavu, le 25 juin 2012.*



**Gouvernance et refondation des Etats:  
expériences africaines**



# La nation précède l'Etat : en RDC, l'Etat veut créer la nation

Par Moukoko Priso (Elenga Mbuyi)  
Professeur de Mathématiques  
à l'Université Evagélique du Cameroun

## Résumé

*La question peut légitimement se poser de savoir si la thèse selon laquelle « la Nation précède l'Etat » n'est pas l'expression d'une acception des deux concepts (de nation et d'état) trop chargée de ce qui s'est passé en Europe. Car après l'effondrement de l'empire romain d'occident vers 476, suivi de sa dislocation, le processus de constitution de petites principautés féodales qui allait s'en suivre, débouche environ mille ans plus tard sur la naissance de ce qu'on appellera les « nations européennes ». Chacune aura alors, à partir de la montée de la classe bourgeoise luttant pour son émancipation contre la classe féodale née de l'effondrement de Rome, à revendiquer son Etat national propre. Donc là, effectivement, « la nation précède l'Etat ». Mais est-ce un processus universel ?*

*En Afrique des 20<sup>è</sup> et 21<sup>è</sup> siècles, suite à la domination coloniale venant après la Traite des Nègres, il semble que le processus de formation aussi bien des nations que des états, pourrait suivre une voie quelque peu différente.*

## Introduction

**O**n peut, non sans légitimité, s'interroger sur le bien fondé de cette formulation du thème. Car l'idée selon laquelle « la Nation précède l'Etat » semble trop liée à une acception des deux concepts (d'état et de nation) tels qu'ils ont émergé conformément au processus historique en Europe.

Après l'effondrement de l'empire romain d'Occident vers 476, la dislocation de cet empire en une multitude de petites principautés aux mains de seigneurs (de la guerre le plus souvent) dure plusieurs siècles (pour ne pas dire un millénaire) avant que ne commence à émerger des entités qui conduiront aux nations européennes telles qu'on les connaît depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Même le fameux Saint Empire Romain Germanique n'est évidemment pas une nation au sens qui sera communément admis à partir du 19<sup>e</sup> siècle : c'est un conglomérat qui d'ailleurs, se disloquera aussi au fil des années et des siècles à travers une succession de guerres incessantes. Aucune des nations européennes de l'an 2012 n'existe en 1500 dans ses frontières spatiales et culturelles actuelles. Ce sont ces principautés qui, en gros, donneront naissance (pas toutes bien entendu) aux nations d'Europe. A partir de la fin du Moyen Age européen, avec la montée de la classe bourgeoise qui veut s'émanciper de la domination de la féodalité, la plupart de ces « nationalités » (comme on désigne alors les principautés sans état) revendiqueront leur « état national » propre. Dans ce sens, il est vrai que la Nation précède l'Etat. Mais ce processus européen est-il universel ? L'examen de ce qui se passe en Afrique aux 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles permet de poser la question. Cet examen suggère que le processus de formation aussi bien des nations que des états pourrait bien y suivre une voie quelque peu différente. D'où de nombreuses questions qui apparaissent.

*Que s'est-il passé en Europe et que se passe-t-il en ce moment en Afrique ?*

La formation des états européens actuels se fait sans intervention extra-européenne ; c'est un processus interne au continent, ponctué de conflits parfois pacifiques parfois guerriers mais généralement violents. Or, en Afrique, les états actuels sont le fruit complet de décisions extra-africaines (conférence de Berlin vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et aménagements mineurs par la suite). En Europe depuis la fin de l'empire romain, les frontières sont tracées par les européens qui se battent entre eux pendant des siècles pour cela, en général pour arriver à des Etats ethniquement homogènes ou sous une ethnie. En Afrique, ce sont les européens qui tracent les frontières, au mépris complet des communautés ethniques ravalées au rang de

« tribus sauvages » qu'on peut donc diviser entre états différents qui ne sont d'ailleurs justement pas des états. Il s'agit là d'une différence fondamentale, car dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'Etat africain actuel (20<sup>è</sup> et 21<sup>è</sup> siècles) ne soit pas tout à fait un Etat national au sens européen. Dans de très nombreux cas pour ne pas dire dans tous, les frontières des pays actuels passent au beau milieu de groupes ethniques sans se soucier le moins du monde des problèmes que cela peut poser du point de vue de la gestion des hommes et des communautés.

Plus encore, au moment où, vers 1960, les pays africains actuels sont considérés comme indépendants, et où ils vont pour ainsi dire brusquement avoir un état dans un cadre multiethnique, la question fondamentale, qu'on aurait pu poser, d'un retraçage proprement africain des frontières des pays pour mettre en place des pays ethniquement homogènes, donc avec chacun un « état national » propre, cette question a été escamotée. Elle a été escamotée formellement en 1963 lors de la fondation de l'Organisation dite de l'Unité Africaine (OUA), au motif qu'il ne fallait surtout pas toucher aux frontières coloniales qu'on déclara intangibles. Dans ces conditions, la Nation pouvait-elle précéder l'Etat ?

Et alors, c'est quoi la Nation en Afrique actuellement ?

La reprise telle quelle, par les Africains (hommes dits politiques ou penseurs divers) du concept de « nation » tel que défini en Europe aux siècles précédents (Renan, Staline, etc.) a conduit immédiatement après 1960 et les indépendances, au lancement du slogan de « construction nationale ». Presque partout sur le continent, ce slogan a été avancé par des régimes divers pour justifier leurs politiques qui exigeaient le rassemblement de tout le peuple du pays derrière le pouvoir en place ; car, expliquait-on, le pays étant multiethnique, si on ne construisait pas « la nation », les tribus allaient se mettre en ordre de bataille pour se livrer à leur jeu favori : les déchirements et guerres intestines sans fin. Ce slogan de « construction nationale » a été utilisé pour justifier l'instauration du système dictatorial de parti unique, soi-disant « creuset de l'unité et de la nécessaire construction de la nation ».

Cinquante ans après le lancement en fanfare de ce slogan, le bilan de la « construction nationale » est presque partout un bilan de faillite. Pour des raisons dont nous allons parler plus loin, et qui sont liées à la nature de la bourgeoisie au pouvoir et à son fonctionnement dans le contexte historique qui est le sien, cette faillite conduit à constater l'émergence d'un sentiment ethnique que, dans les conditions actuelles, on ne peut éviter de qualifier de sentiment de nationalité. Car après tout, la question suivante peut se poser : comment se fait-il que les Slovènes, ou les Croates, qui étaient quelques millions à peine au 19<sup>e</sup> siècle, et qui ne sont toujours que quelques millions en 2010, sont considérés comme formant des nationalités et même des nations avec leur état national propre, alors qu'en même temps, les Haussa, les Bakongo, ou les Bamilékés du Kamerun, qui sont parfois des dizaines de millions, ne sont que de vulgaires tribus inaptes à accéder à la dignité de nationalité et moins encore au statut de nation ? Si donc, comme il faut le faire, nous considérons les soi-disant « tribus » africaines actuelles comme étant en réalité des communautés ethniques qui sont au stade de nationalités auxquelles il ne manque que leur état national propre pour être vues comme des nations au sens européen, si nous faisons ainsi, alors, la question de savoir ce qu'est la nation en Afrique actuelle se pose sous un double aspect.

Il y a « la nation en construction », dans le cadre de la communauté multiethnique issue de l'indépendance à l'égard du colonialisme. C'est la nation dont on parle dans les discours des dirigeants depuis 50 ans. C'est celle qui serait entraîné d'être construite avec le succès que chacun voit, succès qui veut que, dès qu'apparaît un conflit sérieux, les citoyens se tournent vers leur ethnie. Et même (pire encore) quand il n'y a pas de conflit entre les citoyens, les prétendues élites autoproclamées excitent le chauvinisme ethnique au sein du peuple tout en collaborant entre clans de la bourgeoisie néocoloniale pour conserver et se partager le pouvoir. C'est cette nation là que l'Etat déclare vouloir construire...

Il y a cependant aussi, avec l'émergence, signalée plus haut, du sentiment de nationalité, la montée de ce sentiment au sein des couches sociales, d'abord de la bourgeoisie, mais aussi, à travers l'action pernicieuse de celle-ci, au sein même des couches populaires.

Mais dans ce dernier cas, comme nous allons essayer de le montrer, ce sentiment n'est pas assimilable à un vulgaire tribalisme au sens que l'africanisme traditionnel donne à ce terme. Cette seconde acception, en réalité, suggère que nous assistons à la montée d'un sentiment de nationalité certes d'essence bourgeoise, mais qui n'en est pas moins réel. Et il importe d'en tenir compte. Nous traitons de ce point par ailleurs

Dans la mesure où la question de ces nationalités n'a pas été résolue (on a même refusé de la poser clairement afin de l'attaquer), il ne faut pas s'étonner que des réactions qu'on qualifie d'identitaires se fassent périodiquement jour, et qu'on ne sache pas comment y faire face : on qualifie tout cela de « réactions tribalistes rétrogrades, tendant à détruire l'unité et la construction nationales ». Mais unité et construction « nationales » de quelle nation ? En fait, la position de l'OUA et ses frontières coloniales intangibles, s'est révélée comme une négation pure et simple du droit des peuples à l'autodétermination, dans la mesure où on déniait aux peuples africains le droit de réviser (si nécessaire et si utile) les frontières coloniales de Berlin, dans un cadre proprement africain, panafricain, comme le suggéraient les partisans de l'Unité politique de l'Afrique qui ont toujours été jusqu'à admettre une possible révision des frontières coloniales à condition que ce ne soit pas pour balkaniser encore plus le continent, mais au contraire dans la perspective d'une Afrique Unie et démocratique, à régime décentralisé.

### **Contexte historique et processus de formation de la nation**

Quand les nationalités commencent à se former en Europe et à prendre conscience d'elles-mêmes, l'agent social de ce processus, c'est la classe bourgeoise naissante et montante. Cette bourgeoisie européenne est alors une classe sociale révolutionnaire, en lutte pour son émancipation, contre la féodalité décadente. Cette lutte ira jusqu'à prendre la forme de 4 révolutions violentes comme par exemple en Angleterre et en France d'abord, puis dans d'autres pays ensuite. La bourgeoisie européenne est alors porteuse du système économique montant : le capitalisme, qui va remplacer le système économique féodal. IL y a d'ailleurs des luttes sans merci entre

divers clans de cette bourgeoisie, des guerres pour déterminer quel clan dominera les autres y compris à l'échelle mondiale.

De plus, tout au long des 18<sup>e</sup> et surtout 19<sup>e</sup> siècles en Europe, les bourgeoisies des diverses nationalités qui étaient à des degrés variables dominées par d'autres, ont pris la tête de la lutte de libération de leur nationalité. Ce fut par exemple le cas dans l'empire austro-hongrois, mais aussi ailleurs.

Or, la bourgeoisie africaine actuelle n'est pas seulement, au départ, une fabrication pure et simple de l'impérialisme étranger. Elle est, de ce fait même, faible parce qu'elle ne dispose, du moins au départ, d'aucune marge de manœuvre propre consistante. C'est d'ailleurs pourquoi cette bourgeoisie africaine, qui n'a pratiquement pas participé à la lutte de libération nationale pour l'indépendance, ne comprend pas grand chose à ce qu'on appelle indépendance nationale. Plus encore, elle refuse de fait de s'intéresser à cette cause.

Dans la formation des nations en Europe, on assiste à un processus de fragmentation des vieux regroupements imposés par les féodaux. Ces vieux cadres éclatent, sous les coups de boutoirs de la bourgeoisie montante dans toute l'Europe. Car cette classe veut faire du « commerce libre », avoir une « main d'œuvre ouvrière libre » de toute attache avec les féodaux, etc. Si donc l'Etat multinational qui tente de maintenir en place le système dépassé persiste et signe, on le détruit, puis on reconstruit l'état national propre, c'est-à-dire l'Etat de la nationalité-nation. La nation a ainsi précédé l'Etat, le nouvel état.

A la différence de l'Europe, le processus réel qu'on a vécu et qu'on vit en Afrique est que la bourgeoisie, qui n'est pas née d'un mouvement national interne de lutte qu'elle rejeta, contre l'impérialisme, la bourgeoisie qui a refusé de participer à cette lutte, hérite comme par miracle, d'un état. Qui plus est, c'est un état néocolonial, un état qui nie les nationalités au motif farfelu que ce sont de vulgaires tribus rétrogrades, anti-progrès. Donc, cette bourgeoisie et son état néocolonial décident de construire presque ex nihilo « la nation », donc une sorte d'abstraction. Mais si encore cela avait un sens, si cela

allait vers une Afrique véritable, une Afrique des Peuples Africains, la chose se comprendrait. Mais ce n'est justement et malheureusement pas cela. Nous sommes donc purement et simplement face à une imposture historique, même s'il est vrai que l'Histoire abonde d'impostures.

Les fondements objectifs de cette démarche différente de la bourgeoisie africaine méritent d'être mis en lumière. C'est l'économie néocoloniale, totalement dépendante de l'économie mondiale capitaliste et de ses évolutions. Cette économie mondiale est, dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, à un stade où, plus encore qu'avant, elle a besoin de ce qu'il faut bien appeler une sorte « d'occidentalisation du monde ». Le monde entier doit être soumis aux desiderata du système capitaliste central. Le reste n'est que périphérie et banlieue. La faiblesse de la bourgeoisie africaine, néocoloniale, la domination sans réel partage du capital financier impérialiste sur l'économie africaine dans son ensemble, tout cela induit des effets objectifs sur le fonctionnement des états africains et de leurs classes dominantes internes.

D'abord, cette bourgeoisie africaine ne peut pas accumuler du capital primitif de la même manière que son homologue européenne des siècles précédents. Recommencer la Traite des Nègres ? Impossible ! Elle s'engouffre donc dans les détournements de fonds publics. Mais pour faire cela, il faut contrôler l'appareil d'état. Alors, avec la corruption et les détournements de fonds publics, la nécessité de contrôler l'appareil d'état conduiront à une organisation du système politique de parti unique et de clientélisme ethnique. Ce clientélisme ethnique va nécessairement avec au moins une dose de chauvinisme ethnique appelé aussi tribalisme. On comprend alors pourquoi les discours sur l'unité nationale sont inséparables des rivalités qui apparaissent comme des rivalités entre les ethnies en tant que telles, et inséparables du développement de divisions ethniques qu'on a intérêt à exacerber.

Tout ceci semble clair pour comprendre pourquoi la bourgeoisie africaine néocoloniale ne peut pas construire la Nation : elle ne peut pas construire la nation au sens de « la nation multiethnique » ; et elle ne peut pas non plus construire « les nations ethniques », car elle

les nie. Sur cette question de la nation et de la construction nationale, la bourgeoisie est donc dans une impasse complète. Et elle a conduit les peuples africains dans une impasse. Si elle voulait construire la nation, dans un sens ou dans l'autre, il lui faudrait s'opposer à l'impérialisme, ce qu'elle ne peut pas envisager. Autrement dit, la bourgeoisie africaine ne peut pas s'opposer à ce qui est aujourd'hui l'équivalent de la féodalité européenne des siècles passés, contre laquelle lutta courageusement la jeune bourgeoisie d'Europe avant de devenir elle-même réactionnaire et dominatrice.

### **Construction de la Nation, Démocratie et Etat démocratique**

Le bilan de la prétendue « construction nationale », donc de la Nation multiethnique, par l'état néocolonial a révélé l'impossibilité intrinsèque de cette construction. Les causes économiques ont été avancées. Les causes essentiellement politiques résident dans l'impossibilité pour la bourgeoisie africaine néocoloniale de mettre en place un état démocratique. Et ceci est dû au fait que tout état démocratique dans un pays africain entrainera nécessairement l'irruption des millions de citoyens dans l'arène et, automatiquement, la mise en cause radicale de la domination étrangère sur le pays. Or, l'impérialisme, pour sa part, ne peut accepter les bras croisés que les masses africaines remettent en cause sa domination sur l'Afrique. Comme l'impérialisme contrôle des clans de la bourgeoisie africaine, la cause est entendue quant à la possibilité que cette dernière mette en place un système politique démocratique. On doit donc cesser de rêver à cela.

Un véritable processus de construction nationale, dans la mesure où nous venons de voir qu'il présente en ce moment un double aspect, exige à la fois une dynamique de démocratisation profonde du système de l'Etat multiethnique, et de démocratisation tout aussi sérieuse du système des rapports entre l'Etat central (multiethnique) avec les diverses nationalités (ethnies) : c'est le problème de la décentralisation du pouvoir d'état

Cette double question est suffisamment sérieuse et délicate pour être envisagée comme pouvant être résolue par une classe sociale

qui a suffisamment prouvé son incapacité historique à résoudre le moindre problème des peuples africains depuis plus de 50 ans.

### **Comme nous l'écrivions déjà il y a plus de 20 ans**

« L'examen des difficultés qu'éprouve la bourgeoisie néocoloniale camerounaise (et en général africaine) à réaliser un tel processus de démocratisation, pousse nécessairement à la conclusion que, par delà les différences relativement secondaires selon les pays, la signification politique fondamentale du complexe de problèmes auxquels l'Afrique, dans son ensemble, fait face depuis trente ans, c'est l'incapacité historique de la bourgeoisie néocoloniale africaine, à réaliser un équivalent de la révolution démocratique bourgeoise que fit la bourgeoisie européenne à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette conclusion capitale signifie que le problème national, pris globalement, et résolu en Europe dans le cadre de la révolution démocratique bourgeoise, ne peut pas être résolu en Afrique aujourd'hui de la même manière » (voir Elenga Mbuyinga : Tribalisme et Problème National en Afrique Noire, le cas du Kamerun, éditions L'Harmattan, Paris, 1989).

Il ne peut y avoir démocratisation du système étatique multiethnique sans un certain nombre de dispositions minimales comme le multipartisme véritable, la fin des systèmes de « royautés républicaines » qu'on met en place avec, sans vergogne, la transmission héréditaire du pouvoir suprême ; un code électoral réellement démocratique, etc.

Quant à la décentralisation, pour qu'elle soit réelle, elle doit comprendre une répartition équilibrée et efficace des prérogatives entre les divers échelons de la structure étatique, du niveau central au niveau local, en passant par tous les niveaux intermédiaires ; il faut qu'il y ait reconnaissance, aux divers échelons, de manière institutionnelle et dans la pratique, d'un certain nombre de prérogatives, de pouvoirs et donc aussi de devoirs. Il y a longtemps que les gens sérieux ont cessé de penser que la décentralisation représenterait un risque pour la stabilité et le développement. En outre, la décentralisation, pour être réelle, doit aussi s'appliquer à la sphère économique et aux décisions à prendre dans cette sphère.

De plus, la structure d'un pouvoir d'état démocratique dans l'Afrique actuelle, devrait éviter d'être trop en avance sur l'état réel de la conscience populaire africaine. Plus clairement par exemple, si la masse du peuple ne comprend pas que tous les principaux dirigeants du pays appartiennent à la même région ou nationalité (ethnie), alors cette question doit être discutée largement sans volontarisme excessif ni manœuvre chauvine.

Les données précédentes indiquent pourquoi, en RDC comme dans la plupart des pays africains actuels, le processus de démocratisation qu'on avait cru en marche il y a 20 ans, est totalement bloqué ; pire encore, il est même en recul. Dans certains pays, les opposants ont été et sont fabriqués sur mesure par le pouvoir en place de la bourgeoisie dominante, qui bénéficie du soutien sans vergogne de l'impérialisme étranger, lequel se démène depuis un moment comme un diable pour qu'on ne le tienne pas pour responsable en quoi que ce soit de la situation. Même en admettant, comme il faut le faire, qu'il y a une part de responsabilité des mouvements d'opposition non préfabriqués, la réalité reste que les systèmes sont pour la majorité d'entre eux complètement verrouillés, et que les forces auxquelles des oppositions véritables font face sont colossales. Du moins au départ et pour le moment. Par ailleurs, la tendance est très forte, de nier le fait pourtant évident, que les sociétés sont engagées depuis un demi-siècle dans un processus de fragmentation sur la base d'intérêts de groupes autres que l'ethnie ; et que, par conséquent, ceux qui veulent lutter pour changer l'état actuel des choses doivent se regrouper sur des bases tenant aussi compte de ces intérêts nouveaux et de ces groupes trans-ethniques.

Les processus de démocratisation (et décentralisation) des pays africains sont pour la plupart bloqués. Et cela a une signification. La signification profonde du blocage des processus de démocratisation un peu partout en Afrique, c'est d'une part que la bourgeoisie est incapable de mener ces processus à terme et qu'elle ne veut d'ailleurs pas les y mener ; et d'autre part, que les forces sociales qui ont un réel intérêt à cette démocratisation n'ont pas encore compris et maîtrisé ce qu'elles doivent faire pour atteindre leurs objectifs démocratiques.

## **Etat démocratique en Afrique, Intégration régionale et Panafricanisme**

Les possibilités de chantage dont dispose l'impérialisme étranger sur les petits pays africains (y compris sur ceux qui sont relativement grands comme la République Démocratique du Congo (RDC), la RSA, le Nigéria et d'autres), devraient en eux-mêmes être suffisants pour convaincre quiconque pense vraiment à une Afrique libre de la nécessité de l'Unité Politique de nos pays, au lieu de rêver à des « amis » qui viendraient nous libérer. Mais il n'en est rien.

Or, si l'on veut engager un processus de construction d'un état réellement démocratique et national, donc un processus de construction d'une nation, toutes les mesures essentielles qui s'imposent dictent qu'il faudra d'une part affronter l'impérialisme étranger, affronter les forces du type OUA avec leurs thèses abracadabrantes comme celle de la nécessaire intangibilité des frontières coloniales, affronter les alliés invétérés internes des forces étrangères de domination. Il faudra également un travail titanesque d'éducation des masses des populations sur la situation mondiale réelle actuelle et les principales tendances de son évolution.

Chacune de ces tâches exige des forces colossales, non pas impossibles à réunir mais colossales. Toutes ensemble nécessitent un regroupement des forces africaines à une échelle qui ne peut être que continentale. Et alors, ici, le problème de la nation et de l'Etat démocratique en Afrique rejoint la question du Panafricanisme et de l'Unité Africaine.

D'abord, les systèmes politiques en place, c'est-à-dire les classes bourgeoises au pouvoir ici et là, à travers l'OUA et plus encore l'Union Africaine (UA), déclarent vouloir promouvoir la démocratie et l'état démocratique partout sur le continent. L'UA prétend même construire un système politique continental pour veiller à la marche en avant de la démocratisation de tous les pays africains. Mais force est de constater que l'UA se dresse toujours contre tout processus progressiste menaçant de s'installer dans un pays africain quelconque et dont l'impérialisme demande qu'il y soit mis fin. Alors qu'au contraire, l'UA se tait quand des forces rétrogrades instaurent

un système anti-démocratique et anti-populaire, allant dans le sens opposé à celui des intérêts de l'Afrique et des peuples africains. Il est donc clair que ce n'est pas de ce côté-là qu'il faut attendre une quelconque nouveauté si on pense à l'Afrique.

Au vu des expériences vécues en Afrique depuis 50 ans, par exemple en RDC, et au vu spécialement des dernières expériences vécues notamment en Côte d'Ivoire et en Lybie en 2011, il est clair que le problème fondamental que l'Afrique doit se poser et qu'elle doit résoudre, est le suivant : est-ce que l'un quelconque des pays africains actuels peut, tout seul, réunir les forces nécessaires pour se lancer dans un processus de libération réelle de son peuple, de satisfaction prioritaire des intérêts de ce dernier, de construction à cette fin d'un Etat démocratique et assez fort, suffisamment fort pour résister à l'impérialisme qui réagira inévitablement pour remettre en place le vieux système (actuellement en place), pour résister et vaincre ces ingérences étrangères ?

C'était déjà la question fondamentale qui était posée aux Peuples Africains il y a 50 ans, et qui fit l'objet de débats passionnés partout. En 1960-63, les partisans conséquents des idées du véritable nationalisme africain, et donc du véritable Panafricanisme militant, soutenaient que sans unité politique, aucun pays africain ne pourrait réussir cela, ne pourrait se libérer réellement des griffes de l'impérialisme. A la Conférence d'Addis Abeba en mai 1963, qui fonda l'OUA, Osagyefo Kwame Nkrumah avait déclaré en gros ce qui suit aux autres chefs d'état : « Si nous ne faisons pas un gouvernement continental d'union, nous qui sommes ici aujourd'hui, seront les victimes et martyrs du néocolonialisme ». Les partisans de l'OUA et du néocolonialisme soutenaient que tout irait bien sans unité politique qu'il ne fallait surtout pas rechercher. On sait comment les choses évoluèrent par la suite. Peu avant cette conférence funeste qui enterra le Panafricanisme véritable pour un bon moment, des monuments de la lutte pour la libération de l'Afrique et sa démocratisation avec des Etats forts, comme Patrice LUMUMBA, Félix Roland MOUMIE, avaient été purement et simplement assassinés par les forces impérialistes cyniques et coalisées fin 1960 début 1961.

L'assassinat en 2011 de Mouamar Khadafi qui avait joué un rôle central dans la naissance de l'UA suite à la faillite de l'OUA, et qui projetait de faire en sorte que l'Afrique commence à se doter de moyens capables de lui permettre de commencer à se débarrasser de la mainmise impérialiste, en dit long sur la volonté cynique des forces étrangères de maintenir leur domination sur nos pays. Mais plus significative encore à ce sujet comme au sujet de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire, est l'attitude de l'UA dans la majorité de ses états membres Cette attitude constitue l'une des plus éclatantes faillites de toute l'histoire de notre continent. Elle a confirmé sur toute la ligne les prévisions et analyses des partisans du Panafricanisme Révolutionnaire.

Aucun pays africain actuel ne peut seul, se libérer réellement et engager une politique de construction d'un état démocratique attaché à promouvoir et à satisfaire les intérêts et aspirations de son peuple.

Seul un Gouvernement continental d'union qui ne s'occuperait pas de tout, mais seulement de quelques domaines essentiels peut permettre à l'Afrique de sortir rapidement de sa situation actuelle d'arriération et d'avancer rapidement, comme le confirment plusieurs exemples actuels dans le monde. Les gouvernements des états actuels s'occuperaient du reste des affaires.

Ce n'est que dans ce cadre panafricain unifié, que peut être résolue pacifiquement et correctement la question africaine des nationalités, dite question ethnique, avec toutes ses manifestations identitaires ici et là à travers le continent.

Sans qu'il soit ni nécessaire ni utile de s'opposer aux Regroupements régionaux, force est de constater que ces derniers ne se sont pas réellement montrés capables de résoudre les questions capitales qui se posent aux peuples africains. Souvent, ils se sont laissé entraîner dans des fonctionnements et des conceptions de luttes internes à vocation hégémonique sans lendemain, semant la méfiance entre les pays et les états, bloquant ainsi le processus d'unification panafricaine. Dans ces conditions, une politique d'unification

panafricaine doit déterminer le statut réel des regroupements régionaux dans la démarche unitaire.

### **Et la Refondation de l'Etat en RDC dans tout ça ?**

La République Démocratique du Congo, le Congo-Lumumba, est vaste, riche et située au cœur même de l'Afrique. Tout cela, Lumumba et ses camarades du Congo l'avaient vu. Tout comme Osagyefo Kwame Nkrumah et Félix Roland Moumié, et leurs camarades du Ghana, du Kamerun et de partout en Afrique, avaient vu et compris le rôle central, majeur et éminent qu'il revenait au Congo de jouer pour une véritable libération du Continent.

Primo, Lumumba ne voulait à aucun prix d'un Congo balkanisé, donc balkanisé au carré puisque dans une Afrique déjà balkanisée. En cela, il avait le soutien de Nkrumah et de Moumié notamment. Secundo, Lumumba tenait à un Congo unitaire avec un gouvernement central fort Tertio, dans mon intervention au Colloque du cinquantenaire de l'indépendance du Congo en 2010 ici même à Goma, j'avais donné l'information que nous autres avions à l'UPC, selon laquelle Lumumba et Nkrumah, lors d'une rencontre en août 1960, avaient signé un accord secret instituant une union du Congo et du Ghana avec pour capitale Léopoldville, ce qui exprimait clairement leur conscience de la liaison étroite entre la libération de chacun des pays africains et l'unité politique continentale. Cette information est confirmée par des sources différentes. Et quarto, le processus de la construction d'un état unitaire au Congo est complètement inséparable d'une organisation de cet état de sorte que toutes les nationalités congolaises soient parties prenantes dans la gestion du pouvoir à tous les niveaux. Sans tomber dans la démagogie qui consisterait à penser et vouloir que « chaque tribu ait un ministre au gouvernement central à Kinshasa ».

Le processus de décentralisation du pouvoir en RDC doit être pris très au sérieux. Car compte tenu des dimensions du pays et sans doute de la très grande variété ethnique, le Congo multiethnique aura à passer un véritable test sur cette question. Réussira-t-il à faire nettement mieux que ce que le Nigéria n'a pas su bien faire ? A savoir aller jusqu'à une sorte de redécoupage territorial pour des régions

ethniquement assez homogènes mais dans le cadre du Congo uni auquel toute l'Afrique qui pense tient absolument, un redécoupage pour une décentralisation, tenant compte de la répartition des nationalités sur tout le territoire, de manière à ce que la bourgeoisie soit prise à son propre jeu avec l'herbe coupée sous les pieds, autrement dit, une démarche privant la bourgeoisie néocoloniale congolaise de la possibilité de jouer avec le chauvinisme ethnique et clientéliste dans l'arène politique ? C'est ce que tous les Africains attachés à la grande cause de l'Afrique devraient souhaiter et c'est ce à quoi ils devraient, dans la mesure de leurs possibilités, contribuer à faire en sorte que le Congo nouveau réussisse.

Il semble clair que la situation géographique de la RDC lui donne une espèce de vocation à coopérer avec au moins toute l'Afrique : c'est évident avec l'Afrique Orientale, l'Afrique Australe, l'Afrique Centrale, et l'Afrique du Nil donc jusqu'en Egypte. Mais l'Afrique Occidentale n'est pas si loin que cela, compte tenu des dimensions et des atouts dont dispose le pays. Tout ceci, l'impérialisme étranger le sait. Et il ne faut donc pas s'étonner le moins du monde, si tout est mis en œuvre pour carrément immobiliser le Congo. Car, immobiliser le Congo, c'est immobiliser l'Afrique entière pour longtemps.

En 1960 déjà, tous les patriotes africains véritables sentaient et pensaient que c'est en réalité l'avenir de toute l'Afrique qui se jouait au Congo. La situation ne semble pas avoir beaucoup changé à ce propos.

*Mbouo/BANDJOUN, 25 Mai 2012*



# Décentralisation au cœur du débat politique en RCA opportunités et pesanteurs

*Par Rodolphe DEVAUX-YANGANDA  
Vice-Président Coordination Nationale PREGESCO  
Forum National des OSCs Grands Lacs  
Point Focal National IDPS*

## Contexte socio- démographique

La RCA est un pays enclavé de l'Afrique centrale, s'étendant sur une superficie de près de 623 000 km<sup>2</sup>. L'étendue du territoire n'a pas favorisé le désenclavement intérieur, très probablement justifié par la faiblesse de la densité de la population avec parfois des espaces surpeuplés et dépourvus d'infrastructures essentielles (routes, électricité, eau, etc.).

Elle est délimitée au nord par le Tchad, à l'est par le Soudan, au sud-est par la RD Congo, au sud-ouest par le Congo Brazzaville et à l'ouest par le Cameroun.

Elle compte environ 6 000 000 habitants, dont 50,2 % sont des femmes.

Le pays est faiblement peuplé et la population est inégalement répartie sur le territoire : la densité de la population au niveau national est de 6,3 habitants au km<sup>2</sup>.

La pyramide des âges révèle que la population est très jeune : 49,4 % des habitants sont âgés de moins de 18 ans, dont 50,1 % de garçons et 49,9 % de filles ; 38 % des hommes et des femmes ont entre 20 et 59 ans et 4 % sont âgés de 60 ans et plus.

Les deux groupes extrêmes de la population, les plus jeunes et les plus âgés, constituent des problèmes sociaux liés à leurs catégories d'âge, qui engendrent d'importants besoins à couvrir notamment

dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé, du logement, des loisirs, de la sécurité sociale, etc.

Cette forte proportion des jeunes dans la population est à la fois source d'opportunités et de risques. Elle pourrait permettre de disposer des capacités nécessaires à la croissance et à la réduction de la pauvreté, si les jeunes sont en bonne santé et sont bien formés mais la situation économique du pays ne favorise pas cette disposition. Les populations quittent la campagne en raison du déclin de la productivité agricole, de la pénurie d'emplois et de l'insuffisance d'accès aux infrastructures physiques et sociales de base (routes, éclairage urbain, distribution d'eau, assainissement. On note une très forte concentration à Bangui (622 771 habitants, soit 16 % de la population).

Cette expansion des villes s'accompagne d'une urbanisation croissante et anarchique, avec de graves difficultés en matière de gestion urbaine (logement, assainissement, pression sur les services sociaux de base, etc.) et de l'environnement. Le pays est caractérisé par une forte fécondité dont les principales caractéristiques sont la précocité et la tardiveté. Une femme centrafricaine met au monde en moyenne 5,1 enfants avant la fin de sa vie procréatrice. Ce niveau est plus élevé en milieu rural : 5,4 enfants par femme contre 4,7 enfants en milieu urbain. Les filles âgées de 12-19 ans donnent en moyenne naissance à environ un enfant vivant à la fin de leur adolescence. Elles s'exposent ainsi à des grossesses non désirées, à des risques de mortalité et morbidité maternelles. En outre, la stérilité demeure encore une préoccupation surtout pour les populations de l'est du pays (zone de BAKOUMA) où les populations sont exposées aux contaminations par l'uranium.

## **Contextes politique, économique et culturel**

### ***Politique***

L'état de la gouvernance en République Centrafricaine était caractérisé depuis un certain temps par :

- Une faible présence de l'Etat sur toute l'étendue du territoire ainsi que son incapacité d'assurer toutes ses fonctions régaliennes ;
- Une défiance à l'égard des institutions républicaines qui ne parviennent pas à jouer pleinement leur rôle de garant du respect des droits humains ;
- La récurrence des conflits politico-militaires au cours de ces dernières décennies et l'utilisation de la force comme moyen d'accession au pouvoir ;
- L'absence d'obligation de rendre compte et le manque de transparence dans la gestion de la chose publique qui sont sources de corruption et de clientélisme.

Depuis l'indépendance, la République Centrafricaine a connu, de 1959 à 2003, 44 années de coups d'état et de mutineries.

La base de la dynamique des conflits en RCA peut être classée de ce fait en trois catégories

- La conquête du pouvoir
- La gestion du pouvoir
- Le transfert du pouvoir.

A l'indépendance, et avec le décès par accident du Président Fondateur, Bartélémy Boganda, l'alternance démocratique, du fait de la constitution, s'est normalement déroulée, portant David Dacko à la Présidence.

En 1966, le capitaine Jean Bedel Bokassa réussit le premier coup d'Etat du pays. Entre 1969 et 1976, trois coups d'Etat ont été déjoués. En 1977, Bokassa est renversé par un coup d'Etat orchestré par la France pour installer David Dacko (Opération Barracuda, DACKO 2). Entre 1996 et 1997, trois mutineries mettent à mal le pouvoir de l'Etat. En 2001, un coup d'Etat est avorté, mais laisse des séquelles profondes dans le milieu politique. En 2003, François Bozize réussit son coup d'Etat contre le président Ange Félix Patassé.

La Communauté Internationale a toujours permis aux belligérants de revenir à la table de négociation pour y mettre un terme, à travers plusieurs missions de médiation :

- La MISAB ;
- La MINURCA ;
- La MICROPAX ;
- La MINURCAT ;
- Le BONUCA ;
- La FOMUC.

Au niveau national plusieurs formules ont été mises en place pour la Réconciliation Nationale :

- Le Dialogue National
- La conférence de Réconciliation
- Le Grand Dialogue national
- Le Séminaire de Réflexion National
- Le Dialogue inclusif

Ces conflits, complexes, trouvent leurs causes dans :

- La Gouvernance politique et démocratique ;
- Le refus et l'incapacité des gouvernants à gérer la multiculturalité et la multiethnicité ;
- La faillite de la gouvernance.

Les autres facteurs de conflits sont :

- La situation sécuritaire très complexe ;
- Les rebellions internes du fait des replis identitaires par suite de frustration ou d'exclusion (coupeurs de route, groupes armés avec le phénomène BABALADE) ;
- Les rebellions aux frontières avec infiltration d'armes (situation au DARFOUR, situation en République Démocratique du Congo, présence de KONI à l'est du pays dans le triangle sécuritaire RCA/RDC/SOUDAN). Les pays voisins de la RCA connaissent des conflits qui ont des conséquences directes sur elle.

Tous ces maux vont directement influencer fortement la vie politique de la République Centrafricaine.

### ***Economique***

La République Centrafricaine regorge d'énormes potentialités.

- Ressources minières :
  - Le Diamant ;
  - L'Or ;
  - L'Uranium ;
  - Le Pétrole ;
  - Le quartz.
  
- Un massif forestier important avec des essences rares (Forêt Bassin du Congo)
- Une faune riche (espèces rares ou protégés)
- Un réseau hydrographique intense

La nature a été généreuse pour tout le pays car toutes les parties du territoire national restent non seulement à découvrir mais aussi exploitables.

### ***Culturel***

La langue nationale, doublée du français, est le SANGO avec comme atout non négligeable le fait d'être parlée sur toute l'étendue du pays. Le rejet identitaire est moins perçu. L'étranger est perçu comme « FRERE » lorsqu'il ne porte pas préjudice au tissu social ou économique.

Les handicaps ici répertoriés ont fait que les aptitudes au développement de la République Centrafricaine ont été totalement réduites au point que la grande pauvreté s'est installée.

Avec la transition de 2003 et le retour à la légalité démocratique, la République Centrafricaine, classée parmi les pays pauvres très endettés s'est engagé dans le processus DSRP. Appuyé par la communauté internationale, le gouvernement, a alors inscrit au nombre des priorités pour son relèvement une série de réformes notamment dans les domaines de la sécurité, de l'amélioration de la gestion des finances publiques, du renforcement des capacités des institutions républicaines et autres structures qui participent de la bonne gouvernance, de la déconcentration afin de remédier à la sous administration et de la décentralisation comme mode de gouvernance au plus près des citoyens.

C'est dire que la République Centrafricaine compte sur le DSRP (actuellement dans sa phase 2 (DSRP 2) pour juguler cette pauvreté. Ces engagements, consignés dans le processus de l'élaboration du DSRP, ont trouvé leurs manifestations locales dans le concept de la décentralisation.

La décentralisation devient donc le point focal sur lequel se base le DSRP pour assurer l'enracinement du processus participatif et l'appropriation par les populations des programmes et politiques définies dans ce cadre. Elle est presque élevée au rang des pré-conditions à l'élaboration et à la mise en œuvre des documents stratégiques de réduction de la pauvreté.

« La décentralisation est de cela un mode d'organisation qui consacre le transfert du pouvoir d'un gouvernement central vers une autorité locale et ce dans divers domaines (administration, politique, finances, économie) ». Le processus participatif devenant l'un des éléments essentiels de distinction entre le Programme d'Ajustement Structurel d'alors et l'approche DSRP.

Toutefois, l'efficacité de la relation entre décentralisation et la lutte contre la pauvreté dépend d'un certain nombre de facteurs relatifs aux objectifs et à la qualité de cette décentralisation. La problématique de l'appropriation du DSRP par les collectivités locales et de leurs capacités à mettre en œuvre des politiques allant dans ce sens reste le problème majeur en Centrafrique.

L'amélioration des services sociaux de base (Education, Santé, Infrastructures diverses, Sécurité) est l'un des principaux objectifs de cette décentralisation. Les collectivités locales ont été dotées de compétences conséquentes en la matière et sont désignées comme acteurs premiers dans la mise en œuvre du DSRP, mais l'organisation institutionnelle de cette décentralisation ne satisfait pas pleinement aux conditions devant activer la relation entre ces réformes et leurs incidences sur la lutte contre la pauvreté.

On relève entre autres une absence d'autonomie réelle des communes eu égard aux faibles moyens financiers dont elles disposent et un fort degré d'interventionnisme de l'Etat dans la gestion des affaires locales.

En ce qui concerne l'implémentation du DSRP par les entités locales, le premier obstacle tient au défaut d'appropriation politique et d'implication des autorités locales dans ce processus du fait que ces autorités locales ne sont pas démocratiquement élues mais désignées par le pouvoir central et donc restent un frein à cette appropriation. Ceci malgré les contraintes légales et les intérêts stratégiques qu'imposent les DSRP.

Par ailleurs, les entités locales souffrent en général d'une insuffisance de capacités institutionnelles qui tient autant à des problèmes de gestion (ressources humaines, transfert de compétences).

L'une des principales nouveautés de la démarche des DSRP consiste à associer dans le cadre d'un processus consultatif la société civile à la définition et au suivi des politiques, avec pour objectif de renforcer le débat démocratique et donc la légitimité ainsi que l'efficacité des politiques à mettre en oeuvre.

A ce titre, tous ces acteurs (Acteurs étatiques avec l'Exécutif et le Législatif, Acteurs civils avec la Société civile, les Syndicats, les Confessions religieuses, les Communautés de base et les Acteurs privés) devraient coordonner leurs expertises pour le bon processus de la mise en œuvre de la DECENTRALISATION.

Depuis le Dialogue Nationale Inclusif de 2010, les élections présidentielles et législatives ont donné une majorité absolue au parti politique au pouvoir (le KNK) à l'Assemblée Nationale. Cette situation donne au pouvoir en place toute la latitude de débattre tout seul (Législatif et Législatif) des questions en rapport avec la mise en œuvre des DSRP et donc de la Décentralisation. Le Parti au pouvoir peut ainsi dicter sa loi.

### **Mais pourquoi ?**

Les partis d'opposition ne sont le plus souvent que des regroupements ethniques, régionalistes. Le souci premier d'une telle alliance reste le partage du gâteau. Ces partis politiques, satellites du pouvoir ou non, n'ont parfois pas de vision politique leur permettant d'établir de véritables programmes politiques. A ce titre, ils ne représentent qu'eux-mêmes puisque n'ayant pas d'assise nationale

En général, la participation effective de la Société Civile dans le processus de la mise en œuvre de la décentralisation est reconnue au travers :

- sa légitimité reconnue, c'est-à-dire une Société civile publique et habilité
- sa représentativité, la certitude de représenter les intérêts et les besoins des populations concernées
- sa capacité, c'est-à-dire être organisée pour être capable de faire le poids et de fait influencer tous débats politiques (énoncer ses demandes, défendre ses intérêts, atteindre ses objectifs).

En République Centrafricaine, les organisations de la Société Civiles n'ont souvent que peu de représentativité, de légitimité et de capacités organisationnelles et analytiques réelles. La faiblesse de ces capacités, faute de formation et d'information adéquates, explique que la Société Civile ne soit pas à même de proposer des politiques concrètes, rigoureuses d'un point de vue analytique, qu'elle puisse défendre face aux normes en la matière. Le manque de professionnalisme gangrène notre Société Civile.

Ce faisant, loin de blâmer cette Société Civile jeune et qui se cherche, le processus participatif national doit donc surtout être considéré comme un moteur de son renforcement. Le processus de ce renforcement n'est pas instantané et ne peut que s'inscrire dans le long terme, compte tenu des insuffisances de son fonctionnement au regard des conflits d'intérêts au sein des thématiques sur lesquelles elle travaille.

La mutualisation des expériences des uns et des autres, l'appropriation des processus de réussite des uns, un réseautage national inévitable de premier degré par thématique, doublé d'une plate forme commune des OSCs nationales permettra aussi d'impacter sur l'effort de sa marginalisation. Ce processus participatif demeure aussi un facteur de renforcement de la démocratie.

Cette démocratie regorge aussi des valeurs (sens du bien commun, respect des biens collectifs, tolérance, justice et équité, égalité devant la loi...) qui méritent d'être vécues. C'est principalement

l'absence de cette démocratie (manque de redevabilité, processus long dans la mise en œuvre des mécanismes, mise en place par les urnes des structures politiques représentatives (élections municipales et autres), la faible volonté d'impliquer tous les acteurs au processus) qui mine depuis longtemps les initiatives de la décentralisation en République Centrafricaine.

Pour peu que cette démarche soit effectivement adoptée sérieusement, le processus participatif devrait aider à la réalisation de cet objectif en permettant une plus grande prise en compte des spécificités nationales ou locales, une identification des véritables besoins de la population et une meilleure compréhension des logiques d'acteurs, celle de l'exclusion et de la marginalisation.

La « DECENTRALISATION » ou « la participation démocratique dans la gestion de la chose publique » ne prend tout son sens que si elle contribue véritablement à remédier aux dysfonctionnements de la démocratie. Elle doit rester un projet constant pour éviter de se contenter de rapiécages sur des fondations déjà désavouées. Elle devrait ainsi renforcer les capacités et le pouvoir des forces sociales dans l'élaboration, le suivi, le contrôle, l'évaluation et la réorientation des politiques citoyennes.

Pour conclure, je dirais que la République Centrafricaine, qui ressemble grandement à notre pays frère la RD CONGO, renferme d'énormes similitudes au point où nous sommes tentés d'épouser la réflexion qui nous réunit maintenant, celle de repenser les mécanismes et les modalités pratiques d'une refondation de son appareil politico-administratif. La décentralisation peut constituer pour nous comme nous l'avons vu un procédé par lequel notre ETAT peut être refondé.



# Elections et construction de l'Etat : illusions et désillusions, cas de la Côte d'Ivoire

*Par M. OUATTARA Diakalia*

*Ambassadeur de la Paix de Universal Peace Federation (UPF),  
Secrétaire Général du Forum National Dette et Pauvreté (FNDP),  
Coordonnateur Régional de la Convention de la Société Civile  
Ivoirienne (CSCI)  
Membre du Conseil International du Forum Social Mondial*

## Introduction

**E**prouvée par dix années de crise, la Côte d'Ivoire a été fragilisée par une rupture de la cohésion sociale, une insécurité grandissante, un ralentissement du développement économique, un chômage massif des jeunes et une expansion de la mauvaise gouvernance. Il s'en est suivi une détérioration de l'image du pays, une suspension des relations avec la communauté financière internationale et une dégradation accélérée des infrastructures socio-économiques de base qui ont contribué à accentuer le taux de pauvreté évalué à 48,9% en 2008 (DSRP).

A ce tableau suffisamment sombre s'est ajouté l'impact de la crise postélectorale qui a débuté au lendemain du 2ème tour des élections présidentielles. En effet elle s'est traduite par des massacres de populations et d'importantes violations des droits humains. L'escalade de la violence a fait monter le bilan dans la population civile à plus de 3.000 morts, des milliers de blessés et un très grand nombre de réfugiés ivoiriens dans les pays voisins notamment, au Liberia et au Ghana. Si dans certains pays tels que le Benin, le Cap Vert et le Ghana, pays cités comme modèles en matière de démocratie en Afrique, les élections s'appréhendent sous l'angle du jeu démocratique visant la consolidation de l'exercice du pouvoir à travers l'alternance et le renouvellement des institutions, en Côte d'Ivoire au contraire, les élections sont l'expression de la barbarie et de la sauvagerie humaines.

En effet, de l'indépendance à nos jours, la Côte d'Ivoire a toujours honoré ses échéances électorales. Cependant depuis 1990, date du retour au multipartisme, elles se sont caractérisées par des milliers de familles endeuillées et des violences de toute nature. Cependant avec la fin de la crise en avril 2011, une nouvelle page est en passe de s'ouvrir pour consolider la paix retrouvée, promouvoir la réconciliation et faciliter le redressement socioéconomique du pays. Ainsi convenons-nous de mentionner que bien que présentant des aspects négatifs, les élections ont contribué considérablement à l'avènement d'un Etat ivoirien respecté et respectable. Dès lors apparaît la nécessité d'examiner la corrélation entre élections et construction de l'Etat Ivoirien. Existe-t-il une passerelle ou bien une antinomie entre les deux notions?

## **I - Définition de l'Etat**

L'État est traditionnellement défini en droit par trois éléments fondamentaux que sont: le territoire, la population et un pouvoir politique organisé. Cependant, ces éléments à eux seuls ne suffisent pas; il faut en outre à l'État un attribut essentiel qui est la souveraineté. La souveraineté permet de le distinguer d'autres entités ou collectivités pouvant revendiquer les mêmes éléments. On peut donc retenir la définition suivante, bien que non parfaite, mais qui a le mérite d'être assez claire: "l'État est communément défini comme une collectivité qui se compose d'un territoire et d'une population soumis à un pouvoir politique organisé et se caractérise par la souveraineté."

## **II - Éléments constitutifs de l'Etat**

Les éléments constitutifs de l'État (c'est-à-dire les conditions requises pour qu'on puisse parler d'État) sont au nombre de trois : un territoire, une population et un gouvernement.

Analysons chacun de ces éléments:

### **II- 1 Le territoire**

C'est l'espace dans lequel l'État exerce son autorité. Cet espace est délimité par la frontière. Située dans la partie occidentale du continent africain et dans la zone intertropicale, la Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322 462 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Sud par l'océan Atlantique, à l'Est par le Ghana, au Nord par le Burkina Faso et le Mali, et à l'Ouest

par la Guinée et le Libéria. Yamoussoukro est la capitale politique du pays et Abidjan, la capitale économique.

## ***II-2 La Population***

C'est l'ensemble des personnes qui vivent sur le territoire. La population de la Côte d'Ivoire est estimée à 20,8 millions d'habitants en 2008 dont 26% d'immigrés provenant principalement des pays de la sous-région. Le pays compte une soixantaine d'ethnies réparties en quatre grands groupes: les Voltaïques, les Mandé, les Akans et les Krou. La Côte d'Ivoire est un pays laïc où cohabitent plusieurs confessions religieuses dont les principales sont l'Islam, le Christianisme et l'Animisme.

## ***II -3 Le gouvernement***

C'est l'autorité qui agit dans l'État. Elle est notamment dotée d'une administration, qui exécute ses volontés. On parle d'État de droit lorsque l'État est soumis au droit, c'est-à-dire quand il est tenu de respecter les libertés publiques, les droits des citoyens. De nos jours, on considère que l'État de droit doit respecter non seulement les droits cités dans sa Constitution ou ses propres lois nationales, mais également les droits énoncés par des textes internationaux.

## ***II-4 La souveraineté***

La souveraineté signifie deux choses, selon qu'on l'envisage à l'intérieur de l'État ou hors de celui-ci. A l'intérieur de ses propres frontières, la souveraineté signifie que l'État est l'autorité suprême. Il ne reçoit d'ordre de personne, ne dépend de personne. Aucune autorité ne lui est supérieure. A l'extérieur, c'est-à-dire dans ses relations internationales, la souveraineté de l'État signifie, non qu'il est supérieur aux autres États, mais seulement qu'il n'a d'ordre à recevoir d'aucune autre autorité, État ou organisation internationale.

L'Etat de Côte d'Ivoire est une République indépendante et souveraine. L'emblème national est le drapeau tricolore orange, blanc, vert, en bandes verticales et d'égales dimensions. L'hymne de la République est l'Abidjanaise. La devise de la République est : Union, Discipline, Travail. La langue officielle est le français. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales (art. 29 de la Constitution)

### **III Définition de l'Élection**

L'élection est un choix réalisé au moyen d'un suffrage (vote, approbation) auquel toutes les personnes disposant du droit de vote, le corps électoral, sont appelées à participer. L'objectif de l'élection est la désignation d'une ou plusieurs personnes pour exercer un mandat électoral (politique, économique, associatif, syndical, social,...) durant lequel elle(s) représente(nt) leurs électeurs. Par son vote, le corps électoral leur transfère la légitimité nécessaire pour exercer le pouvoir attribué à la fonction objet de l'élection.

#### ***III-1 Quelques critères d'une élection démocratique***

- Engagement des États d'organiser régulièrement des élections transparentes, libres et honnêtes.
- Création et renforcement d'organes électoraux nationaux indépendants et impartiaux, chargés de la gestion des élections.
- Mise en place et renforcement de mécanismes nationaux pour régler le contentieux électoral
- Garantie d'un accès équitable aux médias pour les différents partis politiques légalement reconnus, responsables gouvernementaux et autres acteurs de la vie politique, grâce à un code de bonne conduite

### **IV Elections et Construction de l'Etat Ivoirien**

#### ***IV-1 Rappel des différentes élections en Côte d'Ivoire***

De 1960 à 1990 : le régime de parti unique :

- Le plébiscite (présidentielles et législatives) ;
- Le scrutin de liste (législatives) ;
- La candidature multiple (présidentielles et législatives).

De 1990 à 2012 : le multipartisme, élection démocratique

- Sous le régime de M. Henri KONAN BEDIE
- Sous le régime de M. Laurent Gbagbo
- Sous le régime de M. Alassane OUATTARA

## **IV-2 Rôle prépondérant des élections (illusions)**

### *A) Sous le régime du parti unique*

Etat fort : affirmation de l'autorité de l'Etat, renouvellement permanent des institutions, fonctionnement régulier de l'administration, libre circulation des biens et des personnes, économie forte, indivisibilité du territoire, vouloir vivre ensemble, consolidation de la cohésion sociale et de la paix.

### *B) Sous le multipartisme*

Reconnaissance des libertés (art .1 Constitution) : « L'Etat de Côte d'Ivoire reconnaît les libertés, les droits et devoirs fondamentaux énoncés dans la présente Constitution et s'engage à prendre des mesures législatives ou réglementaires pour en assurer l'application effective.

Organisation régulière des élections démocratiques, existence d'une structure indépendante de gestion des élections, expression libre du suffrage (art. 14 constitution) : les partis et groupements politiques concourent à la formation de la volonté du peuple et à l'expression du suffrage.

La République de Côte d'Ivoire est une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure à tous l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine, de race, d'ethnie, de sexe et de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son principe est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple (art. 30 Constitution)

## **IV-3 Désillusions**

### *A) Sous le parti unique*

Monarchie Républicaine, Parti-Etat (PDCI), dictature au sommet de l'Etat, confiscation du pouvoir, dictat des institutions de Breton Wood.

### *B) Sous le multipartisme*

- Crise de succession du 1er Président, repli identitaire : concept d'ivoirité, boycott actif (1995), coup d'Etat (1999), élections calamiteuses (2000), rébellion (2002).
- Dans le cadre de la compétition politique en Côte d'Ivoire,

- le fait que les discours des élites de la Nation ivoirienne, ou d'une partie de la population du Sud, ont tous généralement pour dénominateur commun, l'origine d'un candidat;
- que des sommités juridiques ou plus généralement intellectuelles aient, déjà en 2000, agréé ces discours en écartant la candidature dudit candidat aux précédentes élections présidentielles;
- que l'honneur d'un homme puisse être jeté en pâture aux motifs qu'il serait étranger à son pays, nonobstant le fait qu'il l'ait servi à un haut niveau, en représentant notamment la Côte d'Ivoire au sein du FMI et en ayant été un de ses Premiers ministres ;
- que l'attachement des populations du Nord à un seul homme sans autres considérations ; les extrémismes qui sont légion aussi bien dans le Nord que dans le Sud de la Côte d'Ivoire etc.
- Le fait qu'en Cote d'Ivoire, l'organisation des élections, qui est un acte de gouvernement, ait été confiée à une Commission Electorale Indépendante (C.E.I.), chargée de piloter le processus électoral en lieu et place des autorités de l'Etat, en raison, de l'incroyance politique, de l'insincérité voire de la partialité des pouvoirs publics.

*Accords politiques et remise en cause de la souveraineté (ex : Linas Marcoussis, certification des élections etc.)*

- La partition du pays entre le nord et le sud au mépris du principe sacro-saint de la souveraineté étatique, au mépris de ce qui est censé être Un et Indivisible : la République de la Cote d'Ivoire ;
- l'insécurité chronique que connaît le Nord de la Cote d'Ivoire, conséquence de cette partition, qui rend l'organisation d'une élection libre, transparente, crédible et démocratique illusoire;

*Crise postélectorale*

- circonstances de fait et de droit ayant entaché, en certains endroits du territoire ivoirien, la régularité de l'expression démocratique des électeurs ivoiriens, en tout cas ceux qui n'ont pu exprimer, librement, leurs suffrages, circonstances, susceptibles de vicier de facto le scrutin ;
- la proclamation, du moins partielle, des résultats des élections, qui a donné lieu à des empoignades des plus inimaginables.

- Empoignades à la limite de la voie de fait, notamment, lorsque le rapporteur de la CEI, organe légalement mis en place, fut-il empêché d'annoncer les résultats des élections ;
- Résultats proclamés, par voie de conséquence, au Quartier général de campagne d'un des candidats. Et, aussitôt contestés par le Conseil constitutionnel ;
  - l'annulation, nonobstant les motifs de fait et de droit, par le Conseil Constitutionnel de l'expression de la volonté d'un pan entier de la population Ivoirienne, notamment, celle de plusieurs départements au Nord de la Cote d'Ivoire ;
  - Au fait que les deux institutions, à savoir la CEI et le Conseil constitutionnel de la Cote d'Ivoire, puissent- elles déclarer chacune, élue, une personnalité différente entraînant coexistence de fait en Cote d'Ivoire, de deux présidents de la République revendiquant chacun une légitimité démocratique
  - la reconnaissance par la communauté internationale d'une des deux têtes de l'exécutif ivoirien sans que ce dernier ait, à sa disposition les corps constitués de l'Etat
  - L investiture des deux Présidents

*Affrontements (FRCI et FANCI, miliciens)*

- L'insupportable situation de quasi-guerre civile: tueries et déplacements massifs des populations
- L'intervention d'une force armée étrangère
- L'arrestation de l'ex- Président M. Laurent Gbagbo

*Le retour à la normalité (investiture du Président Alassane OUATTARA)*

- La mise en place du nouveau gouvernement
- La réunification du pays
- La création et installation de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR)
- Le transfèrement de l'ex -Président Laurent Gbagbo à la Cour Pénale Internationale
- L'amélioration de l image extérieure de la Côte d Ivoire
- L'organisation des élections législatives sans la participation de l opposition notamment le FPI
- La mise en place du nouveau parlement
- Le remaniement ministerial

- La contribution de la société civile (Observation Electorale, Journées du Consensus National etc.)
- Le problème récurrent de la sécurité (coupeurs de routes, attaques à l'ouest etc.)

Toutes ces circonstances dénotent, sans aucun doute, des limites du sentiment du vouloir vivre ensemble de la population ivoirienne, toutes ces circonstances mettent la lumière sur les limites de la construction nationale en Côte d'Ivoire. Et que, surtout, en tout état de cause, ces conflits politiques aux soubassements ethniques en Côte d'Ivoire, révèlent au grand jour que le vouloir vivre ensemble n'a pas souvent été le leitmotiv de l'action politique. Que le repli identitaire autour de l'ethnie, de la tribu a eu raison de l'Etat Ivoirien. Mais, plus généralement, ils révèlent la nature intrinsèque de l'Etat postcolonial en Afrique en general.

# La fragmentation des Etats en Afrique et les leçons pour la RDC

*Par Dominic Johnson*

*Journaliste*

*Chercheur associé à Pole Institute*

## Qu'est- ce que la finalité de l'Etat en Afrique?

**L**e modèle classique de l'Etat en Afrique est celui hérité de la colonisation. L'Etat est extérieur à la société et se voit comme en avance sur les populations. Il organise la population et la pousse au développement en imposant de choses à faire, des interdits, des comportements, des valeurs, des activités. L'idée de base est que si l'on laisse les populations à elles-mêmes, elles vont faire n'importe quoi parce qu'elle est constituée d'individus incapables, sinon de brutes. À la brutalité et l'incapacité des sociétés traditionnelles, qui ne mène nulle part, s'oppose la civilisation et la rationalité de l'Etat dit moderne, qui mène vers les lumières. L'Etat définit les politiques de développement, et il structure et organise la société pour les réaliser.

De toute évidence, cette conception de l'Etat est paternaliste, voire raciste. Elle ne peut s'imposer que si les gens qui dirigent l'Etat viennent d'ailleurs et ne sont donc pas l'émanation de la société qu'ils prétendent diriger. Il doit y avoir entre les gens de l'Etat et la population non seulement une frontière sociologique mais aussi biologique. Sinon, il faudrait accepter que des gens qui sont des incapables quand ils évoluent dans la société deviennent tout d'un coup capables et éclairés dès qu'ils sont le pouvoir et redeviennent des idiots s'ils le quittent.

C'est pourquoi cette vision de l'Etat a beaucoup de mal à survivre en Afrique depuis la colonisation. Le paradoxe est que les générations post-coloniales, la génération des libérateurs, a pleinement adhéré à

cette vision comme fondation de leur propre pouvoir. Les élites post-coloniales se sont vues comme avant-gardistes, qui écrasent les superstitions traditionnelles et les remplacent avec une vision scientifique. Elles méprisent leurs populations et les regardent comme des incapables et des bruts qu'il faut tirer par la force et conduire vers des valeurs et des comportements plus dignes et modernes.

Parfois cette vision s'est inspirée du marxisme et s'est réalisée sous forme de bureaucratie monstre à la fois improductive et étouffante. On se souvient des dictatures « scientifiques » de sinistre mémoire. On se souvient de beaucoup d'autres dictatures, de la Libye jusqu'au Zimbabwe, où de guides autoproclamés ou de petits cercles de pouvoir se sont arrogés le monopole de l'intelligence et du savoir-vivre et ont condamné leurs peuples à l'imbécillité et à la mendicité éternelle. Parfois - et c'est la version la plus répandue aujourd'hui - cette vision s'inspire du néo-libéralisme: l'Etat est pensé comme une entreprise avec un PDG éclairé au sommet qui dirige son pays comme une société privée, exigeant sans cesse des rendements et des performances maximales et, dans le meilleur des cas, travaillant avec des pratiques de gestion qui ne font aucune place au laxisme et à la contre-performance.

La faiblesse commune de toutes ces visions est que l'Etat se conçoit comme au-dessus de sa société et que, par conséquent, les détenteurs du pouvoir ne peuvent plus imaginer autre chose que d'être au-dessus des populations. La mesure du degré d'intégration d'un Etat dans cette vision aujourd'hui est la facilité ou l'impossibilité pour un dirigeant de quitter le pouvoir et de redevenir un citoyen normal.

Comment, dans un système où l'Etat est au-dessus de tout et de tous, un guide éclairé peut-il éteindre ses lumières, retourner dans l'obscurité ambiante et redevenir un simple citoyen? Il ne le peut pas. Il craint, ou il sait, que sans lui la machine qu'il a conçue cessera de tourner. D'où la volonté persistante des dirigeants africains de rester au pouvoir même au-delà du raisonnable, ou, au cas où la biologie

s'impose de façon nécrophile, de passer le relais à son fils qui ne connaît pas d'autre relation au pouvoir.

### **Les bases de la fragmentation, les bases de la refondation**

La fragmentation de l'Etat tel que nous venons de le décrire intervient quand les imbéciles se révoltent contre cet ordre éternel. Il peut arriver un moment où les gens n'acceptent plus qu'on les traite comme des incapables. Les populations qui refusent la légitimité de leurs éclaircisseurs et qui ne se soumettent plus aux injonctions de développement imposées d'en haut ont plusieurs choix. Ils peuvent commencer à penser autrement et sortir mentalement du carcan que leur a imposé l'Etat. Ils suivent ainsi la description la plus classique des Lumières comme l'a livrée, il y a plus de 200 ans, le philosophe allemand Emmanuel Kant: « Les lumières, c'est la capacité de faire usage de son propre raisonnement. Donc de penser sur la base de soi-même et non pas sur la base de ce que d'autres t'ont dicté. » Si les populations font cela, elles minent la dictature de l'intérieur et jettent déjà la base d'une refondation de l'Etat à l'intérieur de l'Etat qu'elles habitent.

Dans le cas où la dictature réussirait à se métamorphoser en démocratie de façade de façon pacifique, la façade de l'Etat peut se préserver. Les populations peuvent alors élire des dirigeants qui les respectent et cela peut aboutir à un changement pacifique. Rien qu'en 2011 ceci a réussi en Guinée, au Niger, en Zambie.

Mais il y a des cas où cela ne marche pas, surtout si les dictateurs refusent le changement. Les populations peuvent alors s'exiler, donc quitter le pays. Ou elles peuvent se révolter, donc prendre les armes contre la dictature et travailler à l'effondrement de l'Ancien Régime. Dans ce cas-là, soit elles renversent le pouvoir et installent un contre-pouvoir, soit elles proclament la sécession d'une partie du territoire.

Ce sont des options tout à fait valides face à un pouvoir qui écrase les gens. Il ne faut pas mépriser les „rebelles“ ou les „séparatistes“ qui refusent de se soumettre à un Etat prédateur. La seule manière de se libérer d'un Etat qui écrase les gens et refuse tout changement est de

travailler à l'effondrement de cet Etat. Il faut saisir cela comme la chance de construire autre chose.

À ce moment-là, il n'y a plus aucune raison pour que l'Etat futur qu'on est en train d'imaginer prenne exactement la même forme que l'Etat ancien dont on est en train de se libérer. Au contraire, les nations peuvent décider de se doter d'Etats qui n'ont rien à voir avec ce qui existait avant. Sur le plan culturel, sur le plan constitutionnel – et aussi sur le plan territorial.

Le fameux mot de « balkanisation », qui en RDC est utilisé comme un épouvantail, est né exactement d'un processus de libération comme celui que je viens de décrire. Vers la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècle, les peuples des Balkans se sont libérés du joug ottoman – l'Empire turc – et aussi de la domination autrichienne. Ils ont érigé une multitude de petits Etats que le reste de l'Europe a aussitôt condamnés comme « non viables ». Mais ces Etats étaient l'expression de sentiments nationaux, d'une série d'actes de libération.

C'est un des grands mystères et paradoxes de la décolonisation que les libérateurs de l'Afrique ont, comme leur première décision collective, proclamé comme sacré les frontières complètement arbitraires imposées par les colonisateurs. Ce faisant, ils ont raté une chance historique de penser l'Afrique autrement dès le départ. Ils se sont contentés d'hériter les administrations et territoires coloniaux qu'ils ont simplement continué à diriger, bien sûr avec l'aide bienveillante de leurs anciens maîtres.

Ils ont fait cela pour se protéger eux-mêmes mutuellement de la possibilité d'agression territoriale, ce qui est compréhensible. Mais il ne faut pas oublier que cette décision comportait un deuxième volet: la non-ingérence dans les affaires de l'autre. Ce qui revenait à dire qu'on reste les bras croisés même si tes frères et sœurs sont massacrés de l'autre côté de la frontière. Prises ensemble, ces deux dimensions de l'ordre post-colonial en Afrique étaient un pacte de sang des dictateurs contre les peuples.

Le principe de non-intervention est tombé caduc depuis longtemps. Ceci a commencé avec l'intervention tanzanienne en Ouganda pour faire tomber Idi Amin en 1979. Depuis, tout le continent a vu des choses semblables, au Zaïre avec l'alliance panafricaine pour soutenir l'AFDL jusqu'aux guerres de Liberia et du Sierra Leone. De toute façon, comme la moitié de l'Afrique a lutté ensemble contre l'apartheid en Afrique du Sud, il n'était jamais complètement exclu qu'il pouvait être légitime de s'insurger contre ce qui se passe dans un autre pays. Même si ce pays n'était par gouverné par des racistes blancs. Regardez le génocide au Rwanda.

Le principe de la non-remise en question des frontières héritées de la colonisation est aussi en train de tomber caduc. Le début formel a été fait avec l'indépendance du Sud-Soudan en 2011. Ce qui est étonnant ce n'est pas que pour la première fois un Etat est né en Afrique dont les frontières ne sont pas coloniales. Ce qui est étonnant c'est que ceci ait pris plus de 50 ans. En 1966, la sécession du Sud-Est du Nigeria sous le nom de Biafra était écrasée dans un bain de sang. Aujourd'hui ceci ne serait plus possible.

### **Le cas du Sud-Soudan**

Dans quelques jours, le 9 juillet 2012, la République du Sud-Soudan célébrera le premier anniversaire de son indépendance. Le plus jeune Etat de l'Afrique est né le 9 juillet 2011 suite à un long processus de guerre et de paix qui ressemble à un chemin de croix pour sa population meurtrie: des 5 millions d'habitants du Sud-Soudan, près de la moitié ont été soit tués soit déplacés en plus de 20 ans de guerre, et un territoire grand comme le tiers du Congo a été réduit à la misère absolue, sans équivalent même ici. Le 9 juillet 2011 devrait être reconnu comme une journée historique en Afrique, la journée où pour la première fois on a fondé un nouvel Etat sans continuité avec la période coloniale.

Il y a eu certains en Afrique et surtout dans le monde arabe qui ont critiqué la division du Soudan, le plus grand pays de l'Afrique en termes de superficie et pont entre l'Afrique noire et le monde arabe, comme étant la réussite d'un projet de balkanisation piloté par

l'Occident. Mais en réalité le Soudan n'était jamais une nation unie. La création du Sud-Soudan ne fait que prendre acte d'une fragmentation réelle avec laquelle le Soudan avait vécu depuis 1956 et même avant.

Sous la colonisation britannique, où le Soudan était un condominium égypto- britannique, les Sud-Soudanais noirs avaient moins de droits que leurs voisins arabes du Nord qui avaient l'habitude de prendre les Africains comme esclaves depuis que des commerçants égyptiens s'étaient répandus dans cette région au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. Leurs régions étaient soumises à une loi d'exception brutale, leurs populations tenues à l'écart de l'administration.

Quand l'indépendance du Soudan se profilait à l'horizon et avec elle la continuation prévisible de la soumission du Sud au Nord, la lutte du Sud commençait – déjà en 1955, avant l'indépendance. Le mouvement de lutte armé « Anyanya » obtient l'autonomie pour le Sud en 1972. En 1983, le président soudanais Nimeiry abolit l'autonomie et le SPLA, successeur de l'Anyanya, prit les armes. La guerre était atroce et ne prend fin qu'avec l'accord de paix de Naivasha, dit CPA (Comprehensive Peace Agreement), du 9 janvier 2005.

Cet accord de paix n'octroyait pas l'indépendance. Une guerre de libération ne suffit pas pour pouvoir fonder un Etat. Il faut aussi gagner l'appui des populations par voie pacifique. Le CPA a donc imposé aux Sud-Soudanais une période transitoire de 6 ans pendant laquelle le SPLA gouvernait le Sud comme région autonome tout en faisant partie du gouvernement national de Khartoum. C'était l'idée du leader historique du SPLA, John Garang, tué dans un accident d'avion peu après l'accord de paix, et il n'était jamais sûr qu'il ne voulait pas en réalité diriger tout le Soudan en tant que Sud-Soudanais chrétien. Mais aussi, cette période transitoire où le SPLA faisait l'exercice de gouverner le Sud-Soudan de façon autonome, devait permettre aux deux côtés de faire valoir leurs points de vue – une campagne électorale permanente jusqu'en 2011. Ceux au Soudan qui tenaient à l'unité de leur pays avaient six ans pour

convaincre les Sud-Soudanais par voie démocratique que le grand Soudan serait meilleur que la sécession.

Ils n'ont pas réussi. En janvier 2011, la population du Sud-Soudan votait à 98.83% pour l'indépendance. C'était en fait dans l'intérêt de tout le monde: le SPLA qui voulait son propre Etat - et aussi le régime du président Bashir à Khartoum qui, en se débarrassant de ces sudistes encombrants, espérait renforcer son pouvoir au Nord qui était en train de vaciller suite à la guerre désastreuse du Darfour et son inculpation par la Cour Pénale Internationale (CPI) pour génocide.

Mais un an après, la situation du Sud-Soudan n'est pas très reluisante. La corruption atteint des niveaux faramineux: un rapport officiel indiquait récemment que 4 milliards de dollars américains d'aide extérieure ont disparu. En dehors de la capitale Juba en plein boom de construction, le pays est toujours en ruines. Il n'y a pratiquement pas d'investissements et très peu de reconstruction. Les populations rurales ne sont plus bombardées comme avant, mais elles sont délaissées. Dans certaines régions sévissent encore des milices locales et tribales qui s'entretuent avec la complicité plus ou moins avérée de certains politiciens aussi bien à Juba qu'à Khartoum. Entre les deux pays héritiers de l'ancien Soudan il persiste un état de guerre larvée qui s'enflamme régulièrement autour de certains districts et frontières contestés. Des centaines de milliers de Sud-Soudanais vivant au Nord ont perdu leur citoyenneté au Nord et ont été expulsés dans des conditions déplorables.

Beaucoup de Sud-Soudanais aujourd'hui se posent la question: « Est-ce que cela valait la peine? » Le bon mot qui circule entre observateurs internationaux est que le Sud-Soudan était un Etat failli avant même de devenir un Etat. Le SPLA n'a pas su s'émanciper de son passé de guérilla. Ses leaders militaires gardent presque tout le pouvoir et se voient renforcés par les menaces militaires du Nord qui continuent. Il y a un risque que le Sud-Soudan devienne une dictature en guerre permanente, un peu comme l'Erythrée qui avait aussi conquis son indépendance face à l'Ethiopie 20 ans plus tôt.

## **Le cas de l'Azawad**

Néanmoins nombreux sont ceux, particulièrement en Afrique, qui voient en Sud-Soudan le précurseur d'une nouvelle ère de libération, où des peuples opprimés peuvent se libérer du joug d'un pouvoir central oppressif et violent. L'exemple le plus récent est la proclamation de l'Etat d'Azawad dans le nord désertique du Mali le 6 avril 2012 par une coalition rebelle unissant des séparatistes touaregs aux islamistes sahéliens.

L'Azawad en tant qu'Etat n'existe que dans les têtes de ceux qui l'ont imaginé, mais la réalité incontournable est que la moitié nord du Mali échappe au pouvoir central de Bamako, que des groupes armés y font régner leur loi et que personne n'a une idée sur la manière de réunifier le Mali. On ne sait même pas si les Maliens des deux côtés veulent être réunifiés. À Bamako il existe une pléthore d'associations militantes qui ont, depuis longtemps, critiqué le président élu Amadou Toumani Touré pour avoir affaibli et corrompu les forces armées et donc avoir rendu possible les avancées militaires des rebelles séparatistes. Ils ont bruyamment soutenu le coup d'Etat militaire du 22 mars qui a renversé le président ATT et instauré une junte militaire, mais cette junte militaire – dénommé CNRDRE – n'a fait qu'accélérer la partition du pays en cessant les combats contre les rebelles qui ensuite ont pu s'emparer des trois grandes villes du Nord-Mali – Gao, Kidal et Tombouctou – sans coup de feu. Il y a eu là le coup d'Etat le plus calamiteux de l'Afrique.

En face, les rebelles au Nord n'ont pas agi mieux. Ils ont proclamé l'indépendance de l'Azawad sans rien faire d'autre, sans construire un Etat ou même commencer de préparer une telle construction. Cela doit être la première déclaration d'indépendance d'un non-Etat.

À Bamako, la junte du capitaine Amadou Sanago a ensuite dû, face à une pression régionale et internationale grandissante, céder le pouvoir à une administration intérimaire sous le président Dioncounda Traoré qui a pris ses fonctions le 12 avril pour une période transitoire de 40 jours devant conduire aux élections. Mais dans l'impossibilité d'organiser des élections dans un pays coupé en

deux, les pays de la CEDEAO ont étendu le mandat de Traoré sur un an. En réaction, de jeunes manifestants pro-militaires, qui avaient espéré qu'après les 40 jours le pouvoir allait revenir à la junte de droit, ont envahi le palais présidentiel et battu le vieux président intérimaire jusque dans le coma, forçant son évacuation sanitaire en France et mettant tout le processus de transition en suspens.

Aujourd'hui donc, les militaires qui ont pris le pouvoir en mars sont les seuls maîtres du jeu sans exercer réellement le pouvoir politique qui n'est plus exercé par personne. Chaque jour, des manifestations se multiplient à Bamako exigeant la guerre pour reconquérir le nord et venir au secours des populations nordistes en détresse. Mais on peut être heureux qu'ils n'aient pas les moyens de se jeter dans une aventure militaire qui les amènerait vers la mort dans les sables d'un pays grand comme le Congo.

La situation n'est pas plus reluisante dans l'Azawad rebelle du Nord, où les séparatistes touaregs du MNLA ne parviennent pas à s'entendre avec les islamistes d'Ansar Dine. Les premiers rêvent d'une nation touarègue indépendante dans le désert du Sahara; les seconds rêvent d'un Mali soumis à la charia. Une tentative d'inventer une charte commune de gouvernement a échoué. Les deux mouvements s'affrontent de plus en plus souvent et la population souffre et prend la route par des centaines de milliers. Plus de 300.000 personnes sont des réfugiés ou des déplacés.

Il faut dire que beaucoup de Touaregs veulent leur Etat Azawad, mais très peu d'entre eux ont une idée précise de la forme de cet Etat, de son territoire, de ses citoyens et de sa fonction. Dans la mesure où les Touaregs veulent surtout ne plus entendre parler de frontières au Sahara, créer encore une frontière n'a pas beaucoup de sens.

### **Le cas du Somaliland**

Le rejet international de l'Azawad a un précurseur: La République du Somaliland, un Etat non reconnu mais stable sur le Golf d'Aden en face du Yemen, séparé de la Somalie depuis maintenant 20 ans mais ignoré par le reste du monde sinon sur le plan informel.

À la fin des années 1980, le dictateur militaire socialiste de la Somalie, Siad Barre, affaibli par une série de défaites militaires contre l'Ethiopie, faisait face à une coalition hétéroclite de rebelles somaliens dans toutes les régions du pays. Le plus ancien d'entre eux, le Somali National Movement (SNM), rêvait de restaurer au Nord du pays l'ancienne colonie britannique de Somaliland qui s'était jointe à la Somalie italienne au moment de l'indépendance en 1960 pour créer la grande Somalie moderne. Siad Barre faisait bombarder les villes du Nord et utilisait des armes chimiques et tuait des dizaines de milliers de gens. Ceci a amené le reste du pays à se révolter aussi. Finalement, en janvier 1991 des rebelles d'origines claniques diverses ont pris le contrôle de la capitale Mogadiscio et Siad Barre a pris la fuite pour mourir plus tard en exil.

Les rebelles nordistes du SNM ont tout de suite préparé l'indépendance de leur Somaliland. Les rebelles au sud, par contre, s'enfonçaient dans une guerre interminable pour le contrôle de Mogadiscio. Pendant que le Sud restait sans Etat, au Nord le Somaliland se créait en 1992. Jusqu'à ce jour, le Somaliland reste la seule partie de la Somalie avec un Etat qui marche. Mais personne ne reconnaît cette entité. Le reste du monde a préféré s'investir dans des interventions militaires au Sud du pays autour de la capitale, sous le prétexte fallacieux que la clé de la paix et de la réunification du pays serait le contrôle de la capitale alors que ce sont justement les batailles pour contrôler la capitale et les revenus juteux qu'on peut gagner dans le commerce au port et à l'aéroport de Mogadiscio qui nourrissent les guerres somaliennes depuis maintenant une génération. Des interventions coûteuses, sanglantes et inutiles se sont donc succédées, de l'Opération « Restore Hope » des Etats-Unis de Bill Clinton fin 1992 jusqu'à l'AMISOM actuelle de l'Union Africaine, dans laquelle des troupes ougandaises et burundaises protègent un gouvernement corrompu extrêmement détesté contre des milices islamistes encore plus détestées.

La Communauté internationale refuse de reconnaître le Somaliland sous prétexte que l'Afrique ne le fait pas et que c'est aux Africains de décider. L'Afrique refuse de valider le Somaliland sous prétexte qu'il faut respecter les frontières héritées de la colonisation. Mais d'une

part la création du Somaliland respecte justement et rétablit les frontières héritées de la colonisation, d'autre part le cas du Sud-Soudan a vidé cet argument de toute substance. Mais le Somaliland existe bel et bien et compte sur ses propres forces. On aurait dû l'inviter ici pour qu'ils nous expliquent comment on fait tourner un Etat qui est refusé par le reste du monde!

### **Les réponses internationales à la fragmentation**

Il n'y a donc aucune logique en ce qui concerne la politique internationale envers les Etats fragmentés en Afrique. Sauf que, inexorablement, la tendance est vers la scission des Etats dès que leurs populations commencent à les refuser en masse et que ces territoires deviennent ingérables. L'action internationale n'a réussi que là où elle a accompagné ce processus, comme au Sud-Soudan. Au Sud-Soudan, la communauté internationale, fatiguée de devoir nourrir la population affamée pendant des décennies de guerre dans un contexte de guerre, s'est finalement fortement mobilisée pour contraindre Khartoum à céder sur le point central: accepter l'indépendance du Sud si le Sud le veut. Là où elle refuse de prendre une position claire du même type, elle se met hors jeu comme en Somalie.

Avec le Mali, les choses semblent claires: tout le monde refuse l'Azawad, tout le monde soutient la réunification du pays. Mais en réalité rien ne se passe. Actuellement, le Conseil de Sécurité de l'ONU refuse d'entériner une décision de la CEDEAO ouest-africaine d'envoyer une force militaire pour réunifier le Mali: On exige d'abord de précisions sur la force envisagée, sa composition, son mandat, son équipement, son financement. La CEDEAO est incapable de livrer ces détails.

On peut dire: heureusement – car comment des soldats nigériens ou autres vont se battre dans les sables du Sahara contre des milices qui eux seuls connaissent le désert et qui, avec leurs alliés apparentés à al-Qaida, ont de solides relais dans l'illégalité politique? Le mieux qu'une force CEDEAO pourrait faire serait d'atterrir dans les trois villes de Gao, Kidal et Tombouctou et les tenir tandis que le reste du territoire demeure inaccessible – un peu comme l'Afghanistan. Ou un

peu comme des parties de l'Est de la RDC aux périodes de forte instabilité.

Je termine avec deux questions. Si le Mali, jadis considéré comme havre de stabilité en Afrique de l'Ouest et comme modèle d'une démocratisation réussie, peut basculer aussi facilement dans la division, quid des autres pays qui connaissent de crises de fragmentation? Et si la stabilité des Etats qu'on voit de loin n'était qu'un mirage dans le désert qui se dissipe dès qu'on regarde de plus près?

*Goma, 27 juin 2012*

**Et pour conclure**



# Pour l'Etat éthique en République Démocratique du Congo

*Par Kä Mana*

*Président de Pole Institute*

## Résumé

*La réflexion que je propose ici porte sur les conditions de possibilité et d'avènement d'un Etat éthique en République démocratique du Congo, à long, à moyen ou peut-être à court terme. Sur la base de l'histoire des grandes étapes de l'invention et de l'organisation de l'espace congolais actuel comme Etat et comme nation, je montre comment les dialectiques fondamentales autour desquelles cette invention et cette construction se sont déployées conduisent à définir les batailles dont les enjeux de fond sont aujourd'hui de l'ordre d'une révolution d'éthique politique dans la vision du leadership, dans la conception de la gouvernance, dans la gestion des institutions et dans la modulation des quêtes et des ambitions du peuple congolais. Ce qui est proposé est moins une conformation à la politique telle qu'elle se pratique au cœur du Congo, dans sa réalité de violences, de ruses, de mensonges, de pragmatisme et de réalisme d'Etat, qu'un rêve d'un nouvel ordre étatique fondé sur les valeurs et les idéaux. Ce limon sans lequel, qu'on le veuille ou non, la politique de l'Etat congolais ne se libérera pas des pesanteurs de la barbarie et des vertiges de l'inhumanité. Contre cette barbarie, contre cette inhumanité, l'Etat éthique est le principe de base et l'orientation radicale pour une destinée politique digne de l'humain dans notre pays. Utopie sans avenir ? Non : défi de première importance pour comprendre qu'il n'y a de politique d'avenir que sous les étoiles de l'idéal.*

## Introduction

Un regard profond de philosophie politique sur la République démocratique du Congo révèle des interrogations incessantes qui taraudent la conscience des forces vives de la nation depuis l'indépendance de notre pays jusqu'à nos jours, au sujet de l'Etat congolais dans son essence et dans ses manifestations.

Il y a d'abord des interrogations sur les fondements de cet Etat congolais du point de vue de ses sources historiques et de la solidité du socle sur lequel le Congo a pris son essor.

Il y a ensuite des questions relatives au fonctionnement du Congo comme espace politique réellement existant aujourd'hui, avec ses problèmes et ses préoccupations, ses pathologies et ses soucis, sa volonté de vivre et sa soif de construire son développement.

Il y a également les débats sur le nouveau destin congolais dans les tourmentes et les vertiges de la géopolitique mondiale actuelle.

Il y a enfin le rêve d'un Congo du futur, une nation perçue soit selon une vision à court terme d'un pays émergent, selon le vocabulaire à la mode, soit selon la perspective à long terme que permettent les atouts dont la RDC dispose en forces d'intelligence, d'imagination et de foi en l'avenir.

Je me propose de considérer toutes ces interrogations comme des enjeux et des exigences pour penser et réussir l'Etat au Congo, autour des quatre batailles indispensables : la bataille de la refondation, la bataille de l'organisation, la bataille du rayonnement mondial et la bataille du nouveau rêve congolais.

Chacune de ces batailles, je la saisis à l'intérieur d'une dialectique spécifique qui me permet d'en clarifier les enjeux et d'en définir les perspectives essentielles pour notre nation. Je mettrai ainsi en lumière :

- la dialectique du destin et de la destinée au sujet de la refondation de l'Etat congolais ;
- la dialectique de la puissance et de l'impuissance concernant l'organisation de cet Etat maintenant ;

- la dialectique de la mondialisation et de l'altermondialisation comme enjeu de la place du Congo dans l'ordre mondial ;
- et la dialectique du sens et du non-sens comme cœur des choix à faire face au futur.

La construction de l'Etat éthique en RDC, je la situe dans la trame de ces dialectiques et des vraies questions qu'elles posent aux Congolaises et Congolais.

La bataille de la refondation de l'Etat congolais : entre destin et destinée

Selon l'hymne nationale du pays et les justes intuitions qu'elle a rythmées dès l'accession du Congo à son autodétermination en 1960, les communautés humaines qui composent la RDC aujourd'hui sont unies par une double dynamique : elles sont unies « par le sort » et elles sont unies dans « l'effort pour l'indépendance ». Si l'on prend au sérieux cette double référence comme base pour penser l'Etat congolais, l'on doit reconnaître avant tout que maîtriser le sort et réussir l'indépendance sont les exigences primordiales de la refondation de l'être-ensemble, du vivre-ensemble, de l'agir-ensemble et du rêver-ensemble de la communauté de destin que constitue l'idée même de l'Etat congolais et de son souffle comme nation.

On le sait : le sort est une réalité lestée d'une ambiguïté foncière. Celle-ci est bien rendue par les expressions du langage courant qui parle autant de mauvais sort, de sort funeste, d'ironie du sort que des impératifs de conjurer le sort et ou d'en changer l'ordre fatal. Dans ces occurrences du langage, la négativité du sort renvoie toujours aux visées du positif pour rendre l'homme et la société maîtres de leur destin, ou plus exactement, pour les rendre capables de transformer leur destin en destinée, comme disait Malraux

L'effort pour l'indépendance et l'exigence de réussite de l'autodétermination de l'Etat congolais s'inscrivent dans cette dynamique d'ensemble par laquelle un peuple transforme son destin en destinée, impose au sort qui s'est abattu sur lui une direction consciente, une volonté déterminée de changer les choses et une orientation nouvelle décidée de l'intérieur, en fonction de quêtes

communautairement partagées et des valeurs perçues collectivement comme horizon de sens. La tension qui fait passer un peuple du destin à la destinée indique que la fondation de l'Etat est moins un fait qu'une conquête, moins un acquis reçu une fois pour toutes qu'un processus porté par des représentations communes et des décisions constantes d'être, de vivre, d'agir et de rêver ensemble.

Globalement parlant, l'Etat n'est pas une donnée immédiate de la conscience, encore moins un fait naturel éternellement identique à lui-même. Il est mortel, comme disait Valéry au sujet des civilisations humaines. S'il ne maintient pas en son sein la volonté et les exigences de persévérer dans son être par des choix clairs et des raisons toujours renouvelées qui légitiment le désir et la décision des citoyens d'être une communauté de destin et de destinée, il sera inexorablement soumis à la loi d'entropie et aux risques d'effondrement.

Pour être une réalité solide dans ses fondations, l'Etat devrait devenir un lieu vital où, de génération en génération, des hommes et des femmes unis par le sort et unis dans l'effort pour l'indépendance se donnent à chaque instant la tâche de répondre, consciemment ou inconsciemment, formellement ou informellement, aux questions suivantes, grâce auxquelles un peuple change son destin en destinée :

Voulons-nous toujours être ensemble comme peuple, comme nation, comme pays, comme Etat ?

Sur quel socle de vision, de représentation, de motivation et d'ambition notre volonté de persévérer dans la dynamique de l'être-ensemble se fonde-t-il ?

Quelles valeurs, quelles dynamiques de sens en irriguent le souffle dans notre être ?

Quelles actions et quelles forces d'engagement en aiguissent l'aiguillon ?

Si l'on pose ces questions essentielles à l'Etat congolais tel qu'il est défini comme un espace d'hommes et de femmes unis par le sort et

unis dans l'effort pour l'indépendance, on ne peut pas manquer de voir que le « côté destin » a à ce jour plus de poids dans la construction de l'Etat congolais que le « côté effort de bâtir une destinée ».

Le « côté destin » a d'ailleurs pris au cours de l'histoire du Congo une allure de sort funeste contre lequel les efforts pour bâtir une destinée ont souvent été soit insuffisants, soit spécieux, soit vains, soit illusoire, soit désespérants<sup>109</sup>.

Le sort funeste fut l'essence de l'Etat léopoldien et de son système d'holocauste aujourd'hui oublié, pour reprendre une expression d'un célèbre journaliste américain. Contre lui, les forces de construction de la destinée ne furent pas à la hauteur des enjeux de l'histoire : l'Etat Indépendant du Congo (EIC) fut fondé sur la violence à l'intérieur et sur le mensonge au plan international, mensonge destiné à cacher la violence même de l'holocauste. Avec le sort vécu comme mensonge et comme violence, les hommes et les femmes unis par un destin aussi implacable ne pouvaient être considérés comme des citoyens, c'est-à-dire comme des êtres de droits, de devoirs et de pouvoirs, avec des prérogatives de liberté, d'organisation endogène et de créativité inaliénable, seuls atouts d'humanité pour fonder un Etat digne de ce nom. Ceux qui refusaient le système optaient soit pour la fuite au cœur des ténèbres de la forêt dense, soit se laissaient mourir pour échapper à une vie d'esclaves, soit devenaient martyrs en refusant les travaux forcés du système léopoldien. Sur de faux fondements, Léopold II bâtit ainsi un faux Etat. Nous sommes unis par cette fausseté historique, nous Congolaises et Congolais.

Le sort funeste, ce fut aussi, globalement parlant, le Congo belge : un avatar de l'Etat léopoldien, qui cacha son essence sous les oripeaux d'un discours faussement humaniste et sous les dehors d'une insertion de l'espace colonial congolais dans un ordre international qui validait la colonisation comme projet de civilisation. De civilisation, il n'y en eut d'ailleurs point vraiment en termes de

---

<sup>109</sup> Sur cette histoire de l'Etat congolais, je renvoie ici à mon livre : Il y a urgence, Pour la nouvelle indépendance de l'Afrique et de notre pays, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2010.

valeurs d'humanité. La vraie essence du Congo belge, ce fut l'exploitation, ce fut la prédation d'Etat, ce fut l'ordre de domination implacable, fondations d'une structure sociale spécifique, avec des hommes et des femmes autochtones pris plus comme des bêtes de somme qu'en tant qu'acteurs de leur propre destinée.

Le phénomène le plus impressionnant de cette époque du Congo belge comme avatar du Congo léopoldien, c'est la naissance d'une dynamique de la révolte contre le système grâce au messianisme local dont la figure emblématique fut Simon Kimbangu. Le phénomène mérite attention parce qu'il a une signification capitale : il est l'affirmation de la force de l'esprit et de la puissance de l'Esprit comme fondation d'une nouvelle idée de l'Etat, l'Etat vraiment indépendant parce qu'irrigué dans sa substance même par des valeurs éthiques et par des perspectives de transcendance religieuse.

Contre la barbarie coloniale émerge ainsi l'humanité anticoloniale : le rêve d'un autre Etat possible. Malheureusement, la disproportion de moyens et de forces d'action entre l'Etat du destin colonial et l'impulsion de la volonté de libération anticoloniale furent telles que le rêve de libération ne put se concrétiser tout de suite, même si sa puissance devenait désormais une lame de fond pour une destinée congolaise tendue vers l'indépendance.

La Belgique avait fondé un Etat du Congo belge purement illusoire et spéculaire, prolongement du faux et mensonger Etat léopoldien. Contre l'illusion et le faux-semblant, le messianisme chercha à ouvrir la voie d'une destinée communautaire fondée sur un Etat éthique et un leadership spirituel. Nous autres Congolais et Congolaises, nous sommes unis par le sort que représente cette lutte entre le destin colonial et la volonté d'une destinée communautaire contre la colonisation comme système de monde. Nous sommes surtout héritiers de la disproportion de forces entre ces deux visions, avec la primauté en nous du « côté sort colonial » sur le « côté libération anticoloniale ».

C'est cette disproportion qui a plombé l'indépendance du Congo et la construction de l'Etat postcolonial congolais. Normalement, l'avènement de l'indépendance du Congo en 1960 devait être la

revanche de la destinée sur le destin dans la fondation du nouvel Etat. On devait sortir du sort funeste pour construire une communauté de destin consciemment choisie, dresser nos fronts longtemps courbés et pour de bon prendre le plus bel élan dans la paix. La visée était claire : reprendre en main notre initiative historique sur la base de notre propre volonté d'être ensemble, de vivre ensemble, d'agir ensemble et de rêver ensemble pour bâtir un ordre de paix et aménager un espace de bonheur collectif à partager. La méthode était aussi claire : le labeur, la fierté, la dignité comme comportements et pratiques sociales destinées à forger un profil de personnalité capable de construire un pays plus beau qu'avant. Cette référence à l'esthétique n'est ni fortuite ni insignifiante. Elle fait partie du projet même de l'indépendance non seulement comme lieu des valeurs de liberté, du sens de l'initiative, de l'ambition de bâtisseurs et d'aspiration à une paix durable dans la dignité, mais aussi comme souffle pour faire tout cela selon l'exigence de la beauté. On dirait aujourd'hui : dans l'exigence d'une vision écologique durable, où l'économie et la politique s'intégreraient dans une gouvernance globale sensible aux impératifs d'une culture de l'esthétique vitale dont la pérennité des écosystèmes garantirait la durabilité du développement dont le pays avait besoin en tant que poumon de la planète terre, selon le vocabulaire actuel.

Très peu de pays en Afrique pourraient se targuer de s'être donné des fondations aussi globalement solides dans la perception et la représentation de leur destinée dès leur accession à l'indépendance. Peu de nations africaines pourraient aujourd'hui affirmer avoir pris le tournant de 1960 avec un élan aussi chargé d'ardeur créatrice que celui qui fut dans l'esprit des Pères de l'indépendance congolaise. C'est parce que l'élan était d'une telle intensité vitale que son échec dans la construction de la nation est d'autant plus significatif pour l'idée de l'Etat postcolonial au nom de laquelle le Congo voulait créer un ordre nouveau.

Que s'est-il concrètement passé ? Un déroutant, un bouleversant, un scandaleux ratage de cible, pour reprendre l'expression de Christian Ansperger. Les pesanteurs de l'impréparation, de l'inexpérience, du contexte de la guerre froide et des identités ethniques exacerbées mises en lumière par le Roi des Belges, Baudouin 1er le jour même de

l'accession du Congo à la souveraineté nationale allaient ébranler l'Etat naissant dans ses fondations et instaurer l'ordre néocolonial. Plus radicalement encore, l'ambition de l'ordre colonial de détruire l'indépendance dans l'œuf en la vidant de toute substance créa au Congo un Etat d'un type spécial, dans une prestidigitacion politico-politicienne dans laquelle les Congolais ne virent pas qu'il s'agissait bel et bien d'une prestidigitacion.

Le prestidigitateur, on le sait, dit exactement ce qu'il fait mais ne fait pas du tout ce qu'il fait devant un public qui n'y voit que du feu. La Belgique disait ce qu'elle faisait : donner l'indépendance à un nouvel Etat. Mais dans la mesure où ce qu'elle disait relevait de la prestidigitacion, elle ne faisait pas du tout ce qu'elle disait. Elle enrobait seulement la phraséologie creuse de l'indépendance dans un nouveau système de domination dont certains Congolais allaient être les maîtres d'œuvre, consciemment ou inconsciemment. Ce fut cela le vrai fondement du nouvel Etat : l'aveuglement face à la prestidigitacion et l'asservissement librement consenti par certains leaders devenus des labradors féroces au service des maîtres néocoloniaux. L'aveuglement fut le lot de tout le peuple, ou presque. La servitude volontaire fut le lot de la nouvelle classe dirigeante dominée par des labradors et animée par des caniches qui soit savaient pertinemment ce qu'ils faisaient, soit jouer un jeu dangereux dont ils ne connaissaient pas les règles, tellement les nouvelles lumières de la rampe de l'indépendance leur enlevaient toute capacité de réfléchir en profondeur.

Cette histoire est trop connue et trop ressassée pour qu'on s'y appesantisse encore. S'il faut encore y revenir, c'est pour mettre en lumière le type d'Etat qui s'est réellement construit et ses mécanismes de fonctionnement aujourd'hui encore. L'Etat néocolonial de la prestidigitacion et de la servitude volontaire ne pouvait fonctionner comme Etat que dans la violence, l'aliénation, l'extraversion : dans une impuissance intérieure entretenue par l'ordre néocolonial et dans une soumission profonde aux règles et lois du nouveau système mondial. Il ne s'agit pas seulement d'une impuissance et d'une soumission politiques et économiques, mais de l'impuissance globale, profonde et radicale, qui atteint tout l'imaginaire du peuple et de ses élites et toute la nouvelle culture

néocoloniale qui allait être celle du pays. On devrait parler en fait d'un formatage vital du nouvel Etat et de son système socio-politico-économico-culturel.

Nous vivons aujourd'hui encore dans ce formatage et c'est sur ses significations de profondeur qu'il faut aujourd'hui concentrer toute l'attention pour repenser, réimaginer, refonder et réussir le nouvel Etat à bâtir.

Un tel travail ne peut se fonder que sur la puissance d'une conscience historique bien éclairée chez les nouvelles générations, sur l'éducation de leur imaginaire créateur et sur les initiatives nouvelles nourries par une certaine idée des révoltes constructrices à imaginer, de mythes porteurs de vie à créer et d'engagements concrets à promouvoir pour construire l'avenir. C'est là la première bataille de la refondation de l'Etat congolais, ou plus exactement : de la fondation du nouvel Etat congolais<sup>110</sup>.

La bataille du fonctionnement de l'Etat congolais actuellement existant : entre impuissance et volonté de puissance

La conscience historique telle que je viens d'en tracer le schéma général concernant les fondations de l'Etat en RDC exige que le regard soit maintenant tourné vers le fonctionnement actuel de la nation congolaise en tant que communauté de destin et nouvelle volonté d'espérance communautaire.

Ce qui frappe à ce niveau, d'entrée de jeu, c'est l'expérience de l'impuissance que vit l'Etat congolais ici et maintenant face aux graves problèmes auxquels la nation fait face :

- l'impuissance devant les pesanteurs des identités meurtrières et des violences inimaginables qui ont fait d'une certaine partie du pays un brasier et un enfer ;

---

<sup>110</sup> Pour une vision plus ample de ses enjeux de fond, je renvoie à mon livre auquel je reprends ici les grandes conclusions : *Changer la République Démocratique du Congo*, Bafoussam, Editions CIPCRE, 2012. Lire également ma brochure : *Eduquer l'imaginaire africain*, Bandjoun, Presses de l'Université Evangélique du Cameroun, 2012.

- l'impuissance devant le danger et les menaces de balkanisation sur lesquels une certaine conscience congolaise ne cesse d'attirer l'attention de toute la communauté nationale ;
- l'impuissance devant la misère devenue aujourd'hui structurelle dans un pays pourtant réputé pour son potentiel humain et naturel ;
- l'impuissance devant la culture de la corruption et de la décomposition morale partout visible dans les structures de l'Etat comme dans la mentalité du peuple ;
- l'impuissance devant l'esprit de soumission à la fatalité et au pessimisme face aux possibilités réelles de changement politique et de transformation radicale de la société.

J'utilise ici le mot impuissance non pas seulement au sens d'expérience d'incapacité à agir face aux problèmes de la nation aujourd'hui, mais au sens, érotiquement terrifiant, d'impossibilité de féconder l'avenir et de faire naître de nouveaux êtres capables d'assurer le commencement d'une nouvelle destinée, comme dirait Hannah Arendt.

L'impuissance-infécondité de l'Etat congolais a donné plusieurs métaphores qui en disent long sur ce que la pensée politique congolaise dit du Congo comme communauté de destin et commune volonté d'espérance.

Certains penseurs ont parlé d'Etat vide pour souligner son inexistence en tant que force organisatrice des populations et dynamique d'impulsions d'initiatives pour répondre aux défis monumentaux de l'heure.

D'autres ont parlé d'Etat manqué, selon l'expression de Chomsky, pour décrire l'incapacité du système politique congolais à garantir la sécurité physique, mental et moral des citoyens dans leurs capacités créative et inventives.

D'autres encore ont parlé d'Etat mangeoire pour caractériser l'inénarrable degré de prédation interne atteint par les classes dirigeantes dans la gestion du pays.

D'autres parlent aussi de l'Etat-lupanar, pour indiquer que son essence est la jouissance des avantages qu'offrent l'accaparement des richesses et l'insouciance par rapport à ce que le peuple veut vraiment.

D'autres parlent, enfin, de l'Etat meurtrier, qui tue son peuple en l'enfonçant dans la désespérance et le désarroi<sup>111</sup>.

Que l'on en soit arrivé à caractériser ainsi l'Etat congolais montre à quel point ce système étatique pose problème, si on le considère dans son cerveau même que constituent les dirigeants politiques dans leur système de gouvernance.

Ce système pose un problème de type anthropologique, liée à l'idéologie même qui en fut le fondement : l'idéologie de l'authenticité telle qu'elle fut théorisée au temps de Mobutu Sese Seko. Elle signifiait que l'homme congolais était devenu lui-même et avait cassé les ressorts de ses aliénations. Malheureusement, l'être-soi qui se dévoilait comme la substance du Congolais s'avéra vite comme de la pourriture : une décomposition morale et un ordre de la violence dictatoriale validée par une phraséologie mensongère. Avec une telle personnalité « authentique », l'Etat, tout aussi « authentique », ne pouvait être que pourriture politique et décomposition morale. Il devint règne de l'irrationalité, échappant ainsi à la rationalité même qui doit être celle d'un l'Etat sérieux, c'est-à-dire la conformité des moyens que l'on utilise aux buts que l'on vise pour résoudre les problèmes du pays.

Visiblement, il se pose toujours aujourd'hui, de longues années après la chute de Mobutu, un problème d'incohérences logiques dans le système de l'Etat congolais, faute de fondations éthiques solides. La phraséologie idéologique a changé de tonalité, mais l'essence et le sens du discours sont les mêmes dans l'ossature de leur dessein.

Il n'est en effet pas possible de légitimer le système étatique par une idéologie de la modernisation du pays, ou plus exactement la révolution de la modernité, comme c'est le cas maintenant, quand on

---

<sup>111</sup> Lire mon ma brochure : *Changer la République Démocratique du Congo*, Yaoundé-Bafoussam, Editions CIPCRE, 2012.

ne casse pas de manière radicale les ressorts d'un Etat que le peuple perçoit comme un Etat encore mobutiste dans son esprit. Un Etat irrationnel et immoral. Un Etat mangeoire dans ses élites et sans crédibilité profonde aux yeux des populations qu'il n'aide pas à résoudre leurs vrais problèmes existentiels.

Une révolution de la modernité exige un système de rationalisation globale, de visée de progrès manifestes, de critique permanente de pathologies et de pesanteurs destructrices, de foi dans les capacités de transformation constante dans l'ordre social, de développement de l'esprit scientifique et de promotion des valeurs de liberté et de démocratie. Au lieu de prendre cette direction, l'Etat congolais donne plutôt l'impression de jouir de sa propre rhétorique sans en mesurer toutes les conséquences en termes de décisions concrètes. Il centralise au lieu de démocratiser l'espace social. Il verrouille le jeu politique au lieu de l'ouvrir à partir de la vérité des urnes. Il compte sur la violence des armes pour se pérenniser au lieu de s'appuyer sur les aspirations et les quêtes profondes des peuples. Il s'emmure dans un projet des chantiers qu'il décide unilatéralement sans mobiliser le génie inventif de tout le peuple en sécurisant le territoire. Il joue ainsi avec le feu des révoltes qu'il suscite lui-même et devient ainsi un Etat suicidaire, à plus ou moins long terme.

Toutes ces incohérences logiques s'enracinent dans une profonde crise des valeurs de l'être-ensemble au sein d'une communauté historico-sociale.

La plus forte, la plus fertile de ces valeurs, c'est la légitimité. Dans le monde actuel, il se fait que cette légitimité n'est plus en profondeur celle des armes, mais celle des urnes. Cela s'appelle le jeu démocratique. Il est la base de la crédibilité du pouvoir politique et du système des institutions qu'il dirige et anime.

Au Congo aujourd'hui, cette crédibilité est chancelante et fragilisée. Dans l'imaginaire populaire, on ne sait pas si le pouvoir politique qui gouverne le Congo a vraiment une légitimité démocratique ou non. Comme l'a dit un membre de l'opposition politique congolaise depuis les Etats-Unis, au Congo on nous permet de voter mais on ne nous permet pas d'élire nos dirigeants. Le pouvoir en place a beau balayer

du revers de la main une telle affirmation au nom de son propre comptage des voix dans les dernières élections législatives et présidentielle, il n'en demeure pas moins que tout doute, tout soupçon de fraude massive au cours d'une élection fragilise un pouvoir issu des urnes, à moins que celles-ci ne soient que masque d'une dictature et manière élégante d'amuser la galerie des faiseurs des rois internationaux. Dans ce cas, l'Etat dans ses fondations n'est vraiment ni une communauté de destin ni une commune volonté d'espérance, de vision et d'action pour construire l'avenir.

Tant qu'on n'a pas levé l'hypothèque de la légitimité par la crédibilité des résultats des urnes, on ne peut pas du tout prétendre promouvoir les grandes valeurs de la démocratie moderne. Notamment :

- les valeurs de la liberté et de la justice, idéaux sans lesquels l'Etat n'est qu'un repaire des violences destructrices et des sauvageries dictatoriales ;
- les valeurs de la solidarité et de la générosité collective, base de toute communauté de destin et de toute vraie destinée de bonheur national partagé ;
- les valeurs de la promotion de tous les droits et de tous les devoirs des citoyens et des citoyennes, chemin pour l'épanouissement d'un être-ensemble paisible ;
- les valeurs de la mobilisation de tous les pouvoirs des populations pour la construction d'une nation saine, conviviale et créative, socle de toute volonté de réussir le présent et l'avenir<sup>112</sup>.

Au Congo, ces valeurs n'irriguent pas encore suffisamment l'Etat dans ses fondations et dans ses institutions. Ce manque, cette insuffisance du limon éthique est préjudiciable à la construction d'un nouvel ordre public à la hauteur des espérances nationales les plus profondes et les plus ardentes.

---

<sup>112</sup> Je renvoie toujours à ma brochure : *Changer la République Démocratique du Congo*, Editions CIPCRE, Bafoussam-Yaoundé, 2012.

Tant qu'elle n'est pas encore clairement et puissamment structurée comme une révolution de la cohérence rationnelle dans l'éthique communautaire, la révolution de la modernité par laquelle les dirigeants actuels cherchent à légitimer leur présence au sommet de l'Etat risque de n'être qu'un slogan vide. Un slogan aussi vide que tous les autres qui ont jalonné l'histoire politique du pays comme d'étincelants mots d'ordre, mais sans consistance : L'Agriculture priorité des priorités, la Révolution comparaison, l'idéologie de l'authenticité, l'Objectif 80, le Septennat du social, pour nous en tenir à l'époque de la dictature mobutiste où l'on prenait la magie des mots pour la réalité du développement. On peut aussi, par souci d'équité, ajouter d'autres slogans postmobutistes : « Les Congolais doivent se prendre en charge », clamions-nous avec Laurent Désiré Kabila ; nous devons réussir « les cinq chantiers de la République », proclamions-nous encore il n'y a pas longtemps tout au long de la première législature de la troisième République. Avec quels résultats ?

Nous ne pouvons pourtant pas ne pas le savoir, nous Congolaises et Congolais aujourd'hui : on ne construit pas un Etat avec des slogans vides ; on le construit avec des choix positifs clairs, des décisions mûries dans leur consistance, des orientations fertiles proposées comme défis à relever et des actions nourries par des valeurs de rationalité agissante et d'éthique communautaire. Si nous tenons à fonder un Etat congolais digne de ce nom, il faut nous dé-formater par rapport aux irrationalités, aux incohérences, aux insuffisances éthiques et aux déficiences morales dont nous souffrons. C'est notre deuxième bataille à gagner ici et maintenant.

Nous ne pourrions gagner cette bataille que sur les mêmes bases dont j'ai parlé concernant la première bataille : en nous fondant sur la puissance d'une conscience historique bien éclairée chez les nouvelles générations, sur l'éducation de leur imaginaire créateur et sur les initiatives nouvelles nourries par une certaine idée des révoltes constructrices à imaginer, de mythes porteurs de vie à créer et d'engagements concrets à promouvoir pour construire l'avenir.

La bataille de la place du Congo dans l'ordre mondial : entre mondialisation et altermondialisation

Par rapport à tout ce que je viens d'affirmer, je connais par cœur toutes les objections que la virtuosité des doctes intelligences congolaise ont l'habitude d'opposer à toute vision de la politique dans l'horizon de l'idéal et des valeurs d'humanité. Au nom du réalisme, on ne veut pas une politique rêvée, mais une politique pragmatique, qui part du monde tel qu'il est et non tel qu'on aimerait qu'il soit. Or le monde tel qu'il est, c'est l'ordre ultralibéral dans lequel l'Afrique s'intègre et auquel le Congo ne peut pas échapper. La bataille consiste donc à savoir comment trouver sa place dans cet ordre, comment s'y ajuster et en mettre les logiques au service de ce les populations peuvent y trouver comme profit.

Cette logique du « s'ajuster ou périr » à laquelle on veut condamner l'Etat en Afrique en général et au Congo en particulier, nombreuses sont les lumineuses intelligences qui en voient les limites et remettent en question l'ordre ultralibéral comme cadre de vie aujourd'hui et comme vision pour l'avenir.

La critique la plus vigoureuse est celle, existentielle, qui se développe à partir de l'anthropologie fondamentale. Selon cette critique telle que la développe Christian Ansperger<sup>113</sup>, l'ordre du capitalisme dans sa version ultralibérale confond dans ses présupposés l'homme réel et l'homme possible. Celui qu'il considère comme l'homme réel est celui dont il fabrique les envies et se propose de les satisfaire dans un système dont les axiomes régulateurs dont parle Maurice Bellet sont incapables de construire l'humain dans sa vérité. L'humain dans ses possibilités vitales de fond. L'humain dans ses potentialités de valeurs. L'humain comme rupture avec la barbarie meurtrière et la boulimie d'accumulation dont le mode de vie actuelle dans sa consommation d'énergie risque de mener l'humanité vers une catastrophe. Si l'humanité ne remet pas radicalement en cause les axiomes régulateurs du capitalisme meurtrier dans son essence et si elle ne remplace pas ces axiomes par d'autres, plus conformes à l'homme possible dans ses quêtes d'humanité, le monde ira tout droit dans le mur.

---

<sup>113</sup> Lire à ce sujet ses deux livres majeurs : *Critique de l'existence capitaliste, Pour une éthique existentielle de l'économie*, Paris, Cerf, 2005 ; *Ethique de l'existence post-capitaliste. Pour un militantisme existentiel*, Paris, Cerf, 2009.

Quels sont les axiomes régulateurs dont il faut à tout prix se débarrasser ? Ansperger répond :

Au plan collectif, nous obéissons globalement aux principes de la croissance, du travail salarié (rentable), de la concurrence comme facteur d'efficacité, de l'innovation au service du profit, de la propriété privée comme sphère inviolable, et de la consommation comme source de libération. Le capitalisme est plus qu'un système économique et politique : il est une culture qui engendre les organismes et les personnalités dont il a besoin. Au plan personnel, nous sommes régis par les principes de la possessivité (« ce que j'ai, je l'ai »), de la rivalité (« c'est l'autre ou moi »), de l'indépendance mutuelle, du savoir profitable et de la domination/élimination. Le capitalisme n'est pas seulement notre environnement économique et politique, il est aussi un ensemble de valeurs dont nous sommes porteurs et qui nous font nous regarder comme des « entrepreneurs de nous-mêmes » ainsi que comme des corps productifs et consommatifs<sup>114</sup>.

Nous voyons bien ici qu'un système d'être et de pensée est en jeu et qu'il faut le regarder avec une certaine lucidité pour comprendre ce dont il y va dans ses significations profondes. Ansperger précise :

« Ces axiomes capitalistes qui nous régissent ont engendré de bonnes choses, mais aussi de l'aliénation. De la richesse a été créée, mais sans tenir ses promesses : l'opulence creuse nos inquiétudes au lieu de nous en libérer. Pourquoi ? Parce que nous avons confondu les axiomes du capitalisme avec leurs « visées fondamentales ». Chacun des axiomes vise une liberté mais, à cause des perversions introduites par la logique capitaliste, il la rate finalement. Au lieu d'être libérés, nous sommes asservis. Nous sommes des êtres en quête éperdue de liberté, mais nous sommes devenus des êtres capitalistes »

Plus radicalement encore, Ansperger définit l'enjeu de cette situation avec une extrême lucidité intellectuelle.

---

<sup>114</sup> Christian Ansperger, « Sortir du capitalisme pour naître à l'humain », in revue La Chair et le Souffle, n0 2, Genève, 2010.

« Prendre conscience de ce « ratage de liberté » peut provoquer des crises existentielles personnelles, écrit-il. Deux issues sont alors possibles. Nous pouvons nous résigner et rentrer dans le rang ou devenir des militants existentiels. Si nous choisissons cette seconde option, nous entrons alors, avec d'autres (au sein de ce que j'appelle des « communautés existentielles critiques »), en recherche d'axiomes supérieurs que nous essaierons de vivre autant que possible à l'intérieur même de l'univers capitaliste, lequel nous entourera encore longtemps.<sup>115</sup>»

On ne peut pas être plus clair : l'ultralibéralisme est un ratage de cible, un ratage de visée humaine que l'humanité ne peut promouvoir qu'en changeant d'axiomes régulateurs. La tâche est alors celle-ci, foncièrement :

Au plan collectif, nous remplacerons alors la croissance par « l'élargissement-appfondissement », le travail capitaliste par la « réflexion concrète », la concurrence-efficacité par « l'organisation collective », l'innovation au service du profit par la « créativité fondamentale », la propriété inviolable par la « mutualité », et la consommation libératrice par la « simplicité volontaire ». Au plan personnel, nous remplacerons la possessivité par le « détachement » et le « lâcher-prise », la rivalité par la « finitude partagée », l'indépendance-autosuffisance par la « dépendance acceptée », le savoir profitable par la « quête de la vérité ontologique », la domination/élimination par le « soin » et « l'aider-à-être ». Il s'agit là d'une révolution spirituelle qui nous oblige, sans du tout renoncer aux aspirations de notre modernité, à combiner de façon inédite la lucidité existentielle personnelle et l'action politique collective.<sup>116</sup>

Au Congo, nous n'en sommes pas à l'exigence de ce changement d'axiomes régulateurs, ni en pensée ni en action. Nous sommes dans la nasse et le sarcophage d'un ultralibéralisme qui a mis notre Etat dans la logique prédatrice et vampirique des institutions financières dont on voit pourtant qu'elles sont à bout de souffle.

---

<sup>115</sup> Ibidem

<sup>116</sup> Ibidem

La critique purement économique de l’ultralibéralisme par Joseph E. Stiglitz est pourtant sans appel : « la mondialisation, décrète-t-il, ça ne marche pas. » Cela ne marche pas non pas seulement du point de vue éthique, mais du point de vue des exigences de la rationalité économique et de ses exigences de rentabilité en matière des richesses financières. La crise du système bancaire aux Etats-Unis, l’effondrement de la Grèce et ses effets boomerang dont personne ne connaît les limites aujourd’hui même, le doute de plus en plus virulent sur la capacité des institutions financières internationales à impulser la dynamique du développement durable dans les pays pauvres, tout ceci devait mettre la puce à l’oreille des dirigeants d’un Etat comme le Congo et leur faire comprendre que la vraie révolution à entreprendre ne se limite pas à une modernisation du pays au sens purement superficiel, mais devrait radicalement être la révolution de l’altermondialisation, c’est-à-dire la destruction des axiomes des institutions financières internationales au profit d’une autre logique économique de fond. Celle, par exemple, de l’économie sociale et solidaire dont parlent de plus en plus d’altermondialistes dans le monde actuel.<sup>117</sup>

Sur ce point, Gérard Buakasa avait raison : on ne peut pas faire confiance à la logique de l’économie ultralibérale comme si elle constituait la vérité dernière sur la logique de l’économie et de ses exigences. L’Afrique a le devoir de creuser ses propres sillons de la théorie et des pratiques économiques à partir de sa propre trajectoire historique et de ses propres défis actuels, notamment du défi même de l’ultralibéralisme comme obstacle à la construction d’un Etat novateur.

Dans son livre Réinventer l’Afrique, Buakasa écrit, en effet :

A bien considérer l’option ou la théorie de certains cadres africains (...), l’Afrique ne peut vraiment se développer que si elle s’engage résolument dans la modernité, autrement dit, si elle adopte le modèle occidental. Ils pensent en effet que dans le monde d’aujourd’hui, les sociétés qui ne marchent pas ou ne circulent pas à

---

<sup>117</sup> Je suis ici tributaire des réflexions de Laurent Muhima Sebisogo sur l’économie sociale et solidaire dans l’ouvrage collectif publié sous ma direction : *Réussir l’Afrique*, Yaoundé, Editions Sherpa, 2003.

l'occidentale n'ont pas de place; il ne reste donc aux Africains qu'à se mettre au pas s'ils ne veulent pas mourir. Une telle attitude apparemment réaliste, qui reconnaît effectivement que ce sont les Occidentaux qui dirigent le monde, est plutôt non seulement opportuniste mais elle contient des bévues; elle ignore en effet que les sociétés non-occidentales sont en train de mourir aux contacts avec les Occidentaux et ne voit pas la capacité des autres peuples à inventer ni les limitations du modèle occidental lui-même.<sup>118</sup>

Inventer, c'est là un mot d'ordre qui est aujourd'hui au cœur du paradigme d'altermondialisation. Dans l'ordre de la politique comme dans l'ordre de l'économie, il est notre troisième bataille pour la construction d'un nouvel Etat congolais.

Cette bataille aussi, nous ne pouvons la gagner, nous Congolaises et Congolais, qu'en fondant notre action sur la puissance d'une conscience historique bien éclairée chez les nouvelles générations, sur l'éducation de leur imaginaire créateur et sur les initiatives nouvelles nourries par une certaine idée des révoltes constructrices à imaginer, de mythes porteurs de vie à créer et d'engagements concrets à promouvoir pour construire l'avenir.

### **Le regard rivé sur l'avenir : entre sens et non-sens**

La quatrième bataille pour la construction d'un nouvel Etat congolais, c'est la bataille du sens. Elle a pour enjeu les questions suivantes : « Avons-nous encore besoin d'être ensemble pour construire l'avenir du pays ou devons-nous faire le choix de balkaniser le pays au profit des revendications identitaires ? » « Si nous décidons de continuer ensemble dans un même et unique Etat, quel devra être le ciment et le limon de notre être-ensemble ? ». « De quelles forces spirituelles disposons-nous et sur quels acteurs devons-nous compter pour que notre être-ensemble devienne un agir-ensemble susceptible de réussir l'Etat congolais contre les puissances du non-sens et les pesanteurs de l'absurde ? »

---

<sup>118</sup> Gérard Buakasa Tulu Kia Mpanzu, *Réinventer l'Afrique, De la tradition à la modernité au Congo-Zaïre*, Paris, L'harmattan, 1996.

Le but de ces questions est de casser avec la logique qui fait croire que l'appartenance à une nation, à un Etat et à toute communauté historico-sociale sont des données naturelles qui n'ont pas besoin du choix de l'esprit éclairé par un questionnement ultime sur ce qu'appartenir à une nation, à un Etat ou une communauté historico-sociale signifie, et surtout à quoi elle engage vraiment.

Beaucoup sont aujourd'hui des Congolaises et des Congolais qui le sont sans savoir pourquoi ils le sont, même s'il est évident à leurs yeux qu'être né quelque part ou s'inscrire dans une lignée de sang suffisent à valider l'appartenance à une communauté destin.

Mais lorsqu'au cœur d'un même du pays, certaines tribus chassent les membres d'une autre tribu en invoquant le cordon ombilical ethnique, on en arrive à se demander ce qu'être congolais signifie et à quoi cela engage. De même, lorsque certaines minorités ethniques d'origine, qui vivent sur le sol congolais depuis de longues décennies se trouvent soudain stigmatisées comme appartenant à un autre pays dont ils ne peuvent être que des citoyens par droit de faciès, on voit surgir la question de la nationalité non seulement comme une question politique, mais comme une question de philosophie d'identité profonde de chaque homme et de chaque femme là où ils vivent et dans leurs choix existentiels.

La question de sens de l'être-ensemble se pose alors comme la question de la construction de l'identité commune et d'organisation de la vie sur la base de cette identité. Il s'agit d'une identité tournée vers l'avenir, dans un même projet. On s'y définit non pas seulement par le sort, funeste ou heureux, mais par le choix d'une destinée. On a une nationalité qui donne des devoirs, des droits et des pouvoirs.

Actuellement au Congo, il est clair que deux lames de fond s'affrontent : la lame d'une unité nationale qui veut un Etat fortement centralisé, avec le risque d'une dictature implacable, et la lame d'une décentralisation aux relents ethnistes, avec le risque d'une balkanisation, réelle ou fantasmée.

Ni l'une ni l'autre de ces orientations n'ont vraiment de sens. Le sens est dans une démocratie nationale et locale, en fonction des

exigences du développement qui sont prise en compte à tous les niveaux des institutions qui animent la vie de l'Etat.

Avec les régions comme avec les ethnies, le projet sensé est celui-là. Tout le reste n'est que fatras politicien absurde, qui ne mènera nulle part.

Or de nos jours, ce n'est pas vers nulle part qu'il faut aller, mais vers un avenir dont on a une vision claire et pour lequel on travail d'arrache-pied du point de vue idéologique comme du point de vue pratique. C'est là la quatrième bataille indispensable à l'invention de le futur.

Devant cette bataille, l'action a menée est la même que pour les autres batailles : forger une conscience historique bien éclairée chez les nouvelles générations, centrer leur éducation sur cette conscience afin que naisse un imaginaire créateur qui lance des initiatives nouvelles nourries par une certaine idée des révoltes constructrices à imaginer, de mythes porteurs de vie à créer et d'engagements concrets à promouvoir pour construire l'avenir.

### **Orientations d'avenir**

S'il faut aujourd'hui un nouvel Etat congolais fondé sur l'expérience de l'histoire du pays et tourné vers le futur, des ruptures idéologiques radicales sont impératives.

Il convient de rompre avec l'idéologie de l'Etat-violence au nom d'une gouvernance éthique animée par un leadership sensible aux valeurs. C'est la condition de la confiance d'un peuple en ses dirigeants afin que la nation soit soudée comme communauté réelle de destin et force radicale de construction d'une destinée. L'idéologie de la violence politique dominatrice, quelle que soit la forme qu'elle prend, n'a plus vraiment d'avenir comme idéologie fondatrice de l'Etat. L'avenir est au leadership communautaire et à la gouvernance éthique. Nous vivons les temps de la foi aux valeurs et l'Etat congolais à bâtir ne peut pas échapper aux exigences des valeurs.

Parler des valeurs, c'est parler de la crédibilité des hommes et de la solidité des institutions. Dans l'histoire de l'état congolais, les

idéologies fondatrices ne se sont jamais sérieusement occupées de cette double nécessité. Ni le léopoldisme d'exploitation économique et de sa politique meurtrière, ni la légitimation de la domination belge au Congo sur la base d'une volonté civilisatrice, ni l'autocratie mobutiste avec ses velléités d'authenticité, ni l'actuel pouvoir avec sa révolution de la modernité ne représentent des forces fondatrices dont les hommes et les institutions aient vraiment inspiré une vraie confiance au peuple au nom de la liberté, de la justice pour le développement humain durable. Animant un projet dont le souci éthique n'a jamais été le centre des préoccupations, les hommes et les institutions qui ont dominé l'histoire politique de l'espace congolais ont travaillé selon la ligne d'un pragmatisme d'essence toute machiavélique, convaincus que c'est cela la politique et que la gouvernance de l'Etat ne pouvait se penser ou s'exercer autrement. Il est temps de rompre avec la tradition machiavélique pour instaurer une autre tradition : celle qui lirait Machiavel comme l'exemple de ce qu'il ne convient plus de faire. Selon une telle tradition, l'Etat ne serait pas le lieu d'une quelconque conformité à une essence politique éternelle dont le machiavélisme serait le modèle absolu, mais un lieu d'invention d'une destinée d'humanité. Il faut cette rupture là, en vue d'une politique de l'idéal.

Actuellement, on ne peut pas voir une telle politique du seul point de vue des nations existantes, mais dans le cadre de l'ordre mondial qu'il convient de transformer dans son ensemble, selon les impulsions d'une altermondialisation vigoureuse et fertile. Dans la mesure où « la mondialisation, ça ne marche pas » aux plans anthropologique et culturel comme aux plans politique et économique, ce sont les institutions mondiales actuelles qu'il faut remettre en cause en vue d'inventer d'autres mécanismes de gouvernance. Il convient que les Etats réellement existants, comme la RDC aujourd'hui, deviennent des espaces de nouvelles aspirations à une autre structuration politique du monde, en se transformant eux-mêmes en espace éthique de rêve et d'action altermondialiste. La rupture idéologique ici, c'est de s'engager résolument dans la révolution de l'altermondialisation. Oui, dans la révolution de l'altermondialisation, et non pas dans la révolution d'une modernité réduite à ses dimensions d'amélioration des infrastructures

matérielles sans nouvelles fondations culturelles et spirituelle, comme c'est le cas au Congo maintenant.

En prenant l'espace mondial comme l'horizon même de l'Etat éthique national dans ses ambitions les plus radicales, on rompt avec l'enfermement dans des identités ethnico-nationales esclaves des frontières coloniales pour construire des entités plus vastes au niveau de chaque grande région d'Afrique, entités susceptibles de se dilater pour donner un corps politique visible aux idéaux du panafricanisme et aux rêves des Etats-Unis d'Afrique. Il est de la vocation de la RDC de devenir, de par sa place même au cœur de l'Afrique et par la vigueur de son potentiel naturel et de ses possibilités humaines, de venir la locomotive d'une éthique du panafricanisme, chemin vers une altermondialisation irriguée par les quêtes africaines d'une communauté de destinée pour toutes les nations.

## **Conclusion**

S'il en est ainsi, on comprend pourquoi l'éducation des nouvelles générations à l'histoire du Congo et aux problèmes inhérents à cette histoire est capitale : c'est grâce à elle qu'émergera l'imaginaire dont la jeunesse a besoin pour penser, construire et réussir un Etat Ethique.

Cet imaginaire sera irrigué par ce que le Congo a eu de grands en termes de personnalités marquantes et des valeurs pour lesquelles ces personnalités ont vécu et sont mortes. C'est cela sa sève pour un Etat éthique.

Elles auront des modèles dont le souffle sera une dynamique mythique, c'est-à-dire une énergie pour travailler le subconscient et orienter les choix conscients en vue de donner au Congo une place de choix en Afrique et parmi les nations du monde. Cette dynamique, ce sont tous les rêves des grandes figures de la vie politique et sociale congolaise. Ce sont toutes les visions, toutes représentations, toutes les idées fertiles et toutes les utopies que ces figures, hier comme aujourd'hui, ont eu et ont du pays et de sa destinée à bâtir.

Au nom d'une telle dynamique, les nouvelles générations se révolteront contre l'ordre de l'anthropologie politique dominante et

de l'idéologie de la violence. Elles feront surgir de leur sein, sans aucun doute, des nouveaux leaders capables d'animer un Etat Ethique. Avec de nouvelles initiatives, de nouvelles manières de penser et d'animer les institutions, une nouvelle ambition pour le Congo et une énergie indomptable qui change, grâce à l'éthique, le destin congolais dominé par le passé et le présent en destinée congolaise rayonnante au sein du monde à construire.

Cela est-il possible aujourd'hui ? Là n'est pas la vraie question. La vraie question, c'est de penser, de vivre, d'agir et de rêver de telle manière que cela soit possible ici et maintenant.

## Colloque International sur « Gouvernance et Refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo »

### Liste des participants

<b>N°</b>	<b>Noms</b>	<b>Provenance /Organisation</b>
01	Fidèle MUANDA MIKIAMA	Bas-Congo
02	Rodolphe DEVAUX-YANGANDA	RCA / PREGESCO
03	BASHIGE CHARLES	BUKAVU / SUD-KIVU
04	Dommic Johnson	Pole Institute / Goma Die Tageszeitung / Berlin
05	ALFRED BUJU	CDJP /BUNIA ITURI
06	OUATTARA DIAKALIA	FNDP / Côte d'Ivoire
07	Léonie ABELA	ACORD / KENYA
08	JOHN PATRICK NGOYI	JDPC / NIGERIA
09	MUSHIZI KIZITO	Assemblée Nationale
10	Blaise GAHUNGU	Association BIRATURABA / BURUNDI
11	Timothée MUSHAGALUSA	ULPGL-BUKAVU
12	Esther N'LANDU MOYO	UPC / Kinshasa
13	Hélène MORVAN	MONUSCO / GOMA
14	Delly MANTAMA	FPDPE / RDC
15	AUTREY TORRECILLA	Recherche / France
16	Me Paulin BARANGIRANA	Gouvernorat / Nord-Kivu
17	Jean SEKABUHORO	CHC / RDC
18	Jean Pierre MUONGO	RDC
19	Seck IBRAHIMA	Guinée
20	Thierry VIRCOULON	France
21	Jean Nibert N'senga	CIVIS CONGO / RDC
22	Jean Pierre L. KABIRIGI	Pole Institute
23	Aimé Jules MURHULA MANEGABE	ISDR /Bukavu
24	Jean Pierre BUSINGIZI	SOFIGL
25	KIMBERE KITHAKA	UNIGOM
26	Bernadette MUONGO	PAFEVIC N-K/Goma
27	NTIRANDEKURA Martin	SEMBURA/BURUNDI
28	NGORWANUBUSA Juvénal	SEMBURA/BURUNDI
29	Patrick MATTHEY	SUISSE/Pole Institute
30	Didier de FAILLY	BEST / Bukavu

<b>N°</b>	<b>Noms</b>	<b>Provenance /Organisation</b>
31	Franck KABWE	Kindu /MALI
32	Kä Mana	Cameroun / UEC
33	Chantal FAIDA	Pole Institute
34	Guy MUDUMBULA MAKOLA	RECIC / Kinshasa
35	Jean Michel MVONDO	RECIC / Kinshasa
36	Primo-Pascal RUDAHIGWA	Pole Institute
37	KASEKWA MUHINDO	UNIGOM
38	MOUKOKO PRISO	Cameroun /UEC
39	Karen Büscher	CRG Belgique
40	Florence Liégeois	RCN Bruxelles
41	Onesphore SEMATUMBA	Pole Institute
42	Moses BIMANYU MUSANGANYA	Digital Congo / Kinshasa
43	Pierre KAHENGA	CRONGD Katanga / Bustani
44	Michel SEGUIER	Pole Institute
45	GASPARD KISOKI	OXFAM NOVIB / Bukavu
46	Tibère K. DUNIA	OGP / BUKAVU
47	Eric KAJEMBA	OGP / BUKAVU
48	Alexis NDALIHORANYE	Mairie de Goma
49	KAFUMBA MAHESHE	Assemblée Provinciale du Nord-Kivu
50	Arsène MWAKA BWENGE	UNIKIN / PARLEMENT (Assemblée Nationale RDC)
51	Aloys Tegara	Pole Institute
52	JAN VOSSEN	Oxfam Novib
53	Kennedy Wema	Butembo / RDC
54	Solange GASANGANIRWA	Pole Institute
55	EDOUARD BELLONCLE	Union Européenne
56	Derick RUGENDABANGA	APVCO
57	Fidèle RWEMA	Pole Institute
58	KAVIRA MAHAMBIA Gisèle	ULPGL
59	BAHATI NDARIFITE	ULPGL
60	KAVIRA KIPUNI NEEMA	ULPGL
61	MUHINDO KIROKIRO	ULPGL
62	PALUKU KAHONGYA Jean- Baptiste	ULPGL